thierry flammant

L'ECOLE EMANCIPEE

une contre-culture
de la belle époque

1re Année — N° 1 — 1er Octobre 1910

L'Ecole Emancipée

Instruisons nous et armons nous.

REVUE PÉDAGOGIQUE HEBDOMADAIRE

On ne s'abonne que pour UN an. — Les abonnements partent du 1er de chaque mois

La Vie Sociale

AUX INSTITUTRICES, AUX INSTITUTEURS

Comment s'armer

Comment s'instruire

Notre programme

les Monédières

80/40

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

thierry flammant

L'ECOLE EMANCIPEE

une contre-culture de la belle époque

les Monédières

Cet ouvrage est la version refondue d'un mémoire universitaire soutenu à la Sorbonne devant M.M. les professeurs Antoine Prost et Jacques Girault en 1980.

Ce livre a été contrôlé après sa fabrication. Si par hasard un défaut nous avait échappé, veuillez nous en excuser et retourner cet exemplaire chez votre libraire ou nous l'envoyer à

« Les Monédières »
Le Loubanel
19260 Treignac

Un nouvel exemplaire vous parviendra dans les plus brefs délais.



ISBN 2-903438-24-2

Chacun d'entre vous a une lourde tâche à accomplir. Vous êtes appelés à rénover une société décrépie et puante ; que cette pensée stimule continuellement votre courage. Tous vos efforts doivent tendre à ce que tout s'écroule, l'Etat et sa morale.

DOSTOIEVSKY, Les Possédés.

Chacun d'entre vous a une lourde tâche à accomplir. Vous êtes appelés à rénover une société décrépite et puante, que cela puisse stimuler continuellement votre courage. Tous vos efforts doivent tendre à ce que tout s'écroule, l'État et sa morale.

Dostoïevski, *Les Possédés*.

à Louis-Eugène Flammant
enseignant socialiste
(1865-1933)

à France Serret et Gabrielle Bouët,
fidèlement.

INTRODUCTION

« En Alsace, aux environs de 1850, un instituteur accablé d'enfants consentit à se faire épicier ». Ainsi commencent *Les Mots* de Sartre, illustrant l'inéluctable désertion d'un métier marginal qui ne saurait, au temps de Falloux, faire vivre une nombreuse famille. Quelques années auparavant, entre bergers et sabotiers, le maître d'école vendait son maigre savoir dans les foires...

Au milieu du XIXe siècle le tableau de l'instruction n'est guère élogieux : 40 % des conscrits sont encore illettrés. Les enfants du père Tiennon — paysan pauvre du Bourbonnais, héros de *La Vie d'un Simple* d'Emile Guillaumin — ne fréquentent pas la maison d'école, le notable du village s'y oppose. Aux gens de la terre point n'est besoin de savoir lire et écrire, prier et bêcher suffisent.

Avec le temps, l'évolution des besoins économiques et la modification des attitudes mentales, l'utilité sociale de l'instruction devient évidente. Revendication ouvrière, plus tardivement souhaitée par les paysans, elle gagne l'élite libérale qui y pressent surtout son utilité politique. Le peuple a faim d'instruction, la bourgeoisie a besoin de masses instruites et républicaines

émancipées de l'Eglise et des rois : de cette dualité nouvelle va surgir, dix ans après la Commune, l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire. De 1880 à 1914 un réseau de 60 000 écoles laïques encadre dans ses rets près de cinq millions d'enfants. Les familles ouvrières et paysannes sont affranchies de la rétribution scolaire, champs et rues se vident peu à peu de leurs enfants, le vœu de Victor Hugo se réalise : « l'Eglise chez elle, l'Etat chez lui ». C'est la revanche des Lumières et des progressistes. Encore quelques années et l'instituteur devient fonctionnaire de l'Etat. Péguy, mystique, le voit beau dans son uniforme de « hussard de la République » (*L'Argent*, 1913). Secrétaire de mairie, arpenteur, animateur des noces et banquets il remplace le curé au centre de la vie communale.

Pourtant cette image presqu'idéale, pilier tenace de notre mythologie nationale, ne doit point dissimuler ce qui est. Lorsque le jeune maître, au sortir de l'Ecole Normale, fait son entrée difficile dans la civilisation du village — souvent étrangère, parfois réfractaire à la laïcité — il n'est pas encore libéré des pesantes tutelles qu'ont connues ses prédécesseurs. Avec un salaire d'ouvrier, il peut tout juste se loger, se nourrir, acheter à crédit une Encyclopédie ou les œuvres d'un Romantique et se fait artisan pour vivre mieux. Flaubert, observateur sagace, souligne l'aliénation de l'instituteur au moment même où Jules Ferry promulgue les lois fondamentales : curé, recteur, préfet, « tous jusqu'au ministre étaient comme les anneaux de la chaîne accablante » (*Bouvard et Pécuchet*, 1881).

Vingt ans après, à l'aube du XXe siècle, cette chaîne est toujours solide. La presse pédagogique, florissante, s'en fait l'écho et les journaux socialistes dénoncent le triste sort de l'enseignant primaire. L'école elle-même, ce « grand personnage historique » selon Lucien Fèbvre, est touchée par les critiques. Les louables intentions pédagogiques d'un Ferdinand Buisson, théoricien du régime, contrastent fortement avec la classe au quotidien ; l'enseignement, dans sa globalité, reste une masse difficile à mouvoir et à ébranler. Il y a un abîme entre le mythe laïque, celui des discours, et la réalité de la Belle Epoque. Contradiction féconde puisqu'elle va donner naissance, au beau milieu du bouillonnement social et politique des années 1900, au syndicalisme des instituteurs qui, d'emblée, côtoie la question pédagogique dont on ne saurait le dissocier.

Ce mouvement syndical, lié à la C.G.T. syndicaliste-révolutionnaire, a suscité controverses et affrontements jusque dans ses propres rangs. Qui sont-ils ces instituteurs et institutrices bravant l'autorité de l'Etat ? Fidèles serviteurs de la République ou anarchistes, patriotes ou antimilitaristes, miséreux ou notables, prolétaires ou intellectuels, ennemis de la Laïque ou ses plus fidèles défenseurs, autant de qualificatifs réducteurs incapables de rendre compte d'une éthique originale, d'une idéologie parfois déroutante mais en plein essor. L'historien Jacques Ozouf a montré, voici quelques années, la réalité nuancée du maître d'école de la IIIe République. Déjà ce souci d'exactitude était-il apparu chez Jaurès en 1912 : condamnant l'attitude répressive du ministre de l'Instruction Publique, il écrivait dans *l'Humanité* : « A-t-il seulement interrogé ceux qu'il frappait ? S'est-il rendu compte de leur vraie pensée ? ».

Historiens et militants, de leur côté, ont été peu nombreux à se pencher sur le syndicalisme des instituteurs. Nous retiendrons surtout l'ouvrage pionnier de F. Bernard, L. Bouët, M. Dommanget et G. Serret écrit en 1938 et publié par Pierre Broué trente ans plus tard : il donne le cadre événementiel indispensable et unique à ce jour et offre la chaleur d'un travail militant exemplaire. Cependant, comme le remarquait récemment Georges Duby, « chaque génération d'historiens opère un choix, néglige certaines traces, au contraire en exhume d'autres auxquelles personne depuis un certain temps, ou depuis toujours, ne prêtait attention » (*Dialogues*, 1980).

L'Ecole Emancipée, la plus ancienne revue pédagogique des syndicats d'instituteurs, est l'une de ces traces oubliées. D'elle, on ne connait que son existence actuelle au sein de la Fédération de l'Education Nationale — minorité révolutionnaire — ou son histoire récente : mai 68, lutte contre la guerre d'Algérie voire opposition révolutionnaire de 36. Ses racines se perdent dans le passé et rares sont les militants qui datent ce passé : 1910. Elle a pour contemporains Jaurès, Rosa Luxembourg, Apollinaire, Braque, Méliès...

Ce livre présente *l'Ecole Emancipée*, sa génèse, ses ambitions, ses militants, ses positions, son action. Il tente de lui restituer sa place en la faisant source historique et objet d'histoire à la fois.

Objet d'histoire, *l'Ecole Emancipée* l'est assurément mais

la tâche de l'historien n'est guère facile. Les vestiges auxiliaires sont inexistants : ni archives de la revue, ni archives syndicales. Seules subsistent celles, riches et variées, de quelques militants — M. Dommanget, L. et G. Bouët — qui ont échappé aux guerres et à la répression mais qui ne débutent réellement qu'avec le premier conflit mondial en 1914. D'autres documents demeurent dispersés et enfouis dans les dossiers des Archives Nationales et Départementales. Maigre pitance pour le chercheur. *L'Ecole Emancipée* de la Belle Epoque se voit contrainte de se suffire à elle-même jusque dans l'écriture de son histoire tant les données quantitatives font défaut.

Source historique, elle demeure immensément riche — l'ampleur de la tâche décourageant parfois l'historien démuni. Elle est une tribune pour les premiers instituteurs syndiqués, la pédagogie moderne, les institutrices féministes... Des centaines de textes laissent percevoir plus qu'une pensée : une culture. Quelques-uns sont présentés ici, par thèmes, mais ne sauraient épuiser les problèmes soulevés. Puissent-ils servir à une meilleure approche de l'univers culturel et politique des premiers instituteurs et institutrices syndiqués et ressusciter la mémoire d'un grand mouvement d'avant-guerre.

REMERCIEMENTS

Trois historiens m'ont guidé dans ce travail et ont droit à toute ma reconnaissance : M. Antoine Prost, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, qui a assumé la direction du mémoire universitaire d'où est issu ce livre ; M. Jacques Girault, secrétaire du Centre de Recherches et d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme de l'Université de Paris 1, qui a suivi mes investigations pas à pas ; M. Pierre Broué, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, dont l'œuvre et l'action ont contribué à ma formation et dont les observations bienveillantes m'ont été précieuses.

Je tiens à remercier, au seuil de cet ouvrage, Mme Camille Bouët-Frossard qui n'a ménagé aucun effort pour m'introduire auprès des militants de l'ancienne Fédération de l'Enseignement et m'a ouvert les Archives de ses parents.

Que soient remerciés également MM. Michel Barré, Jean-Jacques Becker, Yves Dechézelles, Jean Desachy, Ernest Labrousse, Jean Maitron, Jean-Jacques Marie, Antoine Olivesi, Jean-Claude Orveillon, Jacques Ozouf, Maurice Poperen et Mmes Mona Ozouf et Diana Richet.

Des instituteurs et institutrices — pionniers du syndicalis-

me, militants de l'entre deux guerres, animateurs de *l'Ecole Emancipée* — ont apporté leur pierre à ce travail, par sympathie et par fidélité : que Suzanne Aulas, Jeanne Balanche, Fernande Basset, Hélène Bernard, Eugénie Boudault, Léontine Bertrand, Louise Cazaubon, Marcel Collet, Jean Cornec, Roger Daubord, Henri Dufour, Raoul Faure, Louis Gautrand, Paulette Gémin, Roger Hagnauer, Marie-Jeanne et Pascal Léna, Joseph Pascal, Yvonne Rollo, France Serret et Henri Sarda trouvent ici l'expression de ma reconnaissance profonde.

Eugène Bizeau, Marcel Hasfeld, Maurice Lacoste, Jean Prugnot et Henry Poulaille m'ont aussi apporté leur soutien et je les en remercie.

Hélène Boutreux-Delobel, Camille, Robert et Jean Lhuissier, Marie-Rose Paupy et Jacques Richard ont fait revivre des figures disparues.

Enfin, comment ne pas mentionner ceux qui m'ont permis de « faire de l'histoire » et d'assouvir une passion, ceux dont l'éducation libertaire fut une bouffée d'air : Jacques et Hélène à qui va toute mon affection.

SOURCES

Sources d'Archives

ARCHIVES NATIONALES :

F 7. 13.053 : anarchistes (1897-1921).
F 7. 13.349 : antimilitarisme après 1914.
F 7. 13.743 : notes sur les syndicats d'instituteurs.
F 7. 13.744 : notes et presse sur les syndicats d'instituteurs.
F 7. 13.749 : journaux dont *Ecole Emancipée.*
F 17. 14.272 : conseils départementaux (1904-1907).
F 17. 14.273 : enseignement primaire, notes (1910-1923) et circulaires (1819-1919).

ARCHIVES DE LA GUERRE :

5N.343 : syndicat des instituteurs du Maine-et-Loire.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES :

(13) — cote provisoire 20 : dossier Adolphe Bezot.
cote provisoire 74 : dossier Victor Gourdon.
cote provisoire 90 : dossier Louis Lafosse.
cote provisoire 140 : dossier Antoine Ripert.

(53) — 3 Pe 542 : *l'Emancipation de l'Instituteur*, bulletin de la section syndicale des institutrices et instituteurs publics (numéros isolés de 1910-1914).
1 T 208 : affaire des manuels scolaires (1909-1910) et affaires syndicales (1908-1909).
2 T 695 : dossier de Camille Lhuissier.
(84) — 1 M 841 : rapports sur divers syndicats (1907-1912).

CENTRE DE RECHERCHES D'HISTOIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DU SYNDICALISME :

Fonds Thomas : Bulletin de l'Amicale des Instituteurs de l'Indre : 1904-1934.

INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE SOCIALE :

Fonds Dommanget :

14 AS 207 : procès-verbaux du conseil fédéral de la F.N.S.I. (1913-1917).
14 AS 239 (e15) : congrès de Nantes (1907) et affaire Mavoux.
14 AS 239 (h26) : militants syndicalistes.
14 AS 239 (m 55) : lettres de L. Bouët.
14 AS 239 (u114) : congrès de Chambéry (1912).

Fonds Bouët : provisoirement entreposé au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Mouvements Trotskyste et Révolutionnaires Internationaux (C.E.R.M.T.R.I.) où nous avons travaillé (grâce à la bienveillance de M. Yves Dechézelles et de Jean-Claude Orveillon), le Fonds d'archives de Louis et Gabrielle Bouët, pionniers du syndicalisme et du communisme, a rejoint l'I.F.H.S. Soixante et onze volumineux dossiers en constituent l'essentiel et représentent une richesse considérable pour la période qui s'étend de la Première Guerre à Mai 68. Nous en avons dressé un premier inventaire incomplet à la demande de Mme Camille Bouët-Frossard (*Cahiers du C.E.R.M.T.R.I.*, n° 9 - juin 1978 et n° 16 - avril 1980). Les cotes n'étant pas encore établies, nous mentionnerons nos références de la manière suivante : F.B., nature du document, date.

Sources Imprimées

— *L'Ecole Emancipée :* B.N. 4° R 2385. - I.F.H.S. 14 ASP 809.
— *L'Ecole Rénovée :* B.N. 8° R 2396.
— *L'Emancipation de l'Instituteur :* B.N. 4° R 2150.
— *La Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur :* B.N. 4° R 1283.
— *Pages Libres :* B.N. 8° Z 5341.

BIBLIOGRAPHIE

Index alphabétique des ouvrages, brochures et articles utilisés et cités dans le présent livre.

— Charles-Robert AGERON, *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914*, Paris, 1973.
— Maurice AGULHON, *Plaidoyer pour les Jacobins. La gauche, l'Etat et la région dans la tradition historique française*, in *Le débat*, n° 13, juin 1981.
— P. ALBERT, L. CHALET, R. RANC et F. TERROU, *Histoire générale de la Presse française*, t. 3 (1871-1940), Paris, 1972.
— Pierre ALBERT et Fernand TERROU, *Histoire de la Presse*, Paris, 1970.
— Christian AMALVI, *Les guerres des manuels autour de l'école primaire en France (1899-1914)*, in *Revue Historique*, oct.-déc. 1978.
— Amicale des anciens instituteurs d'Algérie, *1830-1962 des enseignants d'Algérie se souviennent...* Toulouse, 1981.
— Jean-Paul ARON, prés. *Misérable et glorieuse, la femme du XIX[e] siècle*, Paris 1980.

— Guy AVANZINI et coll., *Histoire de la pédagogie du XVIIe siècle à nos jours,* Toulouse, 1981.
— Jean-Pierre AZEMA et Michel WINOCK, *La IIIe République (1870-1940),* Paris, 1976.
— Jean-Jacques BECKER et Annie KRIEGEL, *Les inscrits au « Carnet B ». Dimensions, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier,* in *Le Mouvement Social,* n° 65, oct.-déc. 1968.
— Ida BERGER, *L'origine sociale de trois générations d'instituteurs dans la Seine,* in Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la Région parisienne, juillet 1954.
— Ida BERGER, *L'univers des instituteurs,* Paris 1964.
— F. BERNARD, L. BOUET, M. DOMMANGET et G. SERRET, *Le Syndicalisme dans l'Enseignement. Histoire de la Fédération de l'Enseignement des origines à l'unification de 1935,* 3 tomes, Grenoble, 1969.
— Claude BILLARD et Pierre GUIBERT, *Histoire mythologique des Français,* Paris, 1976.
— Alfred BINET, *Les Idées modernes sur les enfants,* Paris, 1909, rééd. 1971.
— Edouard BLED, *Mes écoles,* Paris, 1977.
— Huguette BOUCHARDEAU, *Pas d'histoire les femmes,* Paris, 1976.
— Louis BOUET, *Le Syndicalisme dans l'Enseignement,* Saumur, 1924.
— Louis BOUET, *Les Pionniers du Syndicalisme Universitaire,* Bédarrides, 1951.
— Louis BOUET, *Les Militants du Syndicalisme Universitaire,* Avignon, 1952.
— Louis BOUET, *Trente Ans de Combat syndicaliste et pacifiste,* Blainville, 1969.
— M. BRAJON, *Monsieur Brajon, maître d'école,* Paris, 1977.
— Robert BRECY, *Le Mouvement syndical en France (1871-1921). Essai bibliographique,* Paris, 1963.
— Hélène BRION, *La Voie Féministe,* Paris, rééd., 1978.
— Ferdinand BUISSON, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* Paris, 3 vol., 1882-1887.
— Ferdinand BUISSON, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* Paris, 1911.

— Ferdinand Buisson, *La Foi laïque, extraits de discours et d'écrits, 1878-1911,* Paris, 1912.
— André Burguiere, *Bretons de Plozévet,* Paris, 1975.
— Les Cahiers du C.E.R.M.T.R.I. n° 9, *Bibliographie de la correspondance du Fonds Louis et Gabrielle Bouët, 1903-1922,* 1re partie, introduction de T. Flammant, Paris, 1978.
— Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme,* Paris, 1974.
— Emilie Carles, *Une soupe aux herbes sauvages,* Paris, 1978.
— Pierre Caspard et Jean-Noël Luc, *Questions sur l'enseignement primaire au* XIXe *siècle,* in *Histoire de l'Education,* n° 6, avril 1980.
— Frédéric Castaing, *Ecole laïque et révolution socialiste,* in *Arguments,* O.C.I., n° 1, 1975.
— *Cent Ans d'Ecole,* Groupe de travail de la maison d'école à Montceau-les-Mines, Mâcon, 1981.
— Bernard Charlot, *La mystification pédagogique,* Paris, 1976.
— André Chervel, ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français,* Paris, 1977, rééd. 1981, *Histoire de la grammaire Française.*
— Pierre Chevallier, *La Séparation de l'Eglise et de l'Ecole,* Paris, 1981.
— Jean Cornec fils, *Pour l'école libre,* Paris, 1977.
— Jean Cornec père, *Josette et Jean Cornec, instituteurs (1886-1980). De la hutte à la lutte,* Paris, 1981.
— Maurice Crubellier, *L'Enfant et la jeunesse dans la société française, 1800-1950,* Paris, 1979.
— Annie Delaunay, *Naissance et développement de l'idée syndicale chez les instituteurs de la Seine-Inférieure,* in *Cahiers d'Histoire de l'Enseignement,* Rouen, n° 5, 1977.
— Paul Delesalle, *Les Bourses du Travail et la C.G.T.,* Paris, n.d.
— D. Delhome, N. Gault et J. Gonthier, *Les premières institutrices laïques,* Paris, 1980.
— André Delmas, *Mémoires d'un instituteur syndicaliste,* Paris, 1979.
— Gabriel Desert, *Les progrès de l'instruction primaire dans le Calvados,* XIXe-XXe *siècles,* in *Cahiers d'Histoire de l'Enseignement,* Rouen, n° 2, 1974.
— Hubert Desvages, *L'Enseignement des Musulmans en Algérie sous le rectorat de Jeanmaire : le rôle de l'école,* in *Le Mouvement Social,* n° 70, janv.-mars 1970.

— L. Dintzer, F. Robin et L. Grelaud, *Le Mouvement des Universités Populaires,* in *Le Mouvement Social,* n° 35, avril-juin 1961.
— Maurice Dommanget, *Les grands socialistes et l'éducation,* Paris, 1970.
— Maurice Dommanget, *L'instruction publique sous la Commune,* Paris, 1928.
— Henri Dubief, *Le syndicalisme révolutionnaire,* Paris, 1969.
— Georges Duby dir., *Histoire de la France,* Paris, 1977.
— Georges Duby et Armand Wallon dir., *Histoire de la France rurale,* Paris, t. 3 (1789-1914), 1976.
— Claude Duneton, *Parler croquant,* Paris, 1973.
— Fernand Dupuy, *Jules Ferry réveille-toi. Souvenirs et réflexions d'un maître d'école,* Paris, 1981.
— Emile Durkheim, *Education et Sociologie,* Paris, 3e éd., 1934.
— Georges Duveau, *Les instituteurs,* Paris, 1957.
— *Enseignements et enseignants dans le Midi de la France. Annales du Midi,* Toulouse, 1980.
— *Enseigner l'histoire, H.-Histoire,* n° 1, mars 1979.
— L. Febvre et A. de Monzie, *Education et Instruction,* Encyclopédie Française, t. xv, Paris, 1939.
— *La Fédération Unitaire de l'Enseignement,* C.G.T.U., Paris, 1928.
— André Ferre, *L'instituteur,* Paris, 1954.
— Max Ferre, *Histoire du Mouvement syndicaliste-révolutionnaire chez les instituteurs des origines à 1922,* Paris, 1955.
— Sol Ferrer, *La vie et l'œuvre de Francisco Ferrer (1859-1909),* Paris, 1962.
— Elise Freinet, *L'itinéraire de Célestin Freinet,* Paris, 1977.
— Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire (méthode Freinet),* Paris, 1969.
— François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry,* Paris, t. 1, 1977.
— Paul Gerbod, *Associations et Syndicalismes Universitaires de 1828 à 1928,* in *Le Mouvement Social,* n° 55, avril-juin 1966.
— Paul Gerbod, *Les enseignants et la politique,* Paris, 1976.
— Jacques Girault, *Aux origines du syndicalisme enseignant. Un exemple : le Var,* in *Mélanges d'Histoire Sociale offerts à Jean Maitron,* Paris, 1976.
— Jacques Girault, *L'Histoire du syndicalisme chez les institu-*

teurs jusqu'à la 2e guerre mondiale. Essai de bilan, in *Histoire de l'Education,* n° 5, déc. 1979.
— Emile GLAY et Alexis LEAUD, *L'Ecole Primaire en France,* Paris, 2 vol., 1934.
— Harvey GOLDBERG, *Jean Jaurès,* Paris, 1970.
— Christian GRAS, *Alfred Rosmer et le mouvement révolutionnaire international,* Paris, 1971.
— Victor GRIFFUELHES, *Le Syndicalisme-Révolutionnaire,* Paris, 1909.
— Madeleine GUILBERT, *Les Femmes et l'organisation syndicale avant 1914,* Paris, 1966.
— Pierre-Jakez HELIAS, *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un breton du pays bigouden,* Paris, 1975.
— *Les Instituteurs syndiqués et la classe ouvrière,* F.N.S.I., Paris, 1907.
— Dominique JULIA, *Les trois couleurs du tableau noir,* Paris, 1981.
— Jacques JUILLARD, *Clémenceau, briseur de grèves,* Paris, 1965.
— Jacques JULLIARD, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe,* Paris, 1971.
— Annie KRIEGEL, *Aux origines du communisme français 1914-1920, contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français,* Paris, 1969.
— Annie KRIEGEL, *La croissance de la C.G.T. 1918-1921,* Paris-La Haye, 1966.
— H. LAGARDELLE, A. LABRIOLA, R. MICHELS, E. KRITCHEWSKY et V. GRIFFUELHES, *Syndicalisme et Socialisme,* Paris, 1908.
— Maurice LAISANT, *De la députation à l'anarchie : C.-A. Laisant (1841-1920)* in *La Rue,* n° 9, 1970.
— Michel LANDRON, *Syndicalisme et Communisme dans l'Enseignement,* in *Arguments,* O.C.I., n° 2, 1975.
— LANGUE FRANÇAISE, *L'enseignement des langues régionales,* n° 25, février 1975.
— M.-T. LAURIN, *Les Instituteurs et le Syndicalisme,* Paris, 1908.
— Antonin LAVERGNE, *Jean Coste ou l'instituteur de village,* Paris, *Les Cahiers de la Quinzaine,* 12e cahier, 2e série, 1901.
— Hervé LEBRAS et Emmanuel TODD, *L'invention de la France, atlas anthropologique et politique,* Paris, 1981.
— Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République, (1870-1940),* Paris, 1963.

— Georges LEFRANC, *Le mouvement syndical sous la Troisième République, (1870-1940)*, Paris, 1963.
— Louis LEGRAND, *L'Influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Les origines de la laïcité*, Paris, 1961.
— Antoine LEON, *Histoire de l'Enseignement en France*, Paris, 1975.
— Antoine LEON, *Introduction à l'histoire des faits éducatifs*, Paris, 1980.
— Jean-Noël LUC et Françoise MAYEUR, *Les hussards noirs de la République*, Paris, 1981.
— Dominique MAINGUENEAU, *Les livres d'école de la IIIe République (1870-1914). Discours et idéologie*, Paris, 1979.
— Jean MAITRON, *Le Mouvement anarchiste en France. I. Des origines à 1914*, Paris, 1975.
— Emile MASSON, *Les Bretons et le Socialisme*, Paris, 1972.
— Françoise MAYEUR, *L'éducation des filles en France au* XIXe *siècle*, Paris, 1979.
— Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la IIIe République (1871-1899)*, Paris, 1973.
— Jean-Marie MAYEUR, *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat*, Paris, 1966.
— Louis-Arsène MEUNIER, *Lutte du principe clérical et du principe laïque dans l'enseignement*, Paris, 1861.
— M.G.E.N., section de l'Oise, *Des instituteurs se souviennent, fin* XIXe, *1976*, 3 fasc., sup. au Bulletin de la M.G.E.N., 1978-1980.
— Gaston MIALARET et Jean VIAL dir., *Histoire mondiale de l'éducation des origines à nos jours*, t. 3 (1815-1945), Paris, 1981-1982.
— Henry MICHEL, *La Loi Falloux*, Paris, 1906.
— Pierre MONATTE, *La lutte syndicale*, Paris, 1976.
— Pierre MONATTE, *Syndicalisme révolutionnaire et communisme. Archives 1914-1924*, Paris, 1968.
— Francine MUEL, *Les instituteurs, les paysans et l'ordre républicain*, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 17-18, nov. 1977.
— A. S. NEILL, *Journal d'un instituteur de campagne*, Paris, 1978.
— Domela NIEUWENHUIS, *L'Education libertaire*, Paris, Les Temps Nouveaux.
— Pierre NORA, *Ernest Lavisse, son rôle dans la formation du sentiment national*, in *Revue Historique*, juil.-sept. 1962.

— Jacques OZOUF, *L'Instituteur français, 1900-1914,* in *Le Mouvement Social,* n° 44, juil.-sept. 1963.
— Jacques OZOUF, *Les instituteurs de la Manche et leurs associations au début du* XX[e] *siècle,* in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine,* janv.-mars 1966.
— Jacques OZOUF, *Nous les maîtres d'école,* Paris, 1967.
— Mona OZOUF, *La classe ininterrompue. Cahiers de la famille Sandre, enseignants de 1780-1960,* Paris, 1979.
— Mona OZOUF, *L'Ecole, l'Eglise et la République, 1871-1914,* Paris, 1963.
— Mona OZOUF, *La presse ouvrière et l'école laïque en 1908 et 1909,* in *Le Mouvement Social,* n° 44, juil.-sept. 1963.
— Jacques et Mona OZOUF, *Le thème du patriotisme dans les manuels primaires,* in *Le Mouvement Social,* n° 49, oct.-déc. 1964.
— Joseph PASCAL, *Mémoires d'un instituteur,* Paris, 1974.
— Félix PONTEIL, *Histoire de l'enseignement en France, 1789-1965,* Paris, 1965.
— Maurice POPEREN, *Heures Héroïques. Naissance du syndicalisme des instituteurs de l'Anjou,* Angers, 1975.
— Emile POUGET, *L'Action directe,* Paris, 1910.
— Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967,* Paris, 1968.
— *Quarante ans de luttes au service du Syndicalisme-révolutionnaire,* Ecole Emancipée, Avignon, 1952.
— Jean RABAUT, *Histoire des Féminismes français,* Paris, 1978.
— J.-M. RAYNAUD et G. AMBAUVES, *L'éducation libertaire,* Paris, 1978.
— Madeleine REBERIOUX, *La République radicale ? 1898-1914,* Paris, 1975.
— Madeleine REBERIOUX, *Les tendances hostiles à l'Etat dans la S.F.I.O.* (1905-1914), in *Le Mouvement Social,* n° 65, oct.-déc. 1968.
— Claudine REIXACH, *Recherches sur la Fédération nationale des amicales d'institutrices et instituteurs publics de France et des colonies* (*fin* XIX[e]*-début* XX[e]), mémoire de maîtrise, Paris 1, 1978.
— André RETAIL, *Instituteur en pays de chouannerie,* Les Sables d'Olonnes, 1979.

— *Elie Reynier, une belle figure vivaroise* (*1875-1933*), ouvrage coll., Aubenas, 1967.
— Pierre RICHE, *Un instituteur dans le Vexin normand avant 1900,* in *Cahiers d'Histoire de l'Enseignement,* Rouen, n° 7, 1979.
— Anne-Marie SOHN, *Féminisme et Syndicalisme. Les institutrices de la Fédération Unitaire de l'Enseignement de 1919 à 1935,* thèse de 3e cycle, Paris 10, n.d.
— Antoine SYLVERE, *Toinou, le cri d'un enfant auvergnat,* Paris, 1980.
— Roger THABAULT, *1848-1914, l'ascension d'un peuple. Mon village, ses hommes, ses routes, son école,* Paris, 1944.
— Georges THOMAS, *Le socialisme et le syndicalisme dans l'Indre des origines à 1922,* in *L'Actualité de l'Histoire,* n° 20-21, déc. 1957.
— Léon TROTSKY, *Le Mouvement Communiste en France* (*1919-1939*), Paris, 1967.
– Jean VIAL, *Les Instituteurs. Douze siècles d'histoire,* Paris, 1980.
- Jean VINCENT, *L'Ecole primaire française,* Lyon, 1980.
- Pierre VILAR, *Enseignement primaire et culture populaire en France sous la Troisième République,* in *Niveaux de culture et groupes sociaux,* Paris-La Haye, 1967.
· Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises* (*1848-1945*), Paris, t. 2, *Orgueil et Intelligence,* Paris, 1979.

La liste ci-dessus ne constitue nullement une bibliographie exhaustive. Elle représente plus humblement un éventail sommaire d'études, de textes et de témoignages permettant de restituer à *l'Ecole Emancipée* son cadre historique, politique, humain.

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

B.F.	Brevet élémentaire, examen sanctionnant les trois premières années de l'enseignement primaire supérieur.
B.E.	Bureau fédéral, exécutif de la F.N.S.I. élu en congrès.
B.S.	Brevet supérieur, examen sanctionnant les cinq années de l'enseignement primaire supérieur.
C.A.P.	Certificat d'aptitude pédagogique.
C.C.N.	Comité confédéral national, organisme dirigeant de la C.G.T. ou de la C.G.T.U.
C.D.	Conseil départemental de l'enseignement primaire (organisme consultatif) ou Conseiller départemental (membre du Conseil).
C.E.P.	Certificat d'études primaires.
C.F.	Conseil fédéral (voir B.F.).
C.G.T.	Confédération général du travail, née en 1895.
C.G.T.U.	Confédération général du travail unitaire, née en 1921.

C.S.R.	Comités syndicalistes révolutionnaires, organismes minoritaires dans la C.G.T., adhérents à la IIIe Internationale.
E.N.	Ecole normale d'instituteurs (depuis 1810) ou d'institutrices (depuis 1879).
E.P.S.	Ecole primaire supérieure (depuis 1833).
F.E.	Fédération de l'enseignement, affiliée à la C.G.T.U.
F.F.U.	Fédération féministe universitaire.
F.N.S.I.	Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices, souvent appelée Fédération, donnera naissance à la F.E.
F.U.E.	Fédération unitaire de l'enseignement (voir F.E.).
G.F./G.F.U.	Groupe féministe de la F.F.U.
I.A.	Inspecteur d'Académie.
I.P.	Inspecteur primaire ou Instruction publique.
I.T.E.	Internationale des travailleurs de l'enseignement.
P.O.F.	Parti ouvrier français de Guesde.
P.S.F.	Parti socialiste français de Jaurès.
P.S. de F.	Parti socialiste de France de Guesde.
S.F.I.C.	Section française de l'Internationale communiste (P.C.)
S.F.I.O.	Section française de l'Internationale ouvrière (P.S.U.)
S.N.	Syndicat national, successeur de la Fédération des Amicales, affilié à la C.G.T. après 1921.
U.D.	Union départementale des syndicats de la même confédération.
V.O.	*La Vie Ouvrière,* hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire fondé en 1909 par Pierre Monatte.

Chapitre 1

LES ORIGINES DE L'ECOLE EMANCIPEE

La liberté n'existe que là où l'intelligence et le courage parviennent à mordre sur la fatalité.

Roger Caillois.

L'histoire d'une revue ne saurait s'élaborer, ni se concevoir, sans une constante référence à la société dans laquelle elle prend place. Un journal — et nous employons ce terme dans son sens le plus large — ne vit et ne se nourrit que de l'histoire des hommes. *L'Ecole Emancipée* n'échappe pas à cette raison d'être et s'inscrit, dès son origine, dans un cadre général aux contours précis (que certains ont qualifié de « Belle Epoque »), et qui s'étend à peu près de 1880 à 1914.

Des lois laïques de 1881-1882 à l'Affaire Dreyfus, de la naissance de la C.G.T. au Bloc des Gauches, de Jules Ferry à Jaurès, Briand et Clémenceau, ainsi pourrait-on résumer le temps de *l'Ecole Emancipée*, l'âge d'or d'une République. Cézanne peint, Proust écrit, les anarchistes sont à la tête des syndicats ouvriers... Une tranche orinigale de l'Histoire de France, un paysage social et politique qui seront engloutis dans la boue et le sang d'Août 14. *L'Ecole Emancipée* baigne de 1910 à la guerre dans la dernière phase du XIXe siècle ; elle en porte la marque profonde. Cependant elle garde une spécificité militante et évolue avant tout dans un milieu plus restreint qu'il nous faut présenter.

1. LES INSTITUTEURS ET LE SYNDICALISME.

a) *Les prolétaires de l'enseignement :*

> « Qu'est-ce que devenir instituteur, se demande Jacques Ozouf ? Avant tout, c'est échapper à d'autres conditions ; diverses mais toutes marquées par des images de peine : celle du paysan épuisé aux soirs de fenaison, du sabotier qui transpire à grosses gouttes en tournant sa tarière, du tisserand qui peigne le chanvre poussiéreux. » (1)

Enfants du peuple, les instituteurs, malgré une relative ascension sociale, n'en restent pas moins des gens pauvres économiquement.

Une étude de J. Régnier, publiée dans *La Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire supérieur,* révèle ces données brutes : en 1911, la France de Caillaux se classe encore, au point de vue des traitements des instituteurs, au 23[e] rang européen, juste devant l'Italie et le Portugal. Un maître d'école de la République laïque et démocratique gagne au maximum 2 200 francs par an. En Espagne, il en gagnerait plus de 4 000, à Brême plus de 5 000 et à Hambourg 5 750 (2).

S'il gagne un peu plus que le journalier agricole, l'instituteur a un salaire moins élevé que celui d'un ouvrier qualifié de Paris, Nîmes ou Le Creusot (compte tenu du chômage saisonnier).

A cette misère matérielle se greffe une situation professionnelle souvent difficile. Sans doute, comme le remarque Antoine Prost :

> « de 1880 à 1914, les instituteurs jouissent d'un prestige et d'une considération qu'ils n'avaient jamais eus et qu'ils ne retrouveront pas. » (3)

Piliers de la République, serviteurs du régime, ils sont pourtant délaissés par un pouvoir trop absorbé par la conquête de Madagascar et du Tchad.

Dans certaines régions comme l'Ouest et le Centre, les maîtres d'école sont le plus souvent rejetés par une population paysanne, enrôlée par les notables et fanatisée par les prêtres.

---

1) Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école,* Paris, 1967, p. 63.
2) *La Revue de l'Enseignement Primaire...,* n° 37, 11 juin 1911.
3) Antoine Prost, *L'Enseignement en France (1800-1967),* Paris, 1978, p. 37.

Certains villages de Bretagne ou du Rouergue se lèvent en masse contre « l'école du Diable » et les agressions violentes ponctuent la vie quotidienne des nouveaux instituteurs formés dans la quiétude des Ecoles Normales. En novembre 1912, un couple d'instituteurs laïques de l'Aveyron, coupable d'utiliser le manuel « satanique » Guiot et Mane, est victime d'un attentat au fusil de chasse (4). Le maître est soumis à l'autorité tyrannique des chefs d'établissement ; munis de règlements arbitraites, ceux-ci maintiennent leurs adjoints dans une situation d'oppression permanente et n'hésitent pas à dénoncer les rebelles à l'Administration.

Enfin, les politiciens de la République (bureaucrates des sous-préfectures, maires et députés) entendent mettre à leur service les instituteurs — dont le poids social est considérable — et usent de pressions à peine déguisées sur ceux qui, socialistes ou libertaires, s'y refusent.

Ils s'imposent à leurs électeurs, intervenant à point pour obtenir des exemptions au service militaire, les affectations désirées. Redoutés des préfets et sous-préfets, ils sont la providence des instituteurs radicaux et dociles et la terreur des militants des « Emancipations » qu'ils font déplacer dans les villages les plus reculés de leur département (les Mayoux en Charente, les Bouët dans le Maine-et-Loire, etc.). Entièrement dépendants des préfets qui les nomment depuis la loi de 1854, les instituteurs n'ont aucun moyen de défense contre le favoritisme et les intérêts particuliers qui président seuls à leur avancement. Il faut attendre 1902 pour qu'officiellement l'avancement à l'ancienneté soit institué. Ce népotisme contribuera à la formation d'un courant antiparlementaire, et par conséquent anti-politique, très influent au sein des syndicats d'instituteurs. Jusqu'à la guerre de 1914 on restera méfiant envers les partis, y compris le parti socialiste, et cette position « naturelle » alimentera le syndicalisme-révolutionnaire (5).

---

4) E.E., n° 10, 30 novembre 1912. La revue a relevé un certain nombre d'agressions cléricales contre les instituteurs laïques dans les régions conservatrices et l'on aurait tort de minimiser ce phénomène qui prit souvent une tournure dramatique. L'anticléricalime des maîtres d'école de la République a trop souvent été perçu comme une seule prise de position idéologique : la réalité des campagnes monarchistes et religieuses lui a sans doute offert un fondement matériel plus décisif que le laïcisme des gouvernements.

5) Antoine Ripert écrira dans l'Ecole Emancipée : « Ici comme là nous sommes dans la main des politiciens ; ici comme là, nous devons lutter pour ne plus y être. » (n° 11 - 10 décembre 1910).

Cette triple oppression, chevauchant une situation matérielle misérable et s'exerçant dans le cadre d'une société qui ne fait plus l'unanimité va donner naissance au syndicalisme des instituteurs, fortement influencé par le mouvement ouvrier en plein essor (6).

b) *Expériences syndicales au XIX*[e] *siècle :*

Si l'existence du mouvement syndical des instituteurs débute réellement au cours des années 1903-1904 avec la naissance des premières « Emancipations », on ne saurait négliger les quelques tentatives qui, dès avant la révolution de 1848, allaient constituer la préhistoire de la F.N.S.I. et, plus encore, le puissant élan de la fin du siècle et l'éclosion des Amicales.

Pauvres bougres peu nombreux, isolés, enfermés, soumis au maire et au curé, sacristains et sonneurs de cloches, marginaux, saisonniers, itinérants, les maîtres d'école ne s'affirmeront, en tant que corps, qu'à partir de 1845. Fait significatif, c'est autour d'un journal hebdomadaire, *l'Echo des Instituteurs,* que Louis-Arsène Meunier va regrouper ses camarades acquis aux nouvelles idées socialistes et les « sous-maîtres » mécontents, aigris par la misère, persécutés par les prêtres et les tyranneaux de village.

Louis-Arsène Meunier est né le 17 juillet 1801 à Nogent-le-Rotrou. Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même jusqu'à seize ans, il devient instituteur puis directeur de l'Ecole Normale d'Evreux : limogé pour ses opinions socialistes, il émigre à Paris où il est instituteur libre lorsqu'éclate la révolution de 1848. Phalanstérien, « communiste » pour les conservateurs, il représente plutôt le type même du « quarante-huitard ». Membre de la commission chargée par H. Carnot de préparer les bases d'un projet de loi sur l'enseignement national, il diffuse *l'Echo des Instituteurs* dans tout le pays :

> « Ce nouveau journal, écrit-il, sera une pétition permanente où seront révélées les misères de toutes sortes qui accablent les instituteurs — où seront défendus leurs intérêts et leurs droits, maintenant méconnus et sacrifiés — où seront formulés leurs vœux et leurs réclamations — où seront, enfin, sollicitées et poursuivies avec ardeur

6) François Bernard, *Le Syndicalisme dans l'Enseignement,* Grenoble, 1969, tome 1, pp. 25-40.

et persévérance toutes les améliorations morales et matérielles propres à leur procurer plus de bien-être et d'indépendance et à leur faire remplir avec plus de fruit et de succès leur pénible et importante mission. » (7)

L'Echo des Instituteurs n'a pas touché les 35 à 40 000 maîtres d'école que compte la France au milieu du XIXe siècle mais son rôle fut important : il a soutenu la création d'une association d'instituteurs, vite submergée par la révolution, et Meunier fut poursuivi devant les tribunaux en avril 1850 pour y avoir professé les théories les plus subversives, outragé la religion et la morale. Journal pédagogique et syndicaliste avant la lettre, il fut le digne précurseur de *l'Ecole Emancipée.*

A l'époque mouvementée de la révolution de 1848, les instituteurs sont considérés (souvent à tort) comme de dangereux révolutionnaires : « 37 000 socialistes et communistes, véritables anti-curés dans les communes » (8) dira Thiers et Lamartine verra en eux des « recruteurs de l'anarchie » (9). Il est certain qu'on leur attribuait une part essentielle dans le vote des paysans rouges mais l'historien M. Agulhon a montré l'exagération de telles affirmations : sur les 26 884 personnes arrêtées ou poursuivies à la suite de l'insurrection de décembre 1851, 261 exerçaient le métier d'instituteur (contre 5 428 cultivateurs, 1 107 cordonniers, 888 menuisiers ou même 325 médecins) (10). Cependant, ils seront plus de 4 000 à être révoqués au lendemain de la contre-révoluion de 1849-1851, Pauline Roland, Jeanne Deroin et Gustave Lefrançais seront emprisonnés et leur association d'instituteurs et institutrices socialistes, née en septembre 1849, dissoute (11).

Le Second Empire, qui emprisonne Blanqui, exile Victor Hugo, ne sera pas propice à l'organisation des instituteurs et le mouvement ne s'agitera que de quelques soubresauts sans grande portée et rapidement matés.

---

7) *L'Echo des Instituteurs*, n° 1, 1er janvier 1845 (B.N. R 859).

8) Cité par M. Landron, *Syndicalisme et Communisme dans l'Enseignement*, *Arguments*, n° 2, 1975, O.C.I.

9) Cité par M. Dubois, *E.E.*, n° 32 - 6 mai 1911.

10) M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1952*, Paris, 1973, p. 236.

11) M. Dommanget, *La Commune*, Bruxelles, 1971, pp. 117-121 et J. Rabaut, *Histoire des Féminismes français*, Paris, 1978, pp.. 123-137. Voir également *l'E.E.*, n° 11 - 14 mars 1948, numéro spécial sur le Centenaire de la Révolution de 1848.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 182 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 182

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT

ÉCOLES LAÏQUES

CITOYENS,

Ce que vous réclamiez avec nous depuis si longtemps, ce que les hommes du 4 Septembre nous avaient refusé :

L'INSTRUCTION PUREMENT LAÏQUE,

est un fait accompli pour notre arrondissement.

Par notre sollicitude et les soins de la Commission d'enseignement, la direction des trois écoles congréganistes des rues Ferdinand-Berthoud, Neuve-Bourg-l'Abbé et de Béarn, est, à partir de ce jour, confiée à des instituteurs LAÏQUES.

Nous espérons, pour l'avenir de notre pays, que ces instituteurs formeront des citoyens instruits de leurs droits et de leurs devoirs envers la République.

Paris, le 23 avril 1871.

Les Membres de la Commune,

Ant. ARNAUD, DEMAY, Clovis DUPONT, PINDY.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Avril 1871.

La Commune de 1871, « antithèse directe de l'Empire » selon Marx (12), présentait un terrain favorable au syndicalisme mais la tâche était autre. L'institutrice Louise Michel courait aux barricades, Gustave Lefrançais était nommé à la Commission Exécutive du premier gouvernement ouvrier et les instituteurs, qui participèrent massivement à l'insurrection du 18 mars, étaient entièrement mobilisés par l'action politique. Une centaine d'entre eux furent condamnés par les Conseils de guerre de Thiers et du sanglant Galliffet (13).

Paradoxalement, et malgré la création par Marie Bonnevial du premier syndicat des instituteurs laïques libres en 1872, c'est la petite-bourgeoisie protestante et radicale, au pouvoir depuis 1879, qui va relancer l'action des maîtres d'école. Héritière de la Révolution française, la IIIe République entend faire de l'école primaire son instrument de propagande et de l'instituteur son principal pilier idéologique (14). A la faveur des lois de Jules Ferry (1881-1882), les instituteurs, appelés à se regrouper dans le but de collaborer à l'œuvre de la République, vont créer des associations diverses : cercles pédagogiques, mutuelles, associations d'anciens normaliens, amicales, etc. Purement corporatives et scolaires, ces associations sont, dès leur naissance, placées sous le patronage du gouvernement et, la conscience pédagogique des maîtres et leur volonté de s'unir aidant, face à la réaction cléricale, elles accueillent bientôt l'ensemble de ceux qu'on appellera les « hussards noirs de la République » (Péguy).

A côté de ce puissant mouvement qui, sous l'égide de Jules Ferry, Paul Bert et Ferdinand Buisson, voit la tenue de congrès pédagogiques — dont le premier a lieu au Havre en 1885 —, des instituteurs parisiens fondent deux syndicats indépendants en 1887.

Profitant de la loi Waldeck-Rousseau sur les associations (1884), modérées et timides bien que franchement syndicalistes, ces unions qui tendent à s'émanciper de la tutelle gouvernementale sont finalement interdites par la circulaire Spuller du 20 septembre 1887 :

« L'autonomie des fonctionnaires a un autre nom ;

---

12) Karl Marx, *La Guerre civile en France 1871*, Paris, 1968, p. 62.
13) Maurice Dommanget, *La Commune*, op. cit. pp. 117-121.
14) Jean-Pierre Azéma et Michel Winock, *La III République* (*1870-1840*), Paris, 1976, pp. 159-177.

elle s'appelle l'anarchie... Permettra-t-on aux instituteurs publics laïques de se donner des chefs en dehors de leurs chefs naturels, des statuts en dehors de ceux de l'Université, de prendre des engagements autres que ceux que l'Etat reconnaît ? » (15)

Dans les faits, la réponse de la République aux syndicats d'instituteurs ressemblait fort à celle de Napoléon III. Une même frayeur animait radicaux et bonapartistes : les « rouges ». Finalement, le conformisme et la foi laïque des maîtres d'école qui demeurent confiants dans leur République allaient constituer un frein suffisant pendant plus de dix années.

c) *Des Amicales aux Syndicats :*

La poussée républicaine des années 1898-1900 — constitution d'un ministère Waldeck-Rousseau, création de la Ligue des Droits de l'Homme, naissance des Universités Populaires, développement du mouvement socialiste derrière Guesde et Jaurès — ouvrant une ère nouvelle, redonne vie aux groupements éteints. Madeleine Rebérioux, brossant un tableau des « nouvelles couches en lutte », et notamment des fonctionnaires, discerne trois facteurs qui ont accéléré le développement des amicales :

« l'Affaire Dreyfus, qui a radicalisé les comportements, la volonté des gouvernements du Bloc de créer dans la fonction publique une base organisée favorable à leur politique, la loi sur les associations de 1901. » (16)

Le congrès de Paris de 1900, « berceau des amicales », fixe historiquement les caractères de celles-ci :

« L'Amicale est une société de perfectionnement pédagogique et de défense des intérêts professionnels et matériels de ses membres.

Elle est aussi un groupe de résistance et de combat constitué pour la défense de l'école laïque.

Elle accordera son appui à tous les sociétaires dont elle prendra hardiment la défense dans le cas d'attaques imméritées visant particulièrement le fonctionnaire.

L'Amicale possèdera un bulletin, organe d'informa-

---

15) Max Ferré, *Histoire...*, op. cit., pp. 39-40.

16) Madeleine Rebérioux, *La République radicale ? (1898-1914)*, Paris, 1975, p. 101.

N° 199 — QUATRIÈME ANNÉE 22 Octobre 1904

"Pages libres"

PARAISSANT CHAQUE SAMEDI

Le numéro : 0 fr. 20



8, rue de la Sorbonne, Paris (5e)

tion et de défense ; elle créera ou soutiendra les institutions qui peuvent être utiles à ses adhérents. » (17)

Sous l'impulsion d'Henri Murgier, une Fédération des Amicales se constitue en 1902, incluant les amicales et les unions pédagogiques. Seul avec M.-T. Laurin, qui écrit dans *Pages Libres* (18), Murgier défend l'indépendance des amicales vis-à-vis du pouvoir.

Le congrès des amicales de 1903, tenu à Marseille en présence d'Emile Combes, président du Conseil et de Camille Pelletan, ministre de la Marine, met en évidence le lien qui unit les associations d'instituteurs à la République. Certes — et cette attitude fera couler beaucoup d'encre (19) — on y entonne l'Internationale, mais « apothéose des amicales », ce congrès comme les précédents se maintient dans les limites étroites de la laïcité et du républicanisme (20). Les amicales restent des organisations de défense dominées par la hiérarchie et totalement coupées du mouvement ouvrier. Alors que la C.G.T. et les Bourses du Travail, réaffirmant leur indépendance à l'égard des partis politiques, engagent la lutte contre l'Etat en se fixant pour but « la disparition du salariat et du patronat » (21), le congrès des amicales n'apporte aucune réponse à la question de la défense des intérêts matériels et moraux des instituteurs, pourtant cruciale à l'aube du XX[e] siècle. Ce n'est en aucun cas diminuer leur rôle historique (« école primaire du syndicalisme » dira M. Rebérioux (22) que de constater que, manœuvrées par le Bloc des Gauches, « inféodées » à la franc-maçonnerie (qui recrute beaucoup parmi les instituteurs) et aux radicaux, les amicales demeurent serviles, dociles, dépendantes et étrangères à toute idée de lutte de classes. Elles ne peuvent être l'instrument nécessaire de ceux et celles qui ont à lutter contre un traitement de misère, les menées cléricales et la tyrannie politique d'un système républicain qui n'est plus au-dessus de tout soupçon :

« Il fallait réagir contre la tendance amicaliste qui

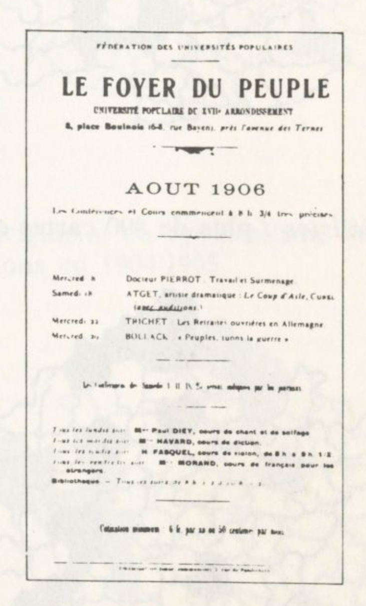
---

17) *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*, Paris, 1911, p. 53.
18) Revue fondée par Charles Guieysse en 1901, liée aux U.P.
19) Cf. les nombreux articles parus dans la presse locale.
20) F. Bernard, op. cit., p. 19 et M. Ferré, op. cit., p. 33.
21) Congrès de Montpellier, septembre 1902. Robert Brécy, *Le Mouvement syndical en France (1871-1921)*, Paris, 1963, p. 59.
22) M. Rebérioux, op. cit., p. 101.

ne voyait les améliorations matérielles possibles qu'avec le concours des chefs, qui ne concevait d'autre manière d'agir que les démarches respectueuses auprès des représentants des pouvoirs publics : il fallait démasquer, combattre les arrivistes que leurs collègues avaient trop souvent placés à la tête des associations. » (23)

Ces propos de Louis Bouët résument brièvement la constatation que font dans les années 1902-1903 les adjoints les plus radicalisés.

Cette prise de conscience trouve son origine, en grande partie, dans l'affaire Dreyfus « qui a rapproché dans la volonté et même dans l'action travailleurs et intellectuels » (24). « Lueur » pour Bouët (25), « révolution » pour Elie Reynier (26), « l'affaire Dreyfus a laissé en nous des souvenirs ineffaçables » (27) va


FÉDÉRATION DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

LE FOYER DU PEUPLE

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU XVIIe ARRONDISSEMENT

8, place Boulnois 16-8, rue Bayen, près l'avenue des Ternes

AOUT 1906

Les Conférences et Cours commencent à 8 h 3/4 très précises

Docteur PIERROT : Travail et Surmenage

ATGET, artiste dramatique : *Le Coup d'Aile*, Curel (avec auditions)

TRICHET : Les Retraites ouvrières en Allemagne

BOLLACK : « Peuples, tuons la guerre »

Mme Paul DIEY, cours de chant et de solfège

Mme HAVARD, cours de diction

M. FASQUEL, cours de violon, de 8 h à 9 h 1/2

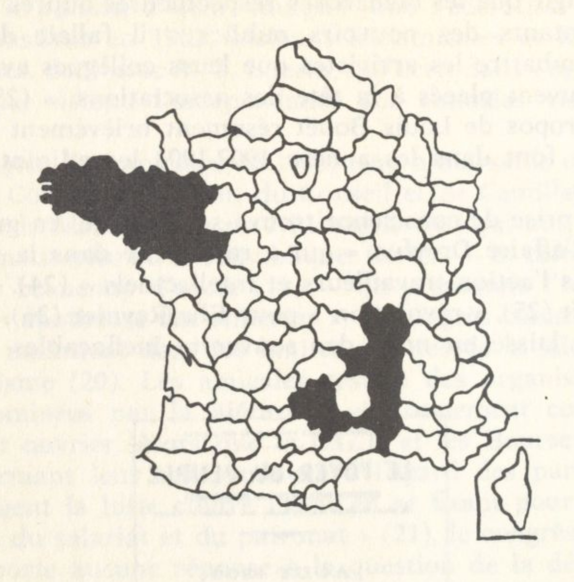
Mme MORAND, cours de français pour les étrangers

Bibliothèque

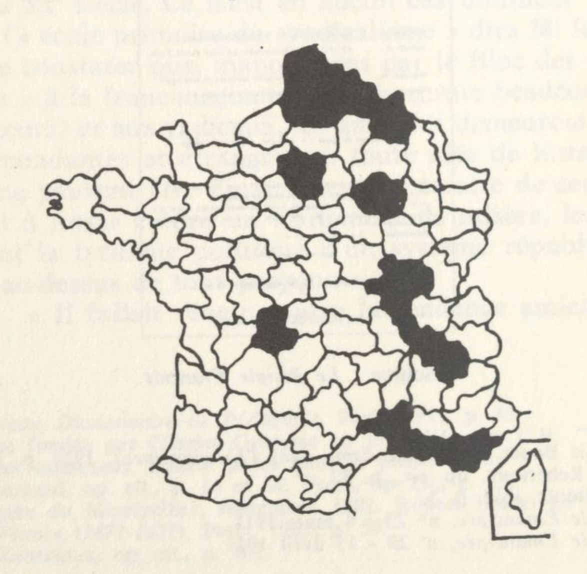
Source : *Le Peuple Français.*

23) Louis Bouët, *Le Syndicalisme dans l'Enseignement*, 1924, p. 3.
24) M. Rebérioux, op. cit., p. 37.
25) L. Bouët, ibid, p. 3.
26) *Ecole Emancipée*, n° 23 - 4 mars 1911.
27) *Ecole Emancipée*, n° 29 - 15 avril 1911.

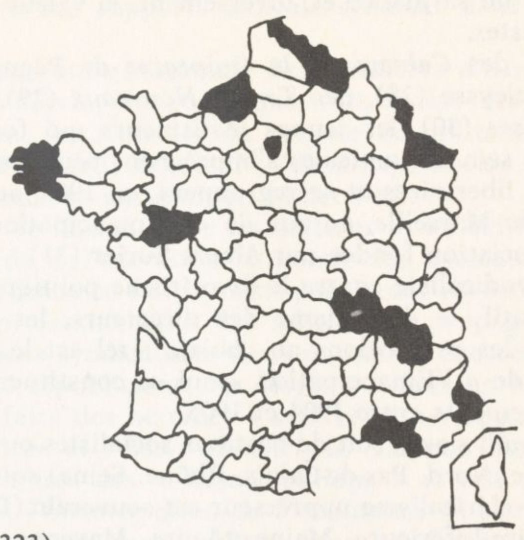
Départements cléricaux : plus de 35 % des élèves du primaire dans les écoles congréganistes en 1902.



Départements socialistes : plus de 800 cartes en 1910.

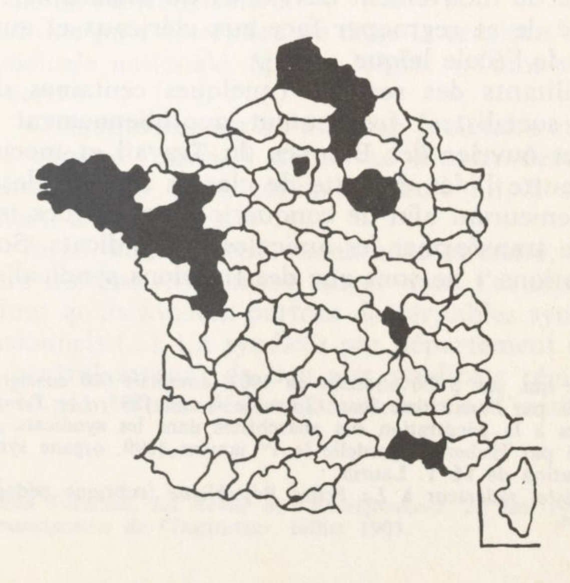


Départements anarchistes : plus de 100 militants connus en 1907.



(A.N., F7. 13323)

Implantation originelle du syndicalisme des instituteurs : les Emancipations en 1904-1905.



jusqu'à écrire M.-T. Laurin, alors militant du parti guesdiste. Cette commotion sociale révèle les tares d'une République, de son armée et de sa justice et, inversement, la valeur d'un Jaurès et des socialistes.

Lecteurs des *Cahiers de la Quinzaine* de Péguy, de *Pages Libres* de Guieysse (28), des *Temps Nouveaux* (29), du *Mouvement Socialiste* (30), les jeunes instituteurs qui font entendre leurs voix au sein des amicales s'imprègnent peu à peu des idées socialistes et libertaires et se regroupent, en 1903, au lendemain du congrès de Marseille, autour de « l'Emancipation de l'Instituteur », association fondée par Albert Surier (31).

Action syndicaliste contre le favoritisme politique, l'arbitraire administratif, le despotisme des directeurs, les distinctions honorifiques, les promotions au choix... : tel est le programme des sections de « l'Emancipation » qui se constituent dans plusieurs départements entre 1904 et 1905.

Notons qu'il s'agit, soit de bastions socialistes ouvriers (Bouches-du-Rhône, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Seine) soit de régions ruralles où le cléricalisme oppresseur est souverain (Deux-Sèvres, Finistère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan). Cette géographie est elle-même révélatrice des facteurs politiques et sociaux qui ont déterminé l'implantation originelle du syndicalisme chez les instituteurs :
— influence du mouvement ouvrier et du socialisme,
— nécessité de se regrouper face aux cléricaux et autour de la défense de l'école laïque.

Les militants des sections (quelques centaines dont beaucoup sont socialistes) fréquentent quotidiennement le monde populaire et ouvrier des Bourses du Travail et inoculent ainsi goutte à goutte l'idée de lutte de classes au sein des amicales. Car ils y demeurent afin de conquérir la masse des instituteurs et, ainsi, de transformer les amicales en syndicats. Souvent, les « Emancipations » ne sont que des fractions syndicalistes à l'in-

---

28) Revue qui, sur 2 000 abonnés en 1902, comptait 600 enseignants.

29) Fondés par l'anarchiste Jean Grave le 4 mai 1895, *Les Temps Nouveaux* sont favorables à la pénétration des anarchistes dans les syndicats.

30) Fondé par Hubert Lagardelle le 1er janvier 1899, organe syndicaliste dès 1904, collaboration de M.-T. Laurin.

31) Socialiste, rédacteur à *La Petite République* (rubrique pédagogique) aux côtés de Jaurès.

térieur des amicales et la double appartenance, qui subsistera chez certains jusqu'aux années 1918-1920, montre assez la relative complexité des rapports amicale/syndicat dans l'esprit des militants.

d) *La Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs :*

Pour se développer et conquérir la masse des instituteurs organisés dans les amicales, la poignée de militants syndicalistes dispose d'un outil de valeur : *l'Emancipation de l'Instituteur,* qui a commencé sa parution en juillet 1903.

Bulletin de liaison entre les sections et les militants, l'organe mensuel de la Fédération nationale des instituteurs et institutrices de France se fait le porte-parole des revendications matérielles et professionnelles des adjoints et propage les thèmes et les méthodes syndicalistes dans un milieu encore respectueux de la légalité républicaine. Sa devise : « Sois un homme, puisque tu dois faire des hommes » sera reprise successivement par *l'Ecole Rénovée* et *l'Ecole Emancipée.* Tribune libre ouverte à tous les membres des « Emancipations » et aux partisans du syndicalisme, *l'Emancipation de l'Instituteur* publie le programme des instituteurs syndicalistes pour les élections au Conseil Départemental de décembre 1904 qui sont un succès, « une éclatante victoire » (32). Il rend compte du combat pour la conquête du droit syndical et unifie les premiers pas syndicalistes, épaulant *La Revue de l'Enseignement.*

Il prend une part déterminante dans la création d'une organisation syndicale nationale. Marius Nègre, « l'âme de la Fédération », y écrit :

> « L'instituteur est lui aussi un prolétaire et un exploité : comme l'ouvrier, il voit se dresser devant lui les mêmes forces d'oppression ; comme lui, il a le même ennemi à combattre.
>
> Aussi, comme leurs camarades ouvriers, les instituteurs doivent résolument entrer dans l'action syndicale. Il faut qu'ils fondent partout de véritables syndicats professionnels (...). Un syndicat par département et un organe central servant de lien aux syndicats régionaux. Tel est le plan d'une Fédération nationale d'instituteurs... » (33).

---

32) Antonin Franchet, *La Revue de l'Enseignement,* 25 déc. 1904.
33) *L'Emancipation de l'Instituteur,* juillet 1905.

Déjà, le Cercle Pédagogique du Var s'est transformé en syndicat au mois de mai 1904 et est affilié depuis à la Bourse du Travail de Toulon (34). Le plan élaboré par Marius Nègre prend forme l'année suivante :le 13 juillet 1905, à Paris, « l'Emancipation de l'Instituteur » devient la Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs et d'Institutrices publics de France et des Colonies et ses sections prennent le nom explosif de syndicats.

Les fondateurs de la F.N.S.I. ont sans doute bénéficié d'un climat favorable : 1905, c'est aussi l'année de la création de la S.F.I.O. et de la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; Jaurès entre à *La Revue de l'Enseignement* et celle-ci, derrière Emile Glay, se prononce pour la transformation des amicales en syndicats (35). La « mission historique » des amicales semble être accomplie mais la réaction du Pouvoir ne se fait pas attendre. Soutenu par la campagne anti-syndicaliste du *Temps* et s'appuyant sur la loi de 1884, le gouvernement Rouvier engage des poursuites contre le syndicat des instituteurs de la Seine. Défendu par les forces socialistes — les articles de *l'Humanité* répondant à ceux du *Temps* inspirés par le Quai d'Orsay —, le syndicat illégal est finalement maintenu et les foudres du Pouvoir apaisées momentanément.

Ce premier accroc entre l'Etat et la F.N.S.I. entraîne la parution du « Manifeste des Instituteurs Syndicalistes » le 26 novembre 1905 dans *l'Humanité*. Œuvre des « syndicalistes-amicalistes » Glay et Roussel, modéré dans sa forme, il produit un effet énorme en revendiquant l'autonomie et l'indépendance des groupements d'instituteurs, le droit syndical, l'entrée dans les Bourses du Travail et à la C.G.T. (36).

Désormais, aux yeux de tous, l'avant-garde du mouvement enseignant réside dans cette minuscule Fédération qui groupe quelques centaines d'adhérents disséminés mais qui, contrairement à la Fédération des Amicales, se rapproche du mouvement ouvrier organisé. Face à la politique de collaboration et à la passivité des amicales, la F.N.S.I., comme la C.G.T., préconise « l'action directe », exercée par les instituteurs eux-mêmes en dehors de tout secours extérieur. La République bourgeoise, Jules Ferry

---

34) Jacques Girault, *Aux origines du syndicalisme enseignant. Un exemple : le Var*, in *Mélanges d'Histoire Sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, 1976.

35) F. Bernard, op. cit., pp. 44-65.

36) Voir le texte dans F. Bernard, op. cit., pp. 70-72.

et les lois laïques sont bien loin : aujourd'hui les regards des militants de la F.N.S.I. sont tournés vers Jaurès, les anarchistes de la C.G.T. et la classe ouvrière. La mutation est amorcée.

Le 22 février 1906, devant 1 500 instituteurs, Jaurès, aux côtés de Ferdinand Buisson et de l'écrivain Anatole France, défend la F.N.S.I. et ses militants.

Le 12 avril s'ouvre le 1er congrès de la Fédération : 12 sections et syndicats y représentent un millier d'adhérents. Marius Nègre fait voter l'adhésion à l'Union Fédérative des Travailleurs de l'Etat, organisation regroupant les associations de fonctionnaires.

Alors que les élections de mai 1906 enregistrent l'écrasement de la Droite et assurent le triomphe définitif de la République radicale, manifestations et grèves ouvrières sont impitoyablement réprimées. Dès janvier 1907, Clemenceau, président du Conseil et Aristide Briand, l'ex-apôtre de la grève générale, ministre de l'Instruction, brisant la situation de statu-quo, s'en prennent au syndicat des instituteurs du Rhône qui vient d'adhérer à la Bourse du Travail de Lyon. Un vaste mouvement de solidarité qui s'étend de Gustave Hervé (37) à la C.G.T. en passant par le député socialiste Alexandre Blanc et *l'Humanité*, fait céder le gouvernement : François Bernard, Louis Léger et leurs camarades demeurant à la Bourse du Travail aux côtés du prolétariat lyonnais.

Ce nouveau choc a démontré la combativité des instituteurs qui, après la grève des postiers de Paris (avril 1906), se sont affrontés à l'Etat-Patron. Plus encore, il a confirmé la solidarité entre la classe ouvrière et les instituteurs syndicalistes. Le secrétaire de la C.G.T., Georges Yvelot, a publié dans *La Voix du Peuple* (38) un appel de la section confédérale des Bourses du Travail :

> « Depuis longtemps déjà, les Bourses du Travail ont encouragé et aidé les instituteurs et institutrices à transformer leurs anodines associations amicales en groupements de défense et d'émancipation sociale, en Syndicats.
>
> Le dernier congrès de la Fédération des Bourses qui

---

37) Socialiste anti-militariste et anti-parlementaire, fondateur de *La Guerre Sociale*.

38) Organe de la C.G.T., fondé le 1er décembre 1900, dirigé par Emile Pouget jusqu'en 1908.

se tint à Alger, en 1902, décidait déjà l'entrée des amicales dans les Bourses du Travail et invitait instamment celles-ci à les admettre au même titre que les Syndicats ouvriers dans leurs Unions Locales.

(...) L'émancipation sociale, les revendications de bien-être et de liberté qu'ont soumises à leur Patron-Etat les instituteurs nous sont aussi chères que les nôtres. La solidarité nous fait un devoir de nous unir à eux pour qu'ils triomphent de l'arbitraire gouvernemental : nous n'y faillerons pas ! » (39).

C'est dans ce climat tendu mais optimiste que se réunissent les délégués au 2e congrès de la F.N.S.I. les 28, 29 et 30 mars 1907. Parmi ceux qui siègent dans la grande salle de la Bourse du Travail de Nantes, on peut déjà reconnaître les militants qui allaient marquer le syndicalisme de leur empreinte ineffaçable et devenir les rédacteurs de *l'Ecole Emancipée* : Bouët, Cren, Désirat, Guilloux, Potiron, Ripert... (40).

Salué par les représentants de la S.F.I.O. (les députés Alexandre Blanc et Vincent Carlier), ce congrès a été marqué par l'irruption des instituteurs hors de la classe, hors de l'école. Après avoir traité de l'organisation pédagogique de l'école et du Conseil des Maîtres, les délégués abordent la question de la limitation légale de la journée de travail (6 heures par jour) et votent un ordre du jour de sympathie en faveur des dockers nantais en grève.

« Mais l'acte capital que nous avons accompli, écrit Cren, et qui tiendra une grande place dans l'histoire du syndicalisme, c'est notre adhésion à la Confédération Générale du Travail. Nos adversaires ont voulu systématiquement confondre les hommes et les principes : les premiers passent, les seconds sont éternels. Nous sommes de ceux qui prétendent que

Il n'est pas de sauveur suprême,
Ni Dieu, ni César, ni tribun !

nous prétendons garder notre liberté d'action vis-à-vis des dirigeants de la C.G.T., de leurs méthodes et de leur tactique, mais nous sommes résolus à ne pas nous séparer

39) Cité par F. Bernard, op. cit., pp. 86-87.
40) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 35, juin-juillet 1907.

des ouvriers et des paysans, auxquels nous appartenons par notre origine » (41).

Estimation partielle des forces syndicalistes en 1907.

Ain + Rhône	150
Allier	200
Ardèche	150
Aude	200
Cher	60
Deux-Sèvres	80
Dordogne	60
Drôme	30
Eure	40
Maine-et-Loire	300
Meurthe-et-Moselle	50
Morbihan	130
Saône-et-Loire	100
Vosges	90
Yonne	80

Sources : Pages Libres, n° 340 - 6 juillet 1907. — n° 341 - 13 juillet 1907.

N.B. : ces chiffres ne correspondent pas aux adhérents des syndicats mais aux instituteurs favorables à l'idée syndicale.

L'adhésion de la F.N.S.I. à la C.G.T. présentée par Charles Désirat, est votée à l'unanimité mais, en accord avec Victor Griffuelhes, secrétaire de la C.G.T., les instituteurs syndiqués restent libres de leur conception et de leur action et repoussent l'idée de grève générale :

> « En cas de grève générale, nous estimons que le plus grand service que nous puissions rendre à la classe ouvrière, ne serait pas de descendre manifester dans la

41) Rapport de Cren, idem, p. 27.

rue. La place des enfants n'est pas au milieu des mouvements ouvriers ; ils constituent un danger et pour les uns et pour les autres ; dans une période agitée comme celle-là, notre devoir impérieux serait d'être à notre poste, gardant les enfants pour les soustraire aux dangers de la rue, délivrant ainsi nos camarades d'une idée obsédante : l'insécurité de leurs enfants » (42).

Ferme mais souple, l'adhésion de la Fédération à la C.G.T. intervient alors que l'agitation sociale est considérable dans tout le pays. Des ouvriers de Fougères aux électriciens parisiens, des dockers de Nantes aux vignerons languedociens, le gouvernement de Clemenceau est aux prises avec une vague de grèves menaçantes. La révocation de Marius Nègre, secrétaire de la F.N.S.I., participe de la contre-attaque répressive du Pouvoir. Suivant de près celle d'agents des Postes, elle a pour objet officiel la « Lettre ouverte » du Comité central pour la Défense du Droit Syndical à Clemenceau (22 mars 1907), défendant le droit des fonctionnaires contre l'Etat-Patron. Marius Nègre, président du Comité central, est révoqué par le Préfet de la Seine le 27 avril 1907. L'affiliation de la F.N.S.I. à la C.G.T., pourtant théorique jusqu'en 1909, plane comme une ombre sur cette sanction politique et en est le motif réel. Malgré toutes les réserves émises par les instituteurs syndiqués, l'adhésion à la C.G.T. signifie l'adhésion au syndicalisme-révolutionnaire et place la Fédération sous l'influence des anarchistes Yvetot, Pouget et Delesalle, même si elle s'en défend ouvertement par ailleurs.

Alors que le gouvernement des repentis subit les assauts répétés des tribuns socialistes, et surtout de Jaurès — qui défendra avec toute sa fougue et son immense talent Nègre, la F.N.S.I. et la C.G.T. (43) —, le silence de Glay, de *La Revue de l'Enseignement* et des amicales au sujet de la révocation du militant syndicaliste contribue à creuser le fossé entre la Fédération des amicales et la F.N.S.I. De plus en plus, la première, forte de 85 000 adhérents (sur les 115 000 enseignants primaires) s'oppose à la seconde. Glay et Roussel s'opposent à Nègre, Cottet et Ripert ; le réformisme des uns se heurte au syndicalisme-

42) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 35, juin-juillet 1907, manifeste du syndicat des instituteurs du Morbihan, p. 19.
43) Harvey Goldberg, *Jean Jaurès*, Paris, 1970, pp. 414-415.

révolutionnaire des autres et, par-delà l'opposition entre organisation de masse et « parti syndicaliste », le clivage essentiel, déjà perceptible, réside dans cet antagonisme politique entre réformistes et révolutionnaires.

Liés à cette situation difficile qui isole la F.N.S.I., les coups du Pouvoir contre les syndicats d'instituteurs, les défections consécutives à la répression et la non-adhésion effective à la C.G.T. plongent la Fédération dans une torpeur de plusieurs mois.

Quelques semaines après la tenue du congrès de Lyon (16-18 avril 1908), le siège de la Fédération est transféré à Marseille, échappant ainsi au malaise parisien. Les militants des Bouches-du-Rhône, futurs fondateurs de *l'Ecole Emancipée,* remettent sur pied la F.N.S.I. grâce à une politique de recrutement et de construction : les effectifs doublent en un an et des sections syndicales sont créées dans plusieurs départements (44).

Au 4ème congrès de la Fédération qui se tient à Paris les 13, 14 et 15 avril 1909, au lendemain de la grande grève des postiers, apparaissent de nouveaux dirigeants trempés par les luttes récentes ; l'adhésion à la C.G.T. devient effective (article 4 des Statuts) et un certain esprit libertaire, marqué par la Charte d'Amiens de la C.G.T. (1906), semble planer sur les débats. La F.N.S.I. connaît alors un second souffle après l'orage. La répression violente du « premier flic de France » fait place à l'accalmie briandiste. Il s'agit pour la F.N.S.I. de poursuivre son développement et d'étendre son rayonnement sur la masse.

2. LES INSTITUTEURS ET LA PÉDAGOGIE.

a) *L'école laïque : rôle et méthodes :*

Au début des années 80, la bourgeoisie en plein essor institue l'école laïque, gratuite et obligatoire. La conquête du monde, la concentration industrielle, le perfectionnement des techniques et de la division du travail ne peuvent se contenter d'une main-d'œuvre sous-alphabétisée (45). L'école devra aussi inspirer le

44) M. Ferré, op. cit., p. 112.

45) François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire, l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry,* Paris, 1977, t. 1.

respect de l'ordre social aux futurs producteurs et occuper les jeunes enfants dont les parents travaillent en usine ou aux champs.

D'autre part, après la tentative de restauration monarchique de 1871-1876, la petite-bourgeoisie radicale, pour affermir son pouvoir sur la grande bourgeoisie conservatrice et briser l'empire de l'Eglise, s'appuie sur les petits paysans et les ouvriers dont la demande d'instruction est incontestable. La République de Jules Ferry s'éloigne sensiblement de cette île de Sardaigne où les petits bergers, à l'image de Gavino Ledda, sont détournés de la « maison d'école » pour garder les troupeaux (46), d'autant plus que les héritiers de Condorcet persuadent le peuple que l'éducation sera la voie de son émancipation.

L'organisation scolaire, libérée du joug de l'Eglise — c'est là le progrès essentiel malgré les vestiges de la loi Falloux de 1850, tant fustigée par Victor Hugo — devient un rouage de l'Etat et l'école primaire l'instrument de propagande idéologique de la République radicale.

Au traditionnel « lire, écrire, compter », vient s'ajouter l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences, le C.E.P. couronnant le tout après sept années passées sur les bancs de la classe.

Edouard Vaillant, délégué à l'Enseignement pendant la Commune, avait, dès 1871, « fixé la quadruple base de l'enseignement populaire : obligation, gratuité, laïcité et instruction professionnelle » (47), reprenant à son compte la célèbre formule de Blanqui : « Ni Dieu, Ni Maître ». L'école républicaine, si elle éloigne progressivement Dieu, conserve un Maître : la bourgeoisie.

> « A peine mise en sourdine, écrit Mona Ozouf, la religion s'est vue en revanche relayer par d'autres religions : celle de la patrie, celle du coffre-fort ». (48)

Toutes les disciplines sont axées vers le but suprême : la Patrie. Ernest Lavisse, historien, éminence grise de l'Instruction Publique, réécrit l'histoire de France dans le but de former une

---

46) Voir le très beau film de Paolo et Vittorio Taviani, « Padre Padrone » (1977), tiré du livre de Gavino Ledda.

47) Maurice Dommanget, *L'instruction publique sous la Commune*, Paris, 1928, Editions de l'I.T.E., p. 20.

48) Mona Ozouf, *La presse ouvrière et l'école laïque en 1908 et 1909*, in *Le Mouvement Social*, n° 44, juil-sept. 1963, p. 25.

morale patriotique et forger l'indispensable « sentiment national » dont parle Pierre Nora (49). Ses manuels, qui ne se différencient pas fondamentalement de ceux de l'Ancien Régime, exaltent dans un même élan la Nation française, les vertus militaires, les guerres « justes », le colonialisme, les bons rois, les guerriers et les grands hommes, héros historiques (50). En dernier ressort, comme l'explique Dominique Julia à propos de l'histoire laïque et de l'histoire cléricale :

> « Les finalismes inverses des deux histoires sont destinés à produire un même patriotisme ». (51)

Parallèlement, le processus de diffusion du français se poursuit et s'accélère sous la IIIe République. L'école est « l'arme d'une centralisation politique » (52) et les langues régionales qui demeurent vivaces des villages corses aux landes bretonnes sont quotidiennement pourchassées conformément aux « Instructions officielles » aux enseignants de 1880 — uniformisation oblige — au profit du français, langue de l'Etat, langue de l'école,

> « ce langage d'archevêque que la IIIe République nous a mis brusquement en demeure d'utiliser, nous, simples mangeurs de châtaignes ». (53)

Conséquence de la débâcle de 70, les instituteurs deviennent, malgré eux, des auxiliaires de l'Armée. Le 22 octobre 1881, une circulaire aux préfets annonce la distribution de 52 000 fusils scolaires de tir ; des « bataillons scolaires » s'organisent dans tout le pays sous l'égide de Paul Bert et Jules Ferry : l'école est « militarisée » dès sa naissance (54).

Si l'école laïque est bien fille de la Révolution française quant à ses options générales, elle n'en demeure pas moins l'héritière de la tradition cléricale au niveau de ses usages. Beaucoup d'instituteurs continuent à faire pratiquer aux enfants les « de-

---

49) Pierre Nora, *Ernest Lavisse : son rôle dans la formation du sentiment national*, *Revue Historique*, 86e année, t. CCXXVIII, 1962.

50) Mona et Jacques Ozouf, *Le thème du patriotisme dans les manuels primaires*, in *Le Mouvement Social*, n° 49, oct.déc. 1964.

51) Dominique Julia, *Enseignement de l'histoire*, in *La Nouvelle Histoire*, dir. Jacques Le Goff, Paris, 1978, p. 165.

52) Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, rééd. 1980.

53) Claude Duneton, *Parler Croquant*, Paris, 1973, p. 193.

54) Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de Pédagogie*, Paris, 1888, 1re partie, tome second, pp. 1918-1921.

voirs envers Dieu » (dont la suppression sera réclamée à grands cris par les amicales en 1901) :

> « l'enseignement religieux sera donné par le ministre du culte, il pourra l'être par l'instituteur lui-même s'il s'y prête librement en dehors de la classe... » (55)

Bourgeois et prolétaires sont réconciliés entre les murs de la classe : on engendre chez l'enfant la résignation à l'inégalité sociale. Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire (1879) et auteur du *Dictionnaire de pédagogie* (1882-1889) y écrit :

> « l'enseignement moral laïque se distingue donc de l'enseignement religieux sans le contredire. L'instituteur ne se substitue ni au prêtre ni au père de famille ; il joint ses efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête homme. Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent. » (56)

Si tous disparaissent derrière la blouse longue et les sabots de bois, la ségrégation des sexes reste l'obsession des républicains vertueux ; il faut préparer les petites filles à leur prochain enfermement dans la « prison familiale » et surtout séparer les corps : rigorisme moral bourgeois et huguenot.

Quant aux méthodes, la rupture avec le vieux système apparaît aussi minime. Appuyées sur une discipline héritée en partie du XVIIIe siècle (57), elles sont liées au contenu et au but final de l'enseignement : faire un bon républicain, fidèle et docile, à l'usine et aux champs comme à la caserne.

> « C'est donc souvent un dressage, écrit Philippe Joutard : d'où le recours à l'autorité, le refus d'utiliser la spontanéité, l'emploi prioritaire de la mémoire, le primat de la leçon sur l'exercice expérimental. Pédagogie fort peu nouvelle « qui prolonge, au fond, la tradition cléricale » (L. Legrand) ». (58)

Malgré les instructions nouvelles de Ferdinand Buisson, l'école reste totalement coupée des réalités quotidiennes et de

---

55) Idem, pp. 1472-1473.
56) Idem, pp. 1472-1473.
57) Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1960.
58) Philippe Joutard, in *Histoire de la France*, dir. Georges Duby, Paris, 1977, p. 498.

l'expérience concrète des enfants. On y récite des formules, comme au catéchisme, fenêtres fermées, à l'écart du monde et de la vie, loin des champs, loin des hommes, dans la classe surchargée. Romain Rolland parlera de « verbiage doucereux et insincère » (59).

L'école, « temple de la raison une et centralisée » (60), est le lieu clos du savoir et de la culture ; la nature mal domptée apparaît comme subversive aux yeux de la République. Ce n'est donc pas un hasard si, au lendemain de la guerre de 1914-1918, le premier acte pédagogique du jeune instituteur Célestin Freinet sera d'appeler ses élèves à « déserter la prison » (61).

Plus de trois siècles après Montaigne et Rabelais, alors que *L'Emile* (1762) de Rousseau n'est plus la proie des flammes sorbonnardes, l'enfant demeure ce « récipient de notions abstraites » dont parlait Antonio Gramsci (62). Le seul moyen d'enseigner des abstractions et par-dessus tout le respect de l'ordre demeure l'autorité. « Faites-en vos égaux, afin qu'ils le deviennent », lançait jadis Rousseau aux éducateurs (63). Mais le but de la République n'est pas l'égalité, ni dans la société, ni par conséquent dans la classe. C'est à partir de cette double réalité politico-pédagogique qu'une fraction des instituteurs va dévier de la route tracée par les lois laïques de Jules Ferry et donner naissance à un mouvement dissident fondamental.

b) *Critique de l'enseignement :*

Les premières années de l'école laïque voient l'ensemble des instituteurs suivre et appliquer les directives des pédagogues de la IIIe République, stimulés par les conférences et la politique généreuse de Ferdinand Buisson. Le consensus autour de l'école primaire et de son instruction semble parfait.

Pour les notables au pouvoir, il s'agit — suivant en cela la grande et triste idée de George Sand (64) — d'éduquer la « populace » et d'empêcher, au moyen de cet antidote idéologique

---

59) Romain Rolland, *Mémoires*, p. 238.
60) Michel de Certeau, op. cit., p. 158.
61) Elise Freinet, *L'itinéraire de Célestin Freinet*, Paris, 1977, p. 15.
62) Cité par Marie-Antonietta Macciochi, *Pour Gramsci*, Paris, 1975, p. 245.
63) Cité par Michel Launay, introduction à *L'Emile*, Paris, 1966, p. 24.
64) *Réponse à un ami*, *Le Temps*, 3 octobre 1871.

qu'est le « catéchisme républicain », la répétition de la Commune.

Pour les maîtres d'école, qui croient aux beaux principes de 89, l'instruction donnée à tous les enfants du peuple et leur propre fonction, légitiment un attachement fidèle à la République, son système scolaire et son idéologie (65). Aussi, c'est sous l'égide des gouvernements successifs que les instituteurs sont amenés à se grouper et à discuter entre eux de leur métier, notamment lors des grands congrès de 1885 (Le Havre) et 1887 (Paris).

Seule l'expérience de l'anarchiste Paul Robin à l'orphelinat de Cempuis, de 1880 à 1894, offre un autre visage de l'éducation.

Robin, l'ancien compagnon de Marx et de Bakounine, l'ancien dirigeant de la Première Internationale (A.I.T.), dépassant les discours passés sur l'éducation intégrale, aborde le processus éducatif proprement dit. Dans ce petit village de l'Oise, la vie enseigne plus que l'école : les enfants, filles et garçons réunis, y manient le bois, le fer autant que les chiffres et les lettres. Les livres ne servent qu'à préciser ce que les enfants ont pu observer dans la nature ; l'éducateur remplace le « maître » haï par Robin et n'exerce aucune autorité ; l'enfant est libre, dispensé de morale patriotique, d'enseignement religieux et d'exercices militaires.

Dès sa création, l'école laïque de Ferry est donc devancée et surpassée par l'école de Robin, cet ilôt marginal et remarquable, œuvre d'un individu, acquis du mouvement ouvrier (66).

Mais avec le temps et l'éloignement des lois ferrystes, le développement des idées socialistes et anarchistes et l'organisation timide des « primaires », une nouvelle orientation se dessine.

Au congrès des amicales à Bordeaux en 1901, dont le premier point du programme est consacré à « l'éducation sociale », Marguerite Bodin fait adopter une motion sur le pacifisme à l'école (contre l'histoire-bataille et le chauvinisme belliqueux) et les délégués se prononcent en faveur de « l'instruction intégrale pour tous » (67), chère à Paul Robin. Sous l'impulsion d'Antonin

65) Cf. Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, op. cit.

66) Maurice Dommanget, *Paul Robin*, Paris, 1951, repris dans *Les grands socialistes et l'éducation*, Paris, 1970.

67) F. Bernard, op. cit., p. 15.

f Robert

DE

L'ENSEIGNEMENT INTÉGRAL

PAR

PAUL ROBIN

VERSAILLES
IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.

—

1869

Franchet, les manuels à tendance cléricale sont ouvertement condamnés ainsi que la morale religieuse (« j'aimerai Dieu qui est la suprême bonté ! », est-il écrit dans le livre de morale de G. Bruno). Cet instituteur socialiste va même jusqu'à blâmer « l'idée de Dieu, dogme religieux ; l'idée de société, dogme bourgeois ; l'idée de patrie, dogme cocardier » (68).

Deux ans plus tard, les débats du congrès de Marseille soulignent l'opposition entre les inspecteurs primaires, ces « sous-préfets pédagogiques », et certains instituteurs refusant leur autorité absolue. Les méthodes d'enseignement y sont discutées : la primauté de la pensée du « maître », l'insuffisance des exercices d'observation, l'abus de l'enseignement orthographique aux dépens de l'éducation littéraire proprement dite (69), le mauvais choix des sujets de C.E.P. Encore hésitante, cette réaction n'en est pas moins significative du malaise ressenti par les éléments les plus à gauche des amicales (70).

Pourtant, là encore, l'accélérateur décisif de ce mouvement embryonnaire fut l'affaire Dreyfus. Il fallut attendre cinq ans après l'arrestation du capitaine juif en 1894, pour que le gouvernement « se décide à prendre dans l'affaire Dreyfus une position conforme aux exigences minimales de la tradition républicaine » (71). C'était trop tard. Face à l'Etat et à l'Eglise, face aux généraux et aux nationalistes, c'est le bon combat mené par Zola, Péguy et Jaurès qui a fait triompher la justice et, en dernière analyse, la classe ouvrière a fait davantage pour défendre la démocratie menacée que le gouvernement républicain.

C'est en ce sens qu'Elie Reynier peut parler de « révolution dreyfusiste » : l'armée sort amoindrie, la patrie contestée et la République bourgeoise ternie. Au contraire, le socialisme acquiert une popularité certaine dans le corps enseignant et particulièrement chez les instituteurs qui furent en majorité « dreyfusards » (72). C'est lui qui a sauvé la République et, sous la plume talentueuse du « sans-patrie » Gustave Hervé, rédacteur à *la*

---

68) Idem, p. 22.

69) Michel de Certeau écrit : « L'orthographe est une orthodoxie du passé. Elle s'est imposée avec la dictée, porte étroite et obligée de la culture, dans le système qui fait de l'écrit la loi même. », *La culture au pluriel*, op. cit., p. 140.

70) M. Ferré, op. cit., p. 52.

71) M. Rebérioux, op. cit., p. 13.

72) Georges Duveau, *Les instituteurs*, Paris, 1957.

Revue de l'Enseignement, il pénètre la nouvelle couche en lutte des instituteurs.

L'éducation elle-même est mise en cause et repensée. Les articles d'Albert Thierry dans *Pages Libres* dévoilent les conceptions pédagogiques d'un jeune professeur d'E.P.S. qui se réclame de Proudhon et de Tolstoï (73) et, avec ceux de M.-T. Laurin dans *le Mouvement Socialiste*, contribuent à la contestation de l'enseignement traditionnel et de l'école de Jules Ferry.

Certains instituteurs fréquentent alors les Universités Populaires mises en place par l'intelligentsia dreyfusiste et se penchent vers une autre éducation pour le peuple, antinationaliste et réellement anticléricale. Ils se retrouvent dans les Bourses du Travail, aux côtés des ouvriers, deviennent bibliothécaires de ces « maisons du peuple » et y découvrent une instruction populaire différente qui se fixe pour but, selon Fernand Pelloutier, d'enseigner au prolétariat « la science de son malheur » (74).

Les Annales de la Jeunesse Laïque (76), qui rassemblent ceux qui sont en train de devenir les penseurs du syndicalisme universitaire (Maurice Bouchor, Emile Chauvelon, Anatole France, Jean Jaurès, Romain Rolland, Gustave Téry, Emile Zola...) expriment la désillusion d'une frange de républicains laïques du début du siècle. Si la revue n'a rien de révolutionnaire, elle n'en fait pas moins une critique de l'école et de l'éducation républicaines qui atteint les instituteurs organisés dans les amicales, les « plus précieux auxiliaires » des *Annales* (77).

En 1903, après avoir rappelé que « les fils du peuple les plus intelligents, les plus laborieux, n'ont droit qu'à l'enseignement superficiel et borné de nos écoles primaires », *les Annales* dressent ce réquisitoire accablant :

> « Tout jeunes, nous avons appris, non la liberté, mais la servitude.

---

73) Maurice Dommanget, *Albert Thierry*, Paris, 1950, repris dans *Les Grands Socialistes et l'éducation*, op. cit.

74) Cf. J. Julliard, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, 1971.

75) J. Ozouf, op. cit., p. 160.

76) Fondées en 1902 par Georges Etber (= Georges Béret).

77) *Les Annales*, n° 12, mai 1903. A Tréville, Louis Bouët futur dirigeant communiste et administrateur de l'E.E. (1921) est abonné dès le n° 1. (Cf. Fonds Bouët, I.F.H.S.).

> Et l'école qui devait être la réaction salutaire contre l'influence de l'Eglise n'en a été que le prolongement.
>
> On nous a gavés de formules, on a entassé pêle-mêle dans nos cerveaux des faits, des conclusions, des vérités partielles... On nous a appris à jurer, « in verba magistra », et lorsque nous avons voulu être nous-mêmes, penser librement, vouloir par nous-mêmes, ce n'est plus le prêtre, c'est le magister que nous avons vu se lever devant nous pour refréner notre audace » (78).

Tout le mouvement pédagogique du début du siècle est contenu dans cette illusion perdue.

Cependant, dans un premier temps, le mouvement syndicaliste reste très distant par rapport à ce constat et aux questions pédagogiques. Il existe en fait une certaine opposition entre syndicalisme et pédagogie : celle-ci, imposée aux congrès des amicales par les ministres bourgeois, semble étrangère au combat réel des instituteurs qui tendent à s'émanciper de la tutelle gouvernementale. Face à Marius Nègre qui abonde dans ce sens et écarte toute préoccupation pédagogique de la part des syndicats, Antonin Franchet répond pourtant que :

> « Le but essentiel du syndicat, pourrait-on dire, est la défense des intérêts professionnels des instituteurs *et* l'institution d'un enseignement critique » (79).

Le congrès des amicales à Lille, en août 1905, dissipant ce malentendu, allait clarifier cette discussion.

c) *Syndicalisme et pédagogie :*

Faut-il déceler l'influence de *l'Histoire Socialiste* de Jaurès ? Face aux amicalistes qui plaident la cause de l'enseignement officiel de l'histoire — républicain, patriotique, civique —, les syndicalistes soutiennent, au contraire, une histoire scientifique, impartiale, fondée sur les faits, l'économie et la société. Contraints de répondre aux discours cocardiers des disciples de Lavisse, les militants syndicalistes sont entrés à fond dans le débat pédagogique.

Cette nouvelle orientation, crevant définitivement le vieux

---

78) *Les Annales*, n° 12, mai 1903, G. Etber.

79) *La Revue de l'Enseignement*, 9 juillet 1905. Cet article s'opposait à celui de Nègre paru dans *l'Emancipation* de juillet 1905.

Les Annales de la Jeunesse Laïque

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
19, rue de Savoie, Paris (VIe)

Directeur : Georges ETBER

REVUE MENSUELLE

Numéro 1 Juin 1902.

NOTRE BUT

— Où allez-vous, jeunes gens, où allez-vous, étudiants, qui battez les rues, manifestant, jetant au milieu de nos discordes la bravoure et l'espoir de vos vingt ans?
— Nous allons à l'humanité, à la vérité, à la justice.
E. Zola.

Voici une nouvelle Revue, les **Annales de la Jeunesse Laïque**. A quel besoin répond-elle ? Que sont les jeunes qui la fondent ? Quel but se proposent-ils d'atteindre ?

Ces jeunes sont des Français, des républicains, qui ont de la jeunesse l'enthousiasme ardent.

Emancipés de toute croyance en des dogmes étroits, rêvant d'une Humanité affranchie, émus par les cris de souffrance qu'ils entendaient de tous côtés s'élever autour d'eux, ils se sont tournés vers les jeunes Français, leurs camarades, et leur ont tendu la main pour les convier à s'élancer avec eux vers les sereines hauteurs que baigne déjà d'une aurore empourprée le soleil de justice. Des huées les ont accueillis, des poings fermés se sont tendus vers eux, et à leur confiant appel, seuls des cris de haine ont répondu.

Jetant alors les yeux autour d'eux, ces fils de la Révolution se sont aperçus qu'ils étaient une poignée à peine et, dès le premier jour où ils se sont efforcés de vivre conformément à l'Idéal de Vérité et de Justice qu'ils s'étaient tracés, ils ont dû combattre et souffrir. Leurs maitres ont appelé présomption ce légitime désir de comprendre et de juger par soi-même, leurs camarades ont répondu par des injures et des coups à leurs naïves tentatives d'apostolat; dans leurs familles mêmes, ils se sont heurtés à l'opposition de leurs parents, mécontents de les voir s'engager dans une voie aussi dangereuse.

A l'âge des illusions, ces jeunes gens ont fait la dure expérience de la vie. Ils se sont aperçus que, dans notre République Française, l'amour de la Liberté, de la Vérité, de la Justice, le courage civique, fondements nécessaires d'une démocratie, étaient absents de la plupart des cœurs.

Ils ont constaté que depuis trente ans la plupart de nos gouvernants se sont employés à faire une République sans républicains, sans mœurs républicaines; que ces crises qui, tous les dix ans, troublent notre pays et menacent de faire de notre France révolutionnaire un Bas-Empire de décadence, proviennent de ce que, durant trente années, on n'a rien fait pour l'éducation politique du peuple ; ils ont compris que la République ne sera qu'un vain mot tant que ne sera pas définitivement fondée la famille républicaine.

Ces jeunes gens, élevés dans le culte des principes de la Révolution, entendirent avec stupeur de jeunes Français approuver hautement les crimes historiques les plus affreux, faire l'éloge des massacres de la Saint-Barthélemy et

voile de l'école ferryste, effraie tout autant la bourgeoisie que l'action syndicaliste proprement dite et, devant le chorus appeuré de la « grande presse », *l'Emancipation de l'Instituteur* n'hésite pas à célébrer l'Ecole du Peuple, « rouge, pacifiste, syndicaliste et socialiste » (80).

Quelques semaines plus tard, le Manifeste des Instituteurs Syndicalistes précise ce cours nouveau que nous ne pouvons dissocier du rapprochement que tente la jeune Fédération auprès du mouvement ouvrier :

> « Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du Peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité.
>
> (...) C'est au milieu des Syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes » (81).

Ambitieux programme qui ne verra jamais le jour mais qui inquiète...

Au lendemain des élections de mai 1906, la presse réactionnaire attribue la défaite de la Droite aux instituteurs :

> « L'instituteur élève le conscrit, il le dresse, l'entraîne pour des combats dont nos ennemis extérieurs n'ont rien à redouter, car c'est contre notre patrie qu'ils sont dirigés » (82).

L'effroi et la stupidité font sans doute dire n'importe quoi aux plumitifs de la bourgeoisie (août 14 le prouvera), mais ces mises en garde demeurent significatives du changement intervenu dans l'école laïque.

Gustave Hervé sera plus clairvoyant dans *La Guerre Sociale :*

> « Si les vrais syndicalistes sont une infime minorité

---

80) Article d'E. Julien, cité par F. Bernard, op. cit., p. 65.
81) Cité par F. Bernard, op. cit., p. 70-71.
82) *Le Gaulois,* 22 mai 1906, Louis Desmoulins.

chez les instituteurs, du moins on commence à craindre l'enseignement de certains d'entre eux, (...) qui n'est plus le doctrinarisme républicain d'il y a vingt ans, mais la préparation des esprits à l'indépendance, à l'égalité, à la libre initiative... » (83).

Ce changement, si minime soit-il à l'échelle des cent mille « primaires », n'en est pas moins perçu par les groupes dirigeants du mouvement ouvrier qui deviennent, dans l'ensemble, et suivant la voie de Jaurès, favorables à ce « prolétariat intellectuel », d'autant plus qu'il s'organise en syndicats et adhère aux Bourses du Travail.

Les anarchistes, jadis hostiles à l'école laïque et aux « flics intellectuels » se divisent aujourd'hui quant à ces derniers (84). *Le Libertaire,* par la plume de Sébastien Faure et de Madeleine Vernet, ne craint pas de soutenir les instituteurs syndiqués.

Délaissant la République radicale, c'est vers la classe ouvrière que se tournent les instituteurs de la F.N.S.I. et, en 1908, ils décident de tenir un congrès mixte avec leurs camarades des usines et des ateliers, « dans le but d'étudier en commun l'organisation d'un enseignement adapté aux besoins de la classe ouvrière » (85).

Les bourses du Travail donnèrent leur adhésion à ce projet, en vain... Gaston Doumergue s'y opposa !

Mais, en avril 1908, le 3e congrès de la F.N.S.I., qui se tient à Lyon, donne lieu à un long travail sur les programmes scolaires et adopte des résolutions non équivoques : faisant du syndicat également « un moyen de perfectionnement professionnel », les instituteurs syndicalistes décident « d'appliquer dans leur enseignement la méthode qui consiste à développer le plus possible toutes les facultés des enfants qui leur sont confiés » et de collaborer avec les syndicats ouvriers dans le but de réorganiser l'Enseignement primaire. Enfin, la F.N.S.I.

> « engage les organisations syndicales à créer des écoles modèles lorsque les ressources des syndicats d'instituteurs et des Bourses du Travail le permettront ;

83) *La Guerre Sociale,* 12 février 1908.
84) Mona Ozoul, article op. cit.
85) F. Bernard, op. cit., p. 110.

« décide que les instituteurs syndicalistes frappés pour délit d'opinion en seront les premiers maîtres » (86).

L'allusion aux écoles mises en place par Sébastien Faure (« La Ruche ») et Madeleine Vernet (« L'Avenir Social ») en 1905-1906, sur le modèle de Cempuis, est ici évidente.

Les instituteurs syndicalistes auront des liens très étroits avec ces orphelinats ouvriers, notamment durant la guerre. Certains révoqués y enseigneront.

d) *L'Ecole Rénovée :*

Enfin, le congrès de Lyon décide que la F.N.S.I. « sera abonnée aux journaux s'occupant du perfectionnement professionnel » et, en particulier, à *l'Ecole Rénovée* (87), sur laquelle nous devons attirer l'attention car elle est directement la devancière de *l'Ecole Emancipée* et fut une revue en tout point remarquable.

Fondée par l'anarchiste catalan Francisco Ferrer (88), *l'Ecole Rénovée,* dont le premier numéro sort le 15 avril 1908 à Bruxelles :

« sera consacrée à l'élaboration d'un plan d'éducation moderne. On y fera connaître et on y discutera toutes les idées et toutes les tentatives qui se rapportent à la rénovation de l'école. Elle a pour but de grouper les efforts et les initiatives qui se produisent partout, mais qui restent isolés, afin d'arriver à formuler une conception d'ensemble et les moyens de la réaliser complètement » (89).

L'école, telle qu'elle existe en Espagne et en France (cléricale et laïque), ne répond pas aux nécessités sociales et individuelles de l'éducation. La rénovation ne peut jaillir que des écoles nouvelles et *l'Ecole Rénovée* s'appuie précisément sur la « Escuela Moderna », érigée en 1901 à Barcelone par Ferrer lui-même, malgré la toute-puissance des Jésuites.

Ce « coin émancipateur enfoncé dans la sombre citadelle ibérique » (90), et qui donnera naissance à de nombreuses succursales à Séville, Sao Paulo, Lausanne... :

« c'est Cempuis enrichi, écrit Maurice Dommanget,

86) F. Bernard, op. cit., p. 122.
87) F. Bernard, op. cit. p. 122.
89) *L'Ecole Rénovée,* n° 1, 15 avril 1908, p. 1.
90) *L'Emancipation des Deux-Sèvres,* n° 2, novembre 1909, M. Borit.

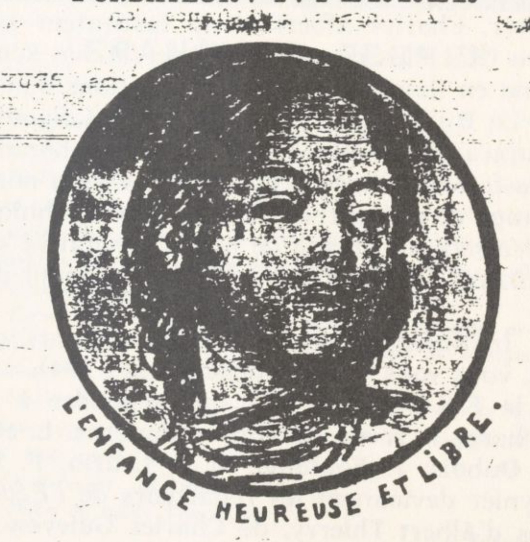
1re année. — N° 1. 15 avril 1908

L'ÉCOLE RÉNOVÉE

Revue d'élaboration d'un plan d'éducation moderne

EXTENSION INTERNATIONALE DE L'ÉCOLE MODERNE DE BARCELONE

FONDATEUR : F. FERRER



SOMMAIRE :

Paraît le 15 de chaque mois

Abonnement : 6 francs l'an — Prix du numéro : 50 centimes

BRUXELLES, rue de l'Orme, 76

fécondé par le double exemple et la pratique qu'il connait bien des œuvres post-scolaires françaises, alors en plein essor et du syndicalisme-révolutionnaire ouvrier avec cette branche du « service de l'enseignement » envisagée par Fernand Pelloutier dans les Bourses du Travail » (91).

L'Ecole Rénovée (mensuelle de 32 pages), outre la collaboration des anarchistes Kropotkine, Domela Nieuwenhuis, Paul Robin, C.-A. Laisant, Aristide Pratelle, invite les professionnels à apporter leur contribution.

La seconde série, qui débute en janvier 1909 à Paris, est dirigée par Ferrer, Charles Albert et un instituteur syndicaliste, Maurice Dubois (92). Plus pratique, allégée, *l'Ecole Rénovée* poursuit son combat en liaison avec les organisations d'instituteurs :

> « Le Bulletin de la Fédération des Syndicats d'Instituteurs arbore cette devise : Sois un homme puisque tu dois faire des hommes. Ce sera aussi la nôtre. En même temps qu'un journal de perfection technique, *l'Ecole Rénovée* sera un organe de lutte corporative » (93).

Hebdomadaire, *l'Ecole Rénovée* réclame l'appui des maîtres d'école :

> « Instituteurs, en libérant les enfants qu'on vous confie, vous vous libérez vous-mêmes » (94).

Ceux de la F.N.S.I. font plus que répondre à l'appel, ils prennent en charge la revue de l'Ecole Moderne. L. et G. Bouët, M. Borit, M. Dubois, J. Fontaine, M.-T. Laurin, F. Mayoux, J. Raffin, E. Reynier deviennent les rédacteurs de *l'Ecole Rénovée* (95) aux côtés d'Albert Thierry, de Charles Guieysse, de James Guillaume et de C.-A. Laisant : il y a là tout le noyau de la future *Ecole Emancipée.*

Les syndicats d'instituteurs semblent avoir trouvé l'organe indispensable qui leur permettra de discuter, de confronter leurs idées et leurs méthodes, de populariser leurs pratiques pédagogiques. Mais les prêtres et les généraux de l'Etat espagnol en ont décidé autrement : au lendemain des « journées rouges » de

---

91) M. Dommanget, *Les Grands Socialistes et l'Education*, op. cit., p. 367
92) Louis Bouët, *Les Pionniers du syndicalisme universitaire*. Ed. E.E.., p. 6
93) *L'Ecole Rénovée*, n° 1, 23 janvier 1909, p. 1.
94) Cité par M. Dommanget, op. cit., p. 381.
95) *L'Ecole Rénovée*, n° 28, 31 juillet 1909.

PREMIÈRE ANNÉE — Novembre 1909 — N° 2

L'ÉMANCIPATION DE L'INSTITUTEUR

BULLETIN MENSUEL
DU
Syndicat des Instituteurs et des Institutrices
DES DEUX-SÈVRES

FRANCISCO FERRER

Francisco Ferrer est mort — légalement assassiné.

Le Syndicat, criant sa réprobation et sa haine aux bourreaux de Monjuich, s'associe pleinement aux manifestations qui se sont produites et sont susceptibles de se produire encore. Il mêle son indignation à celle qui souleva la conscience de l'univers civilisé et secoua tout le monde pensant, des couches profondes du prolétariat aux milieux intellectuels : littéraires, artistiques, politiques.

Ferrer est mort, victime de la Raison d'Etat alliée au Dogme d'Église ! Sa mort n'aura pas été inutile : le sang des martyrs féconde les sillons d'où germent les moissons futures.

Si Ferrer n'est plus, son œuvre subsiste — inachevée. C'est à la continuer que nous convions tous nos camarades, persuadés qu'agissant ainsi, nous aurons, de la meilleure façon, honoré la mémoire de celui qui fut et restera : l'Educateur moderne.

Ferrer est mort ! Vive Ferrer !

LE SYNDICAT.

(Octobre 1909).

BUREAU DU SYNDICAT

pour l'Année 1909-1910

Secrétaire : IMBOURGT, à Fonfréroux, par Saint-Maixent.

Secrétaire-adjoint : MÉTAYER, à Thouars.

Trésorière : Mlle CACOUAULT, à La Crèche.

Délégué au Conseil Fédéral : BOBIT, à La Villedé, par Ardin.

Pour tout ce qui concerne la correspondance ou les communications intéressant la marche générale du Syndicat (adhésions, démissions, etc.), s'adresser au secrétaire, le camarade IMBOURGT, à Fonfréroux, par Saint-Maixent.

Pour tout ce qui concerne l'administration du Syndicat (cotisations, etc.) et l'administration du *Bulletin* (annonces, abonnements, etc.), s'adresser à la trésorière, Mlle CACOUAULT, à La Crèche.

Adresser la copie, les *Bulletins* d'échange, journaux et revues, livres nouveaux, au secrétaire de rédaction, le camarade BOBIT, à la Villedé, par Ardin (Deux-Sèvres).

Barcelone, Francisco Ferrer est jeté au cachot, traduit devant un Conseil de Guerre, condamné à mort et exécuté le 13 octobre 1909 dans les fossés de Monjuich !

Privée de son fondateur, qui supportait toutes les dépenses, *l'Ecole Rénovée* restait incapable de vivre si les abonnés ne lui venaient pas en aide.

En 1908, leur nombre se montait à 360, en 1909, il était de 510. Ces chiffres sont ridiculement faibles en comparaison de la valeur d'une revue qui fut la plus audacieuse et la plus moderne de toutes les publications pédagogiques d'avant 1910.

L'appel déchirant, lancé par Maurice Dubois dans le n° 1 du 20 octobre 1909, ne fut pas entendu. *L'Ecole Rénovée* disparut avec Francisco Ferrer.

> « Il fallait à *l'Ecole Rénovée* une base solide. Entendons, non pas l'argent, mais une organisation consciente des avantages que devait lui procurer une telle revue et décidée à la faire vivre. La Fédération trop jeune encore et bien éprouvée, n'était pas prête » (96).

Quelques mois plus tard, le congrès de la F.N.S.I. à Angers allait répondre à cette double exigence : doter la Fédération d'un hebdomadaire syndicaliste et poursuivre l'œuvre de *l'Ecole Rénovée.*

---

96) F. Bernard, op. cit., p. 157.

Chapitre 2

NAISSANCE DE L'ECOLE EMANCIPEE

Combien de fois n'avons-nous pas déploré que nos journaux socialistes et révolutionnaires eussent, pour la plupart, des mœurs bourgeoises.

Charles Péguy.

a) *Les années 1909-1910.*

Les années 1909-1910, qui vont voir l'éclosion de *l'Ecole Emancipée,* représentent un moment important, voire capital, pour la politique nationale, pour le mouvement ouvrier et socialiste et pour le syndicalisme enseignant.

Le 24 juillet 1909, Aristide Briand (1862-1932), ex-socialiste, grimpe à la présidence du Conseil. La « paix sociale » doit succéder à la politique agressive de Clemenceau tout en gardant un même objectif : réduire la C.G.T. inquiétante pour l'ordre social. « L'endormeur » supplante « le flic ». Des instruments de collaboration avec la classe ouvrière sont constitués, tel un Comité d'Union Syndicale, regroupant les réformistes de la C.G.T., ce qui n'empêche nullement le Ministère Briand d'écraser la grève des cheminots à l'automne 1910 (1).

1) C.f. M. Rebérioux, op. cit., p. 137.

Dès lors, et jusqu'à la fin de la guerre, ce sera la valse incessante des gouvernements, illustrant le « pourrissement de la vie politique » (M. Rebérioux) et la dégradation d'une III[e] République essouflée.

De son côté, le socialisme subit de plus en plus l'influence de Jaurès : parlementarisme, électoralisme, réformisme caractérisent une S.F.I.O. pourtant divisée, en pleine ascension électorale et intégrée définitivement à la Nation. Plus de 40 000 adhérents, plus d'1 000 000 d'électeurs et 76 députés en 1910 font du parti socialiste une force sociale et politique importante qui séduit beaucoup d'instituteurs, d'autant plus qu'elle demeure un des principaux soutiens et alliés de la F.N.S.I. (2).

L'Humanité, quotidien du parti dirigé par Jaurès, tire à 72 000 exemplaires en 1910 et *La Guerre Sociale* de Gustave Hervr, organe de l'extrême-gauche socialiste, tire à 60 000 la même année (3). Expression concrète d'une évolution similaire, la S.F. I.O. tente un rapprochement avec la C.G.T.. Les anciennes divisions semblent pouvoir être dépassées.

Le mouvement syndical, en fait, « patauge dans une crise obscure et lamentable » (P. Monatte). Malaise au niveau de la direction confédérale, droite réformiste touchée par le « briandisme », crise de pensée chez les militants, stagnation ou recul des effectifs, la belle époque de la C.G.T. et du syndicalisme-révolutionnaire semble révolue (4). Sans doute la combativité ouvrière n'a pas diminué et dans la C.G.T. les révolutionnaires progressent mais, fait marquant, les grèves en augmentation constante depuis 1890 vont, à partir de 1910 et jusqu'à la guerre, diminuer (5). Peu à peu, sous l'influence de Jouhaux, la C.G.T. évolue en fait vers le réformisme. Le temps n'est plus à la grève générale, au sabotage, à l'action directe. C'est ce qui autorise, en partie, un rapprochement avec les parlementaristes de la S.F.I.O., même si la C.G.T. dans son ensemble demeure hostile à l'Etat et au Parlement et, par-dessus tout, à l'emprise du parti sur le syndicat (6).

---

2 Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la III[e] République*, t. 1, p. 160, Paris, 1977.

3) A.N. F7 12.842.

4) Henri Dubief, *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris 1969.

5) Jacques Julliard, *Théorie syndicaliste révolutionnaire et pratique gréviste*, in *Le Mouvement Social*, n° 65, oct.-déc. 1968.

6) H. Dubief, op. cit.

Cependant, décidé à mener le combat idéologique du syndicalisme-révolutionnaire, Pierre Monatte lance le 5 octobre 1909 le premier numéro de *La Vie Ouvrière.* Tiré à 5 000 exemplaires, le petit bi-mensuel gris, dont les rédacteurs appartiennent tous à l'élite du mouvement ouvrier (Merrheim, Rosmer, Griffuelhes, Delaisi, Dumoulin, J. Guillaume, A. Thierry...), progresse rapidement et passe de 550 abonnés en décembre 1909 à 1 750 en janvier 1912 (7).

Organe de formation et d'action, lieu de rencontre entre syndicalistes-révolutionnaires, *La Vie Ouvrière* allait devenir une des revues les plus riches et les plus vivantes, parce qu'une des plus ouvertes du mouvement syndicaliste : Monatte fit même appel aux militants de la squelettique F.N.S.I. — Maurice Dubois, Marie Guillot, Elie Reynier — pour y collaborer.

Squelettique, en effet, la F.N.S.I. avec son millier d'adhérents en 1908. De santé précaire également : la répression gouvernementale, la révocation de Nègre et ses conséquences, une caisse en déficit assombrissent sérieusement l'avenir de la jeune Fédération. A l'issue du congrès de Lyon (16-18 avril 1908) — l'un des plus ternes qu'aient connu les syndicats d'instituteurs —, il est impossible de constituer une commission exécutive. La Seine refuse de diriger la Fédération, la Loire-Inférieure et le Morbihan se retirent et le Rhône libertaire entre en conflit avec Nègre, récemment élu conseiller municipal socialiste de Boulogne-Billancourt. Finalement, au cours de l'été, le siège de la F.N.S.I. est transféré à Marseille. Antoine Ripert devient secrétaire général effectif, Adolphe Bezot responsable de *l'Emancipation de l'Instituteur* et Ismaël Audoye, trésorier (8).

« L'admirable équipe de Marseille » (F. Bernard) remet sur pied la Fédération. Après avoir soutenu la lutte du syndicat du Maine-et-Loire contre Clemenceau (9) et rendu effective l'adhésion de la F.N.S.I. à la C.G.T. lors du congrès de Paris (13-15 avril 1909), le Bureau Fédéral dépose les nouveaux statuts à la Mairie de Marseille le 30 juin 1909. Le travail en profondeur du syndi-

---

7) Pierre Monatte, *La lutte syndicale*, Paris, 1977. De nombreux instituteurs syndiqués y seront abonnés : Marie Guillot, Camille Lhuissier, Alfred Salabelle, Jean Vidal entre autres.

8) F. Bernard, op. cit., pp. 124-126.

9) Louis Bouët, *Trente Ans de Combat syndicaliste et pacifiste*, Blainville, 1969.

LA CROIX

LETTRE PASTORALE
des cardinaux, archevêques & évêques de France
sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école

La « Semaine religieuse d'Aix » publie le document suivant, dont il est inutile de souligner l'importance. Il ne devait être publié qu'à la fin de cette semaine. La publication ayant eu lieu avant l'heure, nous le donnons aussitôt et le recommandons à la méditation de nos lecteurs :

Les évêques de France vous adressèrent, l'an dernier, une lettre collective, pour vous signaler les graves atteintes que deux nouveaux projets de loi portaient à l'autorité des pères et des mères de famille, en matière d'enseignement et d'éducation. C'était un cri d'alarme et une protestation dont personne ne mit en doute la nécessité, hélas ! trop manifeste.

Aujourd'hui, nous venons vous rappeler, d'après la doctrine de l'Eglise, les **droits** et les **devoirs** des parents au sujet de l'école.

La famille. — Droits des parents. Prétendu droit de l'enfant.

La famille est une société que Dieu a établie et que l'homme ne peut détruire. Quoi qu'en disent certains philosophes, imbus des erreurs grossières du paganisme, elle doit vivre dans l'Etat, sans se confondre avec lui. **C'est à vous, pères et mères, que les enfants appartiennent**, puisqu'ils sont l'os de vos os et la chair de votre chair; et c'est vous qui, après leur avoir donné la vie du corps, avez le **droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme**. Dans l'œuvre de l'éducation, l'Etat peut vous aider et vous suppléer, mais non vous supplanter.

C'est à tort qu'il invoque, pour justifier ses prétentions, ce qu'on appelle le **droit de l'enfant**. L'enfant n'a pas de droit qui puisse prévaloir contre les droits de Dieu, en qui nous sommes obligés, dès l'éveil de notre raison, de reconnaître notre principe et notre fin; il n'a pas, notamment, le droit de refuser jusqu'à 18 ans, selon la théorie d'un sophiste qui fut un mauvais père, l'instruction religieuse que les parents sont tenus de lui donner ou de lui faire donner.

La loi naturelle et la loi divine reconnaissent les droits des parents.

Le droit de procurer à vos enfants une éducation conforme aux exigences de votre foi religieuse vous est reconnu, non seulement par la loi naturelle, telle que la saine raison la formule, mais par la loi divine, telle que les Saintes Ecritures nous la révèlent.

Nous lisons au Livre des Proverbes ce passage choisi entre bien d'autres : *Mon fils, garde les commandements de ton père et n'abandonne pas les enseignements de ta mère. Porte-les sans cesse gravés sur ton cœur.* (Prov. XLV, 20, 22.)

L'apôtre saint Paul enseigne la même doctrine, par cette parole qui rétablit la famille sur le fondement primordial de l'autorité paternelle et maternelle : *Enfants, obéissez en tout à vos pères et à vos mères. C'est la volonté du Seigneur.* (Coloss. III.20.)

L'école est le prolongement de la famille.

La mission d'éducateurs qui vous incombe, **vous pouvez** l'accomplir **par vous-mêmes ou par d'autres, et**, comme vous la **confiez d'ordinaire à l'école**, il nous paraît **très opportun, à cause des conflits de l'heure présente, de** vous **rappeler quels** sont vos **droits et** vos devoirs, au sujet de cette institution, considérée, à juste titre, comme le prolongement de la famille, puisque le maître n'y instruit les enfants qu'en vertu d'une délégation des parents, auxquels ils appartiennent.

Pères et mères, vous avez d'abord le droit et le devoir **de choisir** pour vos enfants une école où ils puissent être élevés comme vos croyances le réclament.

Vous avez, **en second** lieu, le droit et le devoir de **surveiller** cette **école** et d'en retirer au plus tôt vos enfants, lorsque vous apprenez qu'elle constitue pour eux un péril prochain de perversion morale et, par suite, de damnation éternelle.

et le courage de vivre selon sa croyance, imitant ainsi l'instituteur divin, dont les Saints Livres racontent qu'il eut soin de pratiquer sa morale avant de l'enseigner.

L'école chrétienne est celle où le maître inscrit au premier rang dans ses programmes, **la science religieuse**, place entre les mains de ses élèves des **livres** d'une **orthodoxie** parfaite et crée autour d'eux une atmosphère **favorable** à l'épanouissement de leur foi et de leur vertu.

Cette école, vos enfants devraient la rencontrer partout, et l'Etat serait tenu, en bonne justice, de la mettre à la disposition des familles, surtout dans un pays comme le nôtre, où l'immense majorité professe la religion catholique. Car, ainsi que le disait, avec une suprême autorité le pape Léon XIII : *Il importe souverainement que des enfants nés de parents chrétiens, soient de bonne heure instruits des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier âge ne soit pas séparé de l'éducation religieuse.* (Encyc. Nobilissima Gallorum Gens.)

Sacrifices faits en sa faveur.

Voilà pourquoi, nos **très chers frères, les vrais catholiques** ont toujours compris la nécessité de **l'école chrétienne**.

Quels **sacrifices n'ont-ils pas fait pour multiplier, dans les villes et dans les campagnes**, ces **asiles** où la science divine était **dispensée en même temps que la** science humaine, par des **maîtres** dont la religion inspirait le dévouement et dont la compétence avait été bien des fois reconnue par des jurys peu suspects de partialité en leur faveur ?

Et quand furent renversés, par la tempête qui sévit encore, ces établissements scolaires où s'abritait l'espoir des familles, quels concours admirables n'avons-nous pas rencontrés chez les catholiques, pour les **relever** de leurs ruines ?

Toutefois, le nombre des écoles reconstituées depuis la dispersion de nos chères communautés enseignantes est loin de suffire, et il le faudrait **augmenter** sans cesse. Que les personnes favorisées de la fortune se mettent à l'œuvre sans objecter les charges nouvelles qu'une loi funeste, la loi de Séparation, leur a imposées. La construction d'une école **catholique** est **aussi nécessaire** que celle d'une **église**. Il importe peu d'avoir des **églises** quand elles restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider si les écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à se remplir.

L'école publique ou neutre.

A côté de l'école libre ou chrétienne se présente l'école publique ou neutre dont vous connaissez les origines. Il y a environ trente ans que, par une déplorable erreur ou par un dessein perfide, fut introduit dans nos lois scolaires le principe de la **neutralité** religieuse : **principe faux** en lui-même et **désastreux** dans ses conséquences. Qu'est-ce, en effet, que cette neutralité, sinon l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école, et, par suite, le discrédit jeté sur des vérités que tous les peuples ont regardées comme la base nécessaire de l'éducation ?

La neutralité Justement condamnée par l'Église.

A toutes les époques et pour tous les pays, les **Souverains Pontifes** ont dénoncé et condamné l'école neutre.

La Pape Pie IX la réprouva, le 1er novembre 1854, dans l'allocution consistoriale prononcée à propos de la loi qui s'élaborait alors en Piémont. Et dans sa lettre à l'archevêque de Fribourg (14 juillet 1864), l'illustre Pontife, après avoir condamné la **neutralité dans** l'**enseignement supérieur**, ajoutait : « *Ce détestable mode d'enseignement, séparé de la foi catholique et de la tutelle de l'Eglise..., produira des effets* nonça, et, si le régime de la neutralité scolaire s'est établi dans notre pays, il serait injuste de prétendre que ce fait douloureux se soit produit à la faveur de leur silence.

L'école neutre a été réprouvée par l'Eglise, et cette reprobation que certains esprits taxent d'intolérance, **se justifie sans** peine. N'est-il pas permis de voir **dans** la suppression de tout **enseignement religieux** à l'école l'une des **principales causes** du mal profond dont souffre la **France** et qui atteint à la fois la famille, la morale et le patriotisme ?

Un fait. — Grave question. — Devoir de préférer l'école chrétienne. — Défense de fréquenter l'école neutre. — Tolérance. — Conditions.

Cependant l'école neutre existe partout **dans notre pays**, et dès lors, pères et mères de famille, une question de la plus haute gravité se pose devant votre conscience : vous est-il permis de l'adopter pour vos enfants, ou bien êtes-vous obligés d'en choisir une autre qui soit chrétienne ?

Nous répondons d'abord que c'est un **devoir rigoureux**, partout où il existe une **école chrétienne**, d'y envoyer vos enfants, à moins qu'un grave dommage ne doive en résulter pour eux ou pour vous.

Nous répondons, en second lieu, que l'Eglise **défend de fréquenter l'école neutre**, à cause des périls que la foi et la vertu des enfants y rencontrent. C'est là une règle essentielle qu'on ne doit jamais oublier.

Il **se** présente néanmoins des circonstances où, sans ébranler ce principe fondamental, il est permis d'en tempérer l'application. L'Eglise **tolère qu'on** fréquente l'école neutre quand il **y a des** motifs sérieux de le faire. Mais on **ne** peut profiter de cette tolérance qu'à deux **conditions** : il faut que rien dans cette école ne puisse porter atteinte à la conscience de l'enfant ; il faut, en outre, que les parents et les prêtres suppléent, en dehors des classes, à l'instruction et à la formation religieuses que les élèves n'y peuvent recevoir.

Obligation sous peine de faute grave.

Quelle est la force obligatoire de ces règles de conduite qui s'appliquent aux institutions où l'on donne l'enseignement secondaire aussi bien qu'aux écoles primaires ? Les instructions pontificales déclarent qu'elles obligent sous peine de faute grave, et qu'il ne serait pas permis d'absoudre, au tribunal de la pénitence, les parents qui, avertis de leur devoir, négligeraient de le remplir.

Neutralité mensongère.

A l'heure actuelle, personne ne peut le nier, un grand nombre d'écoles, soi-disant neutres, ont perdu ce caractère. Les **instituteurs** qui les dirigent ne se font pas scrupule d'outrager la foi de leurs élèves, et ils commettent cet inqualifiable abus de confiance, soit par les **livres** classiques, soit par **l'enseignement** oral, soit par mille autres industries que leur impiété leur suggère.

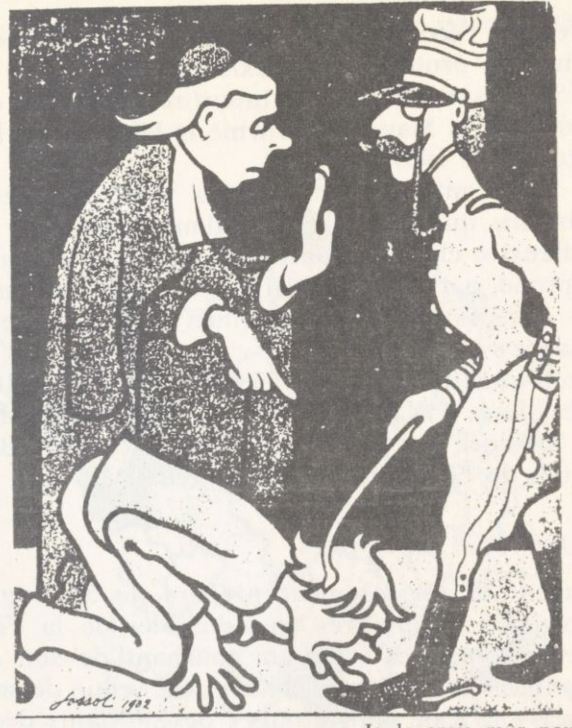
Pratiquer ainsi la neutralité, c'est se mettre en contradiction flagrante avec le principal promoteur de l'école neutre, lequel, **pour faire accepter sa** loi néfaste, disait à la tribune française : « *Si un instituteur public s'oubliait assez pour instituer dans son école un enseignement hostile, outrageant contre les croyances religieuses de n'importe qui, il serait aussi sévèrement et aussi rapidement réprimé que s'il avait commis cet autre méfait de battre ses élèves ou de se livrer contre leur personne à des sévices coupables.* » (1)

Il est aujourd'hui de notoriété publique que ces solennelles promesses sont étrangement méconnues en beaucoup d'écoles, où les maîtres, au lieu de respecter les convictions chrétiennes des familles, semblent n'avoir d'autre but que de faire de leurs élèves des libres penseurs.

Non licet...

Devant ce travail impie, nous nous sentons obligés par notre conscience épiscopale de vous rappeler le **Non licet** de l'Evangile. Non, il ne vous est pas permis de choisir pour vos enfants une école, de quelque ordre qu'elle soit, où ils seraient élevés dans le mépris des enseignements, des préceptes et des pratiques de notre sainte religion ; en le faisant, vous coopéreriez à l'œuvre la plus funeste, et cette complicité, gravement coupable, vous rendrait indignes des sacrements de l'Eglise.

La Croix, 28 septembre 1909.



« Je le crois mûr pour la caserne »

L'Assiette au Beurre, 1902.

Dessin de Jossot.

cat des Bouches-du-Rhône a porté ses fruits : les effectifs ont presque doublé en un an (de 813 syndiqués en 1909 à 1 415 en 1910) et le nombre des syndicats a plus que doublé (de 10 syndicats en 1909 à 22 en 1910) (10).

La sanglante victoire des Jésuites espagnols, qui viennent de jeter Francisco Ferrer en prison et vont l'assassiner légalement, ranime la vitalité de l'épiscopat français. Le 14 septembre 1909, il rend public une « Lettre pastorale des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France » dont voici les grandes lignes : contre « l'école neutre », contre les instituteurs laïques, contre la mixité « indigne d'un peuple civilisé », contre le droit de l'enfant, il faut

10) M. Ferré, op. cit., p. 305.

faire « surveiller l'école » par les croyants, condamner les manuels scolaires ne prouvant pas l'existence de Dieu, « la vie future », « l'ordre surnaturel » et interdire l'usage de ces livres. Ainsi, le Préfet de la Mayenne informe le Ministre de l'Intérieur que, le 17 décembre 1909,

> « les enfants portèrent au presbytère leurs livres d'histoire, que le curé brûla lui-même » (11).

Cette offensive cléricale contre l'école laïque et contre les libertés s'en prend, par l'intermédiaire des « Associations de pères de famille » dirigées par les prêtres, aux instituteurs eux-mêmes et aux militants syndicalistes (12).

C'est dans ce climat que, les 25, 26 et 27 mars 1910, se tient le 5e congrès de la F.N.S.I., réunissant à la Bourse du Travail d'Angers — présidée par l'ardoisier anarchiste André Bahonneau — les délégués de 22 syndicats d'instituteurs.

b) *Des revues et un congrès.*

Longuement et sérieusement préparé, le 5e congrès de la F.N.S.I. enregistre les progrès considérables de la Fédération. Indiscutablement, celle-ci est à un tournant de son existence. Après cinq années de résistance, l'heure est venue de se développer. Pour cela, elle a de bons atouts : des militants décidés, des cadres révolutionnaires et dynamiques, des alliés dans le mouvement ouvrier, un passé sans tâche. Mais cela suffit-il ?

> « Toute organisation politique, économique ou sociale, ne peut vivre et prospérer sans propagande. L'instrument par excellence de la propagande, c'est le journal. Le journal est, en outre, une arme offensive ou défensive,

---

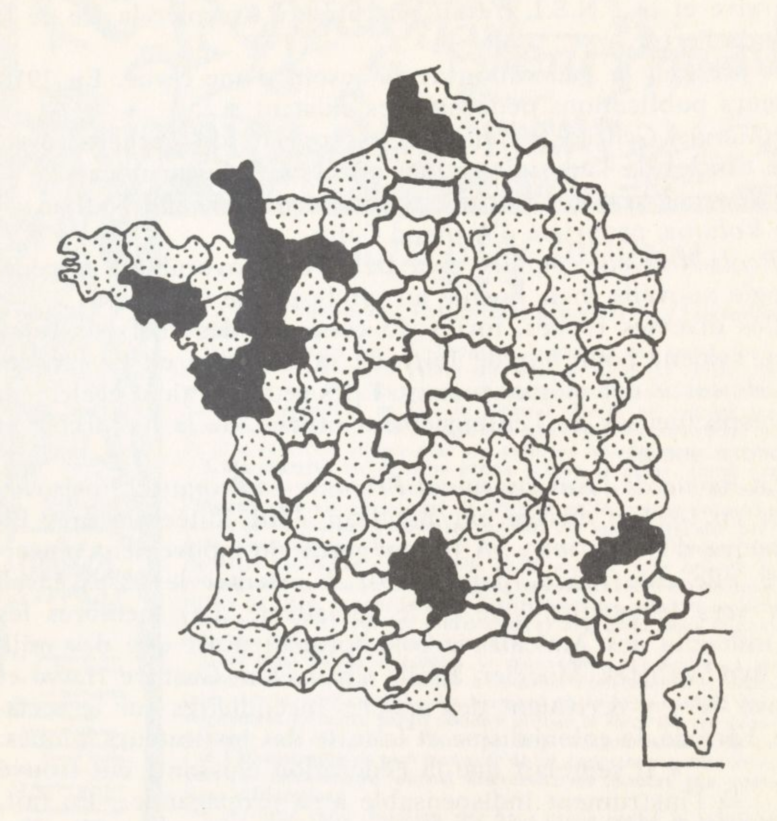
11) A.D. Mayenne, 1 T 208 : lettre du 30 décembre 1909.

12) A.D. Mayenne, 1 T 208 : lettre de Rachel Lhuissier, institutrice à Bouère, à l'Inspecteur d'Académie, le 17 décembre 1909 :

> M. l'Inspecteur d'Académie,
>
> J'ai l'honneur de vous informer que samedi dernier M. le curé de Bouère est venu chez moi pour me prier de changer le manuel d'histoire Gauthier et Deschamps que j'avais dans mon école.
>
> Je lui répondis que je ne pouvais lui donner satisfaction et qu'à ce sujet je n'avais d'ordre à recevoir que de mes chefs, que d'ailleurs le manuel en question était entre les mains de mes élèves depuis 3 ans, qu'aucun parent n'y avait trouvé à redire ».

Voir également : Christian Amalvi, *Les guerres des manuels autour de l'école primaire en France (1899-1914)*, in *Revue Historique*, n° 532, oct.-déc. 1979.

La guerre des manuels scolaires laïques en 1909-1910



■ *Situation jugée préoccupante par les préfets.*

▒ *Quelques incidents isolés.*

□ *Pratiquement pas d'incidents.*

Source : A.N./F 17. 9125.

redoutable si elle est bien maniée. Cet instrument, cette arme, manquait à la Fédération des Syndicats » (13).

A *l'Ecole Rénovée,* il aurait fallu une organisation pour qu'elle survive et la F.N.S.I. n'était pas prête à assumer la vie de la revue de Ferrer.

A présent, la Fédération avait besoin d'une revue. En 1910, plusieurs publications pédagogiques existent :

— *le Manuel Général* (depuis 1833), propriété de Hachette, organe officiel de l'administration, adversaire des syndicats ;
— *le Journal des Instituteurs,* propriété de Fernand Nathan ;
— *le Volume,* propriété d'Armand Colin ;
— *l'Ecole Nouvelle,* publiée chez Delagrave, favorable à la pédagogie nouvelle mais hostile au syndicalisme (14).

Ces diverses revues, fortes du concours des chefs universitaires, avaient pour but de faire de la publicité en faveur des manuels sortis des mêmes presses. Elles se montraient également très respectueuses de l'enseignement officiel, de la hiérarchie et de l'ordre social.

La Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur, fondée en 1899 et dirigée par Baudéan, était éditée par la « Bibliothèque d'Education ». A l'avant-garde du mouvement universitaire, elle contribuait, depuis 1901, à orienter le corps enseignant vers le syndicalisme et le socialisme. Les membres les plus influents des Amicales y collaboraient ainsi que des militants syndicalistes. Murgier, Emile Chauvelon, Gustave Hervé et Gustave Téry y écrivaient des articles incendiaires sur le socialisme, l'armée, le colonialisme et la lutte des instituteurs laïques.

> « Il semblait que la Fédération naissante eût trouvé là l'instrument indispensable à sa propagande... En fait, elle fut un temps cet instrument et cette arme. Elle rendit alors d'inappréciables services. Mais elle n'était pas de pur métal. Propriété d'un homme et d'un commerçant, son audace ne devait pas dépasser les limites que l'intérêt individuel et les conditions commerciales de l'entreprise lui avaient irréductiblement fixées » (15).

En 1905, alors que l'antipatriotisme du directeur de *La Guer-*

---

13) F. Bernard, op. cit., p. 152.
14) Idem et *La Fédération Unitaire de l'Enseignement,* Paris, 1928, pp. 39-45.
15) F. Bernard, op. cit., p. 153.



DU CHOIX D'UN JOURNAL

La presse joue un rôle extrêmement important dans l'évolution sociale contemporaine.

Par les capitaux dont ils disposent, la plupart des grands journaux dits d'information créent une opinion publique artificielle et développent chez leurs lecteurs une mentalité malsaine et dangereuse. Cependant en face la presse d'affaires au service des grandes sociétés financières se dresse une presse honnête dont on ne peut acheter le silence avec une publicité luxueusement payée.

L'Humanité est de cette presse propre et probe. Gérée par des délégués du parti socialiste, des coopératives et des syndicats, **l'Humanité** est un journal de critique et de combat en même temps qu'un journal d'éducation sociale. Par ses efforts, elle prépare l'organisation future qui ne permettra l'utilisation des richesses nationales qu'au profit de la société. Elle oriente sa propagande en vue de diminuer progressivement la fonction autoritaire de l'Etat et pour faciliter l'avènement des services publics autonomes gérés par les fonctionnaires organisés, sous le contrôle des délégués de la collectivité.

C'est ainsi qu'elle a soutenu le mouvement syndical chez les instituteurs et qu'elle continue à favoriser l'évolution des Amicales vers le syndicalisme. Au moment où le personnel de l'enseignement primaire paraît décidé à utiliser la force de ses groupements pour réorganiser l'école par le prolongement de la scolarité, **l'Humanité** ne peut manquer de lui apporter son concours; plus que jamais notre journal intéressera ses lecteurs aux questions d'éducation.

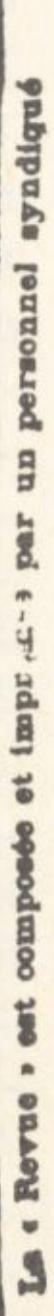
C'est dans cette intention que nous avons confié la rubrique des faits corporatifs de l'école à notre ami E. GLAY, de la *Revue de l'Enseignement primaire*; c'est lui qui fera très régulièrement connaître au grand public socialiste les aspirations du corps enseignant.

A l'heure où les conflits se font de plus en plus âpres entre la bourgeoisie et le monde du travail, il est nécessaire que les instituteurs se renseignent très exactement sur les causes et la portée de ces conflits. **L'Humanité** donne ces renseignements. Elle offre aux instituteurs des facilités d'abonnement dans le but de diffuser la vérité sur les grands faits politiques et économiques modernes.

Ecrire pour tous renseignements à PH. LANDRIEU, à **l'Humanité**, 16, rue du Croissant, Paris (IIe)

Pour le journal **l'Humanité** : L'Administrateur délégué.

SOMMAIRE



La *Revue* parait tous les Dimanches.

re Sociale faisait scandale, Hervé et Chauvelon étaient remplacés par Marcel Sembat, Eugène Fournière et Jean Jaurès. Le socialisme révolutionnaire était expulsé de *la Revue de l'Enseignement* au profit du moins audacieux et moins dangereux socialisme réformiste.

Divisée en quatre parties — Revue Sociale, Revue Corporative, Revue Pédagogique et Revue Scolaire — *la Revue de l'Enseignement* s'ouvrait généralement sur un article-leader de Jaurès. Pour l'année scolaire 1910-1911, nous avons relevé dans la Revue Sociale (« La question du jour ») 20 articles de Jaurès, 12 de Sembat et 11 de Fournière. A côté des tenors du socialisme collaborent des instituteurs comme Emile Glay ou M.-T. Laurin. Cécile Panis, Marie Vidal et Marie Guérin tiennent la rubrique Fémina. Les autres rubriques ont pour titre :
— les Evènements de la Semaine,
— le Mouvement Scientifique,
— les leçons de la Vie,
— l'Action Corporative,
— Coups de Hâche,
— Sons de Cloche,
— Causerie Pédagogique,
— Pédagogie Pratique, etc...,
ainsi que les divers cours de la Revue Scolaire. Le plus souvent, les auteurs des articles utilisent des pseudonymes :
— le Spectateur,
— le Guetteur,
— Bûcheron,
— le Carillonneur,
— Populo,
— le Sapeur, etc...

La Revue de l'Enseignement (16), contrairement à *l'Ecole Rénovée,* payait ses rédacteurs. Dépendante du capitalisme commercial, propriété de la « Bibliothèque d'Education » et d'H. Baudéan, les syndicats d'instituteurs n'avaient aucun pouvoir sur *la Revue* et ses propriétaires. Ouvertement socialiste, elle ne pouvait satisfaire les instituteurs libertaires et syndicalistes-révolutionnaires attachés à l'indépendance politique de leurs organes syndicaux (bulletins, *Emancipation*).

---

16) B.N. 4° R. 1283.

Au contraire de *la Revue, le Bulletin des Instituteurs,* fondé par Maximilien Carnaud, ancien instituteur et député, en 1902, était entièrement rédigé par des instituteurs, ne dépendait pas de l'administration et n'était pas la propriété d'une librairie. Il faillit devenir l'organe de la Fédération des Amicales. Transformé en *Bloc Primaire* sous l'impulsion de Murgier, ce bulletin n'eut qu'un succès médiocre.

> « Doter la corporation d'une revue à elle, écrivent Louis et Gabrielle Bouët, sans attache avec une firme bourgeoise, qui puisse travailler à la rénovation de l'enseignement en l'adaptant aux besoin sde la classe ouvrière — selon la formule de cette époque — et faire l'éducation syndicaliste des maîtres tout en les défendant contre les politiciens de droite ou de gauche et contre les pouvoirs publics, d'une revue qui soit à la fois un outil de perfectionnement professionnel et une arme pour le combat syndical, telle était la pensée de nombreux adhérents de la Fédération, qui avaient fait leurs premières armes dans les bulletins syndicaux créés en maints départements et dans le bulletin fédéral, *l'Emancipation de l'Instituteur* » (17).

Le congrès d'Angers allait répondre à cette exigence.

Sans doute, les rapports d'Antoine Ripert sur « le Monopole de l'Enseignement » et de Louis Bouët sur « l'Education civique et morale adaptée aux besoins de la classe ouvrière » (18) retiennent plus l'attention des auditeurs que la brève résolution, votée le dernier jour devant une salle à moitié désertée, décidant la création, pour la rentrée prochaine, d'un

> « Bulletin hebdomadaire renfermant une partie scolaire » (19).

Dix ans plus tard, Ismaël Audoye rappellera les circonstances de cette décision :

> « L'autorisation de faire paraître *l'Ecole Emancipée* nous fut accordée facilement car il n'y avait pas de vote d'argent à obtenir du congrès. Nous partions à nos ris-

---

17) *La F.U.E.*, op. cit., pp. 40-41.
18) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 53, mai 1910.
19) Idem.

ques et périls. Ce fut un vote vite acquis. On croyait encore à une galéjade de la Cannebière... » (20).

Un fait est certain : malgré la nécessité d'un organe pédagogique et syndicaliste hebdomadaire, la F.N.S.I. ne prend pas en charge, financièrement, la création de la revue. Aucune dépense n'est prévue en ce sens dans le budget de l'année 1910, *l'Emancipation de l'Instituteur* restant seule incluse dans les comptes financiers (21). On peut s'étonner, d'emblée, des faibles moyens mis en œuvre par la Fédération pour donner forme au projet d'une poignée de ses militants visant à doter celle-ci d'une tribune hebdomadaire. En fait, la faillite de *l'Ecole Rénovée* et l'existence difficile de *l'Emancipation de l'Instituteur* font apparaître cette nouvelle tentative comme trop risquée aux yeux du Bureau Fédéral. D'autre part, il est important, pour tous, de réserver les forces financières de la Fédération pour l'action syndicale et la solidarité corporative. Comment la F.N.S.I. et ses 1 500 syndiqués pourraient-ils mettre sur pied et faire vivre ce que la puissante et riche Fédération des Amicales n'avait jamais réalisé ? Comment une telle revue pédagogique, rédigée par des syndicalistes minoritaires, pourrait-elle rivaliser avec les publications des éditeurs parisiens dont nous avons parlé plus haut ? Penchons-nous sur la situation du bulletin fédéral, *l'Emancipation de l'Instituteur :* certaines données nous aideront à comprendre la difficulté de créer une revue hebdomadaire.

c) *L'Emancipation de l'Instituteur :*

Fondé en 1903, *l'Emancipation de l'Instituteur,* organe mensuel de la Fédération Nationale des Instituteurs et Institutrices de France, puis de la F.N.S.I., est une tribune libre ouverte à tous les syndiqués abonnés d'office (le paiement de la cotisation entraînant le service du bulletin). Contrairement à *la Revue de l'Enseignement,* tout article doit être rigoureusement signé du nom exact de son auteur.

Administré par des militants de la Seine (Lucien Boutet, J. Neau, L. Bonnemain), le bulletin sera successivement placé

20) 14e Congrès de la Fédération des Syndicats Membres de l'Enseignement Laïque (11-15 août 1920, Bordeaux), compte rendu sténographique, Saumur : intervention d'Audoye, p. 260.

21) *L'Emancipation de l'Instituteur,* n° 52, avril 1910.

sous la responsabilité du syndicat chargé de diriger la Fédération à partir de 1907-1908. Ainsi, succédant à Marius Nègre, Adolphe Bezot, François Bernard et Maurice Dubois seront-ils, tour à tour, les secrétaires de la rédaction de *l'Emancipation* jusqu'en 14.

En règle générale, les différents bulletins rendent compte des séances du Conseil Fédéral, publient les communications des syndicats (assemblées générales), des articles relatifs à la lutte corporative, au mouvement ouvrier et, plus rares, à la pédagogie. Notons que la collection de *l'Emancipation de l'Instituteur* constitue une source incomparable et indispensable à l'étude du mouvement syndicaliste chez les instituteurs.

Le rapport présenté par Bezot, au nom du Comité de Rédaction de *l'Emancipation,* en mars 1909 (22), nous livre une bonne radiographie du bulletin et dévoile les difficultés rencontrées.



6e Année N° 44 Février 1909

MAN CIPATION
DE
L'INSTITUTEUR
ORGANE MENSUEL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE FRANCE

Sois un homme,
puisque tu dois faire des hommes.

Le Bulletin de l'Emancipation de l'Instituteur est une tribune libre ouverte à tous les abonnés. Tout article doit être rigoureusement signé du nom exact de son auteur, qui en assume ainsi l'entière responsabilité. Le Comité de Rédaction ne tiendra aucun compte des communications ne satisfaisant pas à cette condition essentielle.

ARMENGOL

Secrétaire de la Rédaction : BEZOT. 11, rue Gourjon, à Marseille (B.-du-Rh.)

22) *L'Emancipation,* n° 45, mars 1909.

7e Année. N° 53. Mai 1910.

L'Émancipation de l'Instituteur

ORGANE MENSUEL

de la Fédération Nationale des Syndicats d'Institutrices et d'Instituteurs publics de France

SOMMAIRE

I. VIE FÉDÉRALE

Nouveau Conseil Fédéral

Selon les décisions du Congrès d'Angers, nos camarades du Rhône ont la charge de la Fédération. Tous les Syndiqués et particulièrement les secrétaires et trésoriers de Syndicats ou Sections sont priés de prendre note des indications données par la composition du nouveau Conseil Fédéral.

Secrétaire général : Léger, 23, rue des Remparts d'Avinay, Lyon.

Secrétaires-adjoints : Solignac et Blanc.

Trésorier général : Raffin, à Taponas (Rh.).

Trésorier-adjoint : Fontaine, à Fontaine-Saint-Martin (Rhône).

Secrétaire de la Rédaction : Bernard, 7, rue de la Glacière, Villeurbanne (Rhône).

Administrateur du Bulletin : Chaudy, 65, rue Chaponnay, Lyon.

Membres du C. F. (conseillers de service) : Barthélemy, Bouteiller, Châtel, Devillard, Guillet, Lamure, Rat, Rousselot.

Délégués à Paris :

GROUPEMENTS FÉDÉRÉS

Voici les noms et adresses des secrétaires et trésoriers des Syndicats ou Sections :

Ardèche. — Bourg, secr., Largentière, Boissel, trés., Privas.

Aube. — Mlle Sieux, secr., Troyes, place Saint-Pierre, V. Collin, trés., Nogent-sur-Seine.

Bouches-du-Rhône. — Gourdon, sec., Marseille, bourse du travail, Brun, trés., Marseille, bourse du travail.

Charente. — Mme Mayoux, sec., Marsac, par Saint-Genis d'Hiersac, Faure, trés., Sers.

Cher. — Chaufournier, sec., Saint-Amand, Mansac, trés., Chateaumeillant.

Dordogne. — Boisserie, secr., Mauzens-Miremont, Imberty, trés., Montfaucon, par Le Fleix.

Indre-et-Loire. — Tatout, sec., Chateaurenault, Forest, trés., Tours, rue Giraudeau prolongée.

Isère. — Barral, sec., La Chapelle-de-Bard, Servoz, trés., La Côte-Saint-André.

Loire-Inférieure. — Bregeon, sec., Nantes, B. du Tr., Bebin, trés., Nantes, B. du Tr.

Maine-et-Loire. — Laiyet, sec., Angers, B. du Tr., Mme Bouët, trés., Saint-Clément-des-Levées.

Les dépenses annuelles (impression et frais d'envoi) se montent à 1 500 F et les recettes (abonnements, produit des annonces, subvention du *Réformiste*) à 1 200 F, ce qui entraîne un déficit de 300 F. Pour réduire les dépenses, Bezot et le C.F. avaient déjà, en 1908, été contraints d'élargir la périodicité (bimestrielle) du bulletin. Mais, pour que celui-ci se suffise à lui-même, pour que sa publication lui crée les ressources nécessaires à sa périodicité, Bezot propose également de diminuer le prix de l'abonnement (6 F) et de le ramener à 2 F. Cette mesure permettra une diffusion plus grande et une extension dans les milieux non syndiqués Le secrétaire de la rédaction de *l'Emancipation* propose enfin un prélèvement individuel de 0 F 20 sur l'ensemble de la cotisation fédérale.

On voit, à travers ces mesures envisagées, les difficultés économiques inhérentes à la publication d'un bulletin mensuel de 32 pages, voire 16 pages, au début du siècle.

Toutefois, les problèmes ne sont pas seulement matériels. L'apathie et l'indifférence de la presque unanimité des syndiqués, explique Bezot, contraignent à réduire le nombre de bulletins ou le nombre de pages. Les communications des syndicats sont trop rares et les articles de propagande inexistants. On s'en remet au Comité de Rédaction pour remplir le bulletin.

> « Notre bulletin n'a d'utilité et d'intérêt que s'il permet à chaque syndicat de s'inspirer des travaux des autres groupements fédérés, de puiser un véritable réconfort dans leur action, et de coordonner les efforts communs afin de les rendre plus efficaces (..) Il faut que chaque syndiqué se persuade qu'une part de l'œuvre d'affranchissement lui incombe, qu'il doit collaborer effectivement à la vie corporative, à la rénovation de l'école » (23).

Finalement, une restructuration interne s'impose. Bezot fait la proposition suivante : chaque bulletin sera divisé en 4 parties : Vie Fédérale, Vie des Syndicats, Vie Corporative et Vie Sociale.

Dans les faits, cet organe imaginé et voulu par Bezot, ce sera *l'Ecole Emancipée*. Mais il fallait une singulière audace à ses fondateurs pour la lancer. La masse des syndiqués demeu-

---

23) *L'Emancipation*, n°45, mars 1909.

rait, au printemps 1910, plus que réticente, malgré le besoin qui se faisait sentir, d'un hebdomadaire de qualité.

d) *De mai à octobre 1910 : la préparation :*

Pourtant, l'idée lancée par Audoye, le trésorier de la Fédération, et reprise par le syndicat des Bouches-du-Rhône se concrétise.

Le congrès d'Angers adopte les statuts, rédigés par Audoye, d'une Coopérative d'Editions autonome considérée, non comme une institution syndicale, mais comme une œuvre corporative (24). Sans doute, comme l'écrit F. Bernard, la Coopérative ne pouvait apporter un gros appui financier à l'entreprise de la revue hebdomadaire mais son existence en elle-même représentait un gage de succès.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le congrès d'Angers a chargé le B.F., c'est-à-dire le syndicat des Bouches-du-Rhône, d'accord avec le Bureau de la Coopérative, de mener à bien pour le mois d'octobre, la création d'une revue pédagogique, hebdomadaire, avec parties corporative, pédagogique, sociale et scolaire (25).

Le dernier acte du B.F. sortant — qui va céder la place au syndicat du Rhône — est de désigner, lors de son ultime séance du 28 avril, une Commission :

> « pour étudier les voies et les moyens propres à hâter cette réalisation ; en font partie : Astruc, Audoye, Bezot, Blanc, Bouisson, Chauvet, Gay, Ripert, Tardieu et Triaire » (26).

La composition du Bureau Fédéral marseillais de 1908 à 1910 se retrouve dans sa quasi totalité au sein de la Commission d'Organisation de la revue.

Il s'agit d'un noyau de militants expérimentés et d'organisateurs infatigables, marqué par trois figures méconnues du syndicalisme : Ripert, Bezot et Audoye, dont nous parlerons plus loin. Au mois de juin, la Commission d'organisation lance un appel aux institutrices et instituteurs les informant de la future créa-

---

24) *L'Emancipation*, n° 53, mai 1910.
25) Idem.
26) Idem.

tion de la revue, exposant ses buts et sollicitant le concours de tous :

Aux Institutrices, aux Instituteurs

Chers Camarades,

En créant cette Revue, nous n'avons pas voulu mettre en circulation une publication de plus, dans le but d'en retirer un bénéfice personnel.

Après de longues années de lutte, nous avons amélioré notre condition matérielle. Mais l'Etat-patron s'est réclamé des satisfactions accordées par lui, pour essayer de nous tenir dans une étroite dépendance. La lutte pour la vie était à peine close qu'il fallait en commencer une nouvelle pour la liberté.

Nous sommes en pleine bataille. Elle sera d'autant plus courte que nous nous jetterons avec plus de vaillance, que nous serons mieux instruits et mieux armés.

Ce n'est pas le courage qui nous fera défaut.

Instruisons-nous et armons-nous.

Ce sera le but de cette Revue. Ce sera aussi sa devise.

Comment s'instruire

Il n'y a de véritable et solide instruction pour l'individu que celle qui résulte de ses observations et de ses réflexions personnelles. Ne demandons aux penseurs, aux savants les résulats de leurs travaux, de leurs expériences, de leurs raisonnements que pour corroborer les nôtres, éclaircir nos doutes, redresser nos erreurs, soutenir nos défaillances, guider nos recherches.

Mettons-nous directement à l'étude sincère et raisonnée des faits de tout ordre et puisons-y la notion claire de nos devoirs et de nos droits d'hommes, de citoyens, de fonctionnaires, d'éducateurs.

Comment s'armer

La meilleure des armes n'est pas la plus formidable d'apparence : c'est celle qui est la mieux adaptée à la fin poursuivie et qu'on a le mieux en main ; celle dont on peut frapper, à point nommé, des coups décisifs.

Dans les batailles d'idées, les luttes corporatives pour la conquête d'améliorations souhaitées, l'arme par excellence c'est

le journal ; mais le journal libre de toute attache, indépendant vis-à-vis de toutes les puissances, appartenant en propre à ceux qui ont mis en lui leurs espérances.

Ce journal n'existe pas encore. Créons-le.

Notre programme

Notre pain, dans le présent et dans l'avenir, dépend des caprices du pouvoir.

Nous voulons qu'il soit sérieusement garanti.

Notre avancement professionnel est sans cesse entravé ou compromis par l'ingérence politique et l'arbitraire administratif. *Nous voulons qu'il soit règlementé rigoureusement.*

La liberté d'opinion nous est refusée. Nous ne devons avoir, publiquement, d'autre opinion que celle de la majorité.

Hors de l'école, *nous voulons la liberté absolue de parler et d'écrire.*

Le droit d'association nous est contesté. Nous grouper fortement pour soutenir nos revendications est un crime contre la nation.

Nous voulons pouvoir nous organiser librement.

Nous ne voulons pas être des citoyens diminués.

Notre Méthode

On ne demande pas la liberté : on la prend.

Nous avons pris la liberté d'association et la liberté d'opinion.

On a frappé les meilleurs d'entre nous. Les autres ont serré les rangs et continué le combat.

Quand on aura compris qu'il est impossible de nous réduire, on nous dira :

« Vous avez pris ces deux libertés ? — Gardez-les. Nous vous les donnons ».

Et quand nous pourrons nous grouper, nous discipliner, nous organiser librement et parler à notre aise, d'abord nous obtiendrons sans peine et la règlementation de l'avancement et des garanties contre l'injustice, ensuite nous pourrons porter de rudes coups à notre société marâtre et travailler à la réalisation du régime de bien-être et de liberté vers lequel sont tournés tous les regards des travailleurs.

Voilà pourquoi nous trouverons dans cette revue : une *tribune corporative* et une *tribune sociale,* c'est-à-dire, dans tous ces ordres d'idées, des aperçus, des faits, des documents destinés à nous faire réfléchir, concevoir, désirer fortement, agir virilement : à nous instruire et à nous armer : à faire de nous des hommes. Désabusés pour la plupart de la politique, alors que nous devons cependant tous en supporter les effets, nous nous contenterons d'en signaler chaque semaine les faits principaux, laissant à chacun le soin de les apprécier et de les commenter.

Notre Devoir

I. — *Perfectionnement professionnel.*

Etre un homme ne suffit pas à qui doit faire des hommes. Il lui faut être encore éducateur.

On ne s'improvise pas tel. On le devient en acquérant la connaissance théorique et l'expérience pratique, en travaillant chaque jour à s'améliorer professionnellement.

Se perfectionner dans sa profession, c'est le premier devoir de l'ouvrier probe et consciencieux, du fonctionnaire soucieux de bien remplir les obligations qu'il a contractées, du citoyen désireux de contribuer de son mieux à la prospérité publique.

Aussi avons-nous ouvert dans cette Revue une *tribune pédagogique.* Des penseurs, des savants, des praticiens expérimentés ont bien voulu s'offrir pour rédiger cette partie de notre organe. Ce n'est pas un cours que nous comptons proposer, mais un débat que nous voudrions instituer. C'est dire que nous accueillerons avec faveur toutes les opinions.

II. — *Perfectionnement des méthodes.*

Le but de l'éducation c'est de faire de l'enfant un homme. C'est de le préparer à la vie, c'est-à-dire à l'action. Agir est l'aboutissement et comme le couronnement d'une suite de faits psychologiques : observer, réfléchir, juger, vouloir. Développer l'observation, la réflexion, le jugement, la volonté, voilà le but de l'éducation.

Pour l'instruction proprement dite, il convient de remarquer qu'à l'école primaire elle ne peut être que sommaire. Il s'agit moins de donner la connaissance que de l'organiser, d'en jeter le fondement, d'en poser les pierres angulaires par l'enseigne-

ment des notions essentielles qui permettront à nos écoliers de remplir efficacement leur rôle de producteurs conscients.

Développer l'aptitude à acquérir, fournir le cadre où se rangeront les acquisitions, les adapter aux besoins de la vie ouvrière, préparer l'enfant à sa fonction d'homme qui TRAVAILLE, CREE et SE LIBERE, voilà la tâche de l'école primaire.

Cela posé, il convient d'en inspirer tout l'enseignement, de le discipliner en vue du but à atteindre. Au point de vue éducatif, pas de dogmatisme. Montrer la chose avant le mot ; remonter du fait à la cause ; aller de l'exemple à la règle, du simple au composé ; procéder par analyse et non par synthèse. Au point de vue enseignant, alléger les programmes, supprimer l'accessoire, les détails que l'enfant apprendra de lui-même et sans aucun effort ; n'enseigner que ce qui est essentiel.

C'est ce que nous tentons dans notre *partie scolaire* en tâchant de faire plus et mieux. Nous voulons, après avoir déterminé notre point d'arrivée, orienter vers lui toutes les matières du programme. Nous voulons introduire le principe de solidarité dans l'enseignement.

Autour d'une notion principale — les faits et les objets eux-mêmes étant étudiés directement, particulièrement dans les *Leçons de Choses* — nous avons tenté de grouper les diverses branches de l'enseignement, de telle sorte qu'elles ne soient plus séparées en cloisons étanches, qu'elles ne paraissent plus s'ignorer, mais au contraire, qu'elles se prêtent un mutuel appui, qu'elles se vivifient l'une par l'autre.

C'est là un pas réalisé vers l'enseignement autour des « *Centres d'intérêts* ». Nous nous efforcerons d'ailleurs d'en faire une réalité dans le plus grand nombre de cas possible. A la longue, quand les matériaux indispensables seront accumulés, quand nos camarades nous auront aidé à les grouper, à les coordonner, nous pourrons en faire la base de toute notre partie scolaire.

Nous savons que nous n'atteindrons ni du premier coup, ni jamais la perfection. Nous ferons de notre mieux. Nos amis aidant, nous obtiendrons de jour en jour des résultats plus satisfaisants.

Nous n'insisterons pas sur le fait que plusieurs de nos collaborateurs rédigeront leurs articles en orthographe simplifiée, comme nous avons rédigé cet appel (*Note :* l'appel est ici tapé en orthographe « compliquée ».). Ce n'est qu'une application de

notre méthode d'action directe. Pratiquons nous-mêmes une simplification rationnelle, déjà réalisée en maints endroits, et les grammairiens officiels ne tarderont pas à enregistrer la graphie nouvelle. Le temps actuellement absorbé par l'acquisition des bizarreries orthographiques sera mieux employé à développer normalement les qualités physiques, intellectuelles et morales des futurs travailleurs.

Conclusion

Ce journal n'a pas de coterie à servir, pas de boutique à soutenir, pas d'autorité à subir, pas de susceptibilité à ménager. Il n'a pas de fil à la patte.

Il a besoin du concours de tous ; mais il n'est au service de personne, si ce n'est des instituteurs publics, dont il aspire à devenir l'outil de perfectionnement et l'arme de combat.

Il est la propriété exclusive des instituteurs syndiqués.

Voulez-vous, chers colllègues, qu'il puisse vivre ?

Abonnez-vous !

Voulez-vous qu'il vous appartienne ?

Syndiquez-vous !

L'Ecole Emancipée.

Dans un premier temps, Audoye et ses camarades songent à appeler leur revue hebdomadaire *l'Ecole Rénovée,* en souvenir de l'organe fondé par Ferrer. Mais, comme le rapporte Louis Bouët, Charles-Albert s'y étant opposé (il réservait ce titre), c'est *l'Ecole Emancipée* qui emporte les suffrages des marseillais (27).

Le 10 août, la Commission d'Organisation envoie les premières circulaires aux personnalités les plus diverses du mouvement ouvrier intéressées par le problème de l'éducation (28).

D'aucuns s'étonneront du rapprochement de certains noms. La C.O. ne s'est pas arrêtée aux divergences d'opinions qui séparent les dirigeants sur les questions politiques ou économiques.

« Nous avons tenté, écrit-elle, de réunir dans un même effort d'émancipation tous ceux qui rêvent d'une

27) Louis Bouët, *Trente Ans de Combat syndicaliste et pacifiste,* op. cit., p. 141.

28) *L'Ecole Emancipée* (E.E.), n° 1, 1° octobre 1910.

éducation rationnelle de l'enfance. Si parfois leurs points de vue diffèrent, si leurs thèses se heurtent, ce sera un témoignage de notre impartialité et de notre vif désir d'éclairer les esprits par des controverses courtoises » (29).

Ainsi les socialistes Maurice Allard et M.-T. Laurin (30) voisinent-ils avec les anarchistes Charles-Albert, Sébastien Faure, Jean Grave, Charles-Ange Laisant et Georges Yvetot (31).

e) *Les problèmes financiers :*

Ce n'est pas suffisant de faire un projet, il faut le réaliser et en rassembler les moyens. Nous avons vu que la F.N.S.I. n'apporte aucun soutien financier à l'entreprise. Il n'y a pas de souscription préalable. Il y a en tout et pour tout 7 francs en caisse et une perspective de 13 000 francs-or de premiers frais (32). D'autre part, Audoye refuse de rendre l'abonnement obligatoire :

> « Le souci même de son existence sera le continuel coup de fouet qui l'excitera au progrès, la contraindra de mieux faire et de se développer. Un organe de propagande et de lutte syndicale qui ne connaît pas ce genre de soucis ne peut être combatif et vigoureux, ni même intéressant » (33).

Ce programme sera amplement rempli. Toujours est-il qu'en attendant la rentrée des abonnements prévus, *l'Ecole Emancipée* a besoin d'argent pour naître. Trois sources essentielles vont alimenter sa caisse :

1. — La Commission d'Organisation, et Audoye en particulier, finance elle-même la revue.

2. — L'E.E. sera rédigée, en partie, comme *l'Emancipation,* en « ortografe simplifiée ». La raison en est simple : J.-S. Barès,

---

29) Idem.

30) Maurice Allard : avocat, militant blanquiste puis député du P.S.R. de Draguignan en 1898 et député de la S.F.I.O. en 1905.

31) E.E., n° 1, 1er octobre 1910. Ces militants sont annoncés comme collaborateurs de la partie sociale aux côtés de Victor Griffuelhes, secrétaire général de la C.G.T. de 1901 à 1909.

32) F. Bernard, op. cit., p. 161.

33) Cité par F. Bernard, idem.

l'apôtre de cette « ortografe », dirige une petite publication, *Le Réformiste,* qui accorde une subvention aux journaux rédigés totalement ou en partie, en « ortografe simplifiée ». L'E.E. bénéficie, à son tour, de l'aide financière de Barès (500 francs pour l'année scolaire) et lui rendra cet hommage :

> « Malgré les dévouements sur lesquels nous comptons et que nous avons trouvé parmi les camarades sindiqués et non sindiqués, peut-être n'aurions-nous pas osé nous lancer dans une entreprise aussi hardie que celle que constitue la création d'une revue de l'importance de l'E.E. si nous n'avions eu préalablement l'assurance d'être soutenu par notre ami » (34).

3. — Les annonces publicitaires.

Nous n'avons aucun chiffre en ce qui concerne le montant des recettes publicitaires ni les dépenses relatives à la sortie de l'E.E. Cependant, nous disposons du compte financier de *l'Emancipation* pour l'année 1909 qui s'établit comme suit :

1) *Dépenses* :	— Frais d'impression	667,60
	— Frais d'envois	101,75
		769,35
2) *Recettes* :	— Abonnements	34
	— Annonces	435
	— Ventes	2,10
	— Subvention Barès	100
		571,10

Nous ne connaissons pas le tirage exact du bulletin fédéral mais sa diffusion n'excède pas les 1 500 exemplaires (35). L'ambition d'Audoye est différente.

Nous disposons également du budget de prévision de *l'Eman-*

34) E.E., n° 8, 19 novembre 1910.

35) *L'Emancipation*, n° 52 - avril 1910. Compte financier du trésorier fédéral, I. Audoye.

cipation pour l'année 1910. Les chiffres avancés sont intéressants à plus d'un titre comme le montre le décompte suivant :

Budget de prévision de l'Emancipation pour 1910 :

1) *Dépenses* :	— 2 n° de 16 p. à 142,50	285
	— 2 n° de 12 p. à 106,00	212
	— 6 n° de 8 p. à 80,00	480
	— Frais d'envois	300
		1 277
2) *Recettes* :	— Abonnements	20
	— Annonces	780
	— Subvention Barès	200
	— Prélèvement de 0,20 franc sur chaque cotisation fédérale, 0,20 × 1 300 ..	260
		1 260

Avec toutes les réserves nécessaires, pour donner un ordre d'idée sur la base de 10 numéros par an diffusés à 1 300 exemplaires, les frais par numéro s'établissent ainsi :

— Frais d'envois d'1 n°	0,023
— Coût d'1 n° de 16 p.	0,10
— Coût d'1 n° de 12 p.	0,08
— Coût d'1 n° de 8 p.	0,06

En admettant que les tarifs de l'Imprimerie qui se charge de l'E.E. soient les mêmes que ceux de l'Imprimerie du Progrès de Saumur qui tire *l'Emancipation,* le n° 1 de l'E.E., tiré à 10 000 exemplaires et comportant 24 pages d'un format similaire à celui du bulletin fédéral, revient à 0,14 franc par numéro et les frais d'envois, par numéro également, se montent à 0,023 franc. Ces chiffres sont bien évidemment hypothétiques et sont à utiliser avec précaution.

f) *Les fondateurs de l'Ecole Emancipée :*

La Commission d'Organisation de l'E.E., désignée par le Bureau Fédéral le 28 avril 1910, est composée uniquement d'instituteurs syndicalistes des Bouches-du-Rhône (36).

36) Voir plus haut, p. 70.

Parmi eux — et sans avoir l'intention de minimiser le rôle d'un Triaire par exemple — trois militants se détachent : Ripert, Bezot et Audoye.

Antoine Ripert, pionnier du syndicalisme enseignant, est sans doute l'une des plus belles figures du syndicalisme d'avant 14. Né le 25 juillet 1873 à Saint-Rémy-de-Provence, il entre à l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence en 1890 et enseigne dès 1892 à Rognonas. Il milite alors dans les rangs socialistes. Stagiaire à Chateaurenard de 1897 à 1901, il est nommé titulaire-adjoint à Marseille en 1901. Il fonde la section de « l'Emancipation de l'Instituteur » des Bouches-du-Rhône en 1904 dont il est le délégué au Conseil d'Administration à Paris. Au lendemain de la création de la F.N.S.I. en 1905, il fonde le Syndicat des Instituteurs à Marseille, dès le début, l'un des plus actifs de la Fédération.

Au 2e congrès de la F.N.S.I., à Nantes en mars 1907, c'est lui qui rapporte sur la question des ingérences politiques. Louis Bouët écrira :

> « On n'a pas mieux vu, ni mieux résolu cette importante question. Ripert a le don de la parole ; mais s'il persuade aisément ses auditeurs, c'est surtout parce qu'on sent en lui la plus grande sincérité et un entier dévouement à la cause du syndicalisme » (37).

En 1908, Ripert devient secrétaire effectif de la F.N.S.I. Durant deux ans, la Fédération en péril va remonter le courant et accomplir les progrès décisifs que l'on sait. Ripert en est sans doute le principal artisan.

Au congrès d'Angers c'est lui qui rapporte sur la question du Monopole de l'Enseignement et, alors que la réaction cléricale se fait durement sentir, il fait adopter ses conclusions... contre le Monopole :

> « L'enfant n'a que des droits : droit à la vie physique, droit à la vie intellectuelle, droit à la vie morale. La famille n'a vis-à-vis de lui que des devoirs : devoir d'alimentation, devoir d'instruction, devoir d'affection et de protection. Ni l'Etat, au nom de la Nation ; ni l'Eglise, au nom de la Religion ; ni le Maître, au nom de la Liber-

---

37) Louis Bouët, *Les Pionniers du Syndicalisme Universitaire*, Bédarrides, n.d., p. 4.

té, ne sont fondés à se prévaloir vis-à-vis de lui d'un droit que n'a pas sa famille : celui de donner à sa personne intellectuelle et morale un caractère déterminé d'après les données tout-à-fait étrangères à son intérêt » (38).

Ripert a alors surtout en vue les droits de l'enfant et se défie de l'Etat autant que de l'Eglise. D'autre part, il est partisan des « écoles syndicales » ni soumises à l'Etat, ni soumises à l'Eglise, et se prononce pour la création des cours d'adultes et des Universités Populaires.

Ripert accorde une grande importance à l'instrument que représente le journal. En 1907, il pousse Marcel Bordier, militant du Maine-et-Loire, à créer *l'Emancipation*, bulletin départemental du syndicat d'instituteurs :

« Vous ne ferez rien de sérieux sans un bulletin : c'est grâce au nôtre que nous pouvons dénoncer les scandales, les injustices, accroître notre audience et faire du Syndicat une organisation redoutable pour les arrivistes, et avec laquelle l'Administration doit compter » (39).

Malgré une santé défaillante depuis 1908 (qui l'oblige à suivre un traitement thermal), Ripert, dirigeant simple, sage mais ferme, s'attelle, dès le congrès d'Angers qui le libère de ses tâches de secrétaire général, à la lourde et ambitieuse mission de la revue hebdomadaire (40).

Adolphe Bezot, qui vient d'être remplacé à la « cuisine » de *l'Emancipation* par François Bernard, semble tout désigné pour prendre en charge la rédaction de la nouvelle revue. Né le 24 janvier 1880 à Arles, de la génération des Bouët, Bernard, Lhuissier, Monatte, il entre à l'E.N. d'Aix-en-Provence, lui aussi, en 1896 et y restera durant la tumultueuse période de l'affaire Dreyfus. De 1899 à 1910, il enseigne successivement à Charleval, Gardanne, Miramas, Velaux et Marseille, rue des Ferrats. Militant syndicaliste, Bezot collabore à *l'Ouvrier Syndiqué* (41) et y dénonce, en 1908, la révocation de Roux-Costadau, instituteur socialiste et syndicaliste, d'une manière violente :

« Une fois de plus se précise la tendance anti-démo-

38) *L'Emancipation*, n° 53 - mai 1910. Voir aussi l'article consacré à Ripert dans la brochure de Louis Bouët, *Les Pionniers...*, op. cit., p. 5.

39) Cité par Maurice Poperen, *Heures héroïques*, Angers, 1975, p. 21.

40) A.D. Bouches-du-Rhône, dossier Ripert, n° 140.

41) Bulletin officiel de l'Union des Chambres syndicales des Bouches-du-Rhône et de la Bourse du Travail de Marseille.

cratique des radicaux, néo-conservateurs au pouvoir (...) Cette révocation prouve à tous les fonctionnaires qu'ils n'ont rien à attendre du système administratif et parlementaire contemporain, qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes pour leur affranchissement matériel et moral.

Que tous s'inscrivent au Syndicat ! Là est le salut » (42).

En 1909, au congrès de Paris, Bezot présente un rapport sur les « mesures à prendre pour assurer l'exécution des résolutions de congrès ». François Bernard va jusqu'à écrire que :

« l'esprit même qui animait ce rapport, le souci de transporter dans les faits les décisions théoriques, devient celui de la Fédération et contribua à lui donner ce caractère pratique, qu'elle associa fort heureusement à son idéalisme initial » (43).

Il est alors, depuis 1908, secrétaire de la rédaction de *l'Emancipation* et nous avons vu quelle y fut son action (44). Au 11 de la rue Gourjon à Marseille, il se fait la main, se rend compte des difficultés, des possibilités et tisse des liens dans toute la France avec les responsables des syndicats d'instituteurs. Lorsqu'il quitte la rédaction du bulletin mensuel en mai 1910, il a deux années d'expérience riches et fécondes et est certainement le plus apte à prendre en main la « cuisine » de *l'Ecole Emancipée* (45).

Ismaël Audoye est né à Marseille, le 3 octobre 1868, d'une famille originaire de l'Ariège. C'est sans doute à cette circonstance qu'il dut de faire ses études à Foix ; c'est dans cette ville qu'en 1886 il subit les examens du brevet et qu'il reçoit son titre universitaire.

En janvier 1888, il est chargé de suppléances, et le 1er novembre 1892 il est nommé instituteur à Graveson. Le 1er janvier 1894 il arrive à Arles et y enseigne jusqu'au 1er octobre 1897 ; il est ensuite nommé à La Ciotat qu'il quitte le 1er janvier 1901 pour Marseille.

En 1904, il fonde avec Ripert la section de « l'Emancipation

---

42) *L'Ouvrier Syndiqué*, n° 450, 1er juillet 1908.
43) F. Bernard, op. cit., p. 140.
44) Voir plus haut, pp. 68-69.
45) A.D. Bouches-du-Rhône, dossier Bezot, n° 20.

de l'Instituteur » des Bouches-du-Rhône qui, dès 1905, se transforme en syndicat.

En 1908, il entre au Bureau Fédéral transféré à Marseille en tant que trésorier et remet de l'ordre dans les finances de l'organisation.

C'est durant cette période, écrit Louis Bouët, qu'il conçoit l'idée d'une coopérative d'éditions. Trésorier, Audoye a en main toutes les données matérielles lui permettant d'étudier les moyens de fournir une base solide à l'entreprise dont il rêve : doter la F.N.S.I. d'une revue pédagogique « inspirée du souffle syndicaliste-révolutionnaire » (F. Bernard).

En mars 1909, il propose dans *l'Emancipation* la création de coopératives d'éditions entre les membres de la F.N.S.I. Le principe est adopté par le B.F. en avril et un comité d'études dirigé par Audoye élabore des statuts qui sont approuvés à l'issue du congrès d'Angers (46).

François Bernard a tracé le portrait d'Audoye à la tribune du congrès de Paris :

> « Petit de taille ; et pourtant il ne le parait pas, tellement son impétuosité, ses gestes, son assurance, le grandissent. L'œil vif, le visage arrondi malgré la petite barbe en pointe, la bouche fine, il s'impose d'emblée.
>
> On l'écoute : on n'entend même plus son terrible accent où vibre toute la Provence. On est pris par sa non moins terrible argumentation qui étonne, séduit et, très souvent, convainct. Une des plus nobles et des plus puissantes figures d'une Fédération qui fut riche en hommes » (47).

Opiniâtre, fougueux, Audoye est un esprit aventureux et audacieux qui s'accomode mal de la tradition et de la résignation. Le paradoxe est sa manière, dira F. Bernard. Devant la situation financière catastrophique de la F.N.S.I. en 1908 ou le projet utopique d'une revue hebdomadaire, tout autre que lui aurait renoncé. Audoye, contre le courant, va de l'avant.

Pierre Monatte a écrit, à propos de *La Vie Ouvrière :*

> « Une œuvre collective, petite ou grande, ne se passe

---

46) *L'Emancipation*, n° 53 - mai 1910.
47) F. Bernard, op. cit., p. 138.

pas d'initiatives individuelles ; elle les appelle, au contraire » (48).

Si la décision de créer une revue pédagogique hebdomadaire est effectivement un acte collectif du congrès d'Angers, pour François Bernard (49), Louis Bouët (50) et Joseph Rollo (51), Ismaël Audoye demeure le fondateur de *l'Ecole Emancipée.* La revue est son idée, son projet et en grande partie sa réalisation. De 1910 à 1920, il lui consacrera tout son temps, toutes ses forces et toutes ses économies.

---

48) Pierre Monatte, *La lutte syndicale,* Paris, 1977, p. 63.
49) F. Bernard, op. cit., p. 158.
50) L. Bouët, *Les Pionniers...,* p. 17.
51) Bulletin mensuel du Syndicat Général de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône, n° 3, janvier 1925.

[illegible]

[illegible] d'Anglade, [illegible] Joseph Rollo (51) [illegible] de l'École émancipée. La [illegible] en grande partie, sa réalisation [illegible] toutes ses forces [illegible]

---

48) Pierre Monatte, La lutte syndicale, Paris 1976, p. 64
49) P. Bernard, op. cit., p. 56
50) L. Bouët, Les Pionniers..., p. 47.
51) Bulletin mensuel du Syndicat Général de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône, n° 1, janvier 1922.

Chapitre 3

UNE NOUVELLE REVUE

C'est cela que je suis : solitude et solidarité.
Panaït Istrati.

a) *La sortie de l'Ecole Emancipée :*

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur de la F.N.S.I., *l'Ecole Emancipée* devait être imprimée par une coopérative ouvrière : ce fut l'Imprimerie Nouvelle qui fut choisie par Audoye. Cette petite association de la rue Sainte besognait déjà avec les organisations ouvrières ; c'est elle qui, par exemple, avait imprimé les Rapports du 10e congrès de la C.G.T. (1).

Marseille accueille donc *l'Ecole Emancipée.* Notons l'originalité de cette expérience : en 1910, comme plus tard, la presque totalité des revues pédagogiques et des journaux syndicalistes nationaux sont imprimés à Paris (2).

Marseille qui fut communarde, qui vit la naissance du premier parti marxiste français en 1879 (3) et dont la Bourse du Travail, l'une des premières, fut fondée en 1885 est une vieille ville révolutionnaire. En 1905 on y recense environ 1 000 mili-

---

1) 10e congrès de la C.G.T. (5-12 octobre 1908).
2) Cf. R. Brécy, op. cit.
3) Le Parti Ouvrier Français de Jules Guesde.

tants socialistes (4) ; en 1907, 213 anarchistes sont connus des services de police (5) et les Bouches-du-Rhône sont l'un des bastions de la C.G.T. dans le Midi (6). Tradition et implantation ouvrière et socialiste sont autant de conditions favorables à l'éclosion et au développement de *l'Ecole Emancipée.*

Ajoutons à ces données politiques un facteur technique : les frais d'impression sont moins élevés en province qu'à Paris.

Le n° 1 de *l'Ecole Emancipée* sort des presses de l'Imprimerie Nouvelle le 1er octobre 1910. Les délais ont été respectés et cela constitue un véritable record de rapidité si l'on songe qu'en août rien n'était encore créé (aucun collaborateur n'avait été contacté) et que les marseillais ont du se mettre au courant en quelques semaines (7) !

Puisqu'il n'y avait pas eu de souscription préalable, puisqu'à priori aucun bailleur de fond (tels Lucien Lévy-Bruhl pour *l'Humanité* ou James Guillaume pour *La Vie Ouvrière*) n'avait apporté de ressources financières, Audoye se devait de reprendre une méthode déjà expérimentée par Charles Guiyesse avec ses *Pages Libres :* ficher, étiqueter et poster les numéros à l'adresse des abonnés éventuels et attendre le paiement des abonnements. Pierre Monatte, qui connut les pénibles moments de l'expédition du n° 1 de la V.O., écrira plus tard :

> « Un tel travail indispensable n'a pas beaucoup d'amateurs. Il est plus facile de bavarder et de discuter que de trimer ainsi » (8).

Les abonnés possibles à l'E.E. sont tout désignés. Voici la liste de ceux qui reçoivent le n° 1 :

— les syndiqués de la F.N.S.I.,
— les bureaux des Amicales,
— les délégués du congrès des Amicales de Nancy (août 1909),
— les conseillers départementaux,
— les sympathisants divers (9).

L'Ecole Emancipée s'adresse donc en priorité aux syndiqués de la F.N.S.I. Mais elle est également envoyée aux Amicales : par

---

4) A.D. M6.3400.
5) A.N./F7. 13.323 (M.1233).
6) Cf. *Annuaire du Prolétariat,* 1914.
7) Compte-rendu du XIVe congrès de la F.E. (Bordeaux, 11-15 août 1920).
8) P. Monatte, *La lutte syndicale,* op. cit., p. 75.
9) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.

le biais du journal, les syndicalistes entendent toucher la masse des instituteurs organisés dans ces associations, leur faire connaitre l'action et le but des syndicats et, si possible les gagner à ceux-ci. D'autre part, les conseillers départementaux (instituteurs, directeurs, syndiqués, non syndiqués) sont autant de propagandistes éventuels de la revue. Enfin, et malgré le manque de documentation à ce sujet, il est probable que *l'Ecole Emancipée* est expédiée aux dirigeants du mouvement ouvrier qui, de Jaurès à Sébastien Faure, sont intéressés au problème de l'éducation.

Comment se présente la revue telle que ses premiers lecteurs l'ont découverte ?

Elle a pour titre : *l'Ecole Emancipée,* revue pédagogique hebdomadaire publiée par la F.N.S.I. Elle n'est donc pas l'organe officiel de la Fédération qui reste *l'Emancipation.*

Sa devise est : « Instruisons-nous et armons-nous ». Belle illustration du but qui est le sien : être à la fois un organe de perfectionnement professionnel et une revue idéologique, éclairer les éducateurs et former les militants.

Elle se présente sous 24 pages de textes, format in-8° jésus de 18 × 28 cm.

L'abonnement est fixé à 6 francs pour la France et les Colonies et à 7,60 francs pour l'étranger, pour une durée de 1 an, période minimale.

Ismaël Audoye en est l'Administrateur-Délégué et sa résidence 6, traverse des Chartreux (Marseille) fait fonction de local.

Adolphe Bezot est le Secrétaire de la Rédaction. Les tâches sont donc partagées entre l'ancien trésorier de la Fédération et l'ancien secrétaire de *l'Emancipation.*

Audoye s'occupe des relations avec l'imprimeur, de la gestion et des abonnements et est, en outre, le représentant de *l'Ecole Emancipée* auprès de la Fédération, Bezot étant chargé de recueillir les communications et articles envoyés à son domicile au 11 de la rue Gourjon (Marseille) qui fait office de boîte aux lettres.

b) *L'Ecole Emancipée et la Revue de l'Enseignement Primaire :*

A première vue donc, rien ne distingue *l'Ecole Emancipée* de la revue de la rue de Cluny (Paris). Elle en a l'allure générale, le

format, la périodicité (paraît le samedi au lieu du dimanche) et coûte le même prix.

Elle s'inspire même de la vieille *Revue* quant à sa composition interne : Vie Sociale, Vie Professionnelle et Vie Scolaire (10).

Sœurs jumelles en apparence, ce n'est qu'en ouvrant leurs pages qu'on perçoit la différence. Tout d'abord au niveau des annonces publicitaires. Si celles-ci occupent généralement 3 pages de couverture dans *l'Ecole Emancipée* (parfois moins), la *Revue de l'Enseignement* en compte le plus souvent 6, c'est-à-dire deux fois plus (11). A côté d'annonces relatives à l'enseignement (manuels scolaires, cours divers, leçons, offres corporatives, tableaux noirs) et au syndicalisme (guide confédéral de la C.G.T., coopératives agricoles), nous trouvons des encarts sur les montres, l'huile d'olive, les bicyclettes, les machines à coudre et, plus impromptus, sur les pastilles contre la constipation, le vin de Languedoc, les jumelles marines...

D'autre part, et c'est là l'essentiel de la dissemblance, au sommaire de *l'Ecole Emancipée* on chercherait vainement les noms des Jaurès, Fournière et Sembat. Certes, des militants socialistes collaborent à *l'Ecole Emancipée :* Louis et Gabrielle Bouët, Félix Guilloux, Emile Glay, M.-T. Laurin, Paul Lamy, Camille Lhuissier, François et Marie Mayoux, Geoffroy Thomas... Mais ils signent leurs articles en tant qu'instituteurs syndiqués et, contrairement à la généreuse *Revue de l'Enseignement,* ils ne sont pas rétribués. C'est là l'une des caractéristiques fondamentales de *l'Ecole Emancipée :* aucun rédacteur, si prestigieux soit-il, n'est rétribué. Cela représente, aux yeux des fondateurs, la garantie élémentaire que *l'Ecole Emancipée* sera bien la revue de tous les syndiqués.

Pour son premier numéro donc, boycottant les ténors du socialisme, Audoye a fait appel à un dirigeant de la C.G.T., à un militant anarchiste : Georges Yvetot. Son nom, à lui seul, est tout un programme : c'est celui de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme (Yvetot est l'auteur du « Manuel du Soldat »), de la grève générale, en deux mots, de la violence révolutionnaire. Le successeur de Fernand Pelloutier à la Fédération des Bourses du

---

10) Revue Sociale, Revue Corporative, Revue Scolaire pour *la Revue de l'Enseignement.*

11) Le tarif étant de 2 francs la ligne à *la Revue.*

Année — N° 1 — 1er Octobre 1910

L'Ecole Emancipée

Instruisons-nous et armons-nous.

REVUE PÉDAGOGIQUE HEBDOMADAIRE

publiée par la Fédération Nationale des Syndicats d'Institutrices et d'Instituteurs Publics de France et des Colonies

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :	ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ :	PRIX DE L'ABONNEMENT :
A. BEZOT, *instituteur*	I. AUDOYE, *instituteur*	France et Colonies . . . . 6 fr.
11, Rue Gourjon, 11. — MARSEILLE	6, Traverse des Chartreux - MARSEILLE	Etranger . . . . . 7 fr. 60

On ne s'abonne que pour UN an. — Les abonnements partent du 1er de chaque mois

L'Ecole Emancipée *paraît chaque Samedi*

La Vie Sociale

AUX INSTITUTRICES, AUX INSTITUTEURS

CHERS CAMARADES,

En créant céte Revue, nous n'avons pas voulu mètre en circulation une publication de plus, dans le but d'en retirer un bénéfice personnel.

Aprés de longues années de lute, nous avons amélioré notre condition matérielle. Mais l'Etat-patron s'est réclamé des satisfactions accordées par lui, pour essayer de nous tenir dans une étroite dépendance. La lute pour la vie était à peine close qu'il fallait en commencer une nouvelle pour la liberté.

Nous sommes en pleine bataille. Elle sera d'autant plus courte que nous nous y jèterons avec plus de vaillance, que nous serons mieux instruits et mieux armés.

Ce n'est pas le courage qui nous fera défaut *Instruisons-nous et armons-nous.*

Ce sera le but de cette Revue. Ce sera aussi sa devise.

Comment s'instruire

Il n'y a de véritable et solide instruction pour l'individu que celle qui résulte de ses observations et de ses réflexions personnelles. Ne demandons aux penseurs, aux savants les résultats de leurs travaux, de leurs expériences, de leurs raisonnements que pour corroborer les nôtres, éclaircir nos doutes, redresser nos erreurs, soutenir nos défaillances, guider recherches,

Métons-nous directement à l'étude sincère et raisonnée des faits de tout ordre et puisons-y la notion claire de nos devoirs et de nos droits d'hommes, de citoyens, de fonctionnaires, d'éducateurs.

Comment s'armer

La meilleure des armes n'est pas la plus formidable d'aparence : c'est celle qui est la mieux adaptée à la fin poursuivie et qu'on a le mieux en main ; celle dont on peut fraper, à point nommé, des coups décisifs.

Dans les batailles d'idées, les lutes corporatives pour la conquête d'améliorations souhaitées, l'arme par excellence c'est le journal ; mais le journal libre de toute atache, indépendant vis-à-vis de toutes les puissances, apartenant en propre à ceux qui ont mis en lui leurs espérances.

Ce journal n'existe pas encore. Créons-le.

Notre programme

Notre pain, dans le présent et dans l'avenir, dépend des caprices du pouvoir.

Nous voulons qu'il soit sérieusement garanti.

Notre avancement professionnel est sans cesse entravé ou compromis par l'ingérence politique et l'arbitraire administratif

Nous voulons qu'il soit réglementé rigoureusement.

Travail ne traite que de « l'école syndicale », mais il faut comprendre toute la signification et la portée de l'éditorial d'Yvetot dans le premier numéro de *l'Ecole Emancipée.* Il s'agit de la part d'Audoye d'une volonté évidente et manifeste de se démarquer de *la Revue,* propriété de Baudéan et des socialistes et d'affirmer d'emblée le caractère uniquement syndicaliste et « apolitique » de *l'Ecole Emancipée.* La F.N.S.I. adhère à la C.G.T. : quoi de plus normal que l'un des dirigeants de la C.G.T. écrive dans l'E.E.

c) *Les collaborateurs :*

Si tout syndiqué est rédacteur de droit à *l'Ecole Emancipée* — qui doit être avant tout la propriété et la tribune des instituteurs de la Fédération — la Commission d'Organisation n'en a pas moins sollicité la collaboration de militants connus du mouvement ouvrier « pour donner à *l'Ecole Emancipée* toute sa valeur éducative » (12). Il s'agit d'être à la hauteur de la *Revue de l'Enseignement* où sévit merveilleusement un certain Jaurès...

Apparemment, le rassemblement des collaborateurs fut chose facile. En 1910, les instituteurs syndicalistes sont définitivement intégrés à un mouvement ouvrier qui fut longtemps réticent. Aussi la participation à une revue telle que *l'Ecole Emancipée* ne pose-t-elle aucun problème à un dirigeant de la classe ouvrière.

La première liste annoncée par la Commission d'Organisation, en ce qui concerne la partie sociale de l'E.E., est essentiellement composée de journalistes professionnels, liés à l'enseignement d'une manière ou d'une autre et militants anarchistes pour la plupart.

Maurice Allard est rédacteur à la tribune politique de *l'Humanité* depuis 1904. Député socialiste, il fut l'auteur d'un contre-projet violemment anticlérical relatif à la suppression du budget des cultes en 1905 (13).

Charles-Albert est rédacteur aux *Temps Nouveaux* et fut un fidèle collaborateur de Ferrer à *l'Ecole Rénovée.*

---

12) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.

13) Maurice Dommanget, *Edouard Vaillant, un grand socialiste* (*1840-1915*), Paris, 1956, pp. 314-315. On trouve un certain nombre de lettres de M. Allard dans les Archives de L. et G. Bouët (dossier avant 1914) qui montrent les liens entre le dirigeant socialiste et les syndicats d'instituteurs.

Sébastien Faure est le fondateur du *Libertaire* et l'animateur de « La Ruche », expérience d'éducation anarchiste, depuis 1904. Il fut, en outre, un des premiers anarchistes à soutenir les instituteurs et leurs syndicats (14).

Jean Grave dirige *Les Temps Nouveaux* depuis 1895. Il est qualifié par Jean Maitron d'« anarchiste éducationniste » (15).

Victor Griffuelhes, syndicaliste-révolutionnaire type, a été secrétaire de la C.G.T. de 1901 à 1909.

Charles-Ange Laisant, au passé mouvementé, a été l'ami et le collaborateur de Ferrer. Mathématicien renommé, militant libertaire, il dirigea à ses côtés *l'Ecole Rénovée.*

Georges Yvetot est rédacteur-en-chef de *La Voix du Peuple,* organe de la C.G.T., depuis 1909. Il fut l'un des principaux artisans du rapprochement entre les ouvriers et les instituteurs et demeure — son éditorial dans le n° 1 de l'E.E. en témoigne — un fervent partisan des « écoles syndicales ».

Cette collaboration du mouvement anarchiste à *l'Ecole Emancipée* ne nous surprend pas pour deux raisons : continuatrice de la libertaire *Ecole Rénovée,* la revue d'Audoye s'annonce, dès son appel du mois de juin, anti-étatique, désabusée de la politique et partisane de l'action directe ; face à *la Revue de l'Enseignement,* liée au socialisme, *l'Ecole Emancipée* syndicaliste pouvait-elle ne pas revêtir cet aspect libertaire tant le rapport existant entre syndicalisme et anarchisme dans la France d'avant 1914 était intime ? Cependant, gardons-nous de la ranger parmi les revues anarchistes, le qualificatif de syndicaliste-révolutionnaire, nous le verrons, lui convenant mieux.

D'autre part, Jean Maitron a souligné l'importance de l'éducation pour les anarchistes :

> « Les anarchistes ont toujours considéré l'éducation et l'instruction comme des facteurs révolutionnaires déterminants » (16).

L'Ecole Emancipée, reprenant le flambeau de *l'Ecole Rénovée,* est donc une tribune toute désignée pour les héritiers de Proudhon.

Jusqu'en 1914, les administrateurs de l'E.E. vont faire appel

---

14) Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, 1. des origines à 1914,* Paris, 1975.

15) Idem, p. 448.

16) Ibidem, p. 349.

à un certain nombre de militants du mouvement ouvrier. Citons les anarchistes Alfred Mignon, Aristide Pratelle et le Docteur Pierrot des *Temps Nouveaux,* le mineur Georges Dumoulin, Francis Delaisi, professeur d'histoire et journaliste syndicaliste, Robert Louzon, socialiste-syndicaliste, Raymond Péricat, ouvrier, militant de la Fédération du Bâtiment et Ernest Poisson, socialiste, dirigeant du mouvement coopératif.

N'oublions pas le philosophe Alain qui donnera de nombreux « Propos » en guise d'éditorial. Enseignant, dreyfusard, « citoyen contre les pouvoirs », Alain fut un des grands journalistes de l'époque.

A côté de cette cohorte de rédacteurs prestigieux, œuvrant essentiellement dans la Vie Sociale, *l'Ecole Emancipée* peut compter sur une petite équipe d'instituteurs syndicalistes pour la partie professionnelle. Le fondateur du syndicat de la Mayenne, Camille Lhuissier, dira à propos du Bulletin du Centre-Ouest :

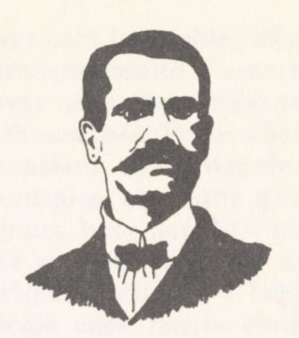
> « Je dis qu'il faut pour reprendre l'exemple de *la Vie Ouvrière,* que le secrétaire de rédaction ait un « noyau » de camarades sur lesquels il pourra plus particulièrement compter (...) un noyau de collaborateurs qui s'engagent à ne pas laisser manquer de copie » (17).

Le « noyau » de *l'Ecole Emancipée,* qui correspond à la définition de C. Lhuissier, est composé uniquement des anciens de *l'Ecole Rénovée :* Louis et Gabrielle Bouët, M.-T. Laurin, François et Marie Mayoux, G. Persigout, Jules Raffin, Elie Reynier auxquels se joignent les militants des Bouches-du-Rhône et des pionniers du syndicalisme universitaire : François Bernard, Félix Guilloux, A.-V. Jacquet, Louis Léger, Camille Lhuissier, Paul Lamy, Henri Murgier, Josette Mazé-Cornec, Cécile Panis, H. Potiron, Auguste Rebeyrol, Alfred Salabelle... dont nous verrons souvent les signatures au bas des articles dans *l'Ecole Emancipée,* ainsi que celle de Marie Guillot dont le rôle ira en grandissant.

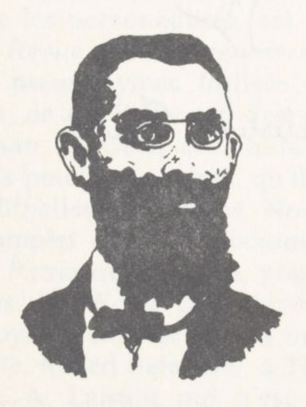
Enfin, beaucoup d'autres militants et militantes, abonnés à l'E.E., apporteront une collaboration passagère mais essentielle. Un certain nombre de cours de la partie scolaire seront leur œuvre, plus discrète mais néanmoins active et vivante. Là résident la valeur profonde de l'E.E., sa spécificité et l'une des causes de son rayonnement.

---

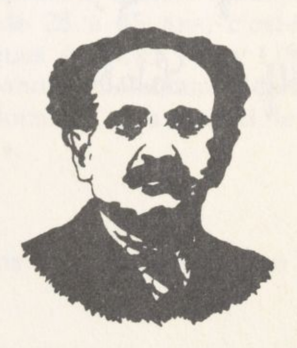
17) *L'Emancipation,* n° 82 - mai 1914.



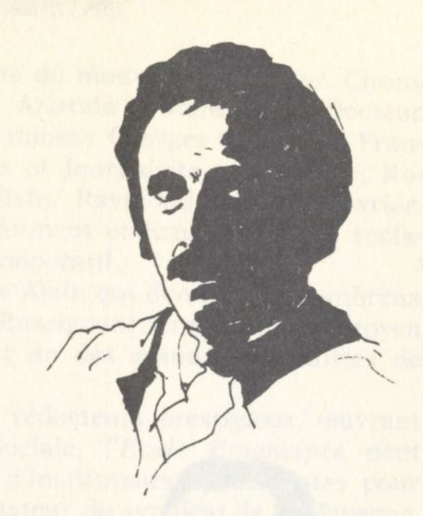
M. T. Laurin



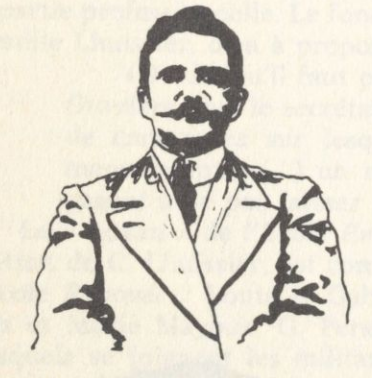
Paul Lamy



Jean Dumollard



Célestin Freinet



Alfred Salabelle



Georges Laperre

Le syndicalisme des instituteurs ayant subi la double influence du socialisme d'une part, et du syndicalisme teinté d'anarchisme d'autre part, il est naturel de retrouver cette distinction politique chez les collaborateurs de *l'Ecole Emancipée.* Syndicalistes, ils se séparent quant à l'action parlementaire, au monopole de l'enseignement, à l'attitude envers les amicales, etc., sans que le clivage socialistes/anarchistes soit toujours bien net. Les pionniers du syndicalisme des instituteurs se situent volontiers dans la mouvance d'un socialisme anti-autoritaire, réticent à l'égard du parlementarisme, puisant son idéologie chez Jaurès comme chez Proudhon ou à la C.G.T.

Tradition socialiste ou peur des représailles, l'anonymat, qui évite les personnalités, est de règle à *l'Ecole Emancipée* comme à *la Revue de l'Enseignement* pour un bon nombre de rédacteurs. Les pseudonymes utilisés s'inspirent d'ailleurs directement de ceux de *la Revue* et des autres publications ouvrières. Prolo, Paysan, C. Gété, etc., autant de masques dissimulant des militants pourtant connus, qu'il a fallu identifier au prix de multiples et difficiles recherches. Nous en donnons un premier inventaire incomplet dans les documents annexes.

Remarquons enfin, pour compléter ce tableau des collaborateurs de *l'Ecole Emancipée,* que les militants et militantes du « noyau » sont de jeunes instituteurs et institutrices dont le plus jeune, Alfred Salabelle, a 23 ans en 1910, et le plus ancien (excepté C.-A. Laisant qui n'est pas enseignant), Ismaël Audoye, 42. L'ensemble de l'équipe s'échelonne de 25 à 35 ans, c'est-à-dire qu'elle a vu le jour avec les lois laïques de Jules Ferry (18). Disons que cette tranche d'âge correspond globalement à celle qui a vécu l'Affaire Dreyfus à l'Ecole Normale et a fourni le gros des bataillons des « Emancipations ».

d) *Les rubriques :*

L'Ecole Emancipée, nous l'avons vu, est divisée en trois parties :
— la Vie Sociale,
— la Vie Professionnelle,
— la Vie Scolaire.

---

18) Voir Chap. 1 et nos biographies en annexes.

Quelles sont les différentes rubriques ? Quelle place respective occupent-elles ?

La Vie Sociale : cette première partie, qui s'étend sur 8 pages, passera plus régulièrement à 4 pages à partir de 1913. C'est elle qui donne le ton du numéro, bien qu'il n'y ait pas d'éditorial au sens propre du mot.

1. Elle débute, généralement, par un « Propos d'Alain » (19) ou par une « Opinion » d'un abonné, et, souvent par un article polémique (jusqu'en 1913 environ) ou conjoncturel (péril clérical par exemple).

2. Des militants ouvriers, tel Yvetot, de concert avec les lecteurs, y discutent des faits sociaux dans leurs rapports avec l'éducation, étudient le mouvement syndicaliste et coopérateur.

3. Une revue, « Au Fil des Jours », rédigée en « ortografe simplifiée » par Passe-Partout, examine les faits politiques et sociaux de la semaine en une série de « flash » brefs et incisifs.

4. C. Gétiste (ou C. Gété) tient une « Tribune Ouvrière », qu'il remplacera en un « Mouvement Ouvrier », afin de faire connaître aux instituteurs syndicalistes la vie et le combat de la classe ouvrière.

5. L'année scolaire 1911-1912 inaugure un « Coin Littéraire » qui publie nouvelles et romans complétés de critiques, et qui, une fois par mois laisse sa place à un « Coin Scientifique » où sont résumés les progrès de la science et ses applications.

6. Enfin, une « Tribune Féministe » et une « Chronique Syndicale », qui changeront parfois de place, terminent cette première partie avec la publication des documents officiels relatifs à l'enseignement primaire.

La Vie Professionnelle : elle se scindera, à la rentrée scolaire 1911-1912, en une *Vie Pédagogique* (articles pédagogiques et techniques) et une *Vie Corporative* (articles de défense ou d'action corporatives). Comportant 8 pages durant les premières années (4 pages pour chaque nouvelle partie), elle ira jusqu'à 10 pages en 1914. Ce sont essentiellement les militants du « noyau » de l'E.E. qui la feront vivre.

1. Ceux-ci apportent leurs réflexions personnelles sur la ré-

---

19) A partir du n° 23 - 4 mars 1911.

novation pratique de l'enseignement, peu à peu complétées par les textes officiels (précédemment publiés dans *La Vie Sociale*). Les tribunes consacrées au C.E.P., à l'enseignement primaire à l'étranger, aux différentes matières, aux nouvelles expériences, aux « Centres d'Intérêt », etc., font de cette partie pédagogique l'héritière directe de *l'Ecole Rénovée* et nous y retrouvons M.-T. Laurin, Jules Raffin, G. Persigout...

2. Les rubriques « Autour de l'Ecole et de l'Instituteur », « Autour de nos Intérêts », « Coups de Pioche » ont pour objet de lutter contre les injustices, pour la défense des droits de l'école laïque et des instituteurs. Félix Guilloux, Paul Lamy, Jean Paysan, Jehan Prolo, le Pionnier, Antoine Ripert... animent la partie corporative et syndicale qui comprend également un résumé de l'action des Syndicats et des Amicales par des militants bien placés pour suivre de près cette action (membre du C.F. de la F.N.S.I., de la C.P. des Amicales). Enfin, une revue des bulletins, revues et journaux concernant l'éducation et les intérêts corporatifs des instituteurs complètera épisodiquement cette troisième partie .

La Vie Scolaire : cette dernière partie doit être considérée comme la plus importante et la plus originale. A la différence des autres publications pédagogiques (qui, à l'exemple de *la Revue de l'Enseignement,* ne consacrent qu'un nombre infime de pages à leur revue scolaire), *l'Ecole Emancipée* accorde une place primordiale à celle-ci : 8 pages dès le n° 1, elle est portée à la demande des lecteurs, à 12 pages deux mois après (20) et constitue, au milieu de la revue (encartée entre les deux autres parties), un ensemble compact et homogène, paginé à part. Elle est destinée à être conservée par les lecteurs et Pierre Broué n'hésite pas à ajouter que :

> « sans doute nombre d'instituteurs lisaient et utilisaient *d'abord* la partie pédagogique (scolaire) qui était leur principal aliment » (21).

En quoi consiste-t-elle ? De nombreux partisans des méthodes nouvelles s'y emploient — chacun dans sa spécialité — à préparer la besogne des abonnés. Il ne s'agit pas de « mâcher » le

---

20) E.E., n° 10 - 3 décembre 1910.
21) Lettre de Pierre Broué à T.F. (21-XI-1977).

travail, mais plutôt de donner des indications, des directions qui permettront aux instituteurs d'adapter leur enseignement à leurs élèves.

La matière des divers points du programme (C.E., C.M., C.S. et Tout-Petits) y sera présentée : Leçons de Choses, Français, Histoire, Géographie, Calcul, exercices pour les petits. Une planche de dessin sera publiée chaque semaine à partir du n° 10, remplacée une fois par mois par un « Chant Scolaire ».

Enfin, des « Lectures Récréatives », des épreuves d'examens et de concours complèteront cette *Vie Scolaire.*

Les rédacteurs de *La Vie Scolaire* ne sont pas des théoriciens de la pédagogie moderne mais les instituteurs eux-mêmes. Les cours qu'ils proposent ont été expérimentés dans leur propre classe avant d'être livrés aux abonnés de l'E.E. Il n'est pas dans notre propos d'étudier ces cours, qui relèvent plutôt de l'histoire de l'enseignement (22), mais il faut souligner avec force la valeur professionnelle des instituteurs qui s'y consacrent. Pour appuyer notre affirmation, il y a les Rapports d'Inspection. Etablis le plus souvent par des partisans de l'enseignement officiel, ils nous renseignent sur les qualités pédagogiques des rédacteurs de *l'Ecole Emancipée* et la valeur des cours présentés. Prenons deux exemples :

— Louis Lafosse, un de l'équipe marseillaise qui jouera un grand rôle durant la guerre, s'occupe plus particulièrement des « Leçons de Choses ». Voici un extrait de son Rapport d'Inspection daté du 10 novembre 1911 :

> « M. Lafosse est un esprit ingénieux, plein de ressources. Il donne un enseignement extrêmement simple et cependant intéressant. Il a l'art, surtout, de savoir s'arrêter à temps. Ses goûts artistiques sont loin d'être inutiles pour toucher et élever ces enfants frustres mais sensibles. Il dessine avec facilité, joue de la mandoline avec goût.
>
> Causerie géographique familière et précise à la fois, brève et faisant appel à l'expérience des enfants, c'est-à-dire à leurs observations... » (23).

---

22) Il ne fait aucun doute que cette recherche intéresserait au plus haut point un organisme comme le Département de la recherche historique de l'I.N.R.P. et la très récente revue « *Histoire de l'Education* », 29, rue d'Ulm, Paris.

23) A.D. Bouches-du-Rhône : dossier Lafosse n° 90.

— Camille Lhuissier, qui publiera son cours d'Histoire pendant l'année scolaire 1913-1914, est inspecté, le 28 juin 1913, dans son école de Bouère (Mayenne) :

> « M. Lhuissier est très au courant des méthodes rationnelles d'éducation, écrit l'Inspecteur Primaire Dubourg, il travaille consciencieusement dans sa classe et déploie beaucoup d'intelligence, de talent et de dévouement. Je n'ai qu'à me louer de sa collaboration » (24).

L'Ecole Emancipée, rédigée par les meilleurs militants des syndicats (Lafosse et Lhuissier seront inquiétés et réprimandés pour leurs activités syndicales, notamment en 1912), peut donc offrir à ses lecteurs une partie scolaire que font vivre des éducateurs irréprochables. Mise en pratique de la pédagogie rationnelle (traitée dans *La Vie Pédagogique*), cette *Vie Scolaire,* tant appréciée des lecteurs de *l'Ecole Emancipée,* sera confiée dès 1911 à Triaire, marseillais, membre de l'ex-Commission d'Organisation (Bezot s'occupant des parties sociale et professionnelle) puis, en 1913, à Laplace.

Certains cours seront même édités sous forme de fascicules par *l'Ecole Emancipée* tels ceux de Raffin : « Lectures expliquées pour l'enseignement du français » (0,10 fr. chaque).

Disons, pour conclure, que *l'Ecole Emancipée* comprend des rubriques constantes que les abonnés peuvent retrouver chaque semaine et des rubriques variables qui apparaissent, sans doute, selon la conjoncture et au gré de la copie. Il est bien évident, par exemple, que le renouveau du « péril clérical » ou le déplacement d'office d'un syndiqué modifient sensiblement la composition de la revue.

Enfin, nul doute que le choix des articles et leur disposition ne soient le reflet de préoccupations plus profondes liées à l'esprit et aux fluctuations du mouvement syndical lui-même.

Malgré les inévitables modifications apportées au fil des années par les responsables de la revue et les lecteurs eux-mêmes (au sein, par exemple, de la rubrique « Réflexions de nos Abonnés »), *l'Ecole Emancipée* conservera sa forme et sa composition de la « Belle Epoque » jusqu'après la Deuxième Guerre.

---

24) A.D. Mayenne, 2 T 695 : dossier C. Lhuissier.

e) *Accueil et réflexions :*

En ce qui concerne la « grande presse », nous n'avons relevé aucune réaction particulière et la naissance d'une nouvelle revue pédagogique comme *l'Ecole Emancipée* semble passer complètement inaperçue.

Les organes du mouvement ouvrier sont paradoxalement aussi muets.

La Revue de l'Enseignement, directement menacée par cette nouvelle concurrente, est elle aussi avare de commentaires et il faut attendre le n° 4 du 23 octobre 1910 pour trouver une petite publicité en sa faveur (il est vrai que quelques militants comme Emile Glay ou M.-T. Laurin collaborent aux deux revues).

En revanche, d'après les lettres reçues par la rédaction de l'E.E., il apparaît que les instituteurs ont accueilli très favorablement ce projet, enfin concrétisé, d'une revue à eux.

La Commission d'Organisation va même jusqu'à parler d'un « mouvement d'enthousiasme », d'un « accueil chaleureux » (25). Les appréciations et encouragements adressés à *l'Ecole Emancipée* s'orientent autour de thèmes précis que deux lettres résument parfaitement :

> « Le besoin se faisait vivement sentir d'un organe pédagogique qui fût la propriété des instituteurs eux-mêmes, rédigé par eux... » (26).
>
> « Que votre organe devienne réellement l'arme de franche lutte qu'il promet d'être et vous pouvez compter sur le succès. Ouvrez hardiment le feu et tout ce que notre corps compte de libres énergies se groupera autour de vous » (27).

En fait, et son succès immédiat s'explique en partie par cette opportunité, *l'Ecole Emancipée,* comme l'explique un autre abonné, vient à son heure. Les militants syndicalistes, comme le personnel actif, n'ont pas de tribune. Les revues existantes, qui ont rendu de grands services, n'ont pu exprimer jusqu'au bout les aspirations régénératrices du mouvement syndicaliste car, ainsi que le remarque un Conseiller Départemental de l'Hérault :

---

25) E.E., n° 2 - 8 octobre 1910.
26) Idem.
27) Idem.

> « Ils (les journaux pédagogiques) existaient avant le mouvement intense de ces dernières années, avant la crise du syndicalisme ; ils avaient des origines et des traditions dont ils n'ont pu se détacher suffisamment... » (28).

Malgré l'existence de *la Revue de l'Enseignement, l'Ecole Emancipée* comble un vide : il n'y a pas de presse pédagogique syndicaliste en France en 1910 et ce, en dépit du formidable mouvement des années 1904-1910 :

> « Mais à quoi auront servi des efforts si coûteux si nous n'avons pas enfin une tribune qui nous permette d'en consolider les résultats et de les généraliser ? se demande Nazon » (29).

Les principes d'éducation moderne jettent à bas les vieilles méthodes, l'organisation napoléonienne de l'Instruction Publique fait entendre des craquements, les coups du syndicalisme ne sont plus vains : à *l'Ecole Emancipée* d'amplifier le combat.

---

28) Idem.
29) E.E., n° 2 - 8 octobre 1910.

Chapitre 4

L'ECOLE EMANCIPEE, LES INSTITUTEURS ET L'ECOLE

Dans mes plus lointains souvenirs, ceux de l'école communale, je trouve le mensonge...
Eugène Dabit.

Il faut souffler sur quelques lueurs pour faire de la bonne lumière.
René Char.

Ce combat aux multiples facettes, *l'Ecole Emancipée* va le mener jusqu'en 1914 et au-delà.

Plus qu'un simple bulletin de fédération syndicale, plus qu'une traditionnelle publication pédagogique, *l'Ecole Emancipée* possède une dynamique propre, liée à sa fonction éducative et représente un véritable courant de pensée, en marge du fait quotidien.

A travers elle, ce n'est pas tant l'histoire du mouvement syndical des instituteurs que nous percevons — plus saisissable dans les colonnes de *l'Emancipation de l'Instituteur* — mais plutôt l'expression d'une idéologie en pleine élaboration. Sans être une revue théorique au sens fort du terme, par la nature et la teneur de ses articles, *l'Ecole Emancipée* nous fait penser à une *Vie Ouvrière* pour maîtres d'école (1).

---

1) Les propos de Cégétiste dans l'E.E., n° 10 du 29 novembre 1913 : « Malheureusement notre revue ne peut être à la fois l'E.E. et la V.O. », montrent le modèle qu'a pu être *la Vie Ouvrière* pour certains militants.

Notre propos n'est donc pas d'insister sur la chronologie fine de son histoire — événementiel au demeurant problématique et, sans doute, peu captivant — mais de la présenter sous ses divers aspects. Car nous sommes persuadés qu'on ne peut réellement saisir l'idéologie des instituteurs syndicalistes qu'à travers la lecture de *l'Ecole Emancipée.*

Les divers travaux relatifs au syndicalisme universitaire ont pêché par ignorance d'une revue qui fut longtemps la seule expression écrite de ce mouvement. Qu'on songe par exemple à la thèse de M. Max Ferré : histoire du syndicalisme-révolutionnaire des instituteurs, celle-ci se réfère rarement à *l'Ecole Emancipée* (sauf pour l'après-guerre), utilisant abondament *l'Emancipation* qui apparaît ainsi comme une source plus propice à une histoire événementielle (2).

Délaissant les vieux mythes encore bien vivaces, Jacques Ozouf a donné la parole aux instituteurs de la Belle Epoque (3). Nous voudrions quant à nous tenter de faire parler l'avant-garde des maîtres d'école, c'est-à-dire, avant tout, ouvrir les pages encore peu explorées de *l'Ecole Emancipée.* Peut-être une meilleure connaissance des textes parus de 1910 à 1914 permettra d'aborder le mouvement des instituteurs syndicalistes plus profondément.

a) *L'Ecole Emancipée dans la lutte corporative :*

Si *l'Ecole Emancipée* occupe surtout le terrain social, elle n'en délaisse pas pour autant la lutte corporative.

> « L'œuvre de la Fédération n'a guère été jusqu'à maintenant qu'une longue bataille, une lutte ardente pour la vie et le droit. Ses meilleurs militants ont été menacés ou frappés. Révocations, réprimandes, déplacements d'office ont été les distinctions honorifiques des syndicalistes » (4).

Voilà pourquoi la tribune corporative de *l'Ecole Emancipée* n'est souvent qu'une chronique de la répression. On peut y suivre aisément les effets de la politique « briandiste », aussi réactionnaire que celle de Clémenceau et dresser la liste des syndica-

---

2) Max Ferré, ouvrage op. cit.
3) Jacque Ozouf, *Nous les maîtres d'école...*
4) Déclaration du C.F. aux syndiqués, in F. Bernard, op. cit., p. 165.

listes réprimés. Quelques exemples suffiront à illustrer la démocratie d'une République.

Dès le premier numéro, Gabrielle Bouët fait état des déplacements de Bordier, Laiyet et Simon, militants angevins, pour leurs activités syndicales (5).

Quelques semaines plus tard, *l'Ecole Emancipée* prend la défense des dirigeants du syndicat de la Mayenne : Gaston Doumergue leur reproche l'adhésion du groupement à la Bourse du Travail de Laval et la publication du bulletin *l'Emancipation de la Mayenne* (6).

Puis c'est le tour de Blanche Aigrault, syndiquée en Maine-et-Loire, d'être réprimandée parce qu'elle ne salue pas son directeur et ne punit pas ses élèves !

« Veut-on nous ramener un demi-siècle en arrière ? » se demande l'E.E. (7).

Drainant les informations fournies par les syndicats, elle dénonce successivement les déplacements d'office (8), les ingérences politiciennes toujours effectives (9) et le favoritisme dans le classement des postes (10).

Tout au long de l'année 1911-1912, l'affaire Paoli-Léger remplira les colonnes de l'E.E. Un militant corse, Paoli, est menacé de déplacement d'office pour avoir protesté contre les propos injurieux d'un vice-recteur ; Léger, secrétaire de la Fédération prend sa défense dans l'E.E. du 9 décembre 1911 et est censuré par le préfet : c'est « la guerre déclarée » entre l'Administration et la Fédération. Elie Reynier rappellera certains épisodes et propos de l'Affaire Dreyfus à cette occasion et *l'Ecole Emancipée* jouera un rôle essentiel dans la résistance des deux militants et, finalement, leur victoire (11).

Au printemps 1913, Carrin, secrétaire du syndicat du Nord, est inquiété pour avoir divulgué des notes de son dossier dans l'E.E.

En juillet, les responsables de *l'Ecole Emancipée*, Lafosse,

---

5) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
6) E.E., du n° 9 - 26 novembre 1910 au n° 14 - 31 décembre 1910.
7) E.E., n° 9 - 26 novembre 1910.
8) E.E., n° 4 - 22 octobre 1910, n° 10 - 3 décembre 1910, n° 21 - 18 février 1911.
9) E.E., n° 15 - 7 janvier 1911.
10) E.E., n° 27 - 1er avril 1911.
11) E.E., n° 23 - 2 mars 1912.

Bezot et Triaire sont traduits devant le C.D. et censurés par l'Inspecteur d'Académie : Lafosse pour avoir participé à un Congrès des Syndicats Ouvriers, Bezot pour avoir assisté à l'A. G. des délégués ouvriers des Bouches-du-Rhône (12).

Cette même année, en 1913, *l'Ecole Emancipée* ouvre une souscription en faveur d'un jeune instituteur révoqué pour activité antimilitariste : il sera, en 1920, le premier secrétaire général du Parti communiste (S.F.I.C.) et ministre de Pétain sous l'Occupation, L.-O. Frossard (13). Sans doute avait-il alors oublié ce qu'il écrivait trente ans plus tôt dans *l'Ecole Emancipée :*

> « Peut-être n'est-il pas trop tard pour remercier l'E.E. de l'actif concours qu'elle me prête aujourd'hui. Je n'ai pas besoin, j'imagine, de dire que ma révocation ne m'émeut guère et que je suis prêt à lutter — mieux que jamais — pour le triomphe de mon idéal. Mais c'est un réconfort pour moi de trouver sympathie et affection auprès de mes camarades syndicalistes de l'enseignement » (14).

1 103 francs 70 seront réunis dans toute la France par *l'Ecole Emancipée.* A une révocation qui, il y a dix ans, serait restée un évènement régional, l'E.E. a donné une dimension nationale (15).

L'année 1913-1914 sera ponctuée de mesures répressives prises à l'encontre des instituteurs de la Fédération (Fontaine, Giovacchini, Morel) dont *l'Ecole Emancipée* se fera l'écho sous la plume d'Audoye (16).

Mais la lutte corporative, c'est aussi le combat revendicatif. On se rend vite compte qu'il reste le même qu'en 1905, au temps des « Emancipations » : lutte contre l'ostracisme et le piston (17), les décorations (18), l'arbitraire administratif (19), la censure épiscopale (20) ; lutte également contre l'insuffisance des

12) Cf. biographies.
13) E.E., n° 1 - 27 septembre 1913.
14) E.E., n° 5 - 25 octobre 1913.
15) E.E., n° 7 - 8 novembre 1913.
16) E.E., n° 2 - 4 octobre 1913, n° 4 - 18 octobre 1913, n° 7 - 8 novembre 1913, n° 31 - 25 avril 1914.
17) E.E., n° 2 - 8 octobre 1913.
18) E.E., n° 7 - 12 novembre 1910.
19) E.E., n° 27 - 1er avril 1911, n° 12 - 13 décembre 1913 et n° 19 - 31 janvier 1914.
20) E.E., n° 2 - 8 octobre 1910.

traitements (21), pour leur égalité entre institutrices et instituteurs (22) et la retraite des fonctionnaires (23).

L'Ecole Emancipée en témoigne : la situation des instituteurs laïques ne s'est guère améliorée en ce début de siècle et les propos de Michelet demeurent actuels :

> « L'homme de France le plus méritant, le plus misérable, le plus oublié, c'est le maître d'école. » (24).

b) « *Défendons la laïque* » :

En 1910, en pleine offensive cléricale, *l'Anarchie*, fondée par Libertad, titrait :

> « Ne la défendons pas. (...) L'école laïque est notre ennemie. La soutenir serait insensé, ne la défendons pas ! » (25).

L'Ecole Emancipée affiche une tendance libertaire très nette et compte dans ses rangs des rédacteurs anarchistes. Pourtant, pas un seul ne reprendra les termes de *l'Anarchie*. Au contraire, dès les débuts de la revue, C.-A. Laisant, vieil « anar », donne le ton :

> « Déjà se déchaîne, non sans imprudence sur certains points (dans le Morbihan par exemple) la furieuse campagne des curés fanatiques. (...) Si ce retour offensif de la bête, favorisé par des complicités occultes, n'est pas énergiquement réprimé, c'en est fait à la fois, et de l'indépendance du corps enseignant, et de l'avenir de l'éducation populaire » (26).

Progression du nombre des écoles catholiques, offensive contre l'école laïque, lutte contre les instituteurs : autant de formes d'une réaction cléricale qui a le vent en poupe depuis 1909 (27). La rigueur « combiste » est loin ; les dirigeants républicains — Briand en tête — se taisent et consentent.

---

21) E.E., n° 6 - 5 novembre 1910.
22) E.E., n° 9, 11, 17 et 28 - année 1910-1911.
23) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.
24) Michelet, *Le Prêtre, la femme et la famille.*
25) *L'Anarchie*, n° 248 - 6 janvier 1910.
26) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.
27) Voir Mona Ozouf, *L'Ecole, l'Eglise et la République, 1871-1914*, Paris, 1963 et Jeanne Cornec, *Pour l'école libre*, Paris, 1977.



Cliché de « l'Etincelle »



— Mettez vos enfants chez les frères et mariez-vous à l'église, nous vous occuperons après. »

L'Assiette au Beurre, 1904

Les chiffres donnés par H. Potiron dans *l'Ecole Emancipée* sont éloquents :

Evolution des effectifs des écoles laïques et des écoles catholiques dans l'Ouest de la France entre 1909 et 1910.

	Ecoles Laïques	Ecoles Catholiques
Côtes-du-Nord	— 900	+ 2000
Loire-Inférieure	— 1283	+ 1000
Mayenne	— 3000 (*)	+ 1259
Maine-et-Loire	— 1319	+ 2013

(*) Depuis 1906 (28).

28) E.E., n° 42 - 15 juillet 1911. On a assisté, sous la République de Giscard, à un phénomène comparable. Déçus par l'école laïque sacrifiée et dévalorisée, un grand nombre de parents se sont tournés vers l'école religieuse, portée à bout de bras par le pouvoir et grassement financée grâce aux Debré, Guermeur et autres souteneurs.

La désaffectation des écoles laïques dans l'Ouest au profit des écoles congréganistes est un signe alarmant pour *l'Ecole Emancipée* et Jehan Prolo ne manque pas d'en montrer la gravité : « Veillons autour de l'école laïque », écrit-il (29) alors que Ripert donne plusieurs éditoriaux au titre combatif : « Défendons-nous » (30). Car outre l'école laïque attaquée, il y a les instituteurs molestés, agressés par les cléricaux bretons.

> « Il est impossible de trouver avec l'Eglise un terrain d'entente : elle veut tout, et elle le dit (...) Qu'attendons-nous pour lui rendre les coups qu'elle nous donne ? » écrit J. Prolo (31).

Pour les instituteurs des campagnes, la lutte anticléricale n'est pas une « diversion » (*Le Socialiste*) mais une nécessité. La riposte s'organise donc autour des syndicats de la Fédération et du mouvement socialiste derrière Jaurès et Hervé. *L'Ecole Emancipée* dénonce le « péril clérical » et publie les témoignages des lecteurs sur les « curés inquisiteurs » (32). Elle prend en charge, avec ses moyens, la défense de la laïcité. Contrairement à ce qu'explique *Le Libertaire*, cette défense n'implique pas une alliance avec le parti radical, bien au contraire. Face à leur inertie, *l'Ecole Emancipée* accuse les gouvernements

> « qui ont trahi toutes leurs promesses, menti à leur passé et qui se montrent disposés à favoriser, sans l'avouer hautement, la réaction cléricale » (33).

Seul l'instituteur syndicaliste reste le soldat dévoué de l'école laïque. A lui, donc, d'apporter les solutions anticléricales. Le débat passionné sur le monopole de l'enseignement, durant l'année 1910-1911, tend à y contribuer. Remède pour les uns, tyrannie pour les autres, Mona Ozouf a présenté les diverses positions du mouvement ouvrier quant au monopole (34). Si la F.N.S.I. s'est récemment rangée aux côtés des adversaires de « la mainmise sur les consciences par la bourgeoisie » (35), à *l'Ecole Emancipée*, les positions reflètent sensiblement celles développées dans la presse ouvrière anarchiste et socialiste.

---

29) E.E., n° 6 - 5 novembre 1910.
30) E.E., n° 9 - 26 novembre 1910 et n° 17 - 21 janvier 1911.
31) E.E., n° 6 - 5 novembre 1910.
32) E.E., n° 14 - 31 décembre 1910.
33) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.
34) *La presse ouvrière et l'école laïque en 1908 et 1909*, in *le M.S.*, n° 44, juil.-sept. 63.

Face à la désertion des écoles laïques dans l'Ouest et le Centre, contre « les menaces du château et de l'autel » (36), le péril clérical et l'enseignement confessionnel, Potiron défend la thèse du monopole. Militant breton, il est aussi plus sensible à la protection de l'instituteur laïque. D'autre part, l'Ecole nationalisée et confiée à des maîtres compétents est la seule capable d'instruire la classe ouvrière (37).

Souci pédagogique secondaire donc, à la différence de Ripert pour qui le monopole représente avant tout l'emprise de l'Etat sur les jeunes cerveaux, la négation des droits de l'enfant :

> « L'enfant n'est à personne qu'à lui-même. » (38).

Défenseur de l'école laïque, Ripert s'oppose au monopole de l'enseignement car :

> « Il y a quelque chose de plus redoutable pour le mouton que la dent du loup : c'est la protection du boucher » (39).

Ce fut la position de la 1re Internationale, de Proudhon, de la Commune, de Fernand Pelloutier pour qui la liberté de l'enseignement était une exigence théorique. La position antijacobine de Ripert et de la Fédération dans son ensemble (exceptée la section mayennaise) peut surprendre chez des maîtres élevés dans le respect et la tradition de 89. C'est que, face à l'Eglise et à l'Etat, Ripert attend la solution d'une autre puissance en plein essor : le prolétariat organisé qui interviendra, pour son propre compte, dans le champ de l'école et de l'éducation (40). Au-delà de la défense laïque, nécessaire, inévitable, fondamentale, il pose le problème de l'enseignement en termes de classe et renvoie dos à dos les deux écoles, laïque et cléricale : l'intérêt profond de l'enfant est ailleurs. Le Parti Socialiste de France de Lafargue et Guesde s'opposait, dans le même sens, au monopole de l'Etat sur l'enseignement (congrès de Reims - 1903) s'inspirant, sans doute, de Marx critique de Lassalle.

Alain pose le problème dans *l'Ecole Emancipée :*

> « Je suis d'avis, m'a dit mon ami Jacques, qu'on dé-

---

35) *Le Socialisme*, 19 juin 1909.
36) E.E., n° 26 - 25 mars 1911.
37) E.E., n° 32 - 6 mai 1911.
38) E.E., n° 35 - 27 mai 1911.
39) E.E., n° 44 - 29 juillet 1911.
40) E.E., n° 39 - 24 juin 1911.

fende l'école laïque ; mais je voudrais qu'on profite de l'occasion pour l'organiser. Car enfin, mon camarade, je me demande ce que les curés et les réactionnaires ont à crier contre notre beau système d'enseignement. Il est curé autant qu'on voudra ; ancien régime autant qu'on voudra... » (41).

Sans s'écrier : « A bas la laïque ! », comme *l'Anarchie* (42), *l'Ecole Emancipée,* à l'avant-poste de la lutte anti-cléricale, n'en soumet pas moins l'école de Jules Ferry et son enseignement à une critique virulente qui rejoint, dans ses grandes lignes, celle des anarchistes modérés. La présence, au sein de la bibliothèque de l'E.E., de la brochure de S. Mac Say : *La Laïque contre l'enfant,* est plus qu'un symbole.

c) *Une Revue Pédagogique* :

Il y a quelques années, Gabrielle Bouët faisait l'éloge de la partie pédagogique de *l'Ecole Emancipée,* la plus riche de toutes selon la vieille militante (43). L'analyse de l'œuvre pédagogique de la revue nécessiterait des milliers de pages. Nous nous limiterons à brosser un tableau général de ce qui semble être la valeur historique de *l'Ecole Emancipée.*

Tout d'abord, les principes de base de l'école laïque, intangibles, sont loin d'être une réalité. Gratuité ? Les fournitures scolaires sont le plus souvent à la charge des familles de paysans et d'ouvriers : le prix d'un manuel équivaut au salaire d'une journée de travail. Obligation ? Les dures nécessités de la vie quotidienne entraînent un absentéisme encore élevé chez les enfants des familles pauvres. Paul Lamy propose une solution :

> « ... fournir gratuitement le matériel scolaire à tous les élèves, nourrir et vêtir les enfants pauvres... défendre totalement le travail des enfants » (44).

Laïcité ? Nous avons vu comment la République laissait les mains libres à l'Eglise. Mais plus encore, ainsi que l'expliquait Alain, c'est l'enseignement laïque qui n'a rien à envier à celui des

---

41) E.E., n° 42 - 15 juillet 1911.
42) *L'Anarchie,* n° 243 - 2 décembre 1909.
43) Introduction à Louis Bouët, *Trente Ans de Combat,* op. cit., p. 15.
44) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.

frères. Grammaire, histoire, arithmétique... catéchismes, écrit le philosophe :

> « Nous n'avons pas encore bien séparé l'Ecole de l'Eglise » (45).

Le constat de *l'Ecole Emancipée* frappe par son implacabilité.

Morel s'élève contre « la séquestration abitraire et illégale des enfants après 4 heures » :

> «Il suffit bien vraiment qu'il existe des bagnes industriels, sans que des bagnes d'enfants en soient la première imitation » (46).

Les méthodes, la pédagogie même de l'école laïque sont mises en question :

> « Instruire l'enfant, ce n'est pas lui dicter la connaissance, ni même la lui suggérer. C'est la lui faire découvrir » (47).

Toute la scolarité est axée sur le C.E.P., non sur les besoins de l'enfant. L'école est une fabrique de C.E.P. (48). Avec cet objectif, l'enseignement n'est que « le triomphe du bourrage de crâne organisé » (49) : ainsi que l'explique Jean Paysan, l'analyse logique sert à gagner des points, pas à comprendre un texte et si la dictée représente un excellent moyen de contrôle, elle demeure un mauvais procédé d'enseignement (50).

L'histoire actuelle n'est, selon M.-T. Laurin, que l'histoire de la diplomatie, de la stratégie militaire, de la morale et du patriotisme (51).

La morale est une morale de classe :

> « On habitue l'enfant à respecter les puissances établies, à honorer la hiérarchie, la force, l'argent... » (52).

L'enseignement de l'arithmétique, des sciences, des leçons de choses n'est qu'abstraction.

L'Ecole Emancipée va donc proposer un contre-enseignement dégagé des dogmes ferrystes et des techniques traditionnelles.

---

45) E.E., n° 23 - 4 mars 1911.
46) E.E., n° 41 - 8 juillet 1911.
47) E.E., n° 38 - 17 juin 1911.
48) E.E., n° 43 - 22 juillet 1914.
49. E.E., n° 5 - 29 octobre 1910.
50) E.E., n° 7 - 12 novembre 1910.
51) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.
52) E.E., n° 11 - 10 décembre 1910.

Alors que la pédagogie officielle est élaborée dans les sphères dirigeantes de la République, celle-ci, dissidente, va jaillir directement des maîtres d'école. Ce sont eux qui, confrontant leurs expériences, s'inspirant des précurseurs du XIX[e] siècle, des éducateurs libertaires, du *Dictionnaire* de Ferdinand Buisson, munis de quelques rudiments de psychologie puisés chez Binet, amoureux de leur métier et des enfants, vont élaborer, dans l'école primaire, au sein même de l'école populaire, la pédagogie moderne.

Certes, ainsi que le constate l'un des rédacteurs de *l'Ecole Emancipée,* théoriquement, nul ne devrait avoir le droit d'éduquer un enfant :

> « Ce dernier devrait être abandonné à lui-même pour pouvoir se former en vue de sa propre personnalité ; tout éducateur, quel qu'il soit, n'influe-t-il pas directement sur le développement de son élève en lui présentant un modèle à imiter, le maître lui-même. » (53).

Mais la réalité de l'Instruction publique est bien différente, aussi doit-on en tenir compte. Les instituteurs « gavés à l'Ecole Normale par un enseignement indigeste... » (54), doivent poursuivre leur propre éducation. Là réside le point de départ de toute rénovation pédagogique. L'enseignement des Ecoles Normales est aussi abstrait, aussi éloigné de la vie et aussi dogmatique que celui des écoles pimaires. Il faut repenser le rôle des instituteurs, ces « maîtres de la distribution de la culture » (Péguy) :

> « Ces pédagogues improvisés confondent les besoins de la classe ouvrière avec ceux des possédants ; ils ne comprennent pas que sous la veste du cultivateur et sous le bourgeron de l'ouvrier peut battre un cœur épris d'idéal. Ils reprochent au peuple son ignorance et ils ne lui donnent pas les moyens de s'instruire... briser la volonté pour faire des résignés, faciles à exploiter plus tard, tel semble être le but qu'ils poursuivent. » (55).

Sévère réquisitoire de Louis Bouët contre les maîtres d'école de la République ! Mais telle est la fonction que leur ont attri-

---

53) E.E., n° 33 - 13 mai 1911.
54) E.E., n° 34 - 20 mai 1911.
55) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.

buée les fondateurs de l'école laïque. Et cette fonction idéologique, les syndicalistes la refusent, c'est ce qu'explique le vieux compagnon de Bakounine, James Guillaume :

> « Quelle est donc cette conception de l'école populaire qui est celle des syndicalistes ? Je n'en veux rappeler en ce moment qu'un point : c'est que l'instituteur ne doit pas être l'homme du gouvernement. » (56).

Il doit être à l'enfant, cette petite personne qui est au centre des préoccupations pédagogiques des syndicalistes et qui n'a que des droits. Il a fallu des siècles pour que son corps commence à être respecté ; il faut s'attacher, maintenant, à faire respecter son esprit. Telle est la pensée de Georges Yvetot lorsqu'il dénonce « les programmes astreignants, tyranniques et abétissants » (57). Former des hommes libres et non des esclaves, cela signifie « baser la pédagogie sur l'étude expérimentale des phénomènes physiologiques et psychologiques chez chaque enfant » (58). Respecter l'enfant, c'est d'abord tenter de le connaître dans ses mécanismes psychiques pour mieux le comprendre. Pédagogie et psychologie sont intimement liées dans l'esprit des militants de la Fédération. Le dogmatisme, religieux ou laïque, ne peut que nier la psychologie de l'enfant. Les divers témoignages que nous avons recueillis auprès de militants de la Belle Epoque sont éloquents : la prise en considération du psychisme enfantin est le point de départ de leur réflexion et de leur pratique, souvent même avant l'engagement politique ou syndical, parfois aussi le provoquant. A plusieurs reprises *l'Ecole Emancipée* fera l'éloge d'Alfred Binet (1857-1911) qui fut le grand artisan des progrès de la psychologie enfantine au début du XX[e] siècle. Sa critique des examens, ses observations sur la santé des enfants, son scepticisme concernant la « neutralité scolaire » ont très certainement influencé les instituteurs. Ils lui rendirent cet hommage :

> « Binet fut des nôtres puisqu'il porta de rudes coups à la vieille pédagogie » (58 bis).

Théodore Zeldin a pu remarquer qu'à cette époque les progrès de la psychologie enfantine ne conduisaient pas nécessairement ni immédiatement à des changements dans les méthodes

---

56) E.E., n° 3 - 11 octobre 1913.
57) E.E., n° 18 - 28 janvier 1911.
58) E.E., n° 4 - 18 octobre 1913.
58 bis) E.E., n° 5 - 28 ctobre 1911.

Bibliothèque de Philosophie scientifique

LES
Idées modernes sur les enfants

PAR

ALFRED BINET

DIRECTEUR DE LABORATOIRE A LA SORBONNE

(Hautes Études)



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

—

1916



scolaires (59). Les instituteurs de *l'Ecole Emancipée*, lecteurs des *Idées Modernes sur les Enfants* de Binet et de Claparède (*Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*) furent donc une exception...

Suivant la belle idée de Rousseau — « faisons en nos égaux afin qu'ils le deviennent » (*L'Emile*) — le terme de « maître » est récusé.

Guides ou « maîtres-camarades », selon la terminologie des libertaires allemands, les instituteurs de *l'Ecole Emancipée* vont, pour chaque matière, substituer le libre examen à l'autorité, l'observation à la leçon, la pratique à la théorie. En présence d'une République bourgeoise plus soucieuse de la défense du Capital que de l'éducation des enfants et qui préfère investir ses francs-or en Algérie plutôt qu'à l'Instruction Publique, les instituteurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. C'est ce qu'explique clairement M.-T. Laurin dans *la Revue de l'Enseignement :*

> « Les instituteurs syndicalistes estiment que les réformes qu'il est nécessaire d'introduire dans l'enseignement primaire seront l'œuvre exclusive des éducateurs eux-mêmes en collaboration avec les savants pédagogues et la partie éclairée de la classe ouvrière. » (60).

Cela signifie qu'ils vont appliquer, en dépit de tous les obstacles, leurs méthodes pédagogiques nouvelles.

Contre « la pédagogie des moines du Moyen-Age dont l'Etat laïque a recueilli la succession » (61), C.-A. Laisant, mathématicien célèbre écrit :

> « Ne faisons jamais rien apprendre par cœur... n'imposons jamais au cerveau de l'enfant aucune fatigue. » (62).

Premier acte d'autoritarisme de l'instituteur, les « récitations abrutissantes » sont abandonnées. Dans le même sens, F. Shouler demande la suppression du Certificat d'Etudes qui n'est qu'un « engraissement intellectuel », une « science du perroquet » et son remplacement par un Certificat de Scolarité (63).

---

59) T. Zeldin, *Histoires des Passions Françaises 1848-1945. 2. Orgueil et Intelligence*, Paris, 1979, p. 219.
60) *Revue de l'Enseignement*, 16 juillet 1911.
61) E.E., n° 43 - 22 juillet 1914.
62) E.E., n° 21 - 14 février 1914.
63) E.E., n° 25 - 18 mars 1911.

Jean Paysan, plus réaliste peut-être, constatant le « gavage des cerveaux », le rôle de frein aux méthodes modernes joué par le C.E.P. et l'impraticabilité d'une grève du C.E.P., propose un certain nombre de mesures visant à transformer peu à peu celui-ci sous l'influence des examinateurs :
— réduire l'importance de l'orthographe,
— privilégier les questions d'intelligence, l'observation et la réflexion des enfants contre les clichés moralistes en rédaction, histoire et géographie,
— favoriser l'analyse des idées et le sens du texte en lecture par rapport à la grammaire (64).

La tactique choisie par les instituteurs syndicalistes porte un nom : l'action directe. C'est pour permettre à tous les syndiqués de pratiquer cette action directe que *l'Ecole Emancipée* existe. C'est elle qui va leur donner les moyens, au fil des semaines, de se perfectionner professionnellement et de travailler à la « rénovation » de l'école et à son « émancipation ». Examinons, matière par matière, le contenu de cette contre-éducation.

d) *Une revue scolaire :*

Orthographe : la dictée, nous l'avons vu, n'est utilisée que comme moyen de contrôle. Ce qui est plus frappant et novateur, c'est l'offensive des syndicalistes en faveur d'une « orthografe simplifiée ». Elaborée par Jean Barès dans les années 1880, elle fut approuvée par le congrès des Amicales en 1903 et défendue par *l'Emancipation* en 1910 (65). A partir de cette date, un certain nombre d'articles furent rédigés en « ortografe simplifiée » et *l'Ecole Emancipée* fit de même (la rubrique « Au fil des jours » en est un exemple). Notons cependant que l'application des prin-

64) E.E., n° 21 - 18 février 1911.

65) *L'Emancipation*, n° 53 - mai 1910 : « Afin de hâter la réforme de l'ortografe, le Bureau Fédéral et le Comité de Rédaction ont décidé de réaliser la simplification dans le Bulletin. Outre les articles pédagogiques qui seront pour la plupart rédigés en ortografe simplifiée, presque toutes les communications concernant la Vie Fédérale seront publiées selon les dernières règles adoptées par *le Réformiste* (15 avril 1910).

Cète mise en pratique sera plus éficace que tous les vœux que l'on a pu émètre. C'est une aplication de notre méthode habituelle de conquête : l'action directe. Que chacun de nous en généralise l'emploi et les grammairiens oficiels auront tôt fait d'enregistrer la nouvelle grafie que réclament le bon sens et l'intérêt de nos élèves. »

cipes de Barès (dont nous publions l'essentiel en annexe) par une quelconque publication lui rapportait quelque subside (voir les subventions de Barès à l'E.E.).

L'orthographe, pour les instituteurs de *l'Ecole Emancipée,* n'est que l'habit des mots et ne doit venir qu'après l'expression même de l'idée, c'est-à-dire le discours. Ce qui importe, plus que la forme, c'est le fond. L'orthographe, acquisition indispensable, demeure secondaire pour l'intelligence de l'enfant. Lorsqu'on sait l'importance accordée en France à l'orthographe et aux interminables dictées — inévitables exercices, éminemment utiles quand ils sont bien utilisés — on mesure l'attitude novatrice de l'E.E. Il en est de même en ce qui concerne la grammaire.

Grammaire : J. Fontaine et J. Raffin, dont les cours de Français furent l'un des attraits de la partie scolaire de *l'Ecole Emancipée* — la revue les édita séparément —, font une sérieuse et profonde critique de l'enseignement de la grammaire traditionnelle. Récitation de formules, leçons abstraites, analyses diverses n'ont joué qu'un rôle négatif. Meubler l'esprit de notions livresques n'est d'aucune utilité pour une véritable connaissance de la langue. Ce que doivent acquérir les enfants, au contraire, c'est un vocabulaire riche et varié, son juste emploi et un style correct et clair. Une langue s'apprend par la pratique — il n'est que d'observer les difficultés des enfants patoisants pour qui le français est étranger à leurs univers charnel et affectif pour s'en convaincre — et l'étude des textes doit devenir le fond de l'enseignement du français. Le mot vivant, la phrase, le texte entier doivent constituer la base de la « leçon ». L'objectif des cours de l'E.E. est de mettre les enfants en mesure de saisir la pensée d'autrui dans ses moindres détails et d'exprimer eux-mêmes leurs propres idées. L'apport de la psychologie de la petite enfance et de la connaissance des étapes de l'acquisition du langage doit guider les maîtres vers cet objectif que ne désavouerait pas un enseignant contemporain.

Lecture : les positions sont partagées quant à l'utilité de la lecture à l'école primaire. M.-T. Laurin résume sans doute la pensée de nombreux éducateurs en affirmant que la lecture est « un exercice puéril et inutile », destiné à flatter l'orgueil des parents :

« La lecture est un instrument précieux d'acquisition pour les adultes, c'est à ce titre qu'il faut le recomman-

der. Mais jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, il est parfaitement sans utilité. » (66).

Encore faudrait-il, peut-être, demander l'avis des enfants. Pour Maurice Dubois, qui fut responsable de *l'Ecole Rénovée* en 1909, l'inconvénient, c'est le manuel :

« Comment voulez-vous qu'un enfant de dix, onze ou douze ans utilise intelligemment des livres idiots ? » (67).

Livres idiots dont la fonction essentielle est de nourrir grassement leurs éditeurs, ils sont élaborés pour plaire aux instituteurs alors qu'ils s'adressent d'abord aux enfants. Les lectures choisies sont trop courtes, coupées de leur contexte, souvent ennuyeuses comme les questions qui les suivent immanquablement. Le livre de lecture et la lecture elle-même ne sont pas perçus comme des véhicules culturels devant inciter les jeunes lecteurs à découvrir romans, théâtre et poésie mais plutôt comme des instruments purement scolaires, avec leur cortège de notes, d'appréciations et de punitions. Sans doute peut-on déceler dans l'apprentissage de la lecture le peu d'intérêt porté à la littérature en général par les Français : à l'école primaire, ils n'ont jamais appris à aimer lire. C'est pourtant le but essentiel des instituteurs de *l'Ecole Emancipée.*

« L'enfant se moque bien de votre philosophie et de votre morale laïque ! A la porte la morale laïque, surtout dans les livres de lecture !...

Vous voulez qu'à toute force il comprenne le texte comme vous : il y a une façon officielle de comprendre un texte dans une circonscription d'inspection ! Non, mille fois non. Chacun prend d'un texte ce qu'il peut et comme il peut. » (68).

Le livre de lecture idéal, selon M. Dubois, est un gros livre au texte clair, net, avec beaucoup d'images, sans questions ni biographies. Il y faut des contes, des récits (Jules Verne, Fenimore Cooper, Walter Scott), des morceaux de mémoires (Andersen, Kipling) : l'enfant doit être empoigné par le récit, prisonnier de sa lecture. Ce livre expérimental doit être fait en coopé-

---

66) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
67) E.E., n° 18 - 28 janvier 1911.
68) E.E., idem.

ration par les instituteurs : choix des textes, simplifications nécessaires, soumission aux élèves ensuite :

« Si le texte ne plait pas aux élèves, il est supprimé et tout est dit. S'il plait avec quelques corrections, il est admis. (...) C'est là une belle besogne pour un Syndicat. Mais dans le mien, on aime mieux présenter des candidats au Conseil Départemental. Il paraît que ça offre plus d'intérêt » (69).

L'édition de nouveaux manuels, de « contre-manuels » pourrait-on dire, c'est de l'action directe. C'est aussi l'une des tâches de *l'Ecole Emancipée,* jalon sur la voie de la Coopérative d'édition. Aux manuels traditionnels et chauvins, les syndicalitses projettent d'opposer leurs propres livres inspirés par les méthodes modernes traditionnelles, où tout dogmatisme idéologique sera exclu. Ce qui doit prévaloir, c'est l'intérêt de l'enfant et son désir.

Histoire : l'enseignement de l'histoire est certainement celui par lequel se transmet le plus facilement l'idéologie dominante. Jacques et Mona Ozouf ont remarquablement étudié « le thème du Patriotisme dans les manuels primaires » d'avant 1914 (70) : ceux de Gauthier et Deschamps, Devinat, Bayet, Aulard... Patriotisme, militarisme, colonialisme : la conscience de l'enfant est violée au profit d'une foi politique et d'une vision bourgeoise de l'histoire.

Si cette finalité est évidemment combattue par les militants de *l'Ecole Emancipée,* cela provient, certes, d'une opposition politique mais surtout d'un souci éducatif : la raison de l'enfant doit demeurer libre, comme l'ont proclamé Condorcet et Jaurès.

« Ne pas discuter, ne pas juger : écouter, croire, répéter, voilà le fond de la religion... » (71).

Voilà le fond de l'enseignement de l'histoire sous la IIIe République, pouvons-nous ajouter (72). C'est pourquoi *l'Ecole Emancipée* est une active propagandiste des manuels de Gustave Hervé et Albert Thomas (73). Mais elle va plus loin, à notre

69) E.E., n° 18 - 28 janvier 1911.

70) J. et M. Ozouf, *Le thème du Patriotisme dans les manuels primaires,* in *Le M.S.*, n° 49, oct.-déc. 1964.

71) E.E., n° 23 - 4 mars 1911. « Propos d'Alain ».

72) Cf. l'article de Dominique Julia, op. cit.

73) G. Hervé, *Histoire de France,* Bibliothèque d'Education, 1904 (condamné par la Chambre en 1905) et A. Thomas, *Histoire anecdotique du travail.*

avis, que ces deux vétérans du socialisme. Prenons pour exemple le cours d'histoire de Camille Lhuissier publié en 1913-1914. Conscient de la difficulté qu'il y a à présenter les faits historiques sous une forme accessible aux enfants sans pour autant les déformer, Lhuissier pose sur le champ quelques règles : cesser l'énumération fastidieuse des dates et des faits et ne plus donner la prépondérance à l'histoire politique car un tel enseignement ne peut qu'être « catéchétique » (voir documents annexes).

Dans le sillage de Michelet et de Jaurès, Camille Lhuissier définit son intention :

> « L'histoire sera ainsi une peinture et une résurrection. Il me paraît aussi beaucoup plus profitable d'insister sur l'histoire du peuple, des classes laborieuses qui ont été les principaux artisans du progrès que sur l'histoire-batailles et celle de beaucoup de rois. » (74)

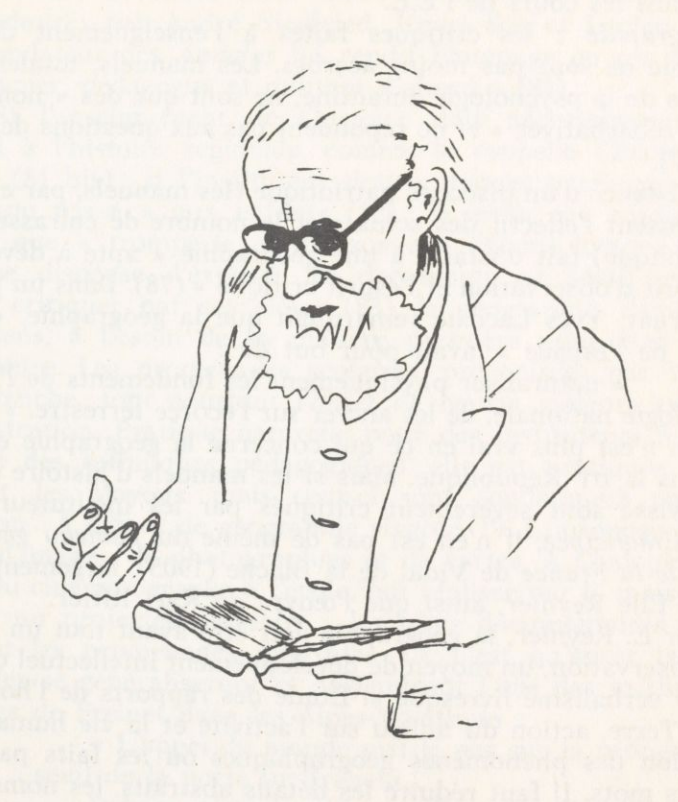
Histoire vue d'en-bas donc, pour les enfants du peuple, mais histoire ouverte précisant ses nouveaux objets :

> « Nous pensons au contraire que l'histoire des hommes, de leur vie matérielle et intellectuelle, de leurs habitudes journalières est beaucoup plus à la portée des enfants et que la lente évolution de la civilisation peut être comprise par tous. » (75).

Alimentation, habitat, famille, classes sociales, instruction, production littéraire, techniques, etc. (76), inaugurent les nouveaux objets de l'histoire au début du XX[e] siècle : ils sont les signes précurseurs d'une « nouvelle histoire » anthropologique, sociale et culturelle. Les instituteurs de *l'Ecole Emancipée* ont à leur disposition des ouvrages pionniers qui, avant 1914, marquent de leurs sillons profonds les études historiques. Certains conservent encore aujourd'hui leur fraîcheur de jadis et figurent au panthéon de la production historique française : *l'Histoire Socialiste* de Jaurès (1901-1904), *La Révolution industrielle au XVIII[e] siècle* de P. Mantoux (1906), *Philippe II et la Franche-Comté* de L. Fèbvre et *La synthèse en histoire* de H. Berr (1911), *Le Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III[e] République*

---

74) E.E., n° 1- 27 septembre 1913.
75) E.E., n° 19 - 31 janvier 1914.
76) Idem.


Elie Reynier

d'A. Siegfried (1913). Ajoutons les livres étrangers de H. Pirenne, B. Croce ou W. Sombart et gageons que cette floraison n'a pu laisser les instituteurs indifférents : on retrouve son souffle novateur dans les cours de l'E.E.

Géographie : les critiques faites à l'enseignement de la géographie ne sont pas moins acerbes. Les manuels, totalement ignorants de la psychologie enfantine, ne sont que des « nomemclatures rébarbatives » et ne répondent pas aux questions des enfants (77).

L'existence d'un discours patriotique (les manuels, par exemple, recensent l'effectif des soldats et le nombre de cuirassés de la République) fait obstacle à une géographie « apte à développer l'esprit d'observation et l'esprit critique » (78). Dans un pamphlet récent, Yves Lacoste remarquait que la géographie, « découpage de l'espace », avait pour but de :

> « naturaliser physiquement les fondements de l'idéologie nationale, de les ancrer sur l'écorce terrestre. » (79).

Rien n'est plus vrai en ce qui concerne la géographie enseignée sous la IIIe République. Mais si les manuels d'histoire d'Ernest Lavisse sont sévèrement critiqués par les instituteurs de *l'Ecole Emancipée,* il n'en est pas de même du *Tableau géographique de la France* de Vidal de la Blache (1905), largement utilisé par Elie Reynier, ainsi que l'œuvre de Karl Ritter.

Pour E. Reynier, la géographie doit être avant tout un exercice d'observation, un moyen de développement intellectuel opposés au « verbalisme livresque ». Etude des rapports de l'homme avec la Terre, action du milieu sur l'activité et la vie humaines, explication des phénomènes géographiques où les faits parlent avant les mots. Il faut réduire les détails abstraits, les noms, les chiffres et, contre le dogmatisme et la superstition, développer la notion de causalité (80).

Elie Reynier est alors professeur d'histoire-géographie à l'Ecole Normale de Privas : élève de Raoul Blanchard, il se passionne pour la « nouvelle géographie », celle de Vidal de la Blache, vivante synthèse descriptive et explicative de la terre et des

---

77) E.E., n° 3 - 11 octobre 1913.
78) E.E., n° 3 - 11 octobre 1913.
79) Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre,* Paris, 1976.
80) E.E., n° 3 - 11 octobre 1913.

hommes. En 1913, il écrit un *Pays de Vivarais*, soutient un mémoire d'études supérieures en 1914 sur *l'Histoire de Privas*. Chaînon important de l'historiographie française, les ouvrages de Reynier, méconnus mais beaux et résolument modernes, ont été admirés par André Siegfried, Henri Sée et Lucien Fèbvre. Le fondateur des *Annales* lui rendit hommage en ces termes : « Reynier, pédagogue et militant d'abord » (81).

Si l'enseignement de l'histoire doit nécessairement faire appel à l'histoire régionale, comme le rappelle *l'Ecole Emancipée* (81 bis) ; si l'instituteur doit « donner pratiquement une idée du passé » aux enfants (82) ; si enfin cet enseignement n'est que « tromperie et mensonge » (Alain) lorsque le maître se dispense d'exposer les documents en détail et de les faire critiquer par ses élèves (83), la géographie, dans le même sens, a besoin de sa matière première pour être saisie : la nature. Les promenades scolaires, préconisées par Vidal de la Blanche, sont pourtant l'objet de heurts violents avec l'Administration. Pratique naturelle pour des instituteurs à l'avant-garde des techniques pédagogiques, elle est pratiquée par les Bouët, les Mayoux, mais ceux-ci sont condamnées par l'Inspection . A défaut de géographie vivante, l'E.E. propose l'utilisation d'images, de photographies et de cartes. A Chalopin, partisan du cinématographe à l'école, fait réaliser par la maison Gaumont un projecteur scolaire : les films documentaires remplaceront les promenades interdites. Ce n'est qu'après la guerre qu'elles se généraliseront et deviendront l'une des méthodes favorites de Freinet dans les Alpes-Maritimes :

> « L'appel du monde prit le pas sur la pédogogie : le seuil de la porte fut franchi...
>
> Dehors, c'est le village, décor familier où tombent les contraintes, mouvement de sympathie vers les êtres, les animaux, les choses qui tissent une atmosphère d'imprégnation sensible. Au-delà, ce sont les champs où s'affairent les paysans, le moutonnement des arbres, les prés verdoyants, les petits sentiers qui personnalisent les ter-

---

81) Cité par Pierre Broué dans *Elie Reynier une belle figure vivaroise* (*1875-1953*), Aubenas, 1967, p. 34.
81 bis) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
82) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910).
83) E.E., n° 26 - 25 mars 1911.

res. Et, baignant ces paysages émouvants, l'air sonore où s'élèvent les voix d'enfants qui un instant ont déserté la prison » (84).

Enseignement vivant, observation directe de la nature : belle leçon de géographie loin des murs sordides et des nomenclatures.

On peut deviner, à partir des matières étudiées, les traits généraux de la pédagogie de *l'Ecole Emancipée.* Ajoutons cependant, pour compléter cet aperçu, quelques précisions.

A propos de *la morale,* les conceptions éducatives des militants divergent quelque peu. Si pour M.-T. Laurin il est nécessaire de combattre « la vieille morale de nos pères ... morale de résignés... morale d'oppresseurs » (85) en « développant l'esprit de révolte et de liberté » et en faisant comprendre la lutte des classes (86), pour A.V. Jacquet, il faut avant tout que « l'éducateur syndicaliste combatte les penchants haineux de ses élèves » (87). Morale prolétarienne contre morale tout court.

L'enseignement scientifique est, pour Georges Lapierre, une « initiation à la connaissance de la nature » dont la base doit être l'observation (88). *Le calcul* est une expérimentation :

> « Pour les enfants de cinq à sept ans, le livre doit être banni de leurs mains... On doit leur apprendre à observer d'abord, à comparer, à rapprocher ensuite, enfin à généraliser » (89).

Toutefois, les instituteurs syndicalistes disposent, pour l'enseignement du calcul, d'un ouvrage fondamental : *l'Initiation Mathématique* de C.-A. Laisant, dont il disait volontiers qu'il était son ouvrage le plus révolutionnaire (90). Rédacteur à *l'Ecole Emancipée,* le vieux mathématicien libertaire croit en la vertu libératrice de la science en ce sens qu'elle donne l'habitude d'analyser sainement les choses. Ce qu'il demande aux instituteurs, par-dessus tout, c'est d'amuser les enfants :

> « Les instituteurs de France (et d'ailleurs) doivent

---

84) Elise Freinet, *L'itinéraire de Célestin Freinet,* Paris, 1977, p. 14.
85) E.E., n°7 - 12 novembre 1910.
86) E.E., n° 4 - 22 octobre 1910.
87) E.E., n° 7 - 12 novembre 1910.
88) E.E., n° 1 - 27 septembre 1913.
89) E.E., n° 7 - 8 novembre 1913.
90) Maurice Laisant, *De la Députation à l'Anarchie,* in *La Rue,* n° 9.

comprendre quelle tâche ils ont à défaire pour qu'un peu de lumière pénètre enfin dans les cervelles des tout-petits, pour que l'enseignement du calcul devienne attrayant et qu'on en comprenne l'utilité, pour que la raison reprenne, dans un domaine où elle semblerait devoir régner en souveraine, les droits qu'on lui a fait perdre » (91).

Sans doute, et Marie Guillot le remarquait amèrement (92), les enfants, harassés par la lecture, le calcul, l'écriture, le français, n'ont plus guère de temps pour faire autre chose. Pourtant, là encore, les propositions des militants de *l'Ecole Emancipée* ne manquent pas de modernité.

La leçon de chose est, bien évidemment, un exercice d'observation, qui doit avoir pour but de « faire l'éducation des sens de l'enfant » (93). Ses objets multiples, école, habitat, vêtement, alimentation, etc... en font, dans l'esprit des militants, une matière proche de l'anthropologie.

Le dessin aussi doit s'appuyer sur l'observation directe (94). Comme l'explique l'anarchiste A. Mignon :

> « La seule chose que le maître pourra apprendre aux enfants, c'est à regarder, à savoir regarder intelligemment... » (95).

Il s'agit donc autant d'une éducation de l'œil que de la main et, malgré les réticences d'Alain (96), le dessin sera le plus souvent libre.

Dans le même sens, M.-T. Laurin, rejoignant les préoccupations des « grands socialistes de l'éducation », entend lier travail intellectuel et travail manuel :

> « Nous aussi nous demandons la parfaite intégration du travail intellectuel, l'un et l'autre se soutenant et se fortifiant » (97).

Comme à Cempuis, comme dans les écoles libertaires de Sébastien Faure et Madeleine Vernet, Aristide Pratelle se pro-

---

91) Idem.
92) E.E., n° 7 - 12 novembre 1910.
93) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
94) E.E., n° 10 - 3 décembre 1910.
95) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
96) E.E., n° 2 - 4 octobre 1913.
97) E.E., n° 21 - 18 février 1911.

nonce dans *l'Ecole Emancipée* pour « une initiation à l'art du tisserand, du forgeron, du menuisier, de l'imprimeur » à l'école primaire (98). Ouverte sur la vie et le travail des hommes, c'est l'éducation intégrale chère à Paul Robin que revendique *l'Ecole Emancipée* et que ses militants tentent de mettre en place dans les écoles primaires républicaines.

La liberté de l'enfant apparaît comme la condition première de la réussite éducative. Jean Cornec, pionnier du syndicalisme-révolutionnaire en Bretagne, nous l'explique :

> « J'ai toujours rattaché le plus possible l'école à la vie. Avant la guerre de 1914, à 22 ans, dans mon cours supérieur avec des garçons de 14, 15, 16, j'agissais toujours en camarade, au travail comme aux jeux. Dans ma classe où je ne classais pas, régnait la plus entière auto-discipline et ainsi se déroulait un travail plaisant et régulier. » (99)

Pas de classement des élèves, pas de livret de notes, pas de discipline autoritaire : à l'école primaire, l'enfant doit faire l'apprentissage de la liberté (100).

C'est dire toute l'importance du *jeu,* « travail d'enfant » selon Célestin Freinet (101), « épanouissement » pour Elise Albert (102) :

> « On ne s'instruit qu'en s'amusant » (103).

Cette spontanéité enfantine est le point de départ des « Centres d'Intérêt » auxquels Joséphine Mazé (Josette Cornec) se consacre, chaque semaine, dans *l'Ecole Emancipée* (104). Partant des intérêts profonds et spontanés des enfants, il s'agit de saisir chaque occasion, de l'exploiter et de mettre en rapport toutes les disciplines. Ainsi du chêne par exemple : observation de l'arbre, histoire et géographie, utilisation, lecture d'un texte, dessin... (105). Autour des préoccupations enfantines se groupent un ensemble de « leçons ». Cette méthode, qui vise à une progression didactique conforme au cheminement de la pensée

---

98) E.E., n° 7 - 8 novembre 1913.
99) Lettre de Jean Cornec à T.F., 17-01-78.
100) E.E., n° 18 - 28 janvier 1911.
101) Célestin Freinet, *l'Educaion du Travail.*
102) E.E., n° 17 - 21 janvier 1910.
103) E.E., n° 21 - 14 février 1914.
104) E.E., n° 1 - 21 septembre 1913.
105) E.E., n° 39 - 20 juin 1914.

enfantine chère à Decroly, à Freinet et aux pédagogues soviétiques des années vingt (« complexes d'intérêt »), trouve, dans *l'Ecole Emancipée*, une tribune originelle.

Enfin, *la coéducation* est défendue, au fil des semaines, dans *l'Ecole Emancipée*. Malgré l'hostilité d'une administration réactionnaire, elle est pratiquée notamment en Charente par F. et M. Mayoux (106), en Maine-et-Loire par L. et G. Bouët.

Dans le même sens, *l'Ecole Emancipée* abonde d'articles prônant une véritable éducation sexuelle des enfants, à la différence de celle, pratiquée rarement d'ailleurs, qui, selon Dacheville, date des Gaulois (107) ! Notons cependant que cette éducation, bien que s'éloignant des tabous religieux, reste très morale à la manière d'Albert Thierry (108) : elle a essentiellement pour but de protéger l'enfant des maladies vénériennes et, « anti-érotique », de limiter les effets d'une libido trop déchaînée (109). Syndicalistes et révoltés, on n'en vit pas moins au pays de Jeanne d'Arc : W. Reich viendra plus tard (110). Seule Marie Guillot se déclare pour une éducation sexuelle libre, fondée sur la connaissance du corps, surtout au niveau des filles qui souffrent le plus de cette ignorance (111).

Ce survol de l'œuvre pédagogique de *l'Ecole Emancipée* — qui gagnerait à être plus amplement étudiée — nous permet cependant d'affirmer que ce sont les quelques syndiqués ruraux isolés qui, au cours de la première décennie du XXe siècle, ont imprimé un courant nouveau à la pédagogie. Est-ce à dire qu'ils ont, par leur action directe, « émancipé l'école » ?

---

106) E.E., n° 40 - 1er juillet 1914.
107) E.E., n° 19 - 4 février 1911.
108) *Albert Thierry*, par M. Dommanget, op. cit.
109) E.E., n° 25 - 18 mars 1911.
110) Les interdits demeurent même à la Fédération.
111) E.E., n° 21 - 18 février 1911.

enfantine chère à Decroly, à Freinet et aux pédagogues soviétiques des années vingt (« complexes d'intérêt ») trouve, dans L'École Émancipée, une origine originale.

Enfin, l'éducation sexuelle est défendue, au fil des semaines, dans L'École Émancipée. Malgré l'hostilité d'une administration réactionnaire, elle est pratiquée notamment en Charente par F. et M. Mayoux (106), en Maine-et-Loire par Mme C. Hobet.

Dans le même sens, L'École Émancipée accueille d'articles prônant une véritable éducation sexuelle des enfants, à la différence de celle, pratiquée rarement d'ailleurs, qui, selon Dachville, date des Gaulois (107) ! Notons cependant que cette éducation, bien que s'éloignant des tabous religieux, reste très morale à la manière d'Albert Thierry (108) : elle a essentiellement pour but de protéger l'enfant des maladies vénériennes et, « antiérotique », de limiter les effets d'une liberté trop déchaînée (109). Syndicalistes et révoltés, on n'en vit pas moins au pays de Jeanne d'Arc : W. Reich viendra plus tard (110). Seule Marie Guillot se déclare pour une éducation sexuelle libre, fondée sur la connaissance du corps, surtout au niveau des filles qui souffrent le plus de cette ignorance (111).

Ce survol de l'œuvre pédagogique de L'École Émancipée — qui gagnerait à être plus amplement étudiée — nous permet cependant d'affirmer que ce sont les quelques syndicalistes ruraux isolés qui, au cours de la première décennie du XXe siècle, ont imprimé un courant nouveau à la pédagogie. Est-ce à dire qu'ils ont, par leur action directe, « émancipé l'école » ?

106) E.E., n° 40 - 1er juillet 1914.
107) E.E., n° 19 - 4 février 1911.
108) Albert Thierry, par M. Dommanget, op. cit.
109) E.E., n° 25 - 18 mars 1911.
110) Les interdits demeurent même à la Libération.
111) E.E., n° 21 - 18 février 1911.

Le Fondateur de l'Ecole Émancipée



Ismaël AUDOYE (1868 - 1925)



Josette CORNEC (1886 - 1972)
Collection J. Cornec



Jean CORNEC
Collection J. Cornec



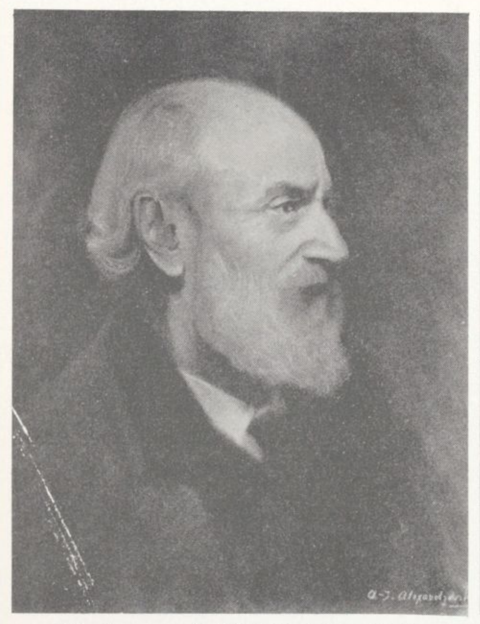
Gabrielle BOUET (1885 - 1977) — Louis BOUET (1880 - 1969)
Collection C. Frossard



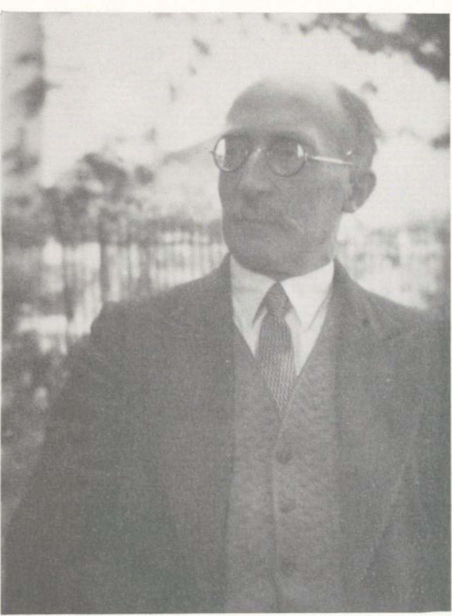
Camille LHUISSIER (1879 - 1948)
Rachel LHUISSIER
Collection C. Lhuissier fils



François MAYOUX (1882 - ?)
Marie MAYOUX (1878 - ?)



Charles-Ange LAISANT (1841 - 1920)
Collection M. Laisant



François BERNARD (1879 - 1940)
Collection H. Bernard



Marie GUILLOT (1883 - 1934)

Chapitre 5

« FAIRE ŒUVRE D'EDUCATION SYNDICALISTE »

Le syndicalisme révolutionnaire, à la différence du socialisme et de l'anarchisme qui l'ont précédés dans la carrière, s'est affirmé moins par des théories que par des actes, et c'est dans l'action plus que dans les livres qu'on doit l'aller chercher.

Pierre Monatte.

a) *Quelle école pour les enfants du peuple ?*

Si les militants de *l'Ecole Emancipée* sont de farouches défenseurs de la laïcité et, par là même, de l'école laïque menacée par les forces réactionnaires, ils n'en demeurent pas moins conscients de ses « imperfections ».

L'école laïque, substituée à l'école de caste, a représenté un progrès considérable mais elle reste une école de classe :

> « Lorsque — il y a bien des années déjà — le tonkinois Jules Ferry lança ses lois sur l'enseignement primaire, beaucoup d'instituteurs de l'époque se laissèrent prendre au piège. C'était un simple bluff, un odieux mensonge de bourgeois rapace et féroce qui ne sut jamais que tromper et mentir » (1).

1) E.E., n° 35 - 27 mai 1911.

Contre cette école au service de la classe dominante, le mouvement ouvrier ne pouvait avoir qu'une attitude : « arracher l'éducation à l'influence de la classe dirigeante » (Marx).

Telle doit être la raison d'être des « écoles syndicales », louées par Georges Yvetot dans *l'Ecole Emancipée* (2). Selon le dirigeant de la C.G.T., soustraire les enfants du prolétariat à l'abrutissement de l'école laïque :

> « ce sera vraiment là l'école émancipée où nous pourrons réaliser l'adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière » (3).

Déjà, en 1908, la Fédération des syndicats d'instituteurs, réunie en congrès à Lyon, avait engagé les organisations syndicales à créer des écoles modèles dont les instituteurs syndicalistes frappés pour délit d'opinion seraient les premiers maîtres (4). En fait, il n'y eut jamais d'écoles syndicales. Le projet syndicaliste fut rapidement abandonné : critiqué par certains militants — pour qui l'école syndicale apparaissait « plus fanatique que l'Eglise » (5) —, il avorta par manque de moyens financiers et du fait de l'indifférence ouvrière.

Mais *l'Ecole Emancipée* est une héritière : continuatrice de *l'Ecole Rénovée* (6), elle entend faire de la continuation de l'œuvre de Ferrer l'un des principaux articles de son programme. Aussi n'est-il pas surprenant de voir cette revue d'instituteurs laïques soutenir les écoles libertaires fondées par Ferrer, Sébastien Faure et Madeleine Vernet en marge de l'institution ferryste. Les colonnes de *l'Ecole Emancipée* sont ouvertes aux éducateurs anarchistes et le fondateur de « La Ruche » y parle du « Problème de l'Educateur » (7) ainsi que de l'expérience de Rambouillet. Car il s'agit bien d'expériences : les écoles libertaires sont considérées comme des écoles modèles, des essais marginaux pour rénover l'enseignement. S. Faure s'adressera à l'E.E. pour recruter les instituteurs de « La Ruche » en 1912. A l'école Ferrer de Lausanne, c'est la liberté complète pour les enfants. Celle-ci n'a pas la prétention de « révolutionner l'enseignement »

---

2) A trois reprises durant l'année 1910-1911 (voir Documents annexes).
3) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
4) F. Bernard, ouvrage op. cit., p. 122.
5) E.E., n° 42 - 15 juillet 1914.
6) E.E., n° 47-48 - 19/26 août 1911.
7) E.E., n° 12 - 17 décembre 1910.

mais, comme les coopératives ouvrières, a une valeur d'expérience pratique dont doivent s'inspirer les instituteurs syndicalistes :

> « Ce serait un mensonge que de faire croire aux ouvriers qu'ils peuvent, peu à peu, par la création d'écoles, reprendre à l'Etat son enseignement » (8).

L'originalité de *l'Ecole Emancipée* réside principalement dans ce fait : la contradiction de l'école laïque s'articule entre son utilité sociale et le contenu du savoir transmis ; si l'enseignement est dispensé par des instituteurs syndicalistes aux méthodes nouvelles (en pratique dans les écoles libertaires), la contradiction, par cette « rénovation de l'enseignement », a tendance à se résoudre. Fondamentalement, la responsabilité de l'instituteur est immense. Et si la position des militants révolutionnaires du *Libertaire*, de *La Vie Ouvrière* et de *La Guerre Sociale* évolue par rapport à la Laïque, au cours des années 1909-1910, c'est parce que ceux-ci prennent en considération l'existence et le rôle des instituteurs syndicalistes (9).

Les anciens de *l'Ecole Rénovée* de Ferrer, Sébastien Faure et Madeleine Vernet eux-mêmes — pourtant fondateurs d'écoles libertaires — soutiennent cette évolution de l'école laïque sous la poussée des syndicalistes et Gustave Hervé résume cette pensée commune en déclarant :

> « Notre école, l'école qui, seule, peut intéresser les hommes d'action, c'est malgré ses imperfections, l'école laïque actuelle » (10).

Pour *l'Ecole Emancipée* — et n'est-ce pas sa raison d'exister ? — on peut « changer » l'école par des méthodes nouvelles, une pédagogie rationnelle et humaine, sans dogmes, en adaptant l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière et, peut-être plus encore, ainsi que le demandait Albert Thierry dans *Pages Libres*, aux besoins de l'enfant.

> « Nous nous efforcerons de faire de l'école laïque, l'école du peuple et de la vérité » (11).

Telle est, en substance, la position de *l'Ecole Emancipée*. Pourtant, à elle seule, cette éducation moderne ne peut transformer le monde. Sans doute, quelques illusions sur l'école émanci-

---

8) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
9) Cf. article op. cit. de Mona Ozouf.
10) *La Guerre Sociale*, 24-30 juin 1908.
11) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.

patrice subsistent-elles parmi les militants de *l'Ecole Emancipée* ou pensent-ils, plus simplement, qu'en attendant « le Grand Soir », il y a quelque chose à faire dans l'intérêt même des enfants. Mais la véritable éducation n'est-ce pas la vie elle-même ?

> « La Bourse du Travail, le Syndicat, voilà en fin de compte, les écoles les plus aptes à servir les intérêts moraux du prolétariat » (12).

C'est pourquoi *l'Ecole Emancipée* est aussi une revue syndicaliste.

b) *Une revue syndicaliste :*

Très tôt, nous l'avons vu précédemment, le syndicalisme des instituteurs s'est affirmé aux côtés du mouvement ouvrier. Affaire Dreyfus, désillusion républicaine, prestige des socialistes et croissance des organisations ouvrières, autant de facteurs qui ont contribué à rapprocher, sur le terrain, prolétaires et intellectuels. Mais l'origine sociale des maîtres d'école a certainement concouru à cette évolution. Qui sont-ils, en effet, ces pionniers du syndicalisme primaire, sinon des enfants du peuple : André Chalopin, fils de meunier, François Bernard, fils de cordonnier, Louis Bouët, fils de sabotier, Louis Léger, fils de tisserand, Camille Lhuissier, fils d'aubergiste, Josette Mazé, fille de fermier, Marie Guillot, fille de blanchisseuse... (13). Joseph Pascal, qui devint le délégué de *l'Ecole Emancipée* dans le Var en 1913, avait pour père un rude paysan de Haute-Provence :

> « Il était de ces laborieux, nés dans leurs vallées au sol ingrat, ne pouvant, quoi qu'ils fissent, que végéter dans leur pauvreté incurable... Parents vertueux de 1900, honneur et piété à votre noble gueuserie » (14).

Cet héritage plébéien ne fait que renforcer les liens qui unissent les instituteurs à la classe ouvrière. Dès le début du siècle, au moment de la grande fièvre des Universités Populaires, certains militants ont fréquenté les Bourses du Travail, les Maisons du Peuple :

> « Nous avons foi dans les bons résultats que donne-

---

12) *L'Ecole Rénovée*, M.-T. Laurin.
13) Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* et Louis Bouët, *Les Pionniers du Syndicalisme universitaire*, op. cit.
14) Joseph Pascal, *Mémoires d'un instituteur*, Paris, 1974, p. 35.

ra notre fréquentation des Maisons du Peuple où nous nous rencontrons avec l'élite de la classe ouvrière, écrit Camille Lhuissier, et sans souci des criailleries de ceux qui ne veulent pas connaître les ouvriers ou qui passent leur temps à les calomnier, nous ferons nôtre la devise de fraternité de tous les travailleurs : " Prolétaires de tous les pays, unissez-vous " » (15).

Depuis 1907, aux côtés du cheminot, du tonnelier, du verrier, l'instituteur est à la C.G.T., Bezot le rappelle dans *l'Ecole Emancipée* à l'occasion du 11e congrès de la C.G.T. en 1910 (16). Les instituteurs dans les Bourses du Travail doivent faire profiter les ouvriers de leurs connaissances et leur besogne est toute tracée. Selon la belle idée de Fernand Pelloutier, c'est à eux qu'incombe l'organisation des divers services d'enseignement : biliothèques, cours du soirs, conférences éducatives, musées du travail, monogaphies d'industrie... (17).

Instituteurs et ouvriers, malgré la répression républicaine qui vise à enrayer cette unité de classe, sont du même côté de la barricade.

Dès ses débuts, *l'Ecole Emancipée*, dans un éditorial sur « Le syndicalisme ouvrier », l'affirme nettement :

> « Notre mouvement à nous, syndiqués primaires, n'est qu'un aspect particulier du vaste mouvement ouvrier qui, partout dans la société, organise la force collective des travailleurs. Le syndicalisme primaire poursuit l'émancipation de l'instituteur et celle de l'enfant. Le syndicalisme ouvrier prépare celle de nos camarades de l'usine, du bureau ou des champs. Les deux mouvements ont un but identique » (18).

Tel est le sens de la collaboration de Georges Dumoulin, Alphonse Merrheim et Georges Yvetot à *l'Ecole Emancipée* ; telle est la raison des rubriques d'A. Salabelle et F. Bernard concernant le mouvement ouvrier :

> « Trop souvent, en effet, nos camarades qui ne sont pas familiarisés avec le mouvement ouvrier ne le com-

---

15) *L'Emancipation de la Mayenne*, n° 26 - janvier 1914.
16) E.E., n° 2 - 8 octobre 1910.
17) E.E., n° 26 - 25 mars 1911.
18) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.

prennent pas et s'exposent, par suite, à formuler à son propos des jugements erronés » (19).

« Faire œuvre d'éducation syndicaliste », comme le rappelait Rebeyrol (20), telle va être la tâche de *l'Ecole Emancipée.*

La grande grève des cheminots d'octobre 1910 donne l'occasion à l'E.E. de lancer un appel à la solidarité financière des instituteurs avec les grévistes (21). Contre les journaux « briseurs de grève », l'E.E. doit montrer aux instituteurs ce que sont réellement les grèves ouvrières (22).

Un véritable travail d'éducation est entrepris par *l'Ecole Emancipée.* Il a pour but de familiariser les instituteurs avec le mouvement ouvrier. Citons, par exemple, les nombreux articles sur le mouvement corporatif des mineurs (23), le Syndicat des Chemins de Fer (24) et le mouvement ouvrier à Fougères, « merveilleusement organisé » (25) : la Maison du Peuple, inaugurée en 1908, construite par les syndicalistes de la Chaussure et du Bâtiment, « l'Alliance des Travailleurs Fougerais », coopérative de consommation fondée en 1898 et qui groupe plus de 450 sociétaires et « l'Emancipation Fougeraise », coopérative de production constituée en 1902 et qui occupe 50 ouvriers et ouvrières.

Le mouvement coopératif occupe une place non négligeable dans *l'Ecole Emancipée.* E. Soulié s'attache à démontrer la valeur des coopératives ouvrières, nées sous l'influence des idées socialistes utopistes de Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc (26). Avec Ernest Poisson, secrétaire général de la Fédération Nationale des Coopératives, il invite les instituteurs à devenir coopérateurs (27) et rappelle que l'imprimerie de *l'Ecole Emancipée* est affiliée à la Chambre consultative des Associations Ouvrières de Production » (28). D'autre part, *l'Ecole Emancipée* publie des annonces relatives aux coopératives, telle « La Libératrice », coopérative

---

19) E.E., n° 1 - 28 janvier 1912.
20) E.E., n° 16 - 10 janvier 1914.
21) E.E.:, n° 4 - 22 octobre 1910.
22) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.
23) E.E., n° 11 - 6 décembre 1913.
24) E.E., n° 28 - 9 avril 1914.
25) E.E., n° 5 - 25 octobre 1913.
26) E.E., n° 30 - 18 avril 1914.
27) E.E., n° 24 - 7 mars 1914.
28) E.E., n° 30 - 18 avril 1914.

vinicole de l'Hérault, exclusivement composée de membres de la C.G.T. et du Parti Socialiste (29).

Il s'agit donc d'une œuvre de grande ampleur visant, à travers la présentation du mouvement ouvrier et de ses organisations, à faciliter le rapprochement entre les instituteurs et la classe ouvrière. Mais l'éducation sociale de *l'Ecole Emancipée* tend aussi à mettre en évidence les luttes ouvrières et en particulier les grèves.

L'Ecole Emancipée aux côtés du prolétariat : c'est ce que démontre la relation de la grève générale des cheminots en 1910 (30), de la grève des tuiliers de Charente (31), de la lutte des marins de Cancale (32)...

Le Docteur Pierrot, des *Temps Nouveaux*, brosse un tableau de la jacquerie des paysans de Champagne en 1911 (33). Georges Dumoulin, fondateur du « jeune » Syndicat des mineurs et rédacteur-en-chef de *La Voix du Peuple* (1912-1914) relate le mouvement de ses camarades de fond et s'affirme pour la grève générale de toutes les « gueules noires » (34).

A lire ces chroniques, la grève apparait comme la forme la plus nette et la plus visible de l'action ouvrière et se révèle être « une leçon de choses très forte » (35). La tactique de la C.G.T. recueille l'approbation de *l'Ecole Emancipée.*

Dès 1911, Le Sonneur ne craint pas d'attaquer la revue :

> « En un mot, ici comme actuellement à la C.G.T., ce sont l'esprit et la doctrine libertaires, anarchistes, que l'on essaie de faire passer sous le pavillon des intérêts professionnels... » (36).

Et de critiquer l'anarchisme de l'E.E. Qu'en est-il exactement de cette accusation d'anarchisme lancée contre *l'Ecole Emancipée ?*

c) *L'Ecole Emancipée syndicaliste révolutionnaire :*

Une étude détaillée de la revue des instituteurs syndicalistes

---

29) E.E., n° 13 - 24 décembre 1910.
30) E.E., n° 5 - 29 octobre 1910.
32) E.E., n° 27 - 1er avril 1911.
33) E.E., n° 32 - 6 mai 1911.
34) E.E., n° 16 - 10 janvier 1914.
35) E.E., n° 4 - 22 octobre 1910.
36) E.E., n° 45/46 - 5/12 août 1911.

permet de saisir, dans ses grandes lignes, la tendance générale.

L'action directe : sans aucun doute, *l'Ecole Emancipée* s'applique à démontrer les bienfaits de la méthode ouvrière. Ainsi de la grève des mineurs du « pays noir » :

> « Grève calme, formidable. Le Parlement a pris peur... Les Compagnies ont pris peur. Elles ont accordé aux grévistes ce qu'ils demandaient... Les gueules noires ont eu satisfaction » (37).

Ainsi de la grève des ouvriers de la Chaussure à Fougères en 1906-1907 : après 110 jours de lutte et un mouvement de solidarité exemplaire, ils ont eu satisfaction (38).

D'autre part — c'est aussi l'idée de Victor Griffuelhes exprimée dans *l'Action Directe* (39) — *l'Ecole Emancipée* reconnait la valeur éducative des grèves. A propos du mouvement des ouvrières d'Aurillac, Cégétiste écrit :

> « Cette simple grève a plus fait pour le syndicalisme dans la région que dix ans de propagande par la presse et qu'une lieue de discours au Parlement » (40).

Si Louis Léger se fait le défenseur de « la violence ouvrière face à la violence bourgeoise » (41), si Jean Fontaine engage les instituteurs à prendre part à la « guerre sociale » (42), Trick, dans un article célébrant la grève ouvrière, se fait l'écho de l'ensemble des instituteurs syndicalistes en écrivant :

> « Nous avons dit et répété que nous ne ferons jamais la grève ; que cet acte ne peut être et ne serait préjudiciable qu'à nos alliés » (43).

La grève des instituteurs toucherait moins l'Etat-patron que les enfants et, à travers eux, la classe ouvrière. Selon la vieille théorie des syndicalistes de la fin du XIX[e] siècle — dont Fernand Pelloutier —, on est persuadé que la grève serait impuissante à améliorer la condition de l'instituteur (44). Réalisme ou réformisme inavoué ? Toujours est-il que pour *l'Ecole Emancipée* l'action directe des instituteurs ne se situe pas au niveau de la

---

37) E.E., n° 10 - 29 novembre 1913.
38) E.E., n° 5 - 25 octobre 1913.
39) *L'Action Directe*, 15 avril 1908.
40) E.E., n° 26 - 21 mars 1914.
41) E.E., n° 1 - 1er octobre 1910.
42) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.
43) E.E., n° 6 - 5 novembre 1910.
44) Cf. F. Pelloutier, *Qu'est-ce que la grève ?*

grève. Elle correspond plutôt à la définition qu'en donnait « le père Peinard », Emile Pouget, dirigeant de la C.G.T. :

> « Elle signifie que la classe ouvrière, en réaction constante contre le milieu actuel, n'attend rien des hommes, des puissances ou des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi ses moyens d'action » (45).

On a sans doute eu trop tendance à privilégier la grève générale comme seule manifestation d'action directe. Pourtant il en est une autre que Gustave Hervé et Victor Griffuelhes ont mise en évidence, *le sabotage :*

> « Le sabotage est la lutte s'exerçant dans le travail. Il consiste pour le salarié à exécuter la besogne de telle manière que le patron ne retire qu'un petit profit » (46).

L'action pédagogique des instituteurs syndicalistes n'est-elle pas du sabotage ? Les enfants ne sont-ils pas éduqués en sens contraire des directives de l'Etat-patron ? Cette éducation ne vise-t-elle pas à nuire aux besoins de l'Etat capitaliste ?

Les instituteurs comprennent aussi de plus en plus qu'ils n'ont qu'à compter sur eux-mêmes pour conquérir des améliorations et arriver à leur affranchissement intégral. C'est ce qu'exprime Rebeyrol dans l'*Ecole Emancipée :*

> « La grande formule prolétarienne : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » s'applique à nous avec une précision toute littérale » (47).

Ce trait essentiel du syndicalisme des instituteurs explique, en partie, ce qu'on pourrait appeler l'extra-parlementarisme de *l'Ecole Emancipée.*

L'extra-parlementarisme : pour l'Ecole Emancipée, le Parlement n'est pas le terrain privilégié de la lutte des classes. C.-A. Laisant, auteur de *l'Illusion Parlementaire,* n'hésite pas à qualifier les parlementaires, sans distinction, de « gouvernants », « parasites » et « privilégiés » (48). La récente histoire de Millerand

---

45) Emile Pouget, *L'Action directe, Paris,* éd. de la Guerre Sociale, 1910.

46) Victor Griffuelhes, *Le Syndicalisme révolutionnaire,* Paris, éd. la Publication sociale, 1909. Ces deux brochures ont été rééditées par les Editions C.N.T.-A.I.T. à Toulouse.

47) E.E., n° 1 - 27 septembre 1913.

48) E.E., n° 35 - 27 mai 1911.

et Briand tend à démontrer l'inutilité des forces socialistes au Parlement (49).

E. Mancipé, qui a publié un certain nombre d'articles visant à « combattre la foi dans le bulletin de vote » (50), préconise l'abstention aux élections de 1914 (51).

Cependant, l'attitude de la revue n'est pas anti-parlementariste. Pour M. Foulon, l'action électorale est même une autre forme de l'action directe (52). Ainsi l'engagement des députés socialistes — Raffin-Dugens par exemple — aux côtés des instituteurs syndicalistes est-elle appréciée (53). Ce qui apparaît comme fondamental, pour les militants de *l'Ecole Emancipée*, c'est la valeur de l'action directe. M.-T. Laurin, pourtant militant socialiste, va jusqu'à mettre en garde ceux qui se laisseraient « griser par les succès électoraux » (54). A l'issue des élections de 1914, alors que le parti de Jaurès, Guesde et Vaillant est sorti nettement victorieux de la lutte, Cégétiste, qui a accueilli le résultat « avec plaisir mais sans trop d'illusions », écrit :

> « Je me garderai bien de vous prédire que le règne des farceurs touche à sa fin, et que Briand, enfin frappé par celle des deux justices dont il ne fut jamais ministre, expiera sur la croix ses multiples trahisons » (55).

De même Bezot qui s'interroge sur la portée de la victoire du parti socialiste :

> « Saura-t-il en faire bénéficier la classe ouvrière ? Saura-t-il garder ses élus ministrables des tentations du pouvoir ? » (56).

Les critiques des années 1912-1914 n'ont plus cependant la vigueur de celles des premiers mois de *l'Ecole Emancipée.* Le soutien des socialistes après la dissolution de 1912, le combat de Jaurès contre la loi des Trois Ans, le rapprochement de la S.F.I.O. et de la C.G.T. ont contribué à cette modification. Un signe parmi d'autres : J. Raffin, militant libertaire du Rhône, votera pour le parti socialiste aux élections de 1914, indice de

49) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
50) E.E., n° 39 - 24 juin 1911.
51) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
52) E.E., n° 34 - 16 mai 1914.
53) E.E., n° 26 - 25 mars 1911.
54) E.E., n° 29 - 15 avril 1911.
55) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
56) E.E., n° 32 - 2 mai 1914.

l'évolution du syndicalisme-révolutionnaire. Mais, sur l'ensemble des quatre années, *l'Ecole Emancipée* représente indiscutablement cette frange de jeunes instituteurs radicalisés au moment de l'Affaire Dreyfus et qui, au fil des années, en sont venus à perdre une confiance — autrefois inébranlable — en la République, ses institutions et ses réformes parlementaires. Au-delà du régime politique, c'est l'Etat que les instituteurs de *l'Ecole Emancipée* accusent.

L'anti-étatisme : les instituteurs sont fonctionnaires ; chaque lutte entreprise contre leur patron est, en fait, dirigée contre l'Etat lui-même. Toutes les revendications des « primaires » viennent inévitablement se heurter au puissant mur qu'est l'Etat. D'autre part, la démarche pédagogique des instituteurs syndicalistes est foncièrement anti-autoritaire et se refuse, nous le savons, à mettre l'éducation dans les mains de l'Etat (57). Economique et culturel, l'anti-étatisme de *l'Ecole Emancipée* découle de ses préoccupations syndicaliste et pédagogique. Dans un esprit très jaurésien certains, pourtant, avec H. Potiron (partisan du monopole de l'enseignement), s'affirment réformistes :

> « L'Etat sera ce que la classe ouvrière, la plus nombreuse, fera par son travail soutenu, son contrôle vigilant, son organisation consciente et avisée » (58).

Mais c'est le plus souvent une autre opinion qui domine à *l'Ecole Emancipée*. Les plus audacieux, avec Ripert, proclament la nécessité de détruire l'Etat qui, malgré ses évolutions, « est resté et restera l'Etat-puissance, c'est-à-dire un organisme d'oppression et d'exploitation » (59). Robert Louzon explique :

> « L'Etat n'est que le chargé d'affaires de la classe possédante, telle est la vérité que tous les révolutionnaires proclament, qu'ont proclamée marxistes et anarchistes, Bakounine et Kropotkine aussi bien que Marx et Lafargue » (60).

L'anti-étatisme de *l'Ecole Emancipée* apparaît comme le produit d'une pratique professionnelle et sociale, constamment anti-autoritaire. Cependant, la place de l'Anarchie dans les colonnes de *l'Ecole Emancipée* est loin d'être négligeable. Il faut noter, tout

---

57) E.E., n° 38 - 17 juin 1911.
58) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
59) E.E., n° 38 - 17 juin 1911.
60) E.E., n° 16 - 10 janvier 1914.

d'abord, l'active collaboration de militants anarchistes notoires, bien connus des services de Police — Maurice Dubois, Sébastien Faure (61), C.-A. Laisant (62), le Docteur Pierrot (63), Aristide Pratelle (64), Jules Raffin (65)... — ; la propagande en faveur des publications anarchistes : le n° 2 du 8 octobre 1910 publie, par exemple, un article de Jean Grave extrait des*Temps Nouveaux* ; la célébration du centenaire de Bakounine en première page (66) et le vibrant hommage rendu au vieil anarchiste, « représentant la sainte tradition de l'Internationale », James Guillaume :

> « Cet homme, écrit la Rédaction de *l'Ecole Emancipée,* peut symboliser notre volonté d'en finir avec le régime autoritaire d'aujourd'hui et de préparer l'enfance à une vie plus accessible aux souveraines joies de la culture » (67).

Seuls Ferrer, Bakounine, Kropotkine et « le bon père Guillaume » ont eu l'honneur de figurer au panthéon des éditoriaux de *l'Ecole Emancipée.* Doit-on pour autant en conclure que *l'Ecole Emancipée* est une revue anarchiste et souscrire à l'accusation de « machine de guerre contre le socialisme » lancée par un lecteur ? (68).

d) *Essai d'interprétation :*

Il est nécessaire de se replonger dans les années mouvementées qui vont de l'Affaire Dreyfus à la guerre pour tenter d'expliquer le syndicalisme des instituteurs, celui de la F.N.S.I. et celui de *l'Ecole Emancipée.* Un certain nombre de facteurs politiques ont déterminé l'évolution de celui-ci.

— L'une des revendications principales des instituteurs du début du siècle est la cessation des ingérences politiciennes à l'école. F. Bernard va jusqu'à parler de la « tyrannie » des maires, conseillers et députés vis-à-vis de l'instituteur laïque (69). Il

---

61) A.N./F7. 13.053 : Répertoire général des principaux révolutionnaires (Seine et Paris).
62) Idem.
63) A.N./F7. 13.053 : Groupements anarchistes et révolutionnaires. Avril 1912.
64) A.N./F7. 13.053 : Les menées anarchistes. Décembre 1912.
65) A.N./F7. 13.053 : Groupements anarchistes et révolutionnaires. Avril 1912 (voir Documents annexes).
66) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
67) E.E., n° 25 - 14 mars 1914.
68) E.E., n° 45/46 - 5/12 août 1911.
69) F. Bernard, ouvrage op. cit., p. 30.

s'ensuit donc une hostilité croissante à l'égard de La Politique en général, toutes tendances presque confondues.

— L'un des instruments de cette lutte antipoliticienne est l'Amicale. Mais il apparaît vite aux yeux de quelques-uns que sa tactique réformiste ne peut aboutir. « Elles ont certes rempli jadis une mission historique, mais elles se sont enkylosées », écrit J. Ozouf (70).

Dirigées le plus souvent par des Directeurs, c'est-à-dire liées à l'Administration oppressive, les Amicales ne sont ni indépendantes, ni autonomes. Lors des élections de 1906, certaines n'ont pas hésité à s'inféoder au Parti Radical. C'est donc une volonté d'indépendance totale qui anime les instituteurs les plus conscients (71).

— Trois facteurs essentiels ont déterminé l'éducation des instituteurs syndicalistes : l'Affaire Dreyfus, qui a montré le caractère réactionnaire de la République bourgeoise (72), l'influence des périodiques révolutionnaires *Les Temps Nouveaux, Pages Libres, Le Mouvement Socialiste, La Guerre Sociale* et la fréquentation des Bourses du Travail et des organisations ouvrières.

Or ce rapprochement des instituteurs avec la classe ouvrière ne signifie pas un rapprochement avec le Parti Socialiste, parti ami, car, comme l'explique Arturo Labriola :

> « *Le parti,* machine essentiellement politique et démocratique est autre chose que *la classe* » (73).

La pénétration des socialistes dans l'Etat, d'autre part, a révélé l'inutilité du réformisme et a entraîné une double réaction contre le socialisme parlementaire et l'Etat « démocratique ».

— Les instituteurs partisans de la lutte des classes ne peuvent qu'être syndicalistes. Comme l'explique le fondateur du *Mouvement Socialiste* Hubert Lagardelle : « hors du syndicalisme, il n'y a pas de lutte de classe » (74). Le syndicalisme c'est la

---

70) J. Ozouf, ouvrage op. cit., p. 252.

71) Le couplet de l'Internationale : « Il n'est pas de sauveur suprême/Ni Dieu, ni César, ni tribun/Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes », revient souvent dans les colonnes de l'E.E.

72) A.-V. Jacquet écrit : « Nous aimons à le redire : c'est à l'Affaire, c'est à cette grande commotion sociale dont Trotsky a bien vu la valeur que notre promotion (de 1898-1899) doit d'être restée très unie, d'être entièrement socialiste et syndicaliste », *Appel Syndicaliste,* octobre 1932.

73) In *Syndicalisme et Socialisme,* 1908, p. 13.

74) In *Syndicalisme et Socialisme,* op. cit., p. 3.

lutte des classes ; le socialisme, c'est le parlementarisme, la collaboration des classes. D'où l'existence, chez les instituteurs syndicalistes les plus avancés, de cet « antisocialisme », synonyme d'anti-parlementarisme (75). D'où, là encore, une certaine hostilité aux partis politiques en général (76) même si un nombre très important de syndiqués militent dans le seul parti ouvrier : la S.F.I.O. où existent plusieurs tendances.

— Syndicalistes d'avant 14, comment les militants de *l'Ecole Emancipée*, révolutionnaires, membres de la C.G.T., auraient-ils pu échapper à l'influence anarchiste, alors prédominante ? Parlant du syndicalisme-révolutionnaire français, Léon Trotsky a écrit en 1920 :

> « Comme la pratique du réformisme et du patriotisme parlementaires se dissimulait derrière les débris d'un pseudo-marxisme, le syndicalisme s'efforçait d'étayer son opposition au réformisme parlementaire par une théorie anarchiste adaptée aux formes et aux méthodes du mouvement syndical de la classe ouvrière » (77).

La confusion anarchisme/syndicalisme était telle avant 14 qu'on a pu parler d'anarchisme à propos de *l'Ecole Emancipée*. Et ce, d'autant plus qu'elle se faisait l'écho des expériences d'éducation libertaire.

— Il y a également une donnée importante, relative à la nature du syndicalisme des instituteurs, qu'on aurait tort de négliger et qu'explique *l'Ecole Emancipée :*

> « Ce sont les répressions aussi qui ont contribué, d'une façon plus directe, à donner à notre syndicalisme son sens révolutionnaire. La caractéristique du réformisme est cette confiance que nous avons perdue en l'Etat et en l'action parlementaire » (78).

De cette situation, sans doute, dérive l'opposition syndicats/amicales. F. Bernard l'a commentée avec fierté :

> « Chez nous, pas de ces platitudes écœurantes, de

75) Louis Bouët et M.-T. Laurin, par exemple, militants de la S.F.I.O., se rangeaient derrière la tendance anti-parlementaire du parti, conduite par Hervé et Lagardelle.

76) Le refus de parler de *l'Humanié*, journal de parti, dans l'E.E., est caractéristique : n° 45/46, 5/12 août 1911.

77) *Le Mouvement Communiste...*, 1967, p. 81.

78) E.E., n° 27 - 1er avril 1911.

génuflexions devant le pouvoir à propos du moindre geste ou de la moindre amabilité d'un politicien quelconque » (79).

— On sait que *La Revue de l'Enseignement* était intimement liée au Parti Socialiste : ses principaux rédacteurs avaient nom Jaurès, Fournière, Glay, Sembat... *L'Ecole Emancipée,* continuatrice de *l'Ecole Rénovée,* assumait son héritage libertaire et pouvait apparaître aux militants anarchistes, intéressés au problème de l'éducation, comme une tribune toute trouvée. C'est sans doute ce qui autorise à penser que la tendance dominante à *l'Ecole Emancipée,* malgré et à l'intérieur même du courant socialiste, était libertaire.

Ce métissage politique, que nous avons retrouvé au fil des années dans les colonnes de l'E.E., a un nom : le syndicalisme révolutionnaire. L'un de ceux qui ont le mieux compris ce trait du mouvement ouvrier français d'avant 14, Léon Trotsky, a situé avec sa perspicacité coutumière le syndicalisme révolutionnaire dans un texte limpide :

> « La lutte contre le réformisme parlementaire devenait ainsi une lutte non seulement contre le parlementarisme, mais contre la « politique » en général, une pure *négation de l'Etat* en tant que tel. On proclamait que les syndicats étaient la seule forme révolutionnaire légitime et authentique du mouvement ouvrier. A la représentation de type parlementaire, au fait de substituer dans les coulisses, à la classe ouvrière, des éléments qui lui étaient étrangers, on opposait *l'action directe* des masses ouvrières, on attribuait le rôle décisif à la *minorité d'initiative* en tant qu'organe de cette action directe » (80).

Nous pouvons, sans hésitation, situer *l'Ecole Emancipée* parmi les publications qui, à l'image de *La Vie Ouvrière,* ont répandu « l'idéologie » syndicaliste-révolutionnaire et défendu ses pratiques.

---

79) E.E., n° 23 - 4 mars 1911.

80) Léon Trotsky, *Le Mouvement Communiste en France* (*1919-1939*), textes choisis et présentés par Pierre Broué, Paris, 1967, p. 82.

manifestations devant le pouvoir. Le propos du mensuel, qui [illegible] de la révolution immédiate [illegible] politiques [illegible]

[illegible] de *La Vie Ouvrière*, celle intimement liée [illegible] ses polémiques, ses rédacteurs [illegible] Gilles, Séverac [illegible] de l'*École émancipée* [illegible] [illegible] dans [illegible] littéraire.

Cet antiparlementarisme, que nous avons retrouvé au fil des années dans les colonnes de l'U.D., a eu ses [illegible] le syndicalisme révolutionnaire [illegible] du [illegible] français d'avant [illegible]. Léon Trotsky a [illegible] le syndicalisme révolutionnaire dans un texte limpide :

> « La lutte contre le réformisme parlementaire devenait aussi une lutte non seulement contre le parlementarisme, mais contre la « politique » en général, une pure négation de l'État en tant que tel. On proclamait que les syndicats étaient la seule forme révolutionnaire légitime de [illegible] du mouvement ouvrier. À la représentation de type parlementaire, au fait de substituer dans les [illegible] à la classe ouvrière, des éléments qui lui étaient [illegible] opposés, l'action directe des masses [illegible] en attribuant le rôle décisif à la minorité d'initiative [illegible] avant-garde de cette action directe » (80).

Nous pouvons, sans hésitation, citer l'*École émancipée* parmi les publications qui, à l'image de *La Vie Ouvrière*, ont [illegible] « l'idéologie » syndicaliste révolutionnaire et défendu une politique [illegible]

(79) E.E., n° 22 - 4 mars 1911.

(80) Léon Trotsky, *Le Mouvement Communiste en France (1919-1939)*, textes choisis et présentés par Pierre Broué, Paris, 1967, p. 224.

Chapitre 6

FEMINISME ET SYNDICALISME

Nous voulons partout des femmes à nos côtés mais nous voulons partout être des leurs.

Paul Robin.

Les révolutions prolétariennes sont vouées à un échec certain si elles n'ont pas conquis la femme.

Gabrielle Bouët.

a) *Les institutrices laïques :*

Au début du siècle, dans la Bretagne de Jakez Hélias, le métier d'institutrice laïque a quelque chose de maudit et de diabolique. L'Ecole des Sœurs, dont la tâche était de former des bonnes chrétiennes, fermières ou domestiques, a vu, au contraire, des jeunes filles s'échapper du village, se couper les cheveux, ranger la coiffe et entrer à l'Ecole Normale, ce « péristyle de l'Enfer » (1), afin de devenir institutrices dans ces écoles sans Dieu, « skoul an diaoul », écoles du Diable, pépinières d'incroyants, de « rouges » et de brigands. On imagine sans peine l'insolence d'un tel choix et la hardiesse d'une telle rupture. Les raisons profon-

---

1) P.-J. Hélias, *Le Cheval d'Orgueil*, p. 200.

des de ces vocations ont sans doute échappé aux religieux obtus, peu soucieux de la condition sociale de leurs ouailles. L'exemple du recrutement d'une Ecole Normale d'institutrices du Centre de la France nous livre des précisions à ce sujet. En 1904, 68 élèves y sont formées, appartenant à 65 familles différentes (42 familles rurales, 23 familles urbaines). La profession des pères s'établit comme suit :

Familles rurales :

— 13 instituteurs,
— 12 artisans (cordonnier, tailleur, forgeron, meunier),
— 9 agriculteurs,
— 5 petits fonctionnaires (receveur, garde-champêtre...),
— 3 commerçants.

Familles urbaines :

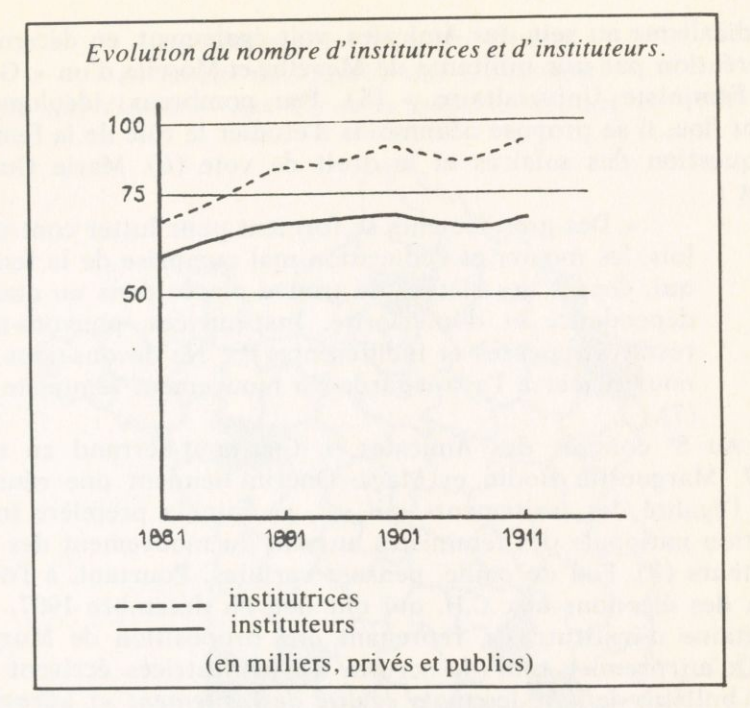
— 10 employés d'usine ou d'administration,
— 4 ouvriers d'usine,
— 3 commerçants,
— 2 petits fonctionnaires (facteur, gendarme),
— 1 artisan (boulanger),
— 1 instituteur,
— 1 professeur de collège,
— 1 architecte (2).

Des motivations économiques ont donc présidé à la vocation d'une fille de paysan ou d'artisan qui, dépourvue de terres et face au petit nombre de métiers féminins ruraux, a risqué, grâce au sacrifice des parents, à leur désir d'ascension sociale, grâce aussi à l'influence d'une institutrice, la carrière d'enseignante primaire.

En délaissant la Bible et les œuvres pieuses pour Zola, Renan et l'instruction du peuple, les institutrices laïques ont été confrontées à l'hostilité des populations. La Bretagne cléricale n'est certes pas toute la France mais là, plus qu'ailleurs, l'institutrice, petite intellectuelle, est inférieure, mal aimée et victime des préjugés les plus bas. L'attitude de la République, plus noble,

---

2) *Pages Libres*, n° 193 - 10 septembre 1904.



Evolution du nombre d'institutrices et d'instituteurs.

Source : Antoine Prost.

Histoire de l'enseignement en France 1800-1967, p. 379.

moins méprisante, est cependant loin d'être conforme à ses propres idéaux égalitaires : pour un même travail, les institutrices ont un traitement inférieur à celui des instituteurs (3).

b) *Féminisme et syndicalisme :*

Au cours des années 1900-1903, peut-être stimulé par le développement des mouvements féministes autour de Marguerite Durand, Madeleine Pelletier et Louise Saumoneau (4), un mouvement d'institutrices se dessine et trouve un certain écho dans *la Revue de l'Enseignement*. L'année 1903 qui voit les débuts du

---

3) Echelle des traitements. Instituteurs : 1 100 F, 1 200 F, 1 500 F, 1 800 F, 2 000 F, 2 200 F. Institutrices : 1 100 F, 1 200 F, 1 400 F, 1 600 F, 1 800 F, 2 000 F, *Pages Libres*, n° 427 - 6 mars 1909.

4) Voir Jean Rabaut, *Histoire des Féminismes français*, Paris, 1978.

syndicalisme au sein des Amicales, voit également, en décembre, la création par une militante de Meurthe-et-Moselle d'un « Groupe Féministe Universitaire » (5). Peu nombreux, idéologiquement flou, il se propose néanmoins d'étudier le rôle de la femme, la question des salaires et le droit de vote (6). Marie Guérin écrit :

> « Des groupements se forment pour lutter contre les lois, les mœurs et l'éducation mal comprise de la femme qui, depuis des siècles, se trouve placée dans un état de dépendance et d'infériorité. Institutrices, pouvons-nous rester étrangères et indifférentes ?... Ne devons-nous pas nous placer à l'avant-garde du mouvement féministe ? » (7).

Au 5[e] congrès des Amicales, à Clermont-Ferrand en août 1907, Marguerite Bodin et Marie Guérin tiennent une réunion sur l'égalité des traitements qui est, en fait, la première intervention nationale des féministes au sein du mouvement des instituteurs (8). Feu de paille, pensent certains. Pourtant, à l'occasion des élections aux C.D. qui ont lieu en décembre 1907, une vingtaine d'institutrices, reprenant une proposition de Murgier (« Qu'au premier tour de scrutin les institutrices écrivent sur leur bulletin de vote les mots *égalité de traitement* »), adressent une circulaire à toutes les électrices :

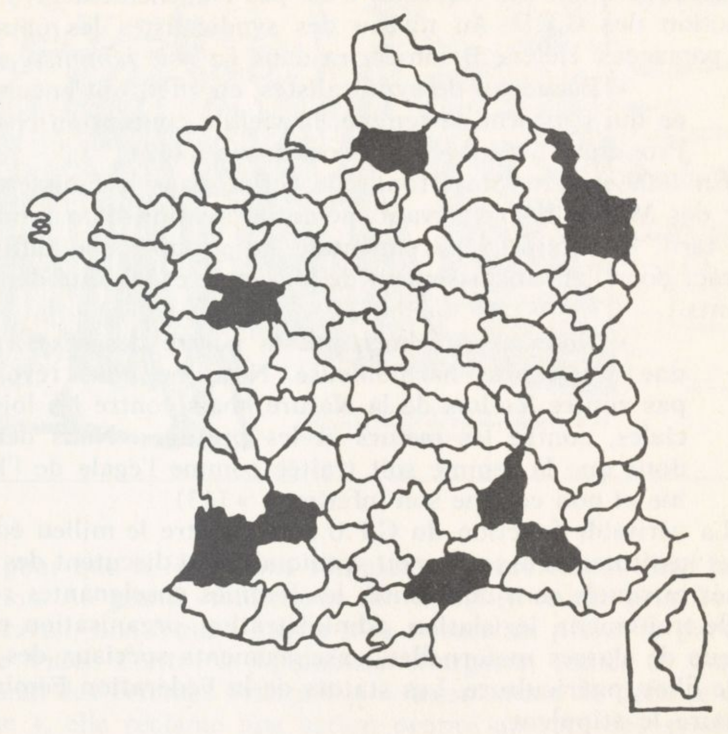
> « Joignons nos efforts d'un bout de la France à l'autre, pour obtenir du gouvernement qu'il consacre enfin par des actes les déclarations de principes concernant l'égalité des traitements dont on nous leurre...
>
> Il est temps de substituer des réalités aux motions, aux vœux et aux belles déclarations. Travaillons nous-mêmes à notre propre salut, c'est le plus sûr moyen de réussir. Le bloc des institutrices saura vaincre toutes les résistances » (9).

Malgré le danger qu'il y avait à s'abstenir face aux candidats anti-syndicalistes et qui, dans presque tous les départements, a marginalisé l'action pour l'égalité, certains bastions féministes

---

5) *Pages Libres*, n° 247 - 6 mars 1909.
6) *L'Ecole Rénovée*, 29 mai 1909.
7) *Pages Libres*, n° 427 - 6 mars 1909.
8) *Pages Libres*, n° 427 - 6 mars 1909.
9) Idem.

Manifestations des institutrices en faveur de l'égalité des traitements lors des élections aux Conseils Départementaux en 1907.



Source : *Pages Libres*, n° 427 - 6 mars 1909.

apparaissent au lendemain du premier tour. En Ardèche et dans le Vaucluse aucun résultat n'est proclamé tant le nombre de bulletins vierges est minime. Dans l'Hérault, 400 bulletins portaient les mots « égalité de traitement », en Meurthe-et-Moselle 200, dans l'Oise 119, dans le Lot-et-Garonne 85, dans les Landes 68, en Maine-et-Loire 54 et dans les Vosges 51 (10). Ce geste, symbolique, marquait le point de départ d'une attitude nouvelle qui allait se transformer peu à peu en une organisation nationale. Mixtes, les G.F.U. sont une quinzaine en 1909, une trentaine en

10) Idem.

1910 et ils sont groupés en une Fédération Féministe Primaire. Ils disposent d'une petite place dans les bulletins des Amicales et ont un organe central, *L'Action Féministe* (11).

La Fédération des Amicales n'est pas franchement favorable à l'action des G.F.U. Au niveau des syndicalistes les opinions sont partagées. Hélène Brion écrira dans *La voie féministe* :

> « Beaucoup de syndicalistes, en effet, ont encore, en ce qui concerne la femme, la vieillle conception chère à Proudhon : ménagère ou courtisane » (12).

En 1909, Josette Mazé fonde un G.F.U. dans le Finistère, au cœur des Monts d'Arrée, avant même la création d'un syndicat. Plus tard, secrétaire départementale du groupe, elle diffusera un tract pour l'affranchissement de la femme et l'égalité des traitements :

> « Nous ne prêchons pas la guerre des sexes, mais une union plus harmonieuse. Nous ne nous révoltons pas contre les lois de la Nature, mais contre les lois sociales, contre les mœurs et les préjugés. Nous demandons que la femme soit traitée comme l'égale de l'homme et non comme son inférieure » (13).

La véritable fonction du G.F.U., c'est d'être le milieu éducatif des institutrices associées ou syndiquées qui discutent des problèmes auxquels sont confrontés les femmes enseignantes : égalité de traitement, législation, administration, organisation pédagogique de classes maternelles, enseignements spéciaux des écoles de filles, puériculture. Les statuts de la Fédération Féministe Primaire le stipulent :

> « Cette association a pour but la recherche et la mise en action des moyens propres à améliorer le sort de la femme en général et des membres féminins de l'enseignement primaire en particulier » (14).

S'il arrive, au cours de cette période, que des revendications concernant les institutrices (heures de travail, congés, traitement des mères de famille...) soient avancées par certains syndicats de la F.N.S.I. (15), il faut attendre le congrès de Marseille en

11) Idem.
12) Hélène Brion, *La voie féministe*, 1918, rééd. 1978, p. 63.
13) Jean Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, Paris, 1981, p. 9.
14) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.
15) Notamment par ceux de la Mayenne et du Maine-et-Loire : *l'Emancipation*, n° 35 - juin-juillet 1907.



1911 pour que le féminisme s'implante concrètement dans la Fédération. Au grand étonnement des délégués réunis à la Bourse du Travail, une femme monte à la tribune et prend la parole : Marie Vidal. Contre le féminisme bourgeois, contre le Conseil National des Femmes Françaises, « organisation de défense capitaliste », elle réclame une action propre au sein des syndicats et propose la création, dans chacun d'eux, d'un Comité Féministe ayant pour buts :

> « — de rechercher les moyens de faire aboutir les revendications particulières des institutrices.
>
> — d'adapter les programmes des écoles de filles aux besoin des ouvrières » (16).

Constitués par les institutrices syndiquées, ces comités sont ouverts aux instituteurs et entendent respecter la discipline syndicale. Ils ont pour rôle de fournir à la F.N.S.I. les bases d'appré-

16) E.E., n° 30 - 22 avril 1911. Nous nous permettons de rectifier ce qu'ont écrit Anne-Marie Sohn et Huguette Bouchardeau : il ne s'agit pas de Jeanne Vidal mais de *Marie Vidal*.

ciation qui lui permettront d'intervenir le plus utilement en faveur des institutrices. La séparation entre les tâches essentiellement syndicales et les tâches féministes est prônée par Marie Vidal. Après discussion, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité par le congrès :

> « La Fédération des Syndicats considère que l'action féministe des institutrices adhérentes à la C.G.T. peut être utile et accepte les conclusions déposées par Mme Vidal » (17).

Gabrielle Bouët, dans le Maine-et-Loire et Cécile Panis, dans l'Indre, sont les premières militantes à mettre sur pied un Comité d'Action Féministe. Bien que votée à la Chambre en 1910, grâce à Ferdinand Buisson, l'égalité des traitements n'est pas effective et constitue l'une des revendications principales des comités d'action. Ce sera l'un des thèmes du meeting féministe tenu le 6 août 1911 à Nantes, préludant au congrès des Amicales. Il donne l'occasion à Cécile Panis de brosser l'historique du féminisme et de déclarer :

> « L'institutrice veut son salaire égal à celui de l'instituteur, son travail étant identique et de même valeur. Mais ce n'est pas assez pour nous de libérer les institutrices et de combattre pour leur dignité. Nous voulons aider toutes les femmes à se libérer des entraves ancestrales » (18).

Soutenu par les députés socialistes Raffin-Dugens (qui fut instituteur syndiqué) et Mauger (dont la femme est institutrice syndiquée) et le C.N.F.F., en la personne de Mme Brunswick, ce meeting voit la consécration des institutrices de la F.N.S.I. à la tête de la Fédération Féministe Universitaire (19).

Le congrès de la F.N.S.I. à Chambéry allait confirmer toute la vitalité du féminisme des institutrices. « Journée du Féminisme », selon *l'Ecole Emancipée*, le 15 août 1912 voit la tenue de trois assemblées.

A celle convoquée par la très active Fédération Féministe du

---

17) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
18) E.E., n°47/48 - 19/26 août 1911.
19) La F.F.U. succède à la F.F.P. Son Comité administratif est composé en partie de Marie Guérin, Cécile Panis, Venise Pellat-Finet, Marthe Pichorel et Marcel Borit, Marcel Cottet, Paul Guérin, H. Potiron. E.E., n° 47/48 - 19/26 août 1911.

Sud-Est, V. Pellat-Finet demande l'élaboration d'un programme d'action féministe et propose :

« 1. La création d'une tribune permanente dans les journaux pédagogiques et journaux politiques ;

2. Que l'on s'occupe de la tactique à suivre pour obtenir l'égalité de traitement ;

3. De discuter si l'action féministe doit se borner à cette dernière revendication ou si son programme d'action doit comprendre toutes les questions se rattachant au féminisme (dont le suffrage féminin, etc.) » (20).

La deuxième réunion, organisée par la F.F.U. se consacre essentiellement à l'égalité des traitements. Une véritable tempête déferle autour de Jules Raffin, relate *l'Ecole Emancipée,* lorsque celui-ci, face aux militantes des sections féministes, se lève pour combattre l'égalité des traitements au profit de la lutte pour le relèvement général des salaires !

Enfin, Julia Bertrand, déplacée d'office pour avoir donné l'hospitalité à l'anarchiste Gabrielle Petit, assisté à une conférence féministe de celle-ci et distribué des brochures de la socialiste Léonie Rouzade, est acclamée présidente du meeting nocturne (21). Après l'intervention de Marie Guillot, Cécile Panis, développant la thèse : « A travail égal, salaire égal », défend l'action syndicaliste et les idées du « féministe intégral » avant que Gabrielle Petit (22) ne plaide la nécessaire union entre ouvrières et intellectuelles et l'éducation féministe des femmes.

Telles sont, résumées, les différentes étapes du féminisme chez les institutrices. A l'origine purement intellectuels, les groupes vont rapidement évoluer vers un féminisme actif, centré avant tout sur la question corporative des salaires et peu à peu étendu aux autres revendications traditionnelles (vote des femmes, rôle de la femme...). Remarquons d'emblée que, dans son ensemble, le féminisme des institutrices syndiquées n'est pas un anti-masculinisme et tend à poser la question de la femme en termes sociaux, y compris chez les partisanes du « féminisme intégral » telle Cécile Panis.

---

20) E.E., n° 47 - 31 août 1912.

21) Idem.

22) Fondatrice de *La Femme affranchie* en 1904, emprisonnée en 1908 pour activité antimilitariste.

Quelle va être la position de *l'Ecole Emancipée,* née au beau milieu de cette évolution, par rapport au féminisme montant des institutrices syndiquées ?

c) *L'Ecole Emancipée et le féminisme :*

La place des femmes et du féminisme dans les périodiques ouvriers est alors pratiquement nulle (23). Le syndicalisme-révolutionnaire est essentiellement une affaire d'hommes. Hélène Brion, par exemple, déclare à Monatte qu'elle ne peut s'abonner à *la Vie Ouvrière* car, dit-elle, « on n'y trouve pas une signature de femme, ni un mot sur le féminisme » (24).

Il n'en est pas de même des revues pédagogiques. Sans doute le poids des femmes dans l'enseignement primaire est-il la cause d'une présence certaine.

La Revue de l'Enseignement, pour la seule année 1910-1911, consacre 34 articles aux « Questions Féministes ». C'est peu, sans doute, si l'on songe qu'une petite rubrique littéraire a réuni 53 articles pour la même période. Mais cela traduit néanmoins le lent développement des revendications féministes au sein d'une corporation dominée par les femmes. Il importe de retenir que les questions traitées ne portent que sur des points d'ordre corporatif : traitements, inspection, conseils départementaux, etc. Rares sont les articles qui débordent du cadre strictement professionnel. *La Revue de l'Enseignement,* liée aux syndicalistes réformistes (25), est peu encline à débattre de l'émancipation de la femme. En revanche, l'horizon de *l'Ecole Emancipée* se montre, dès les premières années, plus étendu.

Deux questions se posent dès l'instant où l'on aborde ce sujet :

— la place des femmes à l'E.E.,
— la place du féminisme à l'E.E.

Si les syndicats d'instituteurs, avant 14, comptent environ 30 % d'effectifs féminins, la participation des femmes à la rédac-

23) Cf. R. Brécy, *Le mouvement syndical en France,* op. cit.
24) P. Monatte, *La lutte syndicale,* p. 97.
25) Les Amicales, les Syndicats modérés et, plus tard le Syndicat National, ont été nettement plus anti-féministes que les Syndicats de la F.N.S.I., cf. A.-M. Sohn.

tion de *l'Ecole Emancipée*, entre 1910 et 1914, s'élève en moyenne de 10 à 30 %, dépasse très rarement la barre des 30 % et se cantonne le plus souvent aux alentours de 10-15 % avec une légère augmentation au fil des anneés.

Les institutrices apparaissent donc honorablement au sein du journal. Il semble que la propagande écrite leur soit plus favorable que le travail syndical quotidien. Mais il faut remarquer que ce sont principalement les pionnières du mouvement féministe et du syndicalisme qui écrivent dans *l'Ecole Emancipée*. La base féminine, comme la base masculine, ne participe pas, ou presque pas, à la rédaction de la revue.

Sur les 94 délégués départementaux que compte *l'Ecole Emancipée* en 1913, 5 seulement sont des femmes, c'est-à-dire guère plus de 5 % (26). Il y a donc un décalage très net entre la participation globale des institutrices à *l'Ecole Emancipée* et la prise en charge de la revue sur le terrain.

Notons que les 5 déléguées sont toutes célibataires — comme plus de 50 % des syndiquées —, qu'elles résident, pour la plupart, dans des villages de régions isolées, qu'elles sont féministes et que trois d'entre elles sont des militantes connues (27).

Aprè avoir défini la place des femmes à *l'Ecole Emancipée*, il nous faut maintenant préciser la nature de leurs fonctions. Anne-Marie Sohn a constaté que, de 1919 à 1934, les institutrices se sont essentiellement occupées des questions pédagogiques dans *l'Ecole Emancipée*. Dans *Féminisme et Syndicalisme*, elle a montré que les problèmes sociaux et syndicalistes étaient le privilège des hommes (28). Si effectivement, au cours des années qui nous intéressent, la bataille syndicaliste est menée surtout par les militants, les institutrices n'en sont pas pour autant reléguées aux affaires scolaires. Durant l'année 1910-1911, seule Elise Albert collabore à *la vie scolaire* (cours de dessin et tout-petits) alors que Marie Guillot et Marie Vidal, notamment, signent régulière-

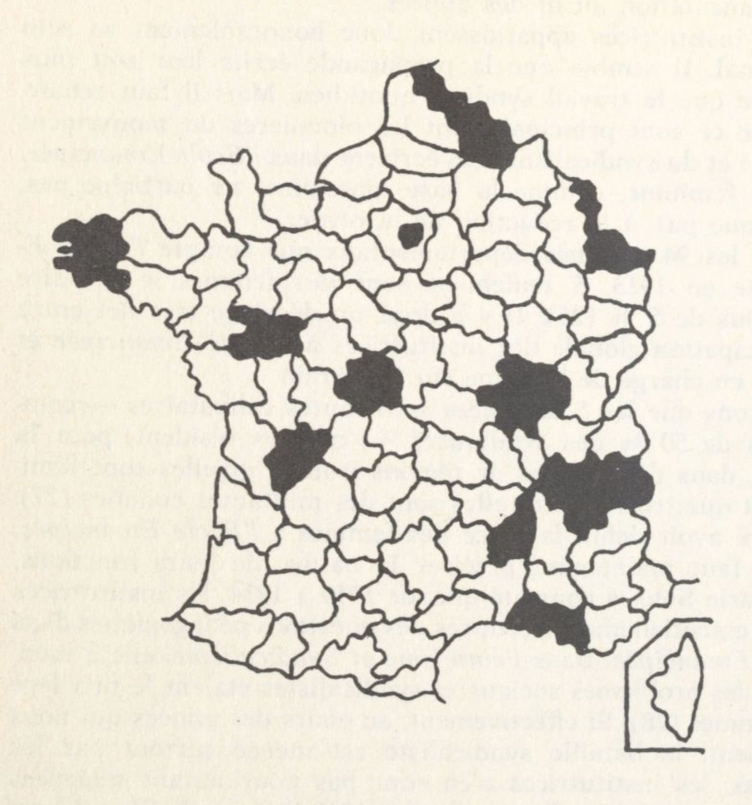
---

26) Il s'agit de Mlle Hermitte (Basses-Alpes), Mlle Chambonnière (Cantal), Mlle Devernay (Nord), Mlle Rousseau Deux-Sèvres) et Mlle Bertrand (Vosges).

27) Julia Bertrand est une militante anarchiste proche du groupe des *Temps Nouveaux*, Mlle Hermitte est membre du C.A. de la Fédération Féministe Universitaire et Mlle Rousseau est membre de la C.P. de la Fédération des Amicales.

28) Anne-Marie Sohn, *Féminisme et Syndicalisme*, thèse de 3[e] cycle, dactylographiée, Nanterre : de 1919 à 1934, 6 articles par an, en moyenne, ont été écrits par des femmes dans *la vie sociale*, p. 221.

Origine géographique des rédactrices de l'Ecole Emancipée.



Source : *L'Ecole Emancipée* 1910-1914.

ment dans *la vie sociale* et *la vie professionnelle.* En 1913-1914, si la participation des femmes augmente dans *la vie scolaire,* avec la collaboration de Marie Guillot (arithmétique et tout-petits), la création des « Centres d'Intérêts » de Josette Mazé, Marie Guillot, Cécile Panis et Venise Pellat-Finet n'en donnent pas moins un certain nombre d'articles à *la vie sociale.* En fait les institutrices occupent le terrain du féminisme et du syndicalisme : « Rôle de la Femme » (J. Deghilage), « Droits de la Fem-

me » (M. Guillot), « Financiers et Politiciens féministes » (M. Vidal), « Féminisme et Organisation » (J. Mazé), « Action syndicale chez les ouvrières » (V. Pellat-Finet), autant de contributions qui échappent au cadre corporatif et s'insèrent dans une vaste réflexion sur la question de la femme en général.

L'Ecole Emancipée apparaît donc ouverte aux femmes et aux questions féministes.

Cette ouverture se concrétise, dès 1911, par la création d'une « Tribune Féministe », consacrée aux revendications des femmes (29). Venise Pellat-Finet dira de cette rubrique, souvent animée par Marie Guillot :

> « Le journal des instituteurs syndiqués laisse à notre camarade toute liberté pour dire ce qu'elle veut. Y a-t-il un seul journal qui fasse ainsi ? Il faut savoir où sont nos amis » (30).

Judicieuse et flatteuse remarque si l'on considère la place plus que réduite des revendications féministes dans les périodiques ouvriers. Encore nous faut-il définir le féminisme de *l'Ecole Emancipée*. Ne devrait-on pas, plutôt, parler d'un féminisme au pluriel ?

d) *Les féminismes de l'Ecole Emancipée :*

Posant le problème d'une hypothétique influence théorique sur les institutrices féministes, A.-M. Sohn a avancé le nom d'August Bebel (1840-1913), pionnier du socialisme allemand et auteur de *La Femme et le Socialisme* (traduit en français dès 1891). D'après l'historienne, les institutrices syndiquées auraient eu connaissance de l'ouvrage fondamental de Bebel grâce, notamment, aux publications de Clara Zetkin, fondatrice de *Die Gleichheit* (31).

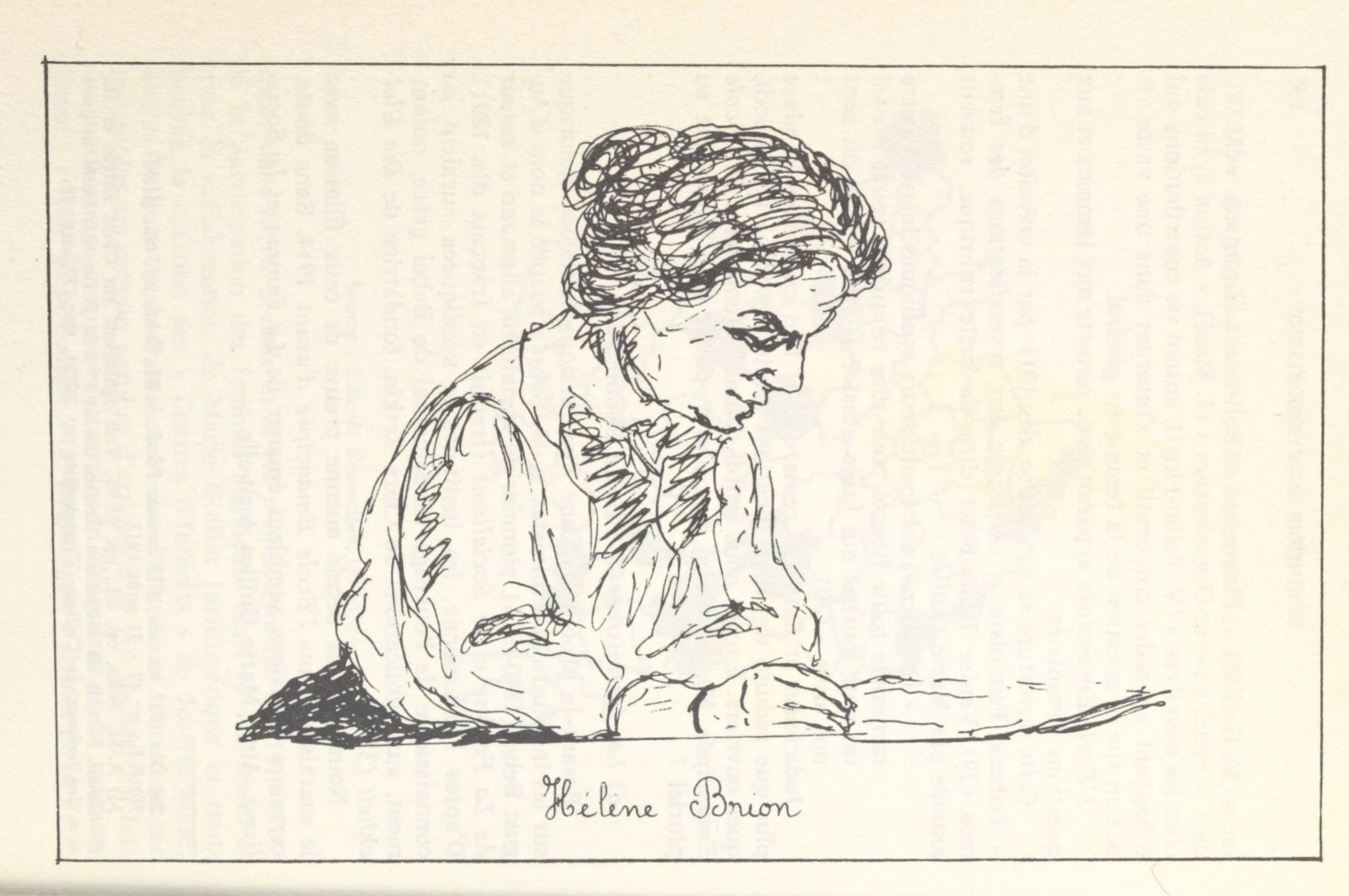
Nous n'avons décelé aucune preuve de cette filiation avec le marxisme dans *l'Ecole Emancipée* d'avant 1914. Sans doute, certaines réflexions semblent émaner de *La Femme et le Socialisme.* Ainsi Marie Guillot écrit-elle :

---

29) Dès 1911 en non 1912 comme l'écrit A.-M. Sohn, op. cit., p. 40.

30) E.E., n° 47 - 31 août 1912.

31) A.-M. Sohn, op. cit., pp. 95-96. Voir également sur Clara Zetkin et *Die Gleichheit*, l'article de Jacqueline Heinen, *De la 1re à la 3e Internationale, la question des femmes*, in *Critique Communiste*, n° 20/21, déc. 77/janv. 78.


Hélène Brion

« Le féminisme se réalisera d'une manière définitive dans une société collectiviste » (32).

Mais rien ne permet de penser que ce soit à Bebel qu'elle ait emprunté ces propos. La révolution, comme unique solution, est aussi une idée syndicaliste-révolutionnaire. Par ailleurs Marie Guillot avoue avoir été séduite par le néo-malthusianisme dès l'âge de 20 ans, en lisant une brochure (33) et, dans *l'Ecole Emancipée,* elle défendra l'action politique de Nelly Roussel (34), pourtant fort éloignée du marxisme (35). La seule référence théorique, concernant le féminisme, que nous ayons trouvée dans *l'Ecole Emancipée* est l'ouvrage de John Stuart Mill, *The Subjection of Women* (1869), recommandé par Venise Pellat-Finet (36). Il s'agit d'un plaidoyer qui doit beaucoup aux socialistes utopistes Owen, Fourier et Saint-Simon (37) et peut-être faut-il chercher dans cette voie une éventuelle filiation idéologique. Hélène Brion n'était-elle pas imprégnée des idées de Victor Considérant (38) ?

A.-M. Sohn a également montré la filiation des anarchistes individualistes avec les féministes de l'enseignement (39). Cette hypothèse nous paraît plus vraisemblable. Partisanes d'une action immédiate en faveur de l'émancipation de la femme, les féministes ont été, au moins partiellement, individualistes et sensibles aux idées libertaires. Ainsi Marie Roncières, dirigeante de la F.F.U., s'affirmera-t-elle « anarchiste individualiste » (40). On connaît, d'autre part, les liens de Julia Bertrand, déléguée de *l'Ecole Emancipée,* avec le mouvement anarchiste (41) et le prestige de Gabrielle Petit auprès des institutrices syndiquées. Sans doute son journal, *La Femme Affranchie,* a-t-il joué un rôle dans l'évolution du féminisme des institutrices.

---

32) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
33) E.E., n° 21 - 18 février 1911.
34) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
35) Nelly Roussel (1878-1922), féministe intégrale, parente de P. Robin, néo-malthusienne.
36) E.E., n° 17 - 17 janvier 1914.
37) John Stuart Mill, *L'asservissement des femmes,* Paris, 1975, prés. M.-F. Cachin.
38) H. Brion, *La voie féministe,* op. cit., p. 11.
39) A.-M. Sohn, op. cit., p. 95.
40) F.B., lettre à G. Bouët, 22 août 1919.
41) I.F.H.S., Fonds Grave, 14 AS 184 a).

Peut-être aussi faut-il tourner notre regard vers le socialisme pour découvrir une autre influence majeure. On sait que Julia Bertrand diffusait les brochures de la socialiste Léonie Rouzade. Lors des élections de 1910, Marie Guillot a tenu une conférence avec Elisabeth Renaud, candidate socialiste (42). Enfin, comment Gabrielle Bouët, Hélène Brion, Marie Mayoux, Cécile Panis, militantes socialistes, n'auraient-elles pas été influencées par la propagande de Madeleine Pelletier ou Louise Saumoneau ?

Ignorantes des ouvrages théoriques venus d'outre-Rhin, les institutrices féministes plongent leurs racines idéologiques dans le vaste mouvement socialiste et libertaire de la IIIe République. Engels, Bebel, Zetkin, Kollontaï ne leur parviendront que beaucoup plus tard, au lendemain de la guerre et d'octobre 17.

Durant les quatre années précédant la guerre, *l'Ecole Emancipée* va mener une campagne inlassable en faveur de l'égalité des traitements. Revendication féministe et syndicaliste à la fois, elle sera défendue par tous les syndiqués. Seuls certains l'associeront au relèvement général des salaires (43). Revendication essentielle certes, dont nous ne saurions nier l'importance mais qui, sous-produit syndical, n'éclaire pas d'une lueur nouvelle le féminisme de *l'Ecole Emancipée.*

Parties de cette inégalité économique, les institutrices féministes ont rapidement abouti à l'inégalité sociale de la femme : « Jusqu'en 1914, constate A.-M. Sohn, la conception de la famille et des rapports entre sexes reste soumise, dans le monde ouvrier, à des schémas non marxistes » (44).

Sans doute en est-il de même chez les travailleurs intellectuels. Ainsi Jeanne Deghilage, dirigeante des Amicales, part-elle en guerre contre les concepts proudhoniens mais précise aussitôt :

> « La femme doit rester attachée à son foyer. La féministe qui l'oublie fait à son parti un tort inouï. L'émancipation de la femme ne saurait entraîner la subordination de l'homme » (45).

---

42) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
43) E.E., n°37 - 10 juin 1911.
44) A.-M. Sohn, op. cit., p. 94.
45) E.E., n° 16 - 14 janvier 1911 : Jeanne Deghilage, dirigeante des Amicales.

C'est aussi l'avis d'A. Muller pour qui chaque sexe est doué d'une tâche spécifique, la femme demeurant au foyer. Le militant angevin, partisan de la coéducation, de l'égalité morale est aussi favorable au vote féminin. Mais il s'affirme résolument contre l'émancipation économique de la femme :

> « Il est contre nature de voir de pâles troupeaux de filles et de femmes s'engouffrer dans les usines, parce que l'homme ne gagne pas assez. Il est contre nature de les voir faire concurrence à leurs frères et à leurs époux en travaillant pour un moindre salaire. La femme devrait pouvoir rester au foyer, elle le rendrait aimable à l'homme et assurerait à ses enfants une vie matérielle et une éducation convenables » (46).

Epouse, nourrice, domestique, telle est la tâche de la femme. Entend-elle élargir son horizon ?... « dilettantisme ou besoin de se singulariser ». Le syndicaliste va même jusqu'à approuver la loi prussienne interdisant aux institutrices mariées de rester en fonctions. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec la position de la Première Internationale (Genève, 1866) :

> « Au point de vue physique, moral et social, le travail des femmes doit être énergiquement condamné... La femme a reçu de la nature des fonctions déterminées ; sa place est dans la famille ! » (47).

Ce texte émanant de Tolain aura fait long feu dans le mouvement ouvrier français...

Quant à l'action politique des femmes, on reste tout de même un peu surpris de lire ces lignes sous la plume d'un syndicaliste :

> « Je m'imagine assez mal les femmes entrant dans la mêlée politique, faisant retentir de cris les salles de réunions publiques et agitant les bras comme des forcenées. Il y a deux ans, je vis à une conférence publique une dirigeante du parti féministe habillée en homme et nous appelant « citoyens », « citoyennes », de sa voix la plus grave. Pour compléter l'illusion la malheureuse s'était fait couper les cheveux. Ce n'était pas beau. Les femmes sentent si bien que ce n'est guère leur rôle d'entrer dans la mêlée

---

46) E.E., n° 25 - 18 mars 1911.

47) *La Première Internationale*, Ch. Labrande, Paris, 1976, p. 119.

que là où elles pourraient le faire, dans nos groupements corporatifs, on les entend peu.

La femme mariée n'a sa place ni au laboratoire, ni à la Chambre des Députés, ni surtout à l'usine » (48).

Qu'on veuille bien excuser la longueur de ce texte mais il illustre parfaitement une certaine mentalité masculine faite de moquerie, de raillerie et de mépris. Nous nous contenterons d'ajouter que Muller — qui fut un soldat internationaliste pendant la guerre (Fonds Bouët) — militait dans le même syndicat qu'une certaine Gabrielle Bouët... Mais la riposte viendra de Marie Guillot :

« A-t-on fini de nous représenter en épouvantail, nous, femmes qui nous occupons de politique ? Vous exploitez contre la femme la timidité même qu'elle tient de sa relégation au foyer... » (49).

Sur les rapports entre la politique et les femmes, une autre opinion, en apparence opposée, déplore l'obstacle que constitue la femme pour la propagande et l'action (60). Ainsi Paul Guérin écrit dans *l'Ecole Emancipée* :

« La femme actuelle est en général notre ennemi le plus grand. Passive, résignée, soumise aux autorités traditionnelles, elle transmet ses défauts à ses enfants » (51).

A défaut d'être une explication, ces propos résument très certainement la réalité d'avant 14 et, dans une certaine mesure, celle du premier XXe siècle. Philippe Ariès a montré comment le royalisme et la religion étaient transmis par les femmes : ce sont elles qui, aux alentours de 1900, entretenaient encore la vieille mythologie contre-révolutionnaire (52). Marie Guillot voyait dans cette situation des raisons évidentes et notamment celle-ci : « Il n'y a que la liberté qui puisse donner les vertus des êtres libres ». Ce qui explique sans doute l'attitude des femmes par rapport aux questions politiques :

« J'ai fréquenté de très bonne heure les réunions so-

48) E.E., n° 25 - 18 mars 1911. On remarquera l'étonnante vigueur de cette conception, 40 ans après la Commune de Paris et Louise Michel...

49) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.

50) *Les communistes anarchistes et la femme*, brochure des E.S.R.I., Paris, 1900.

51) E.E., n° 17 - 21 janvier 1911.

52) *Histoire H*, n° 5 - juin 1980.

cialistes et syndicalistes où je fus toujours ou presque toujours *seule* de mon sexe. Observatrice, je vis souvent l'hostilité que la femme de militant manifestait pour *l'action* de son mari... » (53).

Cet état de fait, souligné par Gabrielle Bouët, a lui-même des conséquences politiques extrêmement graves pour le mouvement révolutionnaire. C'est en ce sens que l'Internationale Communiste déclarait en 1921 :

« Partout où la question de la conquête du pouvoir surgit directement, les partis communistes doivent savoir apprécier le grand danger que présente dans la révolution les masses inertes des ouvrières non entraînées dans le mouvement, des ménagères, des employées, des paysannes non affranchies des conceptions bourgeoises, de l'Eglise et des préjugés... » (54).

Prisonnière des tâches domestiques, la femme est exclue de la vie politique et maintenue sous un système de lois qui la place en situation d'infériorité manifeste. Le développement de sa conscience sociale et politique s'en trouve réduit d'autant. C'est la raison pour laquelle Marie Guillot est favorable au vote des femmes : instrument de libération civile, il consacrerait l'égalité des droits (55). Mais il ne saurait être l'outil de l'émancipation féminine pas plus qu'il ne l'est de la libération de la classe ouvrière. « Triste privilège», le suffrage, comme toutes les réformes, profiterait, avant tout, à la bourgeoisie explique E. Mancipé :

« Le suffrage féminin aboutira, comme le suffrage masculin, à une situation telle qu'il faudra recourir, pour la dénouer, à la force syndicale, à l'action directe. Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui et ne pas renoncer à de dangereuses illusions ? » (56).

C'est la position des anarchistes du *Libertaire* et des militants de *La Bataille Syndicaliste.* Le vote est un leurre. Marie Vidal, la première à s'être levée dans un congrès syndical l'écrit :

« L'aumône et le droit de vote ne font, en somme,

---

53) F.B., lettre à Marie Roncières, 18 août 1919.
54) *Les Quatre Premiers Congrès de l'I.C.*, Paris, 1969, pp. 143-144.
55) E.E., n° 30 - 22 avril 1911.
56) E.E., n° 39 - 24 juin 1911.

que consolider le régime capitaliste ; tandis que la lutte directe, énergique et fière des ouvrières contre leurs exploiteurs, tend à le renverser » (57).

On retrouve là l'extra-parlementarisme de *l'Ecole Emancipée.* Dans son ensemble, le féminisme des institutrices syndiquées n'est pas suffragiste ; c'est, assurément, un féminisme d'action directe.

Les réformes ne peuvent suffire qu'aux bourgeoises. Les travailleuses, elles, aspirent à un changement radical. La solution à l'oppression de la femme réside dans cette transformation sociale que le syndicalisme s'est donné pour but suprême de réaliser. Marie Guillot, parlant des institutrices féministes, écrit : « Nous, militantes de la classe ouvrière » (58). A la solidarité de sexe, défendue par Hélène Brion ou Cécile Panis, elle oppose la conscience de classe. L'institutrice est au côté de l'ouvrière quand bien même la bourgeoise subit aussi une oppression due à son sexe. C'est pourquoi Marie Vidal s'attache, dans *l'Ecole Emancipée,* à dévoiler le clivage de classe scindant le mouvement féministe en deux partis opposés. Ses attaques visent particulièrement le C.N.F.F., fondé en 1901, dirigé par des banquiers et des industriels, et qui regroupe la plupart des associations féminines françaises :

> « Je tiens à montrer que ce C.N. est une organisation bourgeoise dangereuse pour le prolétariat féminin et qu'il est par conséquent illogique que des syndiquées y adhèrent (59).

Le féminisme du C.N.F.F. se place dans le cadre de la défense de l'ordre bourgeois et du système capitaliste. C'est pourquoi Marie Vidal critique les groupes féministes de Marie Guérin qui, par le biais de la F.F.U., en font partie (60). C'est pourquoi elle se prononce pour un « féminisme de classe », un « féminisme de la C.G.T. », « révolte des ouvrières contre l'oppression et l'exploitation capitalistes ».

Le féminisme doit donc être syndicaliste.

> « Les ouvrières qu'exploite le grand magasin du coin,

57) E.E., n° 23 - 4 mars 1911.
58) E.E., n° 41 - 8 juillet 1911.
59) E.E., n° 22 - 25 février 1911.
60) E.E., n° 23 - 4 mars 1911.

les papetières d'Annonay en grève depuis plus d'un mois, les fileuses cévenoles, leurs sœurs italiennes que la misère a fait s'expatrier et toutes les salariées en général, toutes savent bien que les hommes qui travaillent avec elles sont exploités comme elles... » (61).

Dans l'esprit des militants de *l'Ecole Emancipée*, le syndicalisme apparaît comme une doctrine et une pratique suffisamment complètes pour embrasser toute l'étendue du problème social ; le féminisme ne déborde pas son cadre mais est tout simplement un chapitre de son programme, étant entendu que le syndicalisme représente le mouvement révolutionnaire. C'est la position de Marx et Bebel, ce sera la position de Kollontaï et Trotsky. Marie Guillot écrira dans son « Carnet d'une Syndiquée féministe » :

« Le meilleur moyen pour toi de faire du féminisme au syndicat, c'est encore d'y faire du syndicalisme » (62).

Seule la réalisation du socialisme permettra d'affranchir la femme de son esclavage. Même une féministe intégrale comme Hélène Brion considèrera le féminisme en tant que « subdivision du communisme » (63). Cependant, *l'Ecole Emancipée*, par les écrits de ses militantes, n'attend pas la victoire du socialisme pour se saisir de la question des femmes : elle lutte pour leurs droits démocratiques, elle les entraîne dans la lutte syndicale et contribue à leur éducation. D'autre part, elle dénonce les multiples manifestations de la morale traditionnelle. Ainsi Marie Guillot part-elle en guerre contre le « lapinisme », l'autorité de l'homme, la servitude de la femme et se prononce pour la contraception, l'union libre et le divorce (64). On imagine quel pavé dans la mare de la réaction ont représenté ces positions ouvertement affichées en 1911.

D'ailleurs Marie Guillot, qui se dit « femme socialiste », n'épargne personne. *L'Humanité*, par exemple, consacre une demi page, tous les jeudis, aux femmes. Mais qu'y trouve-t-on ? Cuisine, ménage, couture, mode... Le quotidien socialiste va même

---

61) E.E., n° 31 - 29 avril 1911.
62) E.E., n° 20 - 7 février 1914.
63) E.E., 29 juin 1924.
64) E.E., n° 16 - 14 janvier 1911.

jusqu'à donner des leçons de charme aux femmes dans son numéro du 28 mai 1914 ! (65).

Il faut rejeter les « vieux cadres », proclame Marie Guillot. Dès maintenant, il faut militer en faveur de l'émancipation des femmes, y compris contre les hommes, dans le syndicat, dans le parti, dans la famille. A l'école primaire, il faut refuser de parquer les filles dans les occupations réservées à leurs activités futures de femmes esclaves. Filles et garçons doivent recevoir la même éducation et être intruits côte à côte, comme à Cempuis. C'est l'une des tâches des féminstes, même si, en dernière analyse, comme le dit E. Mancipé,

> « Il faudra plus qu'une éducation : *une révolution* » (66).

Sans avoir épuisé toute la richesse du féminisme de *l'Ecole Emancipée,* on peut cependant dégager quelques signes particuliers.

Tout d'abord il y a plusieurs féminismes qui cohabitent au sein de la revue : « intégral », « de classe » et « corporatif ». De plus, si certains sont favorables aux revendications corporatives et politiques des femmes, ils demeurent fermement attachés à leurs privilèges et refusent aux femmes le droit au travail, à la culture et à l'action politique. De même qu'il n'y a pas *un* syndicalisme, il n'y a pas *un* féminisme dans *l'Ecole Emancipée.* Plusieurs courants s'affrontent et nous savons, finalement, qu'après la révolution russe de 1917 et la crise révolutionnaire en France, ce sera le féminisme de classe qui l'emportera et qu'il sera accompagné d'une remise en cause de la famille traditionnelle par les Groupes Féministes de telle manière qu'aucun militant n'élèvera la voix pour le contester.

Enfin, disons que le féminisme des institutrices syndiquées est un mouvement de la France rurale, qu'il prône l'égalité des femmes et des hommes (« féminisme d'intégration ») et qu'il a, à nos yeux, servi de relais entre le féminisme utopique du XIX[e] siècle et le féminisme révolutionnaire des années 20, au moins au niveau du syndicalisme. La F.N.S.I. et *l'Ecole Emancipée* ont sans doute été les seules structures syndicales d'avant 1914 où

---

65) E.E., n° 39 - 20 juin 1914.
66) E.E., n° 31 - 29 avril 1911.

la question des femmes a été posée avec autant d'acuité. Jalons égarés dans le siècle, leur place dans l'Histoire n'en est que plus décisive.

[illegible]

[illegible] il faut [illegible] contre les [illegible], dans le [illegible], dans la famille, à l'école [illegible] dans les occupations [illegible] des femmes [illegible] comme le dit [illegible] :

« Il [illegible] plus [illegible] » (66).

Sans avoir [illegible] toute la richesse [illegible] on peut cependant dégager [illegible].

Tout d'abord il y a plusieurs [illegible] au sein de la revue [illegible] plus, si certains sont favorables aux [illegible] et pratiques des femmes, ils [illegible] jours [illegible] aux femmes [illegible] à la culture et à l'action politique. De même qu'il n'y a pas de syndicalisme, il n'y a pas de féminisme dans l'École Émancipée. Plusieurs courants s'affrontent et nous avons [illegible] la révolution russe de 1917 et la crise [illegible] en France ce sont le [illegible] de Chalon [illegible] en cause de la famille traditionnelle par les Groupes Féministes de telle manière [illegible] vers la voix pour le contester.

Enfin, disons que le féminisme des institutrices syndicalistes est un mouvement de la France rurale, qui [illegible] l'égalité des femmes et des hommes. Le féminisme [illegible] qu'il a, à nos yeux, servi de relais entre le féminisme [illegible] du XIX siècle et le féminisme révolutionnaire des années 70 [illegible] au niveau du syndicalisme, la F.N.S.I. et l'École Émancipée ont sans doute été les seules structures syndicales d'avant 1914 où

---

65. E.E., n° [illegible] - 20 juin 1914.
66. E.E., n° [illegible] - [illegible] avril 1914.

Chapitre 7

L'ECOLE, LES « PATOIS » ET LES INSTITUTEURS

Les langues sont des miroirs de l'histoire sociale. Chacune porte en son sein un charnier de vaincus.

Emile Masson.

a) *La France, ses langues et l'école :*

A l'ombre de la très bourgeoise Monarchie de Juillet, Stendhal désignait, dans la *Vie de Henry Brulard,* le fatal triangle Bordeaux, Bayonne, Valence :

« On croit aux sorciers, on ne sait pas lire et on ne parle pas français dans ce pays » (1).

Un observateur de la Belle Epoque aurait pu faire semblable remarque : la langue de la majorité des Français n'est pas celle de Zola ou du *Petit Parisien.* Les marches du pays et la vieille terre d'Oc sont autant de bastions linguistiques distincts de la France du nord — dominante mais esseulée — où survivent, cependant, d'innombrables dialectes et patois d'oïl. Si les notables ont abandonné très tôt l'usage des « parlers » régionaux (E. Le Roy Ladurie date la première diffusion du français en Lan-

---

1) Stendhal, *Vie de Henry Brulard,* 1835.

guedoc du milieu du XVe siècle (2), celui-ci se maintient hors les villes et acquiert de ce fait un caractère de classe. Parler breton ou berrichon devient le signe de la condition inférieure et humiliante — ce que mettent en évidence les romans paysans, ceux de Sand, Maupassant ou Balzac.

La France du XIXe siècle reste un pays essentiellement rural et agricole malgré l'essor industriel : en 1896, 61 % de la population vit dans les campagnes, 45 % vit de la terre (3). Là réside l'abcès de la République : ce peuple-là parle autrement, il a son langage — breton, basque, corse — comme il a ses gestes, ses croyances, son « outillage mental » dirait Lucien Fèbvre. L'hexagone est un espace culturel profondément contrasté que les différentes et successives politiques scolaires, de Talleyrand à Falloux, n'ont pas réussi à franciser. En 1886 on dénombre, par exemple, plus d'un million de bretonnants (4). Echec de l'école, par conséquent, puisque dès la Révolution, la bourgeoisie en fit l'instrument de la lutte contre les « idiomes grossiers » (5). Les progrès de l'instruction, effectifs tout au long du siècle, n'ont que timidement mordu sur la question linguistique. Pourtant, langues régionales et patois sont sévèrement proscrits dans tous les règlements scolaires, y compris ceux des séminaires. En 1816, celui d'Olonzac en Minervois — sans doute retrouvait-on pareil code en Cornouaille, en Rouergue, en Provence — commence ainsi :

> « Le patois est prohibé..., il sera recommandé aux élèves de parler la langue française dans le sein de leur famille » (6).

Lettre morte : en 1831, les préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord écrivent au ministre de l'Instruction Publique qu'il faut absolument « détruire le langage breton » (7) mais, trente années plus tard, les inspecteurs se plaignent tous de sa résistance (8). L'école de Guizot et de Duruy a failli. Extirper de la mémoire collective enfantine les langues maudites, c'était instituer

---

2) E. Le Roy Ladurie, *Les paysans de Languedoc*, Paris, 1966, voir éd. 1969, p. 169.

3) J.-M. Mayeur, *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, 1973, p. 73.

4) Enquête de Sébillot, in *Langue Française*, n° 25 - fév. 1975, p. 72.

5) M. de Certeau, D. Julia et J. Revel, *Une politique de la langue, la révolution française et les patois*, Paris, 1975.

6) G. Cholvy, *Société, genres de vie et mentalités dans les campagnes françaises de 1815 à 1880*, in *L'Information Historique*, n° 4 - 1974.

une véritable politique scolaire, pilier du régime, répondant à l'exigence populaire. En créant l'école laïque, Jules Ferry a permis la francisation massive et durable du petit peuple des campagnes : gratuité et obligation ont levé les derniers obstacles à la scolarisation. Mais, plus encore que l'indispensable assise matérielle, le consensus autour de l'école (peuple/maîtres/Etat) a déterminé cette évolution. Et il serait tentant — certains ont succombé — de faire de la Laïque l'unique adversaire de ce que les notables méprisants désignaient sous le nom de « patois ». Chasser les « patois » fut son obsession — gage de réussite — car elle y voyait un moment de la lutte contre les survivances de l'Ancien Régime et la condition « sine qua non » d'une ambitieuse acculturation républicaine. Mais elle n'en eut pas, loin de là, l'exclusivité. En 1901-1902, les écoles congréganistes accueillent encore 1,5 million d'élèves notamment en Bretagne, au Pays Basque et sur la bordure orientale du Massif Central (9). André Burguière pour la Bretagne, Jean Haritschelhar pour le Pays basque ont montré le rôle de l'Eglise dans la lutte contre les langues régionales (10). Nous pourrions multiplier les exemples. Les vieilles équations, patois = Eglise, français = République, s'avèrent, sinon totalement fausses, du moins contestables. L'attitude démagogique de l'Eglise — là comme ailleurs — ne doit pas faire illusion. De plus en plus elle apparaît sous un jour nouveau, le beau et poignant récit d'Antoine Sylvère en témoigne : ce sont les coups de verges des Sœurs qui ont marqué sur sa chair les progrès du français sur le patois d'Ambert (11).

Cette longue et douloureuse conquête de la langue française — qui ne sera achevée qu'en plein XX[e] siècle — a donné naissance à une situation linguistique originale : la France rurale, à l'image de Toinou, est bilingue. Partielles, nos connaissances du bilinguisme sont indicatives. En 1891, un médecin érudit de Haute-Corrèze publie une imposante monographie limousine ; après avoir souligné les progrès de l'instruction depuis Guizot, il écrit :

---

7) *Langue Française*, op. cit., p. 74.
8) A. Burguière, *Bretons de Plozévet*, Paris, 1975, p. 304.
9) A. Prost, op. cit., p. 218.
10) A. Burguière, op. cit., p. 305 et *Langue Française*, op cit., p. 63.
11) A. Sylvère, *Toinou, le cri d'un enfant auvergnat*, Paris, 1980, pp. 81, 199, 214 et pp. 36-39.

« Dans notre pays, chacun comprend et parle assez correctement le français ; mais le langage usuel est encore le patois, cette vieille langue limousine qui brilla d'un si vif éclat au moyen-âge » (12).

Joseph Pascal, instituteur varois, note également cette dualité en Provence à la même époque :

« Pour les enfants patoisants, l'école était le bilinguisme » (13).

Le bilinguisme, donnée culturelle de la Belle Epoque, est l'effet et la manifestation d'une résistance sourde et profonde. La langue de l'école et du catéchisme ne se substitue pas à l'idiome charnel, effectif, expressif, à la langue de la terre et des jeux : elle les côtoie. Permanence dans la société, permanence dans l'école auxquelles les instituteurs furent confrontés.

b) « *Patois* » *et instituteurs :*

Lors de l'enquête de 1833 sur l'enseignement primaire, un inspecteur landais écrivait :

« Les instituteurs parlent patois à leurs élèves. J'ai été obligé partout, excepté à Hagetmau et à Saint-Cricq de leur parler leur jargon » (14).

Les maîtres d'école parlaient le langage de leur origine et ne disposaient, au mieux, que de quelques rudiments de français. Au lendemain du rétablissement de l'Empire, les Instructions de 1855 relatives aux futurs instituteurs stipulent que ceux-ci doivent lire, prononcer correctement et comprendre le français (15). Conscription et Ecole Normale contribuent à parfaire la maîtrise d'une langue souvent étrangère au village natal (16).

Lorsque Ferry met en place l'école laïque, les instituteurs sont complètement francisés mais surtout ils sont acquis à l'idéologie républicaine, ciment défaillant de l'époque précédente : le français est la langue de la Liberté, de la Raison, des Lumières,

---

12) F. Longy, *Le canton d'Eygurande*, rééd. Treignac, 1980, p. 47.

13) J. Pascal, *Mémoires d'un instituteur*, Paris, 1974, p. 24.

14) *Langue Française*, op. cit., p. 62. Cité par J. Haritschelhar.

15) Instructions relatives aux règles à suivre par les commissions d'examen pour les brevets de capacité, 8 mai 1855. Cité par J. Hébrard, *Annales E.S.C.*, n° 1 - 1980, p. 72.

16) A l'Ecole Normale de St-Lô, en 1880-1884, 53 % des normaliens sont d'origine paysanne, cf. J. Ozouf, art. cité (bibliographie).

celle de Danton et de Victor Hugo ; les « patois », que les illettrés s'obstinent à jargonner dans certaines provinces, ne sont que des vestiges d'un passé féodal et obscurantiste. De plus l'Eglise les perpétuent, à la messe, sans doute, et dans ses écoles. Tel est le discours dominant de la IIIe République et de ses « hussards noirs » — ce qui n'empêche nullement ceux-ci de parler breton ou occitan en dehors de l'école. En lisant *Le Cheval d'Orgueil* ou les mémoires de Jean Cornec, on imagine la situation inconfortable des instituteurs laïques dans les pays non francophones, cléricaux de surcroît. Il reste, et c'est important, que la politique des enseignants primaires a chevauché une mutation radicale des mentalités : à la fin du XIXe siècle, la connaissance du français devient synonyme d'ascension sociale et ouvre la porte aux petits métiers de la ville, voire de Paris. Pierre-Jakez Hélias n'hésite pas à parler de la « libération des petits bretons » :

> « La connaissance du français nous était nécessaire pour sortir du ghetto où nous étions tenus, pauvres bougres que nous étions au début du siècle, par nos propres compatriotes plus fortunés, dont les plus notables connaissaient déjà le langage des Parisiens. Et cette seule connaissance en faisait déjà nos maîtres alors que notre ignorance, à l'inverse, nous maintenait irrémédiablement sous leur coupe » (17).

Nous demeurons, quand à nous, sceptiques : l'exode rural fut une contrainte avant d'être une libération.

Les moyens de cette « libération » ? Les témoignages sur l'enseignement du français dans les écoles de la République sont autant de réquisitoires contre un système « jacobin » et une pédagogie du bâton. Tout concourait, effectivement, à ce que la chasse aux « patois » atteigne son paroxisme au cours des années 1880-1914 : données idéologiques, politiques, scolaires et mentales étaient réunies. Les méthodes d'apprentissage furent déterminées par cette situation favorable et restent marquées par le « symbole » ou « signe » : tout élève surpris à parler sa langue maternelle en classe se voyait affligé d'un objet quelconque (sabot, sou, boulon...) qu'il devait transmettre, à son tour, à celui qui ne manquerait pas de transgresser la loi. Si l'on en juge par la littérature de l'entre deux guerres et les recherches ethnologi-

17) *Le Nouvel Observateur*, n° 851 - mars 1981, p. 46.

ques contemporaines, les résultats d'un tel enseignement furent plus que médiocres : au mieux est-on parvenu à un bilinguisme boiteux puisque dans la Corrèze de Claude Duneton, par exemple, la situation des années 40 s'apparente fort à celle de la Belle Epoque (18). Mais l'humiliation et la culpabilisation des enfants patoisants n'eurent pas que des conséquences scolaires. Le prix de la « libération » — recul puis écrasement des langues régionales et des patois — fut la disparitoin d'un monde culturel ancien. Les langues dominées ont été refoulées vers des domaines précis : le sacré, le spirituel, le quotidien. Même si l'on admet, avec P.-J. Hélias et J. Cornec, que la III[e] République a eu raison d'apprendre le français aux marginaux de l'hexagone, il est un fait qui mérite de retenir l'attention : l'impact psychologique de cet apprentissage sur la pensée des enfants. Ecoutons l'écrivain Joseph Delteil :

> « ... j'ai deux langages : l'un tout naturel et comme substantiel, que j'ai porté au monde avec moi dans mes gênes et mes veines, sucé sur les lèvres de ma mère, développé à la lumière de mon passage, au contact de mon temps, et qui à son tour a modelé mes yeux et mes oreilles, structuré ma jeune sensibilité, conditionné mon entendement, c'est l'occitan. Et l'autre tout accidentel, que j'ai étudié un beau jour par hasard sur les bancs de l'école, à l'insu de ma patrie physique, à l'âge de cinq ans, et qui s'est superposé et pour ainsi dire greffé sur le premier, avec plus ou moins de bonheur, mais qui m'est resté un peu bizarre et comme étranger : et c'est le français » (19).

Les langues ne sont ni autonomes, ni constructions arbitraires : elles s'appliquent à une réalité, la Bretagne de Jakez Hélias, l'Auvergne de Toinou. Social par définition, le langage assure la cohésion du groupe (autant de « patois » que de paroisses, écrit Jean Anglade à propos du Massif Central (20) dont il véhicule la culture et détermine la vision du monde (Jean Stoezel). Le breton, l'occitan, le catalan sont de véritables objets, des produits

18) Claude Duneton, *Parler croquant*, Paris, 1973.
19) Joseph Delteil, *Nostre Sénher lo segond*. I.E.O.
20) J. Anglade, *La vie quotidienne dans le Massif Central au* XIX[e] *siècle*, Paris.

qui ont accumulé et généralisé l'expérience socio-historique des peuples. Les enfants à qui on a fait abandonner la manière de parler et les modes de pensée de leur groupe — langue, dialecte ou patois — sont devenus des « déracinés culturels ». Or toute la pathologie du langage montre l'importance vitale du rapport entre la langue maternelle et la langue imposée. La politique linguistique, de la Révolution à la IIIe République, a entraîné une séparation infranchissable entre la vie affective des enfants (langue maternelle) et leur vie scolaire (français). La masse des instituteurs a joué un rôle dans cette césure, inconsciemment le plus souvent :

> « Nos instituteurs ont aidé à assassiner notre langue ; ils croyaient bien faire. Pour eux, le français, c'était la langue de l'avenir, le patois celle du passé » (21).

Fermes propos de ce paysan Nîmois. Pourtant, il est évident que l'école et ses maîtres n'ont pas été les seuls facteurs de l'acculturation française et républicaine. La lente insertion des campagnes dans le siècle, leur ouverture économique et sociale, le modelage politique de la paysannerie, l'exode rural ont certainement joué un rôle aussi déterminant. Trois générations d'instituteurs ne peuvent seules être incriminées. Ajoutons, pour leur défense, que le recrutement de plus en plus ouvrier des Normaliens au fil du XXe siècle, a pesé lourd dans la balance : comment ceux-ci, habitants des villes, ignorant les langues régionales, auraient-ils freiné l'avance conquérante du français ? Que pouvaient-ils faire, nommés dans le Finistère, l'Hérault ou les Pyrénées-Orientales ? En outre, ils voyaient l'inconvénient grave de ne pas connaître la langue de Voltaire et pensaient faire œuvre utile en l'enseignant : du droit des paysans à la culture française... Maurice Agulhon nous donne quant à lui l'opinion de l'historien :

> « On a peine à croire que les instituteurs du temps, souvent fils de paysans, souvent capables eux-mêmes d'entendre et de parler le dialecte avec leurs propres parents, aient voulu « tuer l'âme » d'un peuple dont ils étaient si proches » (22).

---

21) Léonce Chaleil, *La mémoire du village*, Paris, 1977, p. 159.

22) G. Duby et A. Wallon, *Histoire de la France rurale*, tome 3 (1789-1914), Paris, 1976, p. 543.

c) *Une autre politique linguistique :*

Dès les débuts de la Troisième République, des voix se font entendre qui condamnent la politique linguistique menée par les gouvernements successifs depuis Guizot. En 1872, Michel Bréal, linguiste, professeur au Collège de France — il deviendra l'un des maîtres de Georges Dumézil — prend la défense des « patois » et, s'appuyant sur les conquêtes de la linguistique historique, dénonce les instituteurs qui traitent le « patois » :

> « comme un antagoniste qu'il faut détruire (...). Rien n'est plus fâcheux que cette manière de traiter les dialectes. Loin de nuire à l'étude du français, le patois en est le plus utile auxiliaire » (23).

Bréal ne remet nullement en question la domination de la langue française mais estime que, l'unification linguistique de la France étant désormais réalisée, on peut sans crainte utiliser les « patois » à l'école. La différence est importante car il ne s'agit plus de la destruction systématique des idiomes locaux et régionaux mais de leur préservation ; dans le même sens, Bréal propose d'introduire l'étude des œuvres littéraires provençales dans les programmes scolaires (il ralliera évidemment Frédéric Mistral et le Félibrige).

En 1903, un groupe de philologues publient une Pétition en faveur des « langues provinciales » qui fut présentée au corps législatif de 1870. Elle réclame :

> « L'autorisation de se servir de l'idiome provincial afin d'enseigner le français aux élèves et d'employer dans leur enseignement des livres rédigés dans l'idiome provincial... » (24).

Plus intéressantes nous paraissent être les premières tentatives émanant des instituteurs eux-mêmes. On trouve ainsi en 1886 un article de *La Tribune des institutrices et instituteurs* (25), signé Antonin Perbosc, qui est un bref plaidoyer en faveur des « patois » (26). Cet instituteur, s'appuyant sur l'autorité de Michel Bréal, enseigne l'occitan dans son école de village du Lot-et-

23) M. Bréal, *Quelques mots sur l'Instruction publique en France*, p. 60.
24) Charencay, Gaidoz, de Gaulle, *Pétition pour les langues provinciales au corps législatif de 1870*, Paris, 1903, p. 27.
25) Bimensuel, 1883-1889.
26) « Les Patois », 1er octobre 1886.

Garonne. L'enseignement du français doit non seulement avoir pour base le « patois » de l'élève, mais écrit-il :

> « Cette obligation (de connaître le français) ne saurait empêcher les habitants des provinces d'aimer leurs dialectes populaires et de les conserver sans altération et faux alliage de français, comme un précieux monument de leur passé » (27).

Un autre instituteur, Luis Pastre, animateur d'une Société d'Etudes Catalanes combattue par l'administration, est l'auteur de manuels scolaires destinés à l'enseignement du catalan. Partisan des méthodes directes, il veut faire du catalan le « latin du peuple » et propose son enseignement à l'école publique (28).

Ces initiatives individuelles sont des indices certains, sinon d'une évolution radicale du corps enseignant, du moins d'une discordance ouvrant la voie à une autre pédagogie.

La revue *Pages Libres*, animée par Charles Guiyesse et Maurice Kahn, a très fortement contribué à la formation politique des instituteurs du début du siècle. A deux reprises, elle a publié des articles concernant la question linguistique. En 1904, Albert Léon analyse les rapports entre « les idiomes locaux et l'unité nationale » ; il s'oppose à ce qu'il appelle le « conformisme linguistique » selon lequel il ne faudrait tolérer dans un même pays que l'emploi d'un idiome, l'idiome officiel et extirper tous les idiomes locaux :

> « Est-il nécessaire et même souhaitable qu'en acquérant la connaissance et l'usage de la langue nationale, ils oublient en même temps leur idiome régional ? — Est-il même désirable d'imposer violemment la langue officielle, que la diffusion de l'instruction, la plus grande facilité des communications et les institutions comme le service militaire, ne peuvent manquer de répandre de plus en plus, sans qu'il soit besoin de secousses violentes et de vexations ? » (29).

Trois ans plus tard, Félix Bertrand se penche sur le mouvement régionaliste et, notamment, sur « la renaissance provençale et le Félibrige ». S'il voit dans le séparatisme une « ineptie »,

---

27) Idem.
28) *Langue Française*, n° 25 - février 1975.
29) *Pages Libres*, n° 193 - 10 septembre 1904.

s'il ne comprend pas la nécessité d'enseigner la langue provençale dans les écoles, il différencie cependant les langues et les patois, fait l'éloge de la poésie provençale et de la langue du Midi qui est restée celle du peuple :

> « C'est parce qu'il y a un peuple provençal, avec ses défauts et ses qualités propres, qu'il continue à y avoir une langue et une littérature provençales (...) La vie intime et familière des provençaux aura besoin, toujours, d'être exprimée dans leur langue ; ne plus se servir des mots, des signes provençaux, pour représenter les choses de Provence, ce serait laisser mourir en soi, peu à peu, l'amour légitime du terroir » (30).

Les nombreux instituteurs abonnés à *Pages Libres* ont sans doute été touchés par le ton nouveau de ces articles et ont pu y déceler une défense laïque — qualificatif essentiel à leurs yeux — des langues et idiomes régionaux.

d) *L'Ecole Emancipée et les « patois » :*

Le dilemme auquel est confrontée *l'Ecole Emancipée* est relativement simple. D'une part, il y a cette position devenue traditionnelle, bien que sérieusement remise en cause : les langues régionales et les patois sont un obstacle au bon apprentissage du français, ils représentent l'obscurantisme, la crasse intellectuelle des paysans et sont, dans les mains de l'Eglise et de la Noblesse qui les favorisent, un incomparable moyen d'asservissement (31). D'autre part, il y a cette évidence : ainsi que l'expliquait déjà M. Bréal, l'utilisation des « patois » à l'école est une excellente méthode pédagogique qui ne froisse pas la sensibilité enfantine et obtient des résultats supérieurs à ceux résultant de la censure officielle. Breton, basque, picard ou normand sont le langage du peuple, de ce peuple dont les instituteurs sont issus et qu'ils entendent côtoyer dans les syndicats : comment prétendre se situer à l'avant-garde du mouvement pédagogique, dans le sillage des éducateurs libertaires et interdire autoritairement la langue maternelle des enfants au sein de l'école ?

Autre élément décisif, des instituteurs syndicalistes ont été

---

30) *Pages Libres*, n° 330 - 27 avril 1907.
31) Jean Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, Paris, 1981, p. 33.

parfois influencés par des militants régionalistes. Félix Guilloux, rédacteur à *l'Ecole Emancipée,* est le disciple du fondateur de la Fédération Socialiste Bretonne, Charles Brunellière ; Louis Bouët est un ami intime d'Emile Masson (1869-1923), professeur d'anglais, signataire du Manifeste du Parti Nationaliste Breton, animateur de la Fédération Régionaliste de Bretagne (32). Masson est en outre l'auteur d'*Yves Madec, professeur de collège,* dont l'influence peut être comparée à celle du *Jean Coste* d'Antonin Lavergne (33). Soutien fidèle de *l'Ecole Emancipée,* abonné de la première heure et collaborateur épisodique, il écrit :

> « Une langue qui soit d'un parti ! Une langue qui soit réactionnaire ! Comme si une langue... pouvait être rien d'autre que l'expression du libre farouche fauve humain ! Si nous voulons vaincre en Bretagne, Bretons socialistes, parlons à nos frères rustiques leur langue, leur belle vieille langue libre et barbare, la nôtre » (34).

Si l'Eglise est si influente en Bretagne, c'est que — quels que puissent être ses objectifs inavoués — elle parle souvent breton. La culture écrite populaire se résume aux Vies de Saints ; tous les ouvrages, livres, brochures écrits en breton sont de nature religieuse. La République, sur ce terrain, a laissé l'initiative et le pouvoir à l'Eglise et les conséquences en sont lourdes : les Bonnets Rouges ne sont plus qu'un lointain souvenir, l'Ouest représente, au début du XXe siècle, une immense terre obscurantiste et réactionnaire. Ni les républicains, ni les socialistes n'ont compris que la question linguistique constitue l'aspect le plus significatif du problème politique en Bretagne. C'est précisément ce que tente de démontrer Emile Masson en 1912-1913 et *l'Ecole Emancipée* le cite copieusement à propos de la propagande en langue bretonne :

> « Il y a un peuple qui n'attend que la bonne parole. Mais la bonne parole est pour lui la parole bretonne. Les camarades lui donneront-ils tort ?
>
> Ne lui parlez pas le breton et... vous ferez comme le gouvernement » (35).

---

32) Voir Emile Masson, *Les Bretons et le socialisme*, Paris, 1972.

33) *Yves Madec* a été publié aux *Cahiers de la Quinzaine* en février 1905 et repris dans *La Bataille Syndicaliste*.

34) Emile Masson, op. cit., p. 205.

35) E.E., n° 42 - 13 juillet 1912 et *Temps Nouveaux*, 28 juin 1912.

Cette position, qui reflète très certainement une réalité, a pour mérite essentiel de dégager la langue bretonne de l'enveloppe cléricale. La défense des langues régionales n'est plus l'apanage des nostalgiques de l'Ancien Régime mais tend à devenir, à partir des années 1910, une des composantes du socialisme et Jaurès lui-même saluera la portée révolutionnaire de leur reconquête. Cette évolution n'a pu manquer de rallier une partie des instituteurs, touchés par l'apostrophe de Masson :

> « Français laïques et républicains, qu'avez-vous fait pour le peuple breton ? Parlez. Des écoles ? Oui, avec l'ordre de punir et railler les enfants qui parleraient la langue de leur mère. Et puis ? Des casernes, avec l'ordre de punir et d'humilier les jeunes hommes qui parleraient leur langue... » (36).

En 1911, au cours d'un discours à la jeunesse d'Albi, Jaurès affirme la nécessité d'introduire les langues régionales dès l'école primaire et il écrit dans *La Dépêche de Toulouse* :

> « Il serait facile aux éducateurs, aux maîtres de nos écoles, de montrer comment aux XIIe et XIIIe siècles le dialecte du Midi était un noble langage de courtoisie, de poésie et d'art, et comment il a perdu le gouvernement des esprits par la primauté politique de la France du Nord » (37).

Ces propos émanant d'un robespierriste traduisent l'amorce d'une modification radicale à l'intérieur de l'extrême-gauche dont Masson et Jaurès sont les initiateurs. Ce dernier écrit dans *la Revue de l'Enseignement Primaire* :

> « Quand j'interrogeais les enfants basques jouant sur la plage de Saint-Jean-de-Luz, ils avaient grand plaisir à me nommer dans leur langue le ciel, la mer, le sable, les parties du corps humain, les objets familiers. (...) Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ? » (38).

C'est aussi le vœu du socialiste breton qui, en 1913, soumet

---

36) *La Pensée bretonne*, n° 5 - octobre 1913.
37) Article reproduit in *Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, tome II, fasc. 1, 1949, p. 58.
38) R.E.P., 15 octobre 1911.

un rapport au congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne : que peuvent faire les maîtres de l'enseignement primaire et secondaire pour la langue bretonne dans l'état actuel des choses ? Masson explique que, par le truchement des noms propres — historiques, géographiques, éthnologiques, botaniques — l'instituteur peut faire vivre le breton dans la conscience des enfants. Roscoff, Plougastel, Penmarch, sont-ce là des noms d'origine greco-latine ? Cette simple démarche pédagogique inattaquable par l'administration, dévoile aux enfants leur appartenance culturelle non-française en attendant un véritable enseignement en breton (39).

Mais *l'Ecole Emancipée,* sous la Troisième République une et indivisible, va nettement plus loin. En 1911, avant les articles de Jaurès, elle publie deux textes consacrés au « patois à l'école », œuvre d'une institutrice ardéchoise d'école maternelle. Après avoir rappelé les étapes historiques de la lutte contre les idiomes régionaux, après avoir précisé la notion de « patois » — français déformé *et* idiome déchu — elle écrit :

> « Nous savons ce que sont les patois : devons-nous les introduire à l'école ? — Oui, pour plusieurs raisons, morales et pédagogiques » (40).

L'exclusion du « patois » de l'école a eu plusieurs conséquences : en infériorisant le langage populaire elle a contribué au mépris du peuple lui-même, mépris de son espace et de son travail, et a favorisé l'exode rural — cette « libération » dont parle Jakez Hélias. D'autre part, cette interdiction fut décrétée en vertu d'un principe pédagogique erroné : dans la trace de Michel Bréal, Elise Albert propose au contraire de faire appel au patois pour éclairer le français.

Ouvrons la porte, un instant, de cette classe de campagne où les cours de *l'Ecole Emancipée* sont étalés sur le bureau. On n'y trouve ni « symbole », ni oreilles froissées, ni humiliation. Lorsque des phrases ou des mots français restent incompris, l'institutrice les traduit elle-même en « patois », c'est-à-dire en occitan. Les enfants utilisent leur langue maternelle pour s'exprimer en classe, ils se libèrent davantage, la relation avec l'insti-

---

39) *Bulletin de la F.R. de B,,* n° 2 - 1912-1913, Morlaix.

40) E.E., n° 36 - 3 juin 1911. L'institutrice englobe, abusivement, sous le nom de « patois », langues régionales, dialectes, parlers.

tutrice est plus vivante et la classe plus gaie. Avec les grands élèves, il est possible d'aborder les questions de grammaire historique. Des mots simples, inexistants en français, peuvent parfois éclairer la formation et l'emploi des dérivés français « viron », qui signifie « tour » en berrichon, a donné « environ ». Le sens propre de certains mots a survécu en « patois » : « emparer » — garnir, fortifier — explique « s'emparer ». Certains mots provençaux, proches du latin, peuvent justifier l'orthographe de certains dérivés : « bestio » et « bestiole », « campano » et « campanile ». L'intérêt pédagogique des langues régionales et des « patois » est donc évident pour *l'Ecole Emancipée.* Elle souhaite, dans cette direction, la mise en œuvre d'une méthode complète d'enseignement du français à l'aide de l'idiome local et l'utilisation des littératures régionales. Mais cette initiative se heurte au manque de préparation des instituteurs dont beaucoup ignorent le « patois », absent des grandes villes et exclu des Ecoles Normales. *L'Ecole Emancipée* va jusqu'à proposer la création de cours de langue régionale dans chaque E.N. estimant que l'utilité pratique du breton, de l'occitan ou de dialectes vivants serait infiniment supérieure à la connaissance de l'anglais ou de l'allemand. La non-compréhension entre les enfants et les instituteurs est encore trop fréquente dans les écoles rurales au début du XXe siècle et l'isolement des maîtres dans les villages patoisants trop pesant pour que tout ne soit pas tenté au niveau de la formation des enseignants primaires.

Les conceptions de *l'Ecole Emancipée,* au-delà du problème politique, sont guidées par un souci pédagogique qui paraît de plus en plus constant quelles que soient les questions abordées. L'anti-autoritarisme, l'anti-ferrysme en matière d'éducation, le respect de la liberté de l'enfant aboutissent conjointement à une mise en cause radicale de la politique linguistique de la Troisième République. L'école réelle, concrète, vivante, émancipée passe par la reconnaissance de la culture populaire, des racines enfantines et le respect des langages.

Sans doute les conceptions de *l'Ecole Emancipée* de la Belle Epoque ne sauraient satisfaire pleinement les nationalistes contemporains de Saint-Jean-de-Luz ou d'Aleria. La France demeure cette entité géopolitique issue de 89 et on ne décèle ni encouragement à l'autonomie, ni incitation à la lutte armée. Seule la préoccupation de l'éducateur transparaît, prenant en considération les différences culturelles des enfants tout en leur offrant

les mêmes chances sociales. L'originalité réside dans cette démarche, finalement politique, qui, face au discours dominant de la République et de l'école, non seulement distingue plusieurs Frances au niveau anthropologique, mais tend à préserver cette pluralité en tolérant les langues des bardes, des troubadours et des vilains dans la classe même, au mépris des instructions. C'est, dans une certaine mesure, le refus d'imposer le modèle culturel des notables et de Paris aux enfants du peuple. *L'Ecole Emancipée* se situe, en ce sens, dans la logique syndicaliste-révolutionnaire qui met en valeur, à chaque instant, la spécificité culturelle et les traditions du prolétariat (41). Mais *l'Ecole Emancipée* est aussi une revue d'enseignement et elle a tenté de donner les moyens aux enfants non francophones d'apprendre le français — langue véhiculaire indispensable et obligatoire — tout en la faisant cohabiter pacifiquement avec leur langue maternelle, c'est-à-dire interdisant toute humiliation, toute dépossession, tout déracinement. Quelle plus belle attitude auraient pu adopter des instituteurs pris entre les feux de l'Etat-patron, la demande populaire d'ascension sociale — liée à la connaissance de français —, la réalité bilingue de la France et les idéaux pédagogiques libertaires ?

Du discours à la pratique il y a souvent une marge. Quelle fut réellement la conduite des instituteurs syndicalistes face aux enfants « patoisants » ? En Bretagne, où l'identification entre le breton et l'Eglise était de rigueur malgré le combat d'Emile Masson, le comportement des maîtres fut parfois contradictoire (42). Tolérer le breton en classe, c'était ouvrir les portes de la Laïque à la religion et à l'obscurantisme. Nous avons recueilli le témoignage d'un instituteur syndicaliste né à Guingamp au début du siècle, Marcel Collet, qui souligne les problèmes rencontrés. Sa mère n'a jamais dépassé le niveau du C.E.1, son père celui du C.M.1 ; ils ne parlaient pratiquement que le breton. Il a grandi dans ce milieu misérable où l'impossibilité de « s'en sortir » était liée à l'ignorance du français. Les bretonnants du Trégorrois étaient valets de ferme, gardiens de vaches, journaliers couchant à l'étable : un lumpenprolétariat. Les autres s'extir-

---

41) Une partie de la vie et de l'œuvre d'Henry Poulaille fut consacré à la préservation des traditions populaires et à la culture ouvrière et paysanne.

42) Cf. le livre récent de Jean Cornec, op. cit.

paient de cette surexploitation grâce à la possession de la langue française. Le prolétariat breton était conscient de cette conséquence de l'évolution économique et voyait dans le « lire, écrire et parler » français un passeport pour une vie meilleure et pour l'exil. La mère de Collet, décédée après avoir moissonné un champ à la faucille, exprime ce sentiment :

> « Toi tu aideras les autres, mon fils » (43).

On ne peut comprendre l'attitude des instituteurs de la Troisième République sans avoir constamment à l'esprit cette donnée sociale : gamins du prolétariat, ils ont subi, avec leurs familles, la misère matérielle et s'en sont en partie dégagés grâce à l'école. L'instruction a été perçue comme un contrepoids à l'exploitation et une voie vers l'émancipation. En Bretagne où, d'après le recensement de 1901, les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan figuraient en tête des régions sous-instruites (44), l'instruction se traduisait par l'apprentissage du français :

> « Comment les aider ? Leur apprendre le français quand nous fûmes instituteurs était notre seul moyen », écrit M. Collet (45).

A l'enseignement traditionnel du français s'ajoute, en Basse-Bretagne, celui d'une langue étrangère aux enfants qui touche toutes les matières. La méthode de Collet est donc une méthode naturelle et active commençant par des petits mots, des petites phrases, utilisant les objets de la classe ou de l'extérieur et reposant surtout sur le jeu. L'instituteur multiplie les causeries libres, nécessairement bilingues, où les enfants parlent de leur vie, de l'école, de la ferme (46). L'apprentissage de la lecture est syllabique, mais avec des mots simples (je, la, les, en, un...) qui permettent de construire rapidement des phrases et utilise les images sur les lotos de lecture. Plus tard, des récits complets sont rédigés à partir des propos des élèves, des événements scolaires. Ensuite, la lecture habituelle des livres de classe ou de bibliothèque — avec les explications du maître quand elles sont

43) Lettre de M. Collet à l'auteur, 1er janvier 1978.

44) T. Zeldin, *Histoire des Passions françaises*, 1848-1945, t. 2 et A. Burguière, op. cit.

45) Lettre de M. Collet à l'auteur, 1er janvier 1978.

46) Un instituteur des années 80 tolérerait-il ce genre de causerie ? : « Ce matin j'ai rigolé, j'étais à chier contre le mur de la maison dans la cour, mon petit chien est venu, il a liché mon cul et mangé ma merde. » Lettre de M. Collet à l'auteur, op. cit.

demandées — parfait l'initiation et fait découvrir un autre monde que celui de la littérature religieuse bretonne (47).

Certains instituteurs ont vu dans la lutte contre les langues et dialectes régionaux — coupables d'ébrècher la langue de Voltaire ou d'entraver carrément la diffusion de l'instruction — une auxiliaire inséparable de l'apprentissage du français. Pour d'autres, le bilinguisme a été perçu comme une réalité sociolinguistique et scolaire que tout éducateur digne de ce nom se devait d'intégrer à son enseignement et à sa pédagogie. Marcel Collet, libertaire, était de ceux-là et, bretonnant lui-même, il n'a jamais pris part à la guerre contre les « patois ». « Symbole », punition, raillerie furent absents de sa classe où retentit souvent le breton et il nous assure qu'il en fut de même dans un certain nombre d'écoles des Côtes-du-Nord. L'école laïque en Bretagne ne fut pas unanimement anti-bretonne. Les militants syndicalistes y furent pour beaucoup.

Mais les instituteurs bretons ne furent pas les seuls à être confrontés au problème linguistique et le témoignage de Mme Suzanne Aulas nous permet d'élargir quelque peu nos observations. Née en 1901 au sud de Niort, petite-fille de paysan et de bûcheron, fille de maîtres d'école, elle a été élevée dans un milieu patoisant, y compris à l'école où ses parents parlaient volontiers le dialecte poitevin — signe intéressant pour des enseignants primaires du XIX[e] siècle. Devenue institutrice, Suzanne Aulas utilisera à son tour le patois des Deux-Sèvres dans sa classe :

> « Il permet un contact immédiat plus réel, plus fructueux, une compréhension entre les enfants et le maître. Un mot, une expression trouvée dans un livre et qui demande une explication pénible et besogneuse trouve souvent, en quelques mots patois soit une équivalence, soit une manière d'accéder au sens avec des mots communs » (48).

L'intérêt psychopédagogique préside à l'enseignement de l'institutrice. Les leçons de vocabulaire, les causeries libres, les cours d'Histoire offrent l'occasion d'expliquer et de comprendre. Par exemple, le terme « adouber », rencontré en histoire à propos

47) *Le Français par l'image*, Delagrave, 1905, destiné « aux enfants de nos provinces patoisantes, aux jeunes indigènes de nos colonies ».

48) Lettre de Suzanne Aulas à l'auteur, décembre 1980.

de la chevalerie et employé en patois dans le sens de « réparer », « ravauder » permet une petite étude comparative. D'autre part, les Niortais roulent les « r » :

> « Jamais mes élèves ne faisaient de faute d'orthographe et ne confondaient participe et infinitif : *mangé* et *manger* (mangère) » (49).

L'apprentissage se fait souvent sous forme de jeu et un dialogue s'instaure entre l'institutrice et les parents patoisants par l'intermédiaire des enfants, colporteurs bilingues. L'écran culturel s'estompe : le maître d'école n'est plus ce petit notable ignorant le pays et ses gens, il a le même langage qu'eux. La réaction de l'administration à ces pratiques fut évidemment variée mais Suzanne Aulas reconnaît qu'elle fut critiquée pour avoir, dans la région lyonnaise où elle enseigna par la suite (50), laissé dire « septante » et « nonante » à ses élèves.

Ce qui retient notre attention, au-delà des procédés pédagogiques, c'est la vision globale des langues régionales qui distingue Suzanne Aulas et les instituteurs de *l'Ecole Emancipée* de la masse des enseignants. La langue maternelle des enfants — français, corse, breton, occitan, dialectes divers — est une richesse qui leur appartient. Elle a sa place dans les civilisations régionales et fait partie du patrimoine culturel : sa disparition appauvrit la mentalité, nous dit Suzanne Aulas. L'école a, dans ce sens, joué un rôle négatif par rapport aux enfants mais aussi en ce qui concerne les instituteurs qui n'ont pas été formés pour faire face à une situation concrète : l'ignorance du français et l'utilisation de langues et dialectes différents par les élèves. Par conséquent, la seule méthode employée — symbole d'une faillite pédagogique — fut la leçon autoritaire.

Récemment, Maurice Agulhon s'est penché sur le bilan de l'école laïque et a conclu de la manière suivante : la IIIe République, héritière plus que novatrice, n'a pas voulu effacer les langues régionales mais a répondu à la demande populaire de francisation ; le bilinguisme et la survivance des parlers régionaux témoignent de l'inexistence d'une « chasse aux patois » (51).

---

49) Idem.
50) Lettre à l'auteur, décembre 1980.
51) *L'histoire*, n° 35 - juin 1981 et *Le Débat*, n° 13 - juin 1981, *Plaidoyer pour les Jacobins. La gauche, l'Etat et la région dans la tradition historique française.*

Sans doute la République de Jules Ferry est-elle une continuatrice et n'a en aucun cas le monopole de la lutte contre le régionalisme mais il suffit de lire les rapports des inspecteurs, des préfets pour se convaincre que l'un de ses objectifs a été la destruction des langues régionales. Le phénomène bilingue est moins le produit du libéralisme bourgeois que le résultat de la résistance populaire, consciente ou inconsciente. Quand un régime fait de l'école primaire le facteur fondamental de sa politique intérieure et le véhicule prioritaire de son idéologie, ce qui intervient à l'intérieur du réseau scolaire acquiert une dimension nationale. Si la réussite du projet linguistique républicain n'a pas été éclatante, on ne peut en imputer la faute qu'aux « méthodes » pédagogiques mises en œuvre et à la volonté d'enracinement culturel du peuple pour qui l'apprentissage du français ne signifiait pas la destruction de son langage.

L'Ecole Emancipée, à l'époque où la question linguistique était fondamentale en France, a su éviter les écueils de l'oppression culturelle et répondre, en même temps, à l'attente populaire. Elle a défendu les « patois » (52) comme partie intégrante de l'identité paysanne, comme élément de la civilisation régionale, comme acquis historique de la Bretagne ou de l'Occiatnie, comme expression naturelle de l'enfant dans la société donc dans l'école. Mais elle a également soutenu l'enseignement du français comme composante obligatoire, et de toute façon indispensable, des droits et des libertés du citoyen de la République. Le repli sur la langue ou le dialecte régional était, à l'heure du XX[e] siècle, un facteur supplémentaire d'exploitation : l'Eglise et l'aristocratie le savaient parfaitement, même si parfois elles abondaient dans le sens de la bourgeoisie radicale.

Le regain des luttes régionalistes en France et la célébration du centenaire de l'école laïque ont mis à l'ordre du jour le rôle de l'école et des instituteurs de la Troisième République dans la francisation et l'acculturation d'une bonne moitié des habitants de l'hexagone. Certains ont avancé à ce sujet le terme de

---

52) L'emploi du terme « patois » pour désigner des langues authentiques nous parait méprisant mais il ne l'est nullement en ce qui concerne *l'Ecole Emancipée :* on englobait généralement tous les parlers différents sous ce même vocable au début du XX[e] siècle. Le fait, par ailleurs, de vouloir introduire de véritables patois à l'école est encore un signe de la modernité de l'E.E. d'avant 1914.

« génocide culturel » (53). D'autres se plaisent à imaginer — ils sont les plus nombreux — ce qu'aurait pu être une école laïque soucieuse de maintenir en vie les langues régionales : cette école là a existé, localement, grâce à *l'Ecole Emancipée* et aux instituteurs et institutrices syndicalistes et elle a sans doute fonctionné indépendamment du syndicalisme dans certaines régions, difficilement saisissable. Peut-être faut-il voir dans cette pédagogie et dans cette éthique dissidentes l'une des causes — dérisoire sans doute — du maintien et de la survivance des parlers régionaux dans quelque contrée ardéchoise, dans quelque village poitevin.. Ce qui est indéniable, par contre, c'est que la santé mentale des enfants et leur fonctionnement psychologique auront été préservés du déracinement, du totalitarisme linguistique et de ce qu'André Burgière n'a pas craint d'appeler la schizophrénie (54).

---

53) *Histore de l'Occitanie*, Paris, 1980, p. 779.
54) A. Burguière, op. cit., p. 305.

Chapitre 8

LE PACIFISME DES INSTITUTEURS SYNDIQUES

« Tu vois, tout ce que nous a raconté l'instituteur sur la patrie, sur la gloire, ce ne sont que des balivernes et des menteries. Il n'avait pas le droit de nous faire chanter "Flotte petit drapeau..." ».

Emilie Carles.

« Celui qui est contre la guerre est par ce seul fait dans l'illégalité ».

Jean Giono.

La gestation du syndicalisme universitaire correspond, dans le temps, à la constitution et au développement de l'impérialisme mondial. Au début du XX[e] siècle, comme le rappelait Georges Haupt, le problème de la guerre et du militarisme cesse d'être théorique (1). L'expansion coloniale et les concurrences mortelles entre impérialismes menacent directement la paix. Ainsi en 1905, au moment où se constitue la F.N.S.I., la guerre franco-allemande est évitée de justesse au Maroc. En 1910, juste après la création de *l'Ecole Emancipée,* Jaurès dépose à la Chambre son projet sur *l'Armée nouvelle,* posant, avec le brio qui le ca-

1) G. Haupt, *Le congrès manqué,* Paris, 1965.

ractérise, le problème des relations entre l'armée et la nation (2). Poussée du nationalisme, course aux armements, militarisme des gouvernants, conflits en Méditerranée : la paix de 1910 à 1914, est armée jusqu'aux dents.

Le mouvement ouvrier est alors le seul « facteur de paix » en Europe. Les congrès de l'Internationale Ouvrière avec Vaillant, Lénine et Rosa Luxembourg retentissent du cri : « Guerre à la Guerre ! ». En 1906, les socialistes préconisent « la grève générale et l'insurrection » parmi les moyens de s'opposer à la guerre, menaçante en Europe (3).

De leur côté, les anarchistes et la C.G.T. organisent l'action antimilitariste contre l'armée fusilleuse et briseuse de grève. Le « Sou du Soldat » est mis en place dès 1900 et en 1908 la C.G.T. proclame que les travailleurs répondront « à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire » (4).

La situation en Europe et les prises de position du mouvement ouvrier ne pouvaient laisser indifférents les syndicats d'instituteurs et *l'Ecole Emancipée* et ce, d'autant plus que, placés au cœur du système d'éducation, les instituteurs avaient un beau rôle à remplir.

a) *L'Ecole Emancipée internationaliste.*

Durant les quatre années précédant la guerre, *l'Ecole Emancipée* nous est apparue comme une revue foncièrement antichauvine. Pas de discours cocardier ni de démonstration nationaliste dans ses colonnes. Au contraire, les instituteurs syndicalistes qui l'ont façonnée lui ont d'emblée attribué un esprit ouvert, par delà les frontières.

Plusieurs éléments permettent de définir *l'Ecole Emancipée*. Tout d'abord, rendant compte du 2e Congrès International de l'Enseignement Primaire, elle reconnaît son inutilité pédagogique mais y voit un « pas vers la fraternité universelle » et le « rapprochement des peuples » (5). Dès 1911, elle ouvre une rubrique

---

2) J. Jaurès, *L'armée nouvelle*, prés. M. Rebérioux, Paris, 1969.

3) Congrès de Limoges, 1906. Cité par R. Brécy dans *La grève générale en France*, Paris, 1969, p. 79.

4) Congrès de Marseille, 1908. Iidem, p. 86.

5) E.E., n° 3 - 15 octobre 1910.

consacrée à l'enseignement primaire à l'étranger, rédigée par le socialiste Paul Lamy (6).

On sait avec quelle fougue les militants de la F.N.S.I. ont combattu les livres chauvins exaltant les sentiments guerriers. Dans la même optique, Elie Reynier propose un cours de Géographie axé, entre autre, sur la « solidarité des hommes » (7).

Chargé du mouvement ouvrier dans *l'Ecole Emancipée,* C. Gété participe à la création d'une tribune libre sur la vie ouvrière internationale. Mais nous retiendrons le nom de ce militant grâce à la propagande incessante qu'il a menée en faveur de l'Esperanto. Déplorant l'indifférence des milieux ouvriers par rapport à l'idée d'une langue auxiliaire internationale, C. Gété montre, au contraire, combien celle-ci faciliterait le rapprochement des peuples :

> « Combien de dissentiments disparaîtraient grâce à l'échange incessant des idées et à la plus parfaite compréhension des sentiments particuliers aux différents peuples » (8).

Or, si une langue commune à tous les peuples s'impose, il ne peut être question de la prendre parmi celles qui existent : pas d'impérialisme linguistique. Seule, une langue artificielle, simple et créée scientifiquement, peut remplir le rôle de langue seconde.

L'Esperanto, par sa simplicité, son côté pratique, son unité de syntaxe et de prononciation est donc vivement défendu dans *l'Ecole Emancipée* en 1911, avant de l'être, plus tard, par l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement.

En 1914, alors que sont exaltées les vertus nationalistes dans tous les domaines, la revue des instituteurs syndicalistes dénonce les manifestations de l'art chauvin :

> « Que dire de ces personnages haut cotés dans l'art officiel qui veulent imposer des frontières à ce qui en supporte le moins, l'Art sans qualificatif » (9).

Alfred Mignon, anarchiste des *Temps Nouveaux* publie une anthologie de poètes anti-chauvins : Eugène Bizeau,

6) E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.
7) E.E., n° 3 - 11 octobre 1913.
8) E.E., n° 17 - 21 janvier 1911.
9) E.E., n° 31 - 25 avril 1914.

Maurice Bouchor, Aristide Bruant, Clovis Hugues, Eugène Pottier, Xavier Privas, Jean Richepin... (10).

Enfin, le philosophe Alain, quelques jours avant la guerre écrira cette lettre morte :

> « Un peuple n'est pas nuisible à un autre mais utile au contraire (...) Kant, Hegel nous éclairent de toute leur lumière » (11).

Les manifestations de solidarité internationale sont multiples et s'opposent à la vague chauvine et nationaliste qui, inspirée par Maurras et *l'Action Française,* submerge la presse servile et « assassinera » Jaurès. *L'Ecole Emancipée,* malgré sa vocation plus spécifique, ne manque pas de saluer la révolution chinoise de 1911 (12), publie des articles d'Hélène Brion sur les femmes russes (13) et parle volontiers du peuple germain, « notre frère » (14). Ce souci d'ouverture et de fraternité qui, confronté à la guerre, se transformera en internationalisme prolétarien conduira *l'Ecole Emancipée* à affronter l'Union Sacrée, à publier Romain Rolland et Marcel Martinet, à soutenir Trotsky, octobre 17 et l'émancipation des peuples colonisés et à créer l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement en 1921-22.

L'esprit anti-chauvin anime également un instituteur des Pyrénées-Orientales, A. Dalès, qui réfute la fête du 14 juillet :

> « Beaucoup de prolétaires songent aux nombreuses bastilles qui restent à démolir et n'ont guère le cœur à la fête. De plus, la fête nationale tend à devenir une fête nationaliste (...) Le Premier Mai ! fête de l'humanité souffrante, fête vraiment populaire... la voilà la fête du peuple ! » (15).

Au moment où la France, de Péguy à Maurras en passant par Hervé, enregistre la montée d'un nationalisme grossier et tapageur, les propos de Dalès, instituteur pyrénéen, sonnent comme un hymne à la fraternité des peuples. Cependant, illustrant le mot célèbre de Karl Liebknecht : « l'ennemi est dans dans son propre pays », *l'Ecole Emancipée* va s'avancer plus en

---

10) E.E., n° 32 - 2 mai 1914 et n° 33 - 9 mai 1914.
11) E.E., n° 43 - 18 juillet 1914.
12) E.E., n°6 - 4 novembre 1911.
13) E.E., n° 23 - 1er mars 1913 et n° 35 - 24 mai 1913.
14) E.E., n° 33 - 10 mai 1913.
15) E.E., n° 35 - 23 mai 1914.

avant sur la voie de l'internationalisme prolétarien en critiquant sans répit les entreprises colonialistes.

b) *L'Ecole Emancipée anticolonialiste :*

En 1914, l'Empire français représente 10 millions de km^2 et 50 millions d'habitants. Engagée sous le Second Empire, la conquête coloniale fut étendue sous l'impulsion de Jules Ferry, fondateur de l'école laïque mais aussi pionnier de l'impérialisme : « Le tonkinois Jules Ferry », ainsi nommé par C.-A. Laisant dans *l'Ecole Emancipée* (16).

Très tôt, *l'Ecole Emancipée* apparaît comme une revue anticolonialiste. En 1911, alors que la publication du rapport de P. Vigné d'Octon, ex-député radical, sur les abominations coloniales remet à l'ordre du jour le problème de la Colonisation, le secrétaire de *l'Ecole Emancipée,* Bezot, s'il ne donne pas d'article de fond sur la question, renvoie ses lecteurs à l'ouvrage publié pai *Les Temps Nouveaux : Patriotisme et Colonisation* (17). Préfacé par « le regretté Elisée Reclus », composé de pages admirables de Blanqui, Dickens, Anatole France, Goethe, Octave Mirbeau, Tolstoï, il démontre, selon Bezot, « la barbarie des pseudo-civilisateurs et les crimes des colonisateurs ». La diffusion de cet ouvrage sera prise en charge par Audoye et *l'Ecole Emancipée.*

Durant toute l'année 1913-1914, la revue va dénoncer le colonialisme sauvage sous toutes ses formes.

Le 17 janvier 1914, à propos des combats du Sud-Tunisien, *l'Ecole Emancipée* note :

> « Poudre, balles, morts... civilisation : triste assemblage » (18).

Le 11 juillet, c'est au tour du Maroc, devenu protectorat français en 1912, de subir les exactions du militarisme républicain :

> « Nos guerriers continuent à pacifier le Maroc et naturellement ils s'y emploient avec les moyens mis à leur portée par l'administration : canon, mitrailleuse, fusil, incendie » (19).

---

16) E.E., n° 35 - 27 mai 1911.
17) E.E., n° 17 - 21 janvier 1911.
18) E.E., n° 17 - 17 janvier 1914.
19) E.E., n° 42 - 11 juillet 1914.

En juin 14, *l'Ecole Emancipée* dénonce les massacres et razzias de Sidi-Belkacem et assimile la mise à feu des récoltes marocaines au « feu purificateur » de l'Inquisition (20).

Se faisant l'écho du *Progrès de Madagascar,* elle pose la question de la torture dans les Colonies et du silence du pouvoir :

> « Les féroces agissements de certains fonctionnaires coloniaux sont soigneusement tenus cachés. Pour un que l'on connaît, cent restent dans l'ombre » (21).

Partisane de la liberté de la presse, elle s'insurge contre le règlement de Lyautey : cautionnement pour tout journal, menaces de poursuites pour tout délit de presse, application du crime de lèse-majesté, amende, prison, suppression du journal, telles sont les dispositions qui « permettront » la publication des périodiques marocains :

> « Voilà la liberté de la presse selon Saint Lyautey. Autant vaudrait l'appeler : le bâillon. Et dire que nous sommes allés au Maroc pour apporter la civilisation avec tous les bienfaits moraux : lumière, éducation, liberté. Pauvre liberté ! comme on te galvaude. Tu étais plus belle sous l'Empire ! » (22).

Cependant, la colonisation apporte autre chose que des balles et la répression aux tribus marocaines ou tonkinoises :

> « On ne peut nier que si la pénétration pacifique a été un vain mot, il est une partie de notre œuvre civilisatrice qui soit en bonne voie. Nous voulons parler de l'alcoolisme et chacun sait que c'est là un des premiers fléaux qu'apportent avec eux les colonisateurs » (23).

Sans doute, remarque *l'Ecole Emancipée,* le procédé est-il bon pour transformer les indigènes en bêtes de somme et faciliter la colonisation à coup de trique, mais ce n'est pas ce qu'on promettait au nom de l'Humanité et de la Civilisation...

L'anticolonialisme de *l'Ecole Emancipée* est foncièrement un humanisme qui emprunte ses arguments tantôt aux libéraux (coût financier de la colonisation), tantôt aux républicains et aux

20) E.E., n° 40 - 27 juin 1914.
21) E.E., n° 10 - 29 novembre 1913.
22) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
23) E.E., n° 14 - 27 décembre 1913.

socialistes (dénonciation des abus et des scandales), tantôt aux anarchistes (pillages, assassinats). Nous pourrions le qualifier de « jaurèsien ». En 1908, Jaurès, qui jusqu'alors avait cru à une « mission civilisatrice » de la France, refusait de voter les crédits militaires destinés aux Colonies en s'écriant : « De quel droit portons-nous la guerre, le fer et le sang au Maroc ? » (24). Telle est la question que pose *l'Ecole Emancipée,* louable démarche mais qui ne définit aucunement la colonisation. Elle note simplement qu'elle engloutit des millions de francs (25) et que le peuple français est tenu dans le secret le plus absolu quant à son développement (26). L'impérialisme et les trusts sont généralement absents des brefs articles de la revue. Deux réponses à cette lacune : d'une part les objectifs d'une revue pédagogique et syndicaliste n'avaient que peu de rapports avec la question coloniale, d'autre part le socialisme français, tout comme la C. G.T., se caractérisaient par un manque total d'analyse du colonialisme. Peut-on reprocher, par conséquent, à *l'Ecole Emancipée* de n'avoir pas comblé ce vide et de n'avoir pas eu le génie précurseur d'un Hilferding ou d'un Lénine ?

Plus qu'une dénonciation de la colonisation elle-même, c'est la dénonciation des abus de celle-ci et des crimes de l'armée coloniale qu'entreprend *l'Ecole Emancipée.* Dénonciation toute évènementielle cependant : le Maghreb, livré aux feux de l'actualité et aux fusils français de 1906 à 1914, tient la plus grande place alors qu'on note l'absence significative de l'Afrique Noire et des Empires Coloniaux étrangers.

Pourtant, il est un point où nous aurions été en droit d'attendre davantage de *l'Ecole Emancipée* : il a trait au rôle de l'école et des instituteurs dans les Colonies. Or la revue est restée complètement muette. Négligence ? Indifférence ? Méconnaissance ? *L'Ecole Emancipée* ne manquait pas d'atouts cependant. Elle était diffusée en Algérie et en Tunisie, notamment, où il existait trois syndicats : Constantine, Oran et Tunis (27). De plus, un certain nombre de collaborateurs de la revue avait une solide

24) Cité par M. Auclair, *La vie de Jaurès,* 1954.
25) E.E., n° 35 - 23 mai 1914.
26) E.E., n° 42 - 11 juillet 1914.
27) E.E., n° 47 - 31 août 1912.

expérience des Colonies (28). L'école de la III[e] République, école de patriotisme et de chauvinisme, a été au Maghreb un instrument de la conquête coloniale, un moyen d'assimilation, le support idéologique de la domination française. Alors qu'en France *l'Ecole Emancipée* luttait contre les manuels chauvins et préconisait l'utilisation des langues régionales à l'école (29) elle ne s'est guère préoccupée de ces questions dans les pays coloniaux.

On chercherait vainement un article relatif à l'enseignement de l'histoire en Algérie, par exemple, qui enlevait aux jeunes Musulmans tout recours à leur propre histoire en leur imposant une nouvelle patrie : la France des notables et de l'Eglise. Rien non plus sur l'enseignement de la langue française, excluant l'arabe et le berbère, déracinant les jeunes élèves (30).

L'instituteur, « dernier des conquérants » (Y. Turin), n'avait-il pas un rôle à jouer face au colonialisme, d'autant plus lorsqu'il était militant syndicaliste ? Cette question est restée sans réponse dans *l'Ecole Emancipée* jusqu'aux années 1920. La guerre du Rif sera l'occasion, en 1925, d'affirmer l'anticolonialisme et l'internationalisme militants de *l'Ecole Emancipée* qui demandera, sous la plume communiste de Joseph Rollo :

> « Que chaque instituteur syndicaliste se fasse, dans son milieu, le propagandiste de la paix avec les Riffains et réclame en leur faveur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ! » (31).

En attendant, C.-A. Laisant se contente de mettre en garde les instituteurs contre d'éventuels procédés :

> « Prolétaires vous-mêmes, on vous demande de contribuer à maintenir les prolétaires en servitude. Demain peut-être, on exigera de vous des chants patriotiques en faveur de la campagne du Maroc » (32).

Au-delà du colonialisme, il y a le militarisme et son corrolaire, le patriotisme.

---

28) Gabrielle Bouët, née en Algérie, était la fille d'un instituteur anticolonialiste, C.-A. Laisant avait payé son républicanisme de plusieurs années dans le désert algérien et Robert Louzon, chargé du « Coin Scientifique » dans l'E.E. en 1913-1914, était installé en Tunisie depuis 1912.

29) E.E., n° 35 - 27 mai 1911 (cf. Doc. Annexes).

30) H. Desvages, *L'enseignement des Musulmans en Algérie* (*1888-1914*), in *Le M.S.*, n° 70, janv.-mars 1970.

31) E.E., 19 juillet 1925.

32) E.E., n° 35 - 27 mai 1911.



4e Année (1913-1914) N° 36 30 Mai 1914

L'Ecole Emancipée

Instruisons-nous et armons-nous

REVUE PÉDAGOGIQUE HEBDOMADAIRE

Publiée par la Coopérative d'Edition de l'Enseignement Primaire

On ne s'abonne que pour un an

Les abonnements partent du 1er de chaque mois et peuvent être payés en deux fois

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE parait chaque Samedi

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France-Algérie-Tunisie.......... 6.00
Etranger et Colonies............ 7.00
Abonnement d'essai (1 mois, 4 numéros)... 0.60

SOMMAIRE :

Adresser toutes les communications concernant

L'Administration

à **AUDOYE**, *administrateur délégué, 21, rue Croix-de-Reynier, Marseille, pour l'administration générale.*

à **GOURDON**, *administrateur délégué, 35, rue de Bruys, Marseille, pour les abonnements, réclamations, commandes de librairie, etc.*

La Rédaction :

à **LAFOSSE**, *secrétaire de la rédaction, 30, rue Malaval, Marseille, pour la partie générale (Vie Sociale, Corporative, Pédagogique).*

à **LAPLACE**, *29, rue Sainte, pour la Vie Scolaire.*

c) *Armée et patrie :*

L'école de la III[e] République, certainement pacifiste et non-belliqueuse, est fondamentalement une école de militarisme et de patriotisme. Par ses exercices militaires et les fameux « bataillons scolaires », où, fusils sur l'épaule, les enfants défilent dans les rues des villages, elle a fait longtemps figure de pré-caserne. Les chants scolaires sont généralement l'occasion d'exalter la Patrie (33) et les manuels d'histoire n'ont qu'un seul but :

> « Aimez la République. Elle a tout fait pour vos pères et pour vous.
>
> Aimez la France, c'est votre mère » (34).

Dans *Le Mouvement Socialiste,* M.-T. Laurin, instituteur socialiste de l'Ain, constate qu'avant 1880 :

> « l'idée générale qui donnait une unité morale au corps des instituteurs était l'idée de patrie ; ils furent les apôtres les plus fervents, les plus convaincus de la revanche, quand elle était l'opinion générale des français » (35).

Les instituteurs laïques sont effectivement jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, les petits idéologues de la République, les francs-tireurs de la Patrie. Pourtant, en 1905, ils sont devenus « les meilleurs, les plus vibrants apologistes de la paix ». Qu'est-ce qui a déterminé, non pas un retournement radical du corps enseignant mais la prise de conscience d'une frange d'instituteurs ? Plusieurs facteurs, sans doute, mais il faut placer, au premier plan, l'affaire Dreyfus. Un vieux routier comme M.-T. Laurin était socialiste guesdiste avant l'Affaire et l'aurait été sans elle (36). Mais cet événement a indubitablement agi sur une partie de la masse comme le rappelle M. Rebérioux :

> « L'affaire Dreyfus fait prendre conscience des dangers du militarisme pour les droits de l'homme : en associant le sabre longtemps vénéré au goupillon largement haï, elle crée autour de l'antimilitarisme une aura favorable » (37).

---

33) Cf. P.-J. Hélias, op. cit. : « les instituteurs laïques, tout Rouges qu'ils soient, apprennent à leurs enfants des chants patriotiques... », p. 214.

34) Guiot et Mane, *Histoire,* C.E., 1911.

35) *Le Mouvement Socialiste,* n° 150 - 1[er] mars 1900.

36) E.E., n° 29 - 15 avril 1911.

37) In *Politique aujourd'hui,* n° 1-2/1976, p. 3.

Dans le sillage de l'affaire Dreyfus, certains périodiques ont, à leur tour, joué un rôle évident dans la diffusion d'une idéologie antimilitariste et antinationaliste. Citons *Pages Libres*, où collaboraient des militants révolutionnaires tels Monatte et Georges Sorel, et qui comptait, parmi ses abonnés en 1902, 30 % d'enseignants (38). Citons aussi une revue négligée des historiens, *Les Annales de la Jeunesse Laïque*, où l'on retrouvait tout le dreyfusisme (radicaux, socialistes, libertaires, hommes de lettres prestigieux). Anatole France y fustigea le nationalisme, « parti de toutes les brutalités et de toutes les violences... parti de la guerre » (39). Associant dans un même élan réprobateur « Eglise, Ecole, Caserne, tous ces monuments d'abêtissement et de servitude », *les Annales* dénoncèrent le patriotisme guerrier et revanchard des réactionnaires :

> « Et ne t'a-t-on jamais appris l'histoire, pour que tu te laisses duper ainsi, pour que tu te laisses prendre au patriotisme de gens dont la patrie n'est pas de ce monde, qui, à travers les siècles, n'ont reculé, afin d'assurer leur domination, devant aucun crime, quelque monstrueux qu'il fût ? » (40).

La bataille antimilitariste apparut à certains comme l'indispensable complément de la lutte anticléricale. L'Armée, comme l'Eglise, étaient des obstacles à la démocratie et au pacifisme. Sur ce terrain fertile, labouré par l'affaire Dreyfus, enrichi par les articles incendiaires du « Sans-Patrie » Gustave Hervé dans *la Revue de l'Enseignement*, allait germer le pacifisme militant des instituteurs. La nouvelle vague de maîtres d'école ne répudiait pas encore la patrie mais elle la dépouillait de son caractère absolu d'intangible idole (41).

L'éducation antipatriotique des instituteurs allait être dispensée grâce à la classe ouvrière. La fréquentation des Bourses du Travail, du monde ouvrier et du syndicalisme-révolutionnaire prenait le relais du dreyfusisme. Dans les Maisons du Peuple, écoutant Yvetot, Merrheim ou Paul Delesalle, l'instituteur apprenait :

> « Qu'est-ce donc au juste que la Patrie pour ces cen-

---

38) M. Rebérioux, *La République radicale*, p. 37.
39) *Les Annales*, n° 1 - juin 1902.
40) *Les Annales*, n° 12 - mai 1903.
41) F. Bernard, op. cit., p. 41.

taines de milliers d'exploités, qui, après avoir peiné à l'usine dix ou douze heures, n'ont même pas de quoi satisfaire leurs besoins primordiaux... » (42).

En 1903, Georges Yvetot publiait son *Nouveau Manuel du Soldat*, antipatriotique, antimilitariste et pacifiste, déclarant notamment :

> « Ce qu'il faut, c'est une éducation meilleure. L'enseignement actuel diffère très peu de l'enseignement clérical. Comme lui il fanatise et abrutit. Religion et Patrie, cela se vaut. Faire le signe de la croix ou saluer le drapeau dénote la même triste mentalité. Ce qu'il faut, c'est compter sur nous-mêmes » (43).

Ces propos ne pouvaient manquer de toucher les éducateurs syndicalistes et. d'ailleurs, Maurice Dommanget assure que les brochures du secrétaire des Bourses étaient entre les mains de tous les militants qui en approuvaient la teneur :

> « Du reste, note-t-il, les instituteurs syndiqués étaient en grand nombre marqués à « l'encre rouge », à l'armée, à la caserne et dans tous les régiments, l'antimilitarisme des maîtres d'école était légendaire » (44).

L'antimilitarisme de *l'Ecole Emancipée* est essentiellement, pourrait-on dire, post-dreyfusien. L'armée est avant tout pressentie en tant que foyer de cléricalisme et de monarchisme. Ainsi dénonce-t-elle « le très catholique chef de l'Etat-Major de l'armée française : M. de Curières de Castelnau » (45) et la Marine cléricale :

> « Que le Père Baudin reste encore quelque temps à la marine et le fait seul d'avoir des idées républicaines sera considéré comme subversif » (46).

L'armée est aussi liée au capitalisme. Dans un article intitulé : « le Patriotisme des plaques blindées », elle met en évidence les rapports qu'entretient l'Etat-Major avec les marchands de canons :

> « Au cours de ces dernières années, on a pu voir les

---

42) Paul Delesalle, *Les Bourses du Travail et la C.G.T.*, Paris, s.d., p. 41.
43) Cité in *Antimilitarisme et Révolution*, Paris, 1975, p. 153.
44) M. Dommanget, *L'Ecole Emancipée et l'Internationalisme*, in *40 ans de luttes...*, op. cit., p. 5.
45) E.E., n° 14 - 27 décembre 1913.
46) E.E., n° 10 - 29 novembre 1913.

plus hauts chefs quitter le commandement de l'armée pour en devenir les fournisseurs » (47).

Mais l'hostilité des instituteurs syndicalistes vis-à-vis de l'armée repose aussi sur le caractère autoritaire de l'institution militaire. La caserne et le régiment sont l'expression même de la liberté niée et refoulée. Pour ceux qui s'évertuent à promouvoir une pédagogie rationnelle et humaine, basée sur l'égalité et la fraternité, l'armée, sa hiérarchie et sa discipline représentent un anti-modèle évident. Il faudrait ajouter que, pour la masse des instituteurs, les raisons de leur antimilitarisme n'ont guère été décelées en profondeur. Déjà en 1910, Emile Guillaumin posait la question et donnait cette réponse laconique :

« Comment expliquez-vous celà ? Veulerie, paresse, dégoût de garçons intellectuels contre les exercices et les corvées bêtes et les criailleries de sous-officiers plus ou moins abrutis, ou bien principe raisonné d'action antimilitariste ? Il y avait de tout un peu, sans doute » (49).

L'armée demeure, dans ses gènes, une école d'inhumanité, l'exemple des écoles préparatoires est éloquent :

« Le peuple ne sait pas assez combien est scandaleuse — sous un régime démocratique — l'institution actuelle des écoles d'enfants de troupe. Ces « casernes d'enfants » nous viennent en droite ligne du Premier Empire ! » (50).

Héritage du Premier Empire également, les bagnes militaires, décrits par Georges Darien dans *Biribi*, illustrent l'absurdité de la vie militaire. En juillet 1909, un soldat, Aernoult, est torturé puis assassiné par trois officiers à Djenan-ed-Dar. Emile Rousset, condamné au bagne pour vagabondage dès son adolescence, a tout vu et il parle. C'est le début de l'affaire Rousset. Conseil de guerre, compagnie de discipline, bataillon d'Afrique, travaux forcés... rien n'y fait, Rousset résiste. Une formidable campagne est orchestrée par *La Guerre Sociale,* la C.G.T. et le Comité Rousset, animé notamment par C.A. Laisant. Les instituteurs de *l'Ecole*

---

47) E.E., n° 12 - 13 décembre 1913.
48) E.E., n° 13 - 20 décembre 1913.
49) Lettre d'E. Guillaumin à Charles Bruneau, instituteur, 22 juin 1910 (I.F.H.S.).
50) E.E., n° 13 - 20 décembre 1913.

Emancipée y prennent toute leur part. Au congrès de la F.N.S.I. qui se tient à Chambéry en août 1912, ils apportent leur soutien à Rousset :

> La F.N.S.I. réunie en Congrès à Chambéry, envoie son salut fraternel à l'héroïque Rousset ainsi qu'à toutes les victimes enfermées dans les geôles capitalistes et déclare approuver entièrement la généreuse campagne entreprise par le Comité de Défense Sociale » (51).

D'autre part le Congrès vote une motion décidant l'envoi par les délégués d'une carte de sympathie à Rousset. Plus de 100 cartes postales sont ainsi envoyées.

L'Ecole Emancipée et les instituteurs syndicalistes en arrivent ainsi, peu à peu, à remettre en cause le Patriotisme en tant qu'idéologie liée au militarisme. L'armée n'est-elle pas la conséquence du Patriotisme ?

L'année 1913 est dominée par la campagne contre la prolongation de la durée du service militaire. Dès l'annonce du maintien pour 12 mois des hommes sous les drapeaux, une flamme de mutineries éclate en mai. Quelques mois plus tard, la classe 1910 rentre dans ses foyers. *L'Ecole Emancipée* commente :

> « Certainement les mutineries de l'Est, d'Orléans, de Paris, de Mâcon, etc., ne sont pour rien dans cette libération.
>
> Ministres et députés, nos maîtres, ne cèdent jamais devant la menace ! » (52).

Mais cette libération n'est pas totale. Pour *l'Ecole Emancipée,* elle ne le sera que le jour où il ne restera plus un seul mutin dans les geôles militaires. Les dirigeants ont été désavoués, l'agitation doit les faire plier. *L'Ecole Emancipée* s'associe aux efforts du Comité de défense des soldats conduit par *La Bataille Syndicaliste,* Anatole France, C.-A. Laisant, Elie Faure, Charles Albert, etc. :

> « Pères et mères, camarades libérés, tous ceux qui reconnaissent la légitimité du geste de révolte accompli

---

51) E.E., n° 47 - 31 août 1912. *L'Ecole Emancipée* diffusera, par le biais de sa librairie, les *Mémoires de Rousset,* préfacées par Laisant. « A bas Biribi » titre *l'E.E.* le 17-2-1912 (n° 21) puis le 2-3-1912 (n° 23).

52) E.E., n° 8 - 15 novembre 1913.

en mai dernier, doivent avoir à cœur de travailler à la libération complète de la classe » (53).

Antimilitarisme ou antipatriotisme ? Déjà, en 1910, *l'Ecole Emancipée* avait pris la défense « d'un soldat Lecoin », emprisonné pour avoir refusé de marcher sur les cheminots en grève (54).

d) *Chambéry :*

Au-delà de ces manifestations de solidarité, il est un moment de l'histoire du syndicalisme des instituteurs qui peut nous permettre de situer leur antimilitarisme, leur « antipatriotisme » et leur portée réelle : le congrès de Chambéry, événement capital de l'année 1912 selon l'un des dirigeants de la C.G.T. révolutionnaire, Pierre Monatte (55).

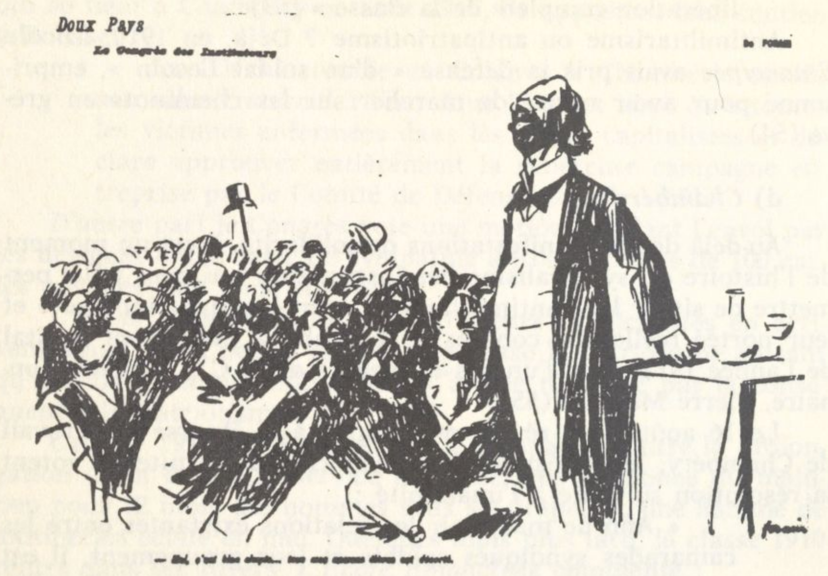
Le 16 août 1912, réunis en congrès à la Bourse du Travail de Chambéry, les délégués de 46 syndicats d'instituteurs votent la résolution suivante à l'unanimité :

> « Afin de maintenir les relations existantes entre les camarades syndiqués soldats et leur groupement, il est institué dans chaque syndicat une œuvre spéciale, dite du *Sou du Soldat,* destinée à leur venir en aide moralement et pécuniairement » (56).
>
> « Dans les Bourses du Travail, où existe le *Sou du Soldat,* les syndiqués devront adhérer à cette organisation » (57).

Créé en 1900 par la C.G.T., le « Sou du Soldat » repose sur un principe de solidarité : chaque syndiqué doit verser une cotisation destinée à venir en aide aux soldats travailleurs sous l'uniforme. Rien d'antimilitariste dans cette pratique si ce n'est l'utilisation, à des fins de propagande, du « Sou du Soldat » au sein de l'armée. Mais le vote de Chambéry provoque la levée en masse des journaux bourgeois et cléricaux. Pour *Le Temps, l'Echo*

53) Idem.
54) E.E., n° 14 - 31 décembre 1910. Nous renvoyons, pour plus d'informations, à l'émouvant *Cours d'une Vie* de Louis Lecoin, Paris, 1965.
55) P. Monatte, *La lutte syndicale,* p. 96.
56) Proposition de Jean Fontaine, trésorier-adjoint de la F.N.S.I., *l'Emancipation,* juin 1912.
57) Proposition d'Adolphe Bezot, délégué de *l'Ecole Emancipée,* E.E., n° 47, 31 août 1910.

" DOUX PAYS. — LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS :
MOI, C'EST BIEN SIMPLE... TOUS MES ANCIENS ÉLÈVES ONT DÉSERTÉ ".



Caricature réactionnaire de Forain.

de Paris, Le Rappel, La France, La République Française, la Patrie est bafouée, la F.N.S.I. est aux mains des anarchistes, il faut mettre fin aux agissements des instituteurs syndicalistes antimilitaristes (58). La « grande presse », tant fustigée par *l'Ecole Emancipée* (59), appelle donc à la répression contre les syndicats d'instituteurs. On peut se demander les raisons d'une telle campagne mais un facteur nous paraît primordial : l'argent russe a eu la vertu d'inspirer la presse française, la lecture de la correspondance de l'agent du ministère des Finances russe à Paris, A. Raffalovitch, ne laisse aucun doute (60).

58) *L'Ecole Emancipée* du 31 août 1912 publie certains extraits de presse relatifs au congrès de Chambéry dont nous nous sommes inspirés.

59) Dès 1910, *l'Ecole Emancipée*, comparant la presse à la criminalité et à l'alcoolisme, écrivait à propos de l'instituteur et la grande presse : « Quel sort sera réservé à nos rares libertés le jour où la meute capitaliste donnera de la voix ? ».

60) *Correspondance d'A. Raffalovitch. L'abominable vénalité de la presse,* Paris, LdT, 1931, 452 p.

L'opinion publique, cette tyrannie dont parlait Alain, a été préparée, informée, intoxiquée : une circulaire du ministre de l'Instruction Publique, M. Guisthau, datée du 23 août 1912, ordonne la dissolution des syndicats d'instituteurs :

> « Il ne faut pas qu'une minorité turbulente continue plus longtemps de faire le jeu des ennemis de l'école, de jeter le discrédit le plus injuste sur son enseignement. Et puisqu'il est maintenant avéré que les syndicats d'instituteurs deviennent des centres d'agitation politique, des foyers de désagrégation nationale, un gouvernement républicain, soucieux des intérêts de l'école républicaine, se doit à lui-même de les supprimer sans retard. L'intolérable ne peut être toléré » (61).

Les préfets doivent faire dissoudre les syndicats d'instituteurs avant le 10 septembre.

Alors que le syndicat du Morbinhan, qui devait prendre la direction de la F.N.S.I. à la date du 15 septembre, demande aux syndicats de se dissoudre, Louis et Gabrielle Bouët envoient une circulaire à tous les groupements en vue de maintenir leurs organisations. La première réponse à cet appel à la lutte arrive de Marseille ; ce sont les responsables de *l'Ecole Emancipée* qui écrivent : « Marseille résiste. Tenez bon ! » (62). *L'Ecole Emancipée,* en la personne d'Audoye et Lafosse, se démarque nettement de la Fédération en devenant le pilier central de la résistance au gouvernement.

Dans *l'Ouvrier Syndiqué,* Audoye et Lafosse publient la circulaire qu'ils ont adressée aux syndicats et sections de la F.N.S.I.:

> « La nécessité de faire de l'agitation devient de plus en plus impérieuse (...) défendons-nous par tous les moyens » (63).

Des articles sont envoyés aux journaux socialistes, tel *Le Petit Provencal,* des ordres du jour en faveur des instituteurs sont votés par les syndicats ouvriers, des meetings se tiennent. A Paris, André Chalopin, secrétaire du syndicat de la Seine, exprime la volonté de résistance des syndicalistes par des articles quotidiens dans *La Bataille Syndicaliste.* Le 16 septembre 1912, au

---

61) A.D. Vaucluse, 1 M 841.
62) L. Bouët, *Trente Ans de Combat,* p. 157.
63) A.D. Bouches-du-Rhône, dossier Lafosse, n° 90.

moment où s'ouvre au Havre le congrès de la C.G.T. dont il préside la première séance au nom de la Fédération, il lance le fameux Manifeste des Instituteurs Syndiqués, écrit par les Mayoux et les Bouët et publié par *l'Humanité* et *la Bataille*. Près de 800 signatures sont recueillies en une semaine parmi lesquelles celles de tous les collaborateurs de *l'Ecole Emancipée*. Le Parti socialiste, la C.G.T. et le noyau de *La Vie Ouvrière* prennent la défense des instituteurs. Face à la résistance des militants, la répression se fait plus dure. A Marseille, l'Inspecteur d'Académie écrit au Préfet :

> « Tous ces faits montrent au moins qu'ils ont joué dans l'organisation de la résistance aux ordres venus du Ministère un rôle prépondérant. Il me paraît donc nécessaire de proposer pour eux une peine disciplinaire plus grave que celle qui atteint leurs collègues... » (64).

Eux, c'est-à-dire les dirigeants de *l'Ecole Emancipée*. Traduits devant le C.D., ils échappent à la censure mais doivent passer devant le Tribunal Correctionnel. Ils font défaut et sont condamnés à 50 francs d'amende chacun. La dissolution du syndicat est à nouveau ordonnée mais restera lettre morte à Marseille et dans toute la France. La résistance des instituteurs, groupés autour de *l'Ecole Emancipée*, aura finalement raison des foudres républicaines et le vote de Chambéry aura des répercussions dans les syndicats ouvriers lyonnais et fera tâche d'huile chez les terrassiers et les métallurgistes (65).

L'importance du congrès de Chambéry, de ses tenants comme de ses aboutissants, réside dans la prise de position des instituteurs syndiqués et dans l'analye qui doit en découler. Le récit dénudé des événements éclaire déjà l'historien. Tout commence avec les propos alarmistes de la presse bourgeoise qui crie à l'antipatriotisme : « Leur ennemie, la France ! » titre *l'Eclair* le 17 septembre 1912. A sa suite, les journaux de droite entonnent les mêmes refrains. Pourtant, si l'on se penche sur la circulaire de M. Guisthau, on remarque qu'elle ne fait état de la soi-disante activité antimilitariste et antipatriotique des syndicats d'instituteurs qu'à demi-mot. A priori, là n'est pas le motif réel de la dis-

64) A.D. Bouches-du-Rhône, dossier Lafosse, lettre de l'Inspect. d'Acad. du 8 octobre 1912.

65) A.N./F7. 13.333.

solution mais plutôt le prétexte. Cette évidence n'a pas échappé à Pierre Monatte qui écrit à propos du « Sou du Soldat » :

> « Le gouvernement sauta sur cette résolution pour prononcer la dissolution des syndicats d'instituteurs sous prétexte d'antimilitarisme et d'antipatriotisme. En réalité parce que les instituteurs se rapprochaient de la classe ouvrière » (66).

Sans aucun doute, la situation intérieure a dicté cette mesure répressive : une Fédération de fonctionnaires, totalement liée au mouvement ouvrier révolutionnaire et qui a doublé ses effectifs en deux ans (de 1 400 en 1910 à 3 000 en 1912) ne peut être tolérée par un gouvernement réactionnaire. Mais la situation extérieure a joué un rôle considérable. Louis Dubreuilh, secrétaire général du Parti socialiste, écrit dans *l'Humanité* :

> « L'ère s'ouvre ou se rouvre des grandes persécutions. Et pourquoi ? Parce que la situation se tend à l'extérieur, parce que de plus en plus nos dirigeants s'habituent à la pensée d'une grande guerre européenne et veulent y habituer l'esprit de la nation pour que, le jour venu, elle ne se cabre pas devant leurs ordres scélérats... » (67).

Poincaré doit donner à la Russie l'image d'une France forte et d'un peuple docile et patriotique ! En 1917, la révolution d'octobre a ouvert les archives de la chancellerie russe et jeté à tous les vents les preuves accablantes de la culpabilité du tsarisme et de Poincaré dans la préparation de la guerre de 1914. Les documents découverts par Trotsky au ministère des Affaires étrangères russes et publiés par Marcel Hasfeld dès 1922 (68), nous apportent quelques précisions concernant les événements de 1912. Ainsi cette dépêche du conseiller d'Etat russe Sévastopoulo, datée des 16-29 août 1912, qui dit en substance, non sans avoir falsifié les textes de Chambéry :

— la France patriote est indignée de la conduite des instituteurs syndicalistes qui se prononcent pour la propagande antimilitariste dans l'armée et la désertion,

— à la différence des instituteurs allemands qui, selon Bis-

66) P. Monatte, *La lutte syndicale*, p. 96.
67) *L'Humanité*, 26 août 1912.
68) Cf. M.-C. Bardouillet, *La Librairie du Travail*, Paris, 1977.

marck, ont été les artisans de la victoire de 1870, les instituteurs français sont accusés de « haute trahison » par les journaux qui réclament, en conséquence, des sanctions pour les traîtres (69).

Ce qui veut dire en clair : les instituteurs syndiqués, par le vote de Chambéry, affaiblissent la France patriote et son alliée la Russie. Pour ne pas laisser croire à l'impérialisme adverse que la France est désarmée par l'antipatriotisme des Français les plus respectables et pour rassurer le Tsar quant à la force de son alliée privilégiée, Poincaré, dont le terrain a été préparé par la presse revancharde, n'a qu'une chose à faire à son retour de Russie : mettre hors d'état de nuire l'ennemi intérieur, dissoudre les syndicats d'instituteurs.

e) *Une réalité nuancée :*

Mais, par-delà les manœuvres politiciennes de « Poincaré-la-Guerre » et l'inquiétude d'une Russie aux prises avec ses propres révolutionnaires, qu'en est-il de l' « antipatriotisme » des instituteurs syndicalistes ?

Tentant de déceler l'origine des positions internationalistes des instituteurs syndiqués pendant la guerre de 1914-1918, un copieux rapport de police, daté du 1er janvier 1917, revient sur la période de Chambéry et note amèrement :

> « La République qui a tout fait pour les instituteurs publics, aura vu ce phénomène étrange : un grand nombre de ceux sur qui elle était en droit de compter pour répandre dans la jeunesse l'amour de la liberté et de la patrie mutilée, ont fait cause commune avec les anarchistes et sont devenus des apôtres de l'antipatriotisme !
>
> (...) Les syndicats d'instituteurs étaient venus à la C.G.T. en parfaite connaissance de cause, et loin de faire contrepoids à l'influence anarchiste qui y dominait, ils se montrèrent bientôt les plus fervents adeptes des doctrines communistes, avec leur corollaire obligatoire : l'antimilitarisme, transformé par les circonstances en antipatriotisme, puis en pacifisme » (70).

---

69) *Un Livre Noir*, Tome 1 : nov. 1910/juil. 1914, Paris, Librairie du Travail, 1922.

70) A.N./F7. 13.349, *La Campagne Pacifiste en France* chez les instituteurs syndicalistes, A. Penne, situation au 1er janiver 1917, pp. 81-102.

Le rapporteur exagère sciemment l'antipatriotisme et l'anarchisme des instituteurs dans un but répressif. En réalité, avant 1914, l'« antipatriotisme » des instituteurs syndicalistes ne représente aucun danger pour la patrie. Touchés, il est vrai, par la propagande de la C.G.T., les militants de la F.N.S.I. ne sont pas tous des Yvetot, des Lecoin, des Hervé. 3 % seulement des instituteurs publics sont syndiqués et, parmi ceux-ci, une partie seulement épouse les thèses de la C.G.T. ou des hervéistes (71).

Des instituteurs ont certes été poursuivis pour propagande antimilitariste — Cavalier, en 1913, pour avoir présidé une réunion contre les trois ans (72), Dalès, en 1914 pour avoir écrit des tracts contre l'armée (73) — mais, dans l'ensemble, ils restent peu actifs. Cette constatation s'avère valable pour la classe ouvrière en général :

> « ... l'antimilitarisme ne fut en France jusqu'à la guerre de 1914 qu'un article de programme et une pétition de principe ; il ne fut à aucun degré, une politique pratique de subversion nationale », écrivent A. Kriegel et J.-J. Becker (74).

Julia Bertrand était inscrite au Carnet B, répertoire des révolutionnaires dangereux dont Bezot donnait la définition suivante :

> « Les militants révolutionnaires sont inscrits au Carnet B et, en cas de grave conflit social ou international, au nom du patriotisme et des coffres-forts, on les mettra à l'abri » (75).

Elle fut certainement l'une des rares parmi les instituteurs, Jean-Jacques Becker nous l'a confirmé (76). Ce qui peut signifier — bien que le Carnet B n'ait pas l'exclusivité de l'élite ouvrière révolutionnaire — que pour les pouvoirs publics, les instituteurs n'ont jamais été considérés comme des saboteurs possibles d'une éventuelle mobilisation, même si Cégétiste, à la suite

---

71) A. Bezot, L. Bouët, J. Fontaine, M. Guillot, M.-T. Laurin, J. Raffin, A. Salabelle, G. Thomas.

72) *L'Emancipation de la Mayenne*, n° 26 - janvier 1914

73) E.E., n° 45 - 1er août 1914.

74) *Les inscrits au Carnet B*, in A. Kriegel, *Le Pain et les Roses*, Paris, 1968, p. 105.

75) E.E., n° 26 - 23 mars 1912.

76) Lettre à l'auteur, 30 janvier -978.

de Merrheim, se prononce pour le « refus de répondre à l'ordre de mobilisation » (77). L'observation consignée dans le rapport de police de 1917 semble donc bien tardive et peu conforme à la réalité d'avant 1914.

D'autre part, le Manifeste des Instituteurs Syndiqués, publié par *l'Ecole Emancipée* le 28 septembre 1912, ne laisse aucunement percevoir l'antipatriotisme conspué par toute la presse.

Au contraire, il proclame l'inexistence de l'antipatriotisme dans les rangs des syndicats, garantit la tradition républicaine qui anime les instituteurs et confrère au « Sou du Soldat » un caractère de solidarité corporative (78). Cela explique que Charles Maurras n'ait vu en lui qu'une proclamation « radical-socialiste » (79). Gardons-nous, cependant, d'étudier ce document sans prendre en considération les précautions conjoncturelles qu'il renferme. Œuvre des futurs instituteurs zimmerwaldiens, il reflète l'idéologie de la masse des syndiqués qui, dans leur démarche très jaurèsienne, tendent à combiner « le patriotisme le plus fervent et l'internationalisme humain le plus généreux » (80).

A propos du mouvement ouvrier et de ses options fondamentales en matière de relations internationales, on a généralement tendance à confondre internationalisme et pacifisme, antimilitarisme et antipatriotisme. Dans le cas des instituteurs, il nous faut séparer ces termes. Antimilitaristes, ils le sont parce qu'ennemis de toutes les guerres et de toutes les armées. Mais leur « antipatriotisme » n'a encore rien de marxiste : l'évolution sera longue de l'affaire Dreyfus à l'Internationale communiste. *L'Ecole Emancipée* écrivait en 1910 :

> « Les instituteurs sont les plus éclairés des patriotes parce qu'ils veulent la paix par le droit, par le respect mutuel des peuples, par l'arbitrage international.
>
> Les pacifistes sont en outre les plus clairvoyants des patriotes parce qu'ils se refusent à confondre la patrie ou la libre association de leurs compatriotes avec la cupidité malhonnête des exploiteurs » (81).

---

77) E.E., n° 13 - 21 décembre 1912.
78) Cf. Documents annexes.
79) *L'Action Française*, 17 septembre 1912.
80) Article de Jaurès dans *La Revue de l'Enseignement*, 27 décembre 1908.
81) E.E., n° 13 - 24 décembre 1910.

Dans les années précédant la guerre, le patriotisme des instituteurs syndiqués ressemble quelque peu à celui d'un Bakounine ou d'un Elisée Reclus (82). Il est avant tout antimilitariste, comme l'écrit l'auteur de *La Peine des Hommes,* Pierre Hamp (83). Il est hostile à la réconciliation nationale et n'a rien de commun avec l'idéologie patriotique nécessairement belliqueuse. La lutte des classes demeure, au-dessus de la patrie. C'est ce qu'explique Alfred Salabelle à propos des Compagnies de chemins de fer, d'un ton ironique :

> « Et malgré tout, la vertu des grandes Compagnies ne doit pas être soupçonnée. Seuls les cheminots syndiqués sont de mauvais Français puisqu'en faisant leur grève ils dégarnissent la frontière de l'Est, et puisqu'ils semblent beaucoup plus préoccupés d'abattre les Compagnies de France que de reprendre l'Alsace et la Lorraine » (84).

Capital et Patrie : deux entités opposées ? Toujours est-il que, malgré les explications fournies précédemment sur les rapports entre le syndicalisme des instituteurs et le socialisme, on perçoit, pour toutes les questions relatives à la patrie ou à la guerre, l'ombre d'un grand tribun : Jaurès. En fait, à long terme, son influence paraît avoir été supérieure à celle d'un Yvetot ou d'un Gustave Hervé.

Un instituteur va même jusqu'à écrire :

> « Notre patrie, c'est la France (...) Nous sommes prêts à la défendre jusqu'au sacrifice suprême. » (85).

Il sera vivement combattu dans les numéros suivants mais, outre le manque d'homogénéité de *l'Ecole Emancipée,* c'est surtout l'affirmation d'une tendance qui se dégage. A propos du congrès de l'Internationale à Bâle, un militant syndicaliste-révolutionnaire connu pour ses positions « gauchistes » s'indigne de l'allure antipatriotique qui caractérise l'agitation contre la guerre (86). Signe des temps ? M.-T. Laurin touche du doigt le fond de la question en donnant une définition de l'antipatriotisme

---

82) Cf. Jean Maitron, ouvrage op. cit., pp. 368-7.
83) E.E., n° 23 - 28 février 1914.
84) E.E., n° 27 - 28 mars 1914.
85) E.E., n° 5 - 26 octobre 1812.
86) E.E., n° 13 - 21 décembre 1912.

qui semble s'appliquer tant aux ouvriers qu'aux instituteurs et éclaire certains traits du comportement populaire d'août 14 :

> « Qu'on ne se trompe pas sur la valeur de l'antipatriotisme. C'est un symbole des préoccupations actuelles du prolétariat qui entend substituer à la vieille querelle des races et des peuples la guerre sociale » (87).

Alors pourquoi le « Sou du Soldat » ?

Les promoteurs de cette œuvre au sein des syndicats d'instituteurs — J. Fontaine et J. Raffin — étaient des militants anarchistes lyonnais. Sans doute désiraient-ils y associer une propagande antimilitariste dans l'armée. Mais pour la grande masse des syndiqués, cette pratique représentait, avant tout, un pas de plus vers la classe ouvrière et la C.G.T., initiatrice du « Sou du Soldat », et une manifestation de solidarité active auprès des instituteurs soldats. C'est aussi l'opinion d'.E Mancipé : le sou du soldat est « neutre », il n'est pas antimilitariste (88). Dans les faits, à défaut du fameux « sou », ceux-ci recevront *l'Ecole Emancipée :*

> « Vous rêvez de liberté et de justice : vous verrez, dans notre revue, des camarades s'attaquer hardiment à l'arbitraire et à l'injustice » (89).

L'Ecole Emancipée dans les casernes, ce n'était certes pas *La Guerre Sociale* de la grande époque (1905-1910), mais gageons que la caste militaire n'en fut pas pour autant rassurée : on ne parle pas impunément de liberté et de justice à l'armée en 1913-1914...

f) *Vers la guerre :*

De la tribune du XIe congrès du Parti socialiste, le vieux compagnon de Marx et de Blanqui, Edouard Vaillant, déclarait :

> « Dans sa marche grandissante vers son émancipation, le prolétariat a rencontré subitement devant lui le capitalisme armé de pied en cap, le capitalisme militairement armé » (90).

Depuis 1905, l'Europe vit dans l'appréhension de la guerre.

---

87) E.E., n° 11 - 10 décembre 1910.
88) E.E., n° 37 - 7 juin 1913.
89) E.E., n° 8 - 15 novembre 1913.
90) Cité par M. Dommanget, *E. Vaillant*, Paris, 1956.

Tout le mouvement ouvrier, de Jaurès à Lénine en passant par Liebknecht, sait parfaitement que les impérialismes préparent l'affrontement armé. Les crises marocaine et balkanique sont les exemples vivants de cette escalade.

Jacques Ozouf a fait remarquer que la nouvelle vague d'instituteurs, qui débute avec le siècle, a appris à détester les guerres (91). Avant 1914, l'instituteur est pacifiste. Peut-être même est-il le symbole du pacifisme : celui qui, ayant délaissé les bataillons scolaires des années 80, enseigne la Paix aux enfants des écoles publiques.

L'Ecole Emancipée, lorsqu'elle naît en 1910, c'est-à-dire au beau milieu des conflits méditerranéens, hérite de ce pacifisme. Quelques semaines avant le « coup d'Agadir », elle publie un discours d'Anatole France sur la paix (92). A partir de cette même année 1911, le philosophe Alain, pacifiste notoire, y donne ses « Propos » appréciés des lecteurs.

Le problème de la guerre apparaît dans *l'Ecole Emancipée* dès 1911, à l'occasion des manifestations ouvrières d'octobre : « Guerre à la Guerre », écrit-elle à propos d'Agadir (93). Face à la menace d'un conflit franco-allemand, elle applaudit à « l'heureux rapprochement » de la S.F.I.O. et de la C.G.T., « bloc indestructible » (94). Au début de 1912, elle se réjouit des résultats obtenus par les socialistes allemands lors des élections et y voit le triomphe du pacifisme (95). Plus directement lié à la situation française, le danger d'une guerre va s'articuler autour de l'expédition du Maroc et de la loi des Trois Ans. Cette loi prévoit la prolongation de la durée du service militaire d'une année. Dès le mois de mai 1913, *L'Ecole Emancipée* prend position contre la loi : « mesure inutile », elle ne vise qu'à accroître la tension européenne. Reprenant les arguments de Jaurès et de *l'Humanité*, elle se prononce pour le maintien des Deux Ans (96). Cégétiste, plus provocant, semble au contraire se réjouir : la loi odieuse va entraîner un « réveil ouvrier » (97). Effective-

---

91) J. Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, p. 195.
92) E.E., n° 29 - 15 avril 1911.
93) E.E., n° 3 - 14 octobre 1911.
94) E.E., idem.
95) E.E., n° 17 - 20 janvier 1912.
96) E.E., n° 33 - 10 mai 1913.
97) E.E., n° 35 - 24 mai 1913.

ment, votée en août 1913, elle va devenir le cheval de bataille du mouvement ouvrier tout entier.

L'Ecole Emancipée reproduit à nouveau un discours d'Anatole France en décembre 1913 :

> « Le retour aux Trois Ans est érigé contre le prolétariat français au moins autant que contre les envahisseurs éventuels ; il vise autant notre C.G.T. que la trouée des Vosges » (98).

Le combat que mène *l'Ecole Emancipée* s'inspire de celui de *La Bataille Syndicaliste :* il ne s'appuie pas tant sur la signification politique de la loi que sur ses résultats immédiats. Chaque semaine, l'E.E. dénonce les méfaits de la loi. « Casernes de la mort », écrit-elle à propos de l'entassement en surnombre des recrues des classes 1911, 1912 et 1913 dans des locaux vétustes (99). Les épidémies et la surpopulation dans les casernes ont déjà produit leurs « morts pour la patrie ». Qui fait du sabotage sinon le gouvernement lui-même. Alain, faisant parler un paysan, écrit :

> « On parle de la guerre. Mais nous l'avons eue, la guerre. Qu'est-ce que c'est que ces maladies et ces morts dans les casernes ? C'est la guerre. Un tel qui est mort, tel autre qui est mort, celui-ci et celui-là, qui sont en convalescence, c'est la guerre » (100).

La campagne de *l'Ecole Emancipée* épaule celle du Parti socialiste et de la C.G.T., y inclut ses propres éléments — relatifs à la situation des jeunes maîtres sous les drapeaux qui déserteront leur classe une année de plus pour rester à la caserne (101) — et est soutenue par un certain nombre de manifestations. A Marseille, siège de l'E.E., le syndicat des instituteurs fait circuler les pétitions de *l'Humanité.* A Belfort, L.-O. Frossard multiplie les interventions en faveur d'une grève générale révolutionnaire contre la loi et les Amicales de Seine-Inférieure et de Vaucluse votent un ordre du jour contre le projet (102).

Mais l'opinion a été manipulée par la presse alarmiste et

---

98) E.E., n° 14 - 27 décembre 1913.
99) E.E., n° 22 - 21 février 1914.
100) E.E., n° 39 - 20 juin 1914.
101) E.E., n° 41 - 5 juillet 1913.
102) A.N./F7. 13.336, Note M. 7749 (26 avril 1913).

les nationalistes. La loi des Trois Ans a été imposée par le tsar et elle peut mener directement à une guerre :

> « Il reste que dans notre République, une infime minorité, 2 ou 3 ministres, 1 président, ont pu engager le pays dans une politique telle que les difficultés extérieures nous menacent à chaque pas et cela sans que le peuple en soit informé, sans qu'il sache à quel abattoir on le mène » (103).

La démocratie du régime de Poincaré, ainsi que l'explique Alain, ressemble fort à l'impartialité des juges qui ont condamné Dreyfus (104).

Pour *l'Ecole Emancipée,* le gouvernement français est un fauteur de guerre : le « budget de la mort » augmenté de 516 millions en 1914 (105), les manœuvres militaires dans l'Est (106), les voyages de Poincaré en Russie (107) : autant de signes annonciateurs de la tuerie. Et ce n'est pas un hasard si, au même moment, Maurice Dubois, secrétaire de *l'Emancipation,* collaborateur de *La Vie Ouvrière,* consacre plusieurs articles à la Commune de Paris dans *l'Ecole Emancipée :* la seule guerre où peut participer le prolétariat est la guerre de classe, mouvement ouvrier contre bourgeoisie (108).

Les manifestations de nationalisme et de patriotisme sont systématiquement dénoncées par une *Ecole Emancipée* à la fois ironique et anxieuse. Face au bourrage de crâne des journaux chauvins, elle s'efforce de démontrer que les soudards, les brutes et les traîneurs de sabre sont aussi dans l'armée française :

> « Tant d'ignobles *Matin* répandent autour de nous des légendes calomnieuses sur nos camarades d'Outre-Rhin qu'il est nécessaire de répondre, et de répondre par des faits, à leurs sottises et à leurs mensonges » (109).

Les « incidents de Saverne » — un officier allemand, Von Forstner, ayant donné l'autorisation à ses soldats de « chier sur le drapeau français »... — servent de prétexte à une violente

---

103) E.E., n° 40 - 27 juin 1914.
104) E.E., n° 39 - 20 juin 1914.
105) E.E., n° 21 - 14 février 1914.
106) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
107) E.E., n° 45 - 1er août 1914.
108) E.E., n° 42 - 11 juillet 1914.
109) E.E., n° 34 - 16 mai 1914.

campagne germanophone des cocardiers français. L'E.E. commente en ces termes :

> « Les uns et les autres sont frères par les intérêts. C'est sur notre dos qu'ils s'injurient. Les deux pays augmenteront encore les armements et les affaires des Krupp et Schneider de toute espèce ne cesseront de prospérer » (110).

Les « va-t-en-guerre » en pantoufles qui, à chaque carrefour patriotique, ne cessent de crier la plus plus grande gloire de la France et la parfaite nullité de l'Allemagne sont ridiculisés par *l'Ecole Emancipée* (111). Face au nationalisme exalté et anti-allemand de Maurras, Barrès ou Péguy, *l'Ecole Emancipée* invite ses lecteurs à visiter le pays de Goethe. « Etudions l'Allemagne », clame-t-elle en 1914, à contre-courant de la presse française (112).

C'est avec enthousiasme qu'elle signale les manifestations en faveur de la paix et publie le Manifeste des socialistes français et allemands contre les armements (113).

Elle applaudit à l'action des instituteurs allemands contre les livres patriotiques et guerriers (114). En mai 1914, elle rend compte du discours de Karl Liebknecht au Reichstag, réitérant, contre la maison Krupp, ses accusations « d'organisation internationale de la guerre » (115). Toujours à propos de l'Allemagne elle écrit :

> « Au Reichstag, un député socialiste allemand a le courage de crier : Vive la France ! Qui lui répondra au Palais-Bourbon ? » (116).

En France, *l'Ecole Emancipée,* dès 1913, a pris la défense des militants de la C.G.T. emprisonnée pour « propagande antimilitariste clandestine » (117). Alors que Poincaré prépare la mobilisation générale, elle exige l'amnistie pour les milliers de

---

110) E.E., n° 11 - 6 décembre 1913.
111) E.E., n° 42 - 11 juillet 1914.
112) E.E., n° 22 - 21 février 1914.
113) E.E., n° 24 - 8 mars 1913.
114) E.E., n° 42 - 11 juillet 1914.
115) E.E., n° 35 - 23 mai 1914.
116) Idem.
117) E.E., n° 10 - 29 novembre 1913.

déserteurs et d'insoumis, et exige la libération des prisonniers politiques Lecoin, Yvetot, Durupt et Ruff (118).

Elle salue le meeting du 1er mai en 1914 en ces termes :

> « Tous s'élevèrent contre la finance et sa presse servile, contre la guerre et le militarisme, tous proclamèrent le caractère profondément pacifiste du syndicalisme. Et pendant que le Paris ouvrier s'affirmait ainsi contre le renouveau chauviniste, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Russie, et partout, le prolétariat faisait retentir son double cri : Guerre à la Guerre ! Vive l'Internationale des Travailleurs ! » (119).

A partir du mois de mai, les évènements prennent une tournure réellement préoccupante. *L'Ecole Emancipée* n'a pas été soulagée par le résultat des élections législatives : certes les socialistes triomphent mais on reste sceptique quant à leur politique et Cégétiste avoue qu'il n'a pas voté (120). La valse des gouvernements au mois de juin (Ribot, Viviani...) ne laisse présager rien de bon et le ministère de l'élève de Jaurès poursuit la tradition des précédents. *L'Ecole Emancipée* note amèrement l'évolution de Gustave Hervé :

> « Dans un retentissant article de *La Guerre Sociale,* Hervé accepte la « participation des élus socialistes au gouvernement ». Jusqu'où ira-t-il ? » (121).

Très loin, très loin... Dans le numéro du 4 juillet 1914, deux dépêches succinctes se succèdent :

> « 27 juin : Jack Johnson demeure champion du monde de boxe, les « patriotes » blancs sont déçus.
>
> 28 juin : Au nom du patriotisme serbe, un étudiant tue l'archiduc héritier d'Autriche et sa femme » (122).

Apparemment, l'attentat de Sarajevo ne revêt pas, aux yeux de la revue, une importance plus grande que le championnat du monde de boxe. Pourtant, *l'Ecole Emancipée,* d'une manière indirecte approuve l'attentat nationaliste. Elle écrit à propos de François-Ferdinand :

---

118) E.E., n° 41 - 4 juillet 1914.
119) E.E., n° 33 - 9 mai 1914.
120) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
121) E.E., n° 35 - 23 mai 1914.
122) E.E., n° 41 - 4 juillet 1914.

> « Espoir des réactionnaires autrichiens, appprobateur des mesures d'oppression contre les minorités slaves, il a payé de sa vie une politique néfaste » (123).

Masquée sous les fleurs de la rhétorique, cette diatribe légitime le geste des patriotes serbes. Adversaire de l'alliance franco-russe, qui vise à sauvegarder les intérêts des capitalistes français (124), *l'Ecole Emancipée* est persuadée, en outre, qu'elle menace les intérêts de la paix en Europe. Elle dénonce la visite de Poincaré et Viviani en juillet 1914 en Russie et soutient les grévistes de Pétersbourg « massacrés » par les cosaques et les policiers du tsar (125).

Le 23 juillet, c'est l'ultimatum autrichien à la Serbie :

> « Mise en demeure brutale, intrusion inacceptable dans la vie intérieure d'un peuple... » (126).

L'Ecole Emancipée pose alors le problème de l'éventualité d'une guerre mais, comme l'ensemble des journaux ouvriers, de *La Vie Ouvrière* à *l'Humanité,* elle espère et croit possible une éclaircie. Aussi soutient-elle les manifestations syndicalistes du 27 juillet contre la guerre... dernière action... vaine action.

g) *Les instituteurs syndicalistes, l'école et la patrie.*

Maurice Dommanget a écrit, longtemps après les évènements de 1914 :

> «... à mesure que le péril guerrier montait, la Fédération et *l'Ecole Emancipée,* épaulant directement l'action de la C.G.T. et indirectement la campagne admirable de Jaurès et du P.S. essayaient de barrer la route aux forces d'abrutissement et de tuerie. Ce fut en vain » (127).

La Fédération des syndicats d'instituteurs était solidaire de la C.G.T. dans la lutte contre la guerre. On peut penser que les positions de la Confédération étaient aussi celles de la F.N.S.I. Mais il faut souligner que celle-ci n'eut jamais d'action autonome et que la guerre n'a pas été l'une de ses préoccupations majeures. De 1910 à 1913, aucun congrès n'inclut la question de la

---

123) E.E., n° 41 - 4 juillet 1914.
124) E.E., n° 22 - 21 février 1914.
125) E.E., n° 45 - 1er août 1914.
126) Idem.
127) *40 Ans de Luttes...,* op. cit., p. 5.

guerre ou du militarisme dans ses ordres du jour. Le « Sou du Soldat », en 1912, a été voté sans discussions. Le Conseil Fédéral du 25 juin 1914 est complètement muet (128) et l'ordre du jour du 9e congrès de la F.N.S.I., qui doit se tenir à Hellemmes-Lille les 8 et 9 septembre 1914, ne renferme aucune clause relative à la guerre menaçante ou à la situation européenne (129). La rentrée scolaire, les revendications, le congrès de la Fédération et celui des Amicales, voilà ce qui occupe les militants.

A la différence de *la Revue de l'Enseignement*, où les brillants articles de Jaurès posent chaque semaine le problème de la guerre, *l'Ecole Emancipée* ne publie aucun article de fond sur la question. Elle renvoie uniquement à des brochures anarchistes (130) ou syndicalistes (131) qu'elle diffuse par ailleurs. Tout ce qu'on peut trouver sur la guerre est contenu dans la rubrique de Passe-Partout relative aux évènements de la semaine : c'est peu, incisif sans doute, mais insuffisant pour tracer une ligne de conduite approfondie. Nous avons néanmoins l'opinion des responsables de la revue puisque Passe-Partout n'est autre que Bezot, secrétaire de *l'Ecole Emancipée*. Réduite à de brèves informations, dont la signification n'est pas assez longuement dégagée, la guerre, dans les derniers mois de 1914, est pressentie et vivement dénoncée dans les colonnes de *l'Ecole Emancipée.*

Moins qu'ailleurs, les moyens destinés à l'empêcher n'y sont définis concrètement. En 1910, un article de J. Ferny montrait l'efficacité de l'arbitrage qui, selon lui, avait permis d'éviter le pire en 1905 et 1908 (132). En 1914, le ton n'est plus tout à fait le même : Bezot se demande si les diplomates arriveront à juguler la guerre ; sceptique, il croit plus en l'action de la classe ouvrière mais ne souffle mot de la « grève générale révolutionnaire », lui, militant de l'U.D. de la C.G.T. à Marseille (133).

L'Ecole Emancipée partage de plus en plus les positions de Jaurès et des socialistes au moment où la C.G.T. évolue vers la S.F.I.O. L'antimilitarisme révolutionnaire du début du siècle qui, sous les traits de Pelloutier, Pouget et Hervé, a écrit l'une des

---

128) E.E., n° 41 - 4 juillet 1914.
129) *L'Emancipation*, n° 82 - mai 1914.
130) E.E., n° 17 - 21 janvier 1911.
131) E.E., n° 26 - 21 mars 1914 : Francis Delaisi.
132) E.E., n° 13 - 24 décembre 1910.
133) E.E., n° 45 - 1er août 1914.

plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier français, se trouve supplanté par l'idéologie pacifiste même si les discours de Jouhaux conservent encore une forme maximaliste (134). *L'Ecole Emancipée* qui, en tant que revue pédagogique, n'a jamais eu de programme clair, défini et cohérent sur la question, est évidemment tentée de puiser ailleurs et s'inspire du courant qui semble rassembler toutes les forces ouvrières : le jaurèsisme.

Les historiens P. Nora, J. et M. Ozouf se sont penchés sur le rôle de l'école et de l'enseignement dans la formation du « sentiment national » des Français avant 1914. L'école primaire, dans une optique toute républicaine chère à Ferry, a façonné les mentalités des futurs combattants de la Marne et de Verdun à travers ses manuels d'histoire, de morale et d'instruction civique. On a appris aux écoliers, soldats en herbe, à aimer la France et à détester la guerre ; on a ancré dans leurs esprits l'idée que la guerre était la conséquence du seul despotisme, des rois et des tyrans ; on a créé la « guerre juste », pour le droit, la liberté, la défense de la patrie symbolisée par Valmy et Gambetta. Comment ce discours a-t-il été perçu par les enfants ? Comment ont-ils pu faire la distinction aussi subtile que floue entre l'amour de la patrie et la haine de la guerre ? Il semble que le patriotisme, avec sa cohorte d'héroïques guerriers, ait finalement prévalu aux heures décisives de l'été 1914. Mais là encore, la prudence est de rigueur : si l'entrée en guerre de la France a souvent été réduite à quelques images d'Epinal, l'historien J.-J. Becker a remis les choses à leur juste place en montrant — à l'aide de rapports d'instituteurs notamment — que la déclaration de guerre avait été apprise avec une certaine stupeur par les Français et qu'elle n'avait pas déchaîné l'enthousiasme des foules. La guerre avec l'Allemagne n'a été acceptée que parce que cette dernière était jugée responsable du conflit meurtrier. La presse, comme l'éducation, ont donc joué un rôle essentiel dans le consentement des masses (136). Mais la fleur au fusil n'est plus aussi éclatante qu'on avait bien voulu le

---

134) Voir à ce sujet : C. Gras, *La Fédération des Métaux en 1913-1914 et l'évolution du syndicalisme-révolutionnaire français*, in *Le Mouvement Social*, n° 77 - oct-/déc. 1971.

135) J.-J. Becker, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre*. Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, 638 p.

136) *Pages Libres :* du n° 337 - 15 juin 1907 au n° 341 - 13 juillet 1907.

laisser entendre et, finalement, l'enseignement des instituteurs de la Laïque a peut-être contribué à une mobilisation parfois résignée.

Car entre les manuels scolaires et les élèves il y a les véritables instruments, les indispensables vecteurs qui ont transmis certaines valeurs dominantes ou qui ont pu dévier du chemin officiel : les instituteurs. Si l'historiographie s'est peu attachée à leur place dans la formation — on a surtout considéré qu'ils reproduisaient fidèlement le discours officiel ou la leçon des manuels et n'avaient pas de rôle indépendant —, c'est qu'il était difficile de mesurer leur apport original ou tout bonnement traditionnel. Il en est toujours ainsi et seule, peut-être, une vaste analyse des « cahiers de classe » encore existants serait en mesure d'apporter quelques réponses sûres. On peut même penser que l'étude d'une revue pédagogique comme *l'Ecole Emancipée* ne pourrait représenter qu'elle-même tant le lien avec la classe quotidienne peut ne pas être immédiat.

Nous pouvons cependant tenter de cerner l'attitude des instituteurs syndicalistes — échantillon plus modeste que l'ensemble du corps enseignant — en ce qui concerne les questions relatives à la nation, à la patrie. Une enquête, réalisée en 1907 par la revue *Pages Libres* auprès d'eux, nous permet d'avancer quelques propositions solides (136). Il ressort de cette étude que, si l'antipatriotisme est un épouvantail pour les instituteurs antisyndicalistes, il est pratiquement inexistant au sein des syndicats. Un instituteur de la Loire, secrétaire d'un Cercle républicain démocratique, est sans doute effrayé par la presse bourgeoise lorsqu'il écrit :

> « Ce qu'ils veulent, c'est aussi la grève des réservistes, l'indiscipline et le refus de servir et d'obéir en tout temps, et la désertion en temps de guerre » (137).

Les instituteurs des syndicats, au contraire, refoulent de pareils sentiments. Dans une lettre à Clemenceau, Marius Nègre repoussait très nettement les deux plus violentes affirmations de la C.G.T. : l'antimilitarisme et l'antipatriotisme (138). Les réponses parvenues à la rédaction de *Pages Libres* et émanant d'insti-

---

137) *Pages Libres*, n° 337 - 15 juin 1907.
138) *L'Humanité*, 9 avril 1907.

tuteurs syndiqués sont dénuées d'ambiguïté et s'orientent autour de celles-ci :

« Les instituteurs syndicalistes ne sont pas anti-patriotes mais ils ne sont pas chauvins, ils sont seulement et vaillamment pacifistes. Ce sont, en un mot, des « mauvais instituteurs », nuance indiquée par Maurice Barrès » (139).

« Parce que nous ne considérons pas l'école comme une pépinière de guerriers valeureux, il ne s'ensuit pas que nous sommes des antipatriotes » (140).

En fait, l'antimilitarisme des instituteurs les plus avancés n'a jamais été révolutionnaire et n'a, à aucun moment, rejoint l'antipatriotisme décrié par tous les pouvoirs. Ce que la peur bourgeoise a découvert dans le syndicalisme qui se rapprochât de ce spectre, c'est le plus simple, le plus moral des pacifismes que n'auraient renié ni Alphonse Aulard, ni Ferdinand Buisson mais qui se situait aux antipodes du militarisme agressif de l'Union des Instituteurs patriotes (140), par exemple, tel qu'il apparaît sous la plume de G. Duruy :

« Au lieu d'enseigner à nos enfants avec tant de sollicitude, la peur plus encore que l'horreur de la guerre (...) qu'on ose leur dire que la guerre, si horrible qu'elle soit, n'est pas uniquement malfaisante ! Si dans l'ordre matériel elle détruit, dans l'ordre moral souvent elle restaure les mâles vertus qu'un peuple adonné à la satisfaction de grossiers appétits oubliait. La guerre les ranime, leur rend le lustre qu'elles avaient perdu. Elle meurtrit ce peuple, mais elle le régénère » (141).

On chercherait en vain cet éloge de la guerre, soutenu par Maurice Barrès et l'extrême-droite cléricale, dans les manuels d'Aulard ou de Lavisse et plus encore dans les cours de *l'Ecole Emancipée* où l'histoire-bataille et l'histoire spécifiquement po-

---

139) *Pages Libres,* n° 339 - 29 juin 1907.

139 bis) Idem.

140) Fondée en mars 1904 par trois instituteurs publics, Félix Comte, Th. Legrand et Emile Bocquillon, elle publiera *l'Ecole Patriote* avec le soutien du ministre de l'Instruction publique Chaumié.

141) Une proposition que ne désavoueraient sans doute pas nos apprentis dictateurs du Front National, P.F.N. et autre C.N.I.P. ! G. Duruy, *Ecole et patrie,* préf. de *Pour la patrie* de E. Bocquillon, Paris, 1907.

litique étaient secondaires. Et le seul fait de consacrer quelques heures par semaine à l'histoire quotidienne des hommes plutôt que de glorifier la patrie, ses héros et ses guerres suffisait à ranger une revue dans le camp de l'antipatriotisme.

Pourtant, on ne saurait comprendre pleinement l'attitude des syndicalistes et le discours de *l'Ecole Emancipée* sans avoir recours, non plus aux choix politiques mais aux principes d'éducation. Car ce sont eux qui ont interdit aux militants de dispenser un enseignement dogmatique, « revanchard » ou « antipatriote ». Ce n'est pas en assenant des vérités toutes faites ni des programmes de parti qu'on apprend aux enfants à réfléchir et à comprendre : en ce sens, le moule du syndicalisme-révolutionnaire n'est guère plus opérant que celui du nationalisme. Le but de *l'Ecole Emancipée,* à l'école primaire, n'a jamais été de former des militants mais simplement des hommes et des femmes libres de penser et d'agir, conscients de leurs droits. Qu'on ne s'y trompe pas, cette mission, qui distingue l'éducateur du militant, n'en est pas moins subversive et n'a rien à voir avec l'enseignement « neutre » proclamé par les fondateurs de la Laïque et leurs successeurs et dont Edouard Bled a retenu la leçon :

> « La classe commençait toujours par une petite chanson. C'était souvent :
>
> Où t'en vas-tu soldat de France
> Tout équipé prêt au combat
> Où t'en vas-tu plein d'espérance...
>
> que nous chantions, debout près de nos bancs, en marquant le pas » (142).

Confondre le règne de l'école avec le règne de l'adulte n'était pas dans les intentions des héritiers de Robin et Ferrer, c'est pourquoi, enfin, les questions d'opinion n'ont jamais été abordées devant des enfants de 6 à 12 ans.

L'antimilitarisme des syndicats d'instituteurs et de *l'Ecole Emancipée* a difficilement saisi la finalité de l'armée et de la défense nationale (143) mais on ne saurait lui en faire grief lors-

---

142) Edouard Bled, *Mes écoles*, Paris, 1977, p. 55.

143) En 1905, le congrès des Amicales à Lille proclame : « Les instituteurs sont passionément attachés à la paix ; ils ont pour devise : Guerre à la Guerre !, mais ils n'en seraient que plus résolus pour la défense de leur pays le jour où il serait l'objet d'une agression brutale ». L'E.E. reproduira ce texte avec des commentaires favorables dans le n° 18 du 24 décembre 1910.

que l'on sait que dans la France d'avant 1914 l'antimilitarisme ouvrier ne fut nullement une politique pratique de subversion nationale mais seulement un discours et un article de programme (144). Doit-on pour autant en tirer des conclusions précipitées et hasardeuses quant au rôle de *l'Ecole Emancipée* durant la guerre de 1914-1918 ? Au contraire, si la petite revue n'a pas mené de campagne tonitruante avant la guerre, elle a mené le combat après. Alors que tous les courants s'effondraient, que socialistes, anarchistes, syndicalistes rejoignaient la bourgeoisie française au sein de l'Union Sacrée, censurée, mutilée, interdite puis chancelante *l'Ecole Emancipée* a animé la résistance avec le noyau de *la Vie Ouvrière*. Jusqu'à présent, elle a été totalement oubliée des historiens de la Grande Guerre mais il faut cependant le clamer haut et fort : elle a été la seule revue à résister à la vague chauvine, la seule interdite dès octobre 1914, la première à soutenir Zimmerwald et la future Internationale. L'intégrité et le pacifisme sincère d'une partie de ses militants a permis cette résistance. Plus encore, l'Union Sacrée, c'était pour les instituteurs syndicalistes l'alliance avec l'Eglise, ennemie déclarée de l'école laïque, avec les Maurras, Daudet, Barrès, ennemis des instituteurs syndiqués, avec la bourgeoisie enfin qu'ils n'avaient cessé de rejeter malgré ses appels. Rallier l'Union Sacrée, c'était sacrifier des années de lutte difficile. Il faut voir dans ce refus — partiel il est vrai — la solide émergence d'un sentiment de classe profond et la fidélité à un idéal pacifiste et internationaliste. L'épreuve des faits a été favorable à *l'Ecole Emancipée :* quel plus bel argument en sa faveur ?

---

144) Cf. A. Kriegel et J.-J. Becker, *Les inscrits au « Carnet B »* in *Le Pain et les Roses*, Paris, 1968, p. 105.

Chapitre 9

LE MILITANT DE L'ECOLE EMANCIPEE ET SON ŒUVRE

Pourtant dans son enfance il a appris le latin littéraire à l'école. Mais parvenu à l'âge d'homme il préférait la compagnie du bas peuple.

Wolf Biermann.

Pour faire échec à « Monsieur le Curé », ils vivaient eux-mêmes comme des saints, et leur morale était aussi inflexible que celle des premiers puritains.

Marcel Pagnol.

a) *Le militant de l'Ecole Emancipée :*

En 1914, 1 instituteur sur 40 est syndiqué. C'est peu, trop peu : une étude sociologique, telle que celle menée par Jacques Ozouf (1), semble donc difficilement concevable en ce qui concerne la poignée d'instituteurs syndiqués de la Belle Epoque. On peut cependant, à défaut d'entreprendre une analyse quantitative précise, tracer le portrait du militant syndical, du militant de *l'Ecole Emancipée.*

L'origine sociale des instituteurs est capitale pour compren-

1) J. Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, op. cit.

dre l'évolution idéologique du corps tout entier et, partant, de la société. Une récente enquête menée auprès des institutrices et instituteurs retraités de l'Oise nés entre 1800 et 1922 fait apparaître les données suivantes :

Profession des grands-pères.

	Paternels	Maternels	Moyenne
Ouvriers	32,1 %	27,2 %	29,6 %
Artisans	13,1 %	15 %	14 %
Cultivateurs	35 %	36,4 %	35,7 % (2)

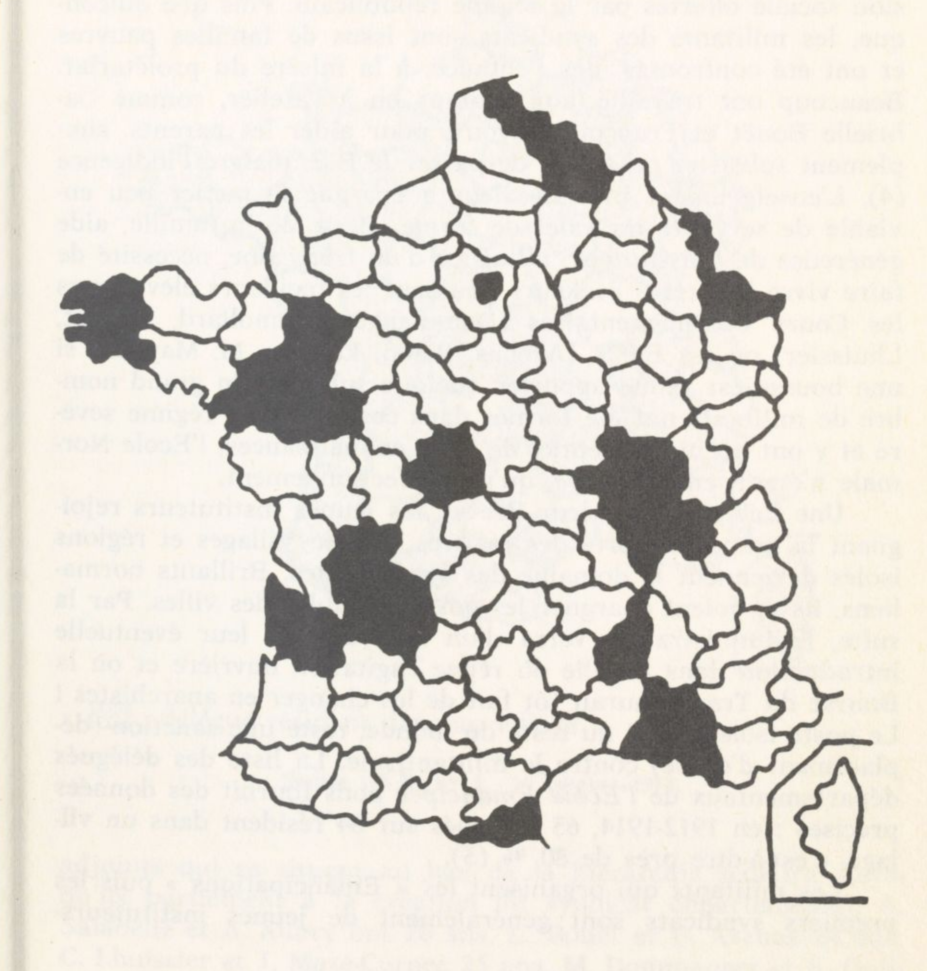
Large domination de la France rurale qui correspond aux structures sociales de la Troisième République et ne saurait nous surprendre. Mais la France de l'échoppe et de l'atelier nous paraît plus féconde en militants syndicalistes : tisserands, menuisiers, sabotiers, meuniers, cafetiers ont fourni les grands militants d'avant 1914, les pionniers du syndicalisme (3). Faut-il tirer de ce recrutement typiquement sans-culotte une conséquence politique ? Sans doute les petits métiers de village ont-ils représenté, à mi-chemin du paysan conservateur et de l'ouvrier des villes, une base sociale propice à la contestation dans les campagnes.

Les campagnes fournissent, en effet, le gros des troupes syndicales. Le poids de la province, décisif sous la Troisième République, se retrouve dans la répartition géographique des militants syndicalistes. Faible dispersion, regroupement autour des pôles originels que sont les régions de l'Ouest et du Lyonnais caractérisent l'implantation du mouvement. Nous l'avons déjà souligné, les départements réfractaires à l'école laïque, ceux fortement marqués par la tradition syndicaliste-révolutionnaire, les bastions du socialisme ont produit les cadres des syndicats d'instituteurs et les rédacteurs de *l'Ecole Emancipée.* Le rayon-

---

2) *Des instituteurs se souviennent...,* bulletin M.G.E.N. - Oise, n° 46 - novembre-décembre 1978, 1re partie, p. 5.
3) Voir les notices biographiques en fin de volume.

Origine géographique des rédacteurs de l'Ecole Emancipée.



Source : *L'Ecole Emancipée* 1910-1914.

nement du syndicalisme s'est effectué à partir de ces bases, de ces noyaux pionniers qui — permanence originale — fourniront l'essentiel des dirigeants nationaux jusqu'aux années 50.

Devenir instituteur, c'est, pour les filles et fils du monde ouvrier et paysan, l'une des chances les plus évidentes d'ascension sociale offertes par le régime républicain. Plus que quiconque, les militants des syndicats sont issus de familles pauvres et ont été confrontés, dès l'enfance, à la misère du prolétariat. Beaucoup ont travaillé, aux champs ou à l'atelier, comme Gabrielle Bouët et François Mayoux, pour aider les parents, simplement subsister ou tenter de passer le B.E. malgré l'indigence (4). L'enseignement primaire leur a épargné le métier peu enviable de servante ou valet de ferme. Désir de la famille, aide généreuse de l'instituteur, influence d'un frère aîné, nécessité de faire vivre les frères et sœurs poussent les meilleurs élèves vers les Cours Complémentaires (Dommanget, Dumollard, Guillot, Lhuissier) ou les E.P.S. (Avenas, Brion, Lafosse, M. Mayoux) si une bourse est venue apporter quelque subside. Un grand nombre de militants ont été formés dans ces écoles au régime sévère et y ont acquis l'essentiel de leurs connaissances, l'Ecole Normale n'étant, en définitive, qu'un perfectionnement.

Une fois munis de leur Brevet, les jeunes instituteurs rejoignent la grande cohorte des maîtres ruraux. Villages et régions isolés deviennent le domaine des syndicalistes. Brillants normaliens, ils se voient épargner les postes pénibles des villes. Par la suite, l'Administration verra d'un mauvais œil leur éventuelle introduction dans la ville où règne l'agitation ouvrière et où la Bourse du Travail aurait tôt fait de les changer en anarchistes ! Le poste isolé, coupé du reste du monde, reste une sanction (déplacement d'office) contre le militantisme. La liste des délégués départementaux de *l'Ecole Emancipée* nous fournit des données précises : en 1912-1914, 65 délégués sur 84 résident dans un village, c'est-à-dire près de 80 % (5).

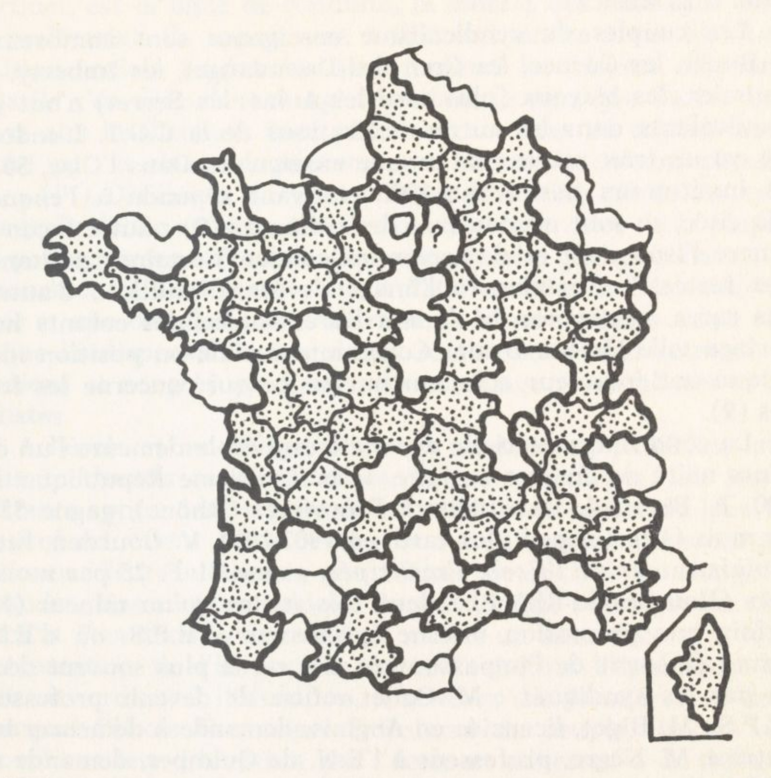
Les militants qui organisent les « Emancipations » puis les premiers syndicats sont généralement de jeunes instituteurs-

---

4) Ma mère, qui rêvait d'être institutrice, dut quitter l'école après le C.E.P. dans les années 30 : Rémy Gouge, mon grand-père, couvreur en chaume, ne pouvait envoyer ses 10 enfants à l'école après l'âge obligatoire.

5) E.E., n° 5 - 25 octobre 1913.

Les délégués départementaux de l'Ecole Emancipée avant 1914 : une masse de ruraux.



Source : E.E., nº 5 - 25 octobre 1913.

adjoints qui se situent au bas de la hiérarchie scolaire. Lorsqu'ils participent à la création du syndicat départemental, A. Salabelle et A. Aubry ont 20 ans, L. Bouët et E. Avenas 24 ans, C. Lhuissier et J. Mazé-Cornec 25 ans, M. Dommanget et F. Guilloux 26 ans, F. Bernard et M. Guillot 28 ans (6). Si l'on prend

---

6) Cf. brochures de L. Bouët, op. cit. et *Dictionnaire* de J. Maitron.

les secrétaires qui se sont succédés à la tête de la F.N.S.I. de 1906 à 1914, on aboutit aux résultats suivants : Nègre devient secrétaire général à 36 ans, Ripert à 35 ans, Léger à 36 ans et Brion à 32 ans (7).

Les couples du syndicalisme enseignant sont nombreux : les Bouët, les Cornec, les Cren, les Dommanget, les Imberty, les Lhuissier, les Mayoux (plus tard les Aulas, les Serret) n'ont pas d'équivalents dans les autres fédérations de la C.G.T. L'endogamie est un trait majeur du monde enseignant. Dans l'Oise, 50 % des instituteurs nés avant 1906 et ayant répondu à l'enquête déjà citée, se sont mariés avec des collègues (8) : autre façon de vaincre l'isolement et de serrer les coudes. Certaines militantes sont restées célibataires à l'image de Marie Guillot ; d'autres, plus rares, partisanes de l'union libre, ont eu des enfants hors mariage telle Hélène Brion. Contrainte sociale ou position idéologique ont joué leur rôle, surtout en ce qui concerne les femmes (9).

La condition matérielle des maîtres d'école demeure l'un des points noirs de l'œuvre scolaire de la Troisième République. En 1900, F. Bernard, instituteur à Proprières (Rhône), gagne 53 F par mois (10). Un peu plus tard, en 1902-1904, V. Gourdon, futur administrateur de *l'Ecole Emancipée*, gagne 71 F. 25 par mois à Trets (Bouches-du-Rhône) : deux fois moins qu'un mineur (11). Parfois une promotion interne (professeur d'E.P.S. ou d'E.N.) permet de sortir de l'impasse mais elle est le plus souvent déclinée par les syndiqués : M. Collet refuse de devenir professeur d'E.P.S., M. Bigot, licenciée en Anglais, demande à demeurer institutrice, M. Nègre, professeur à l'E.N. de Quimper, demande un emploi d'instituteur à Paris afin d'aider son frère (12). Les instituteurs syndiqués ont même été jusqu'à modérer leurs revendications salariales pour ne pas risquer de s'embourgeoiser : lors des débats sur les traitements au congrès de Chambéry, Georges Thomas, dirigeant du syndicat de l'Indre, déclara :

« Le maximum de 4 000 francs est trop élevé. Nous

---

7) Idem.
8) Bulletin M.G.E.N.-Oise, juin 1979, p. 13.
9) A.-M. Sohn, *Féminisme et Syndicalisme*, op. cit.
10) Cf. brochures de L. Bouët, op. cit.
11) A.D. Bouches-du-Rhône, dossier Gourdon.
12) Cf. brochure L. Bouët, *Les Pionniers...*, op. cit., p. 1.

allons faire de nous des bourgeois ; contentons-nous de 3 600 » (13).

Le « refus de parvenir », cher à Albert Thierry et à Marcel Martinet, est la ligne de conduite, la morale des militants. Issus du prolétariat, ils apprennent à lire et à écrire à ses fils. Leur position sociale tend à les situer parmi les classes moyennes mais ils s'en défendent et agissent dans le sens que Sartre indiquera aux intellectuels bien plus tard : « user du capital-savoir donné par la classe dominante pour élever la culture populaire... » (14). D'ailleurs, dans les villages déshérités où ils exercent, leur train de vie est souvent plus modeste que celui de la plupart des petits paysans. Potager, lampe à pétrole, quelques livres, un abonnement à *La Vie Ouvrière*, à *l'Humanité* et à *l'Ecole Emancipée* et une bicyclette sont leurs seuls biens : jamais autre chose que l'indispensable. Les seules sorties sont bien souvent les réunions et congrès syndicaux, les meetings syndicalistes et socialistes.

A l'école et au village, les jours se suivent, paisibles, laborieux, instructifs quand les curés ne s'en mêlent pas. Les jeunes militants apprennent à faire de leur métier le centre de leur vie. Un profond amour de ce dernier et des enfants les pousse à perfectionner leurs méthodes que *l'Ecole Emancipée* se charge de répandre. Une certaine éthique du travail, que l'on retrouve chez Marx et Proudhon, a fait de leur métier un sacerdoce et a forgé la réputation de l'instituteur de la Troisième République. Les militants croient à l'éducation, à la vertu des Lumières — sinon pourquoi *l'Ecole Emancipée ?* Enfants du peuple, ils ont vécu eux-mêmes leur libération par l'école et adhèrent à la thèse de l'école libératrice. Leur grand rêve, c'est de transformer la Laïque, de rénover l'enseignement, de l'adapter aux besoins de la classe ouvrière. Utopie généreuse qui est le sens de leur vie et souvent aussi la base de l'engagement politique et syndical. Freinet le répétera : « Il ne peut y avoir comme but à nos efforts que la Société d'où sera exclue toute exploitation de l'homme par l'homme » (1931).

Les raisons qui ont prévalu dans l'orientation vers l'extrê-

---

13) E.E., n° 47 - 31 août 1912. Qui oserait soutenir une telle proposition dans un congrès du S.N.I. ?

14) Jean-Paul Sartre, *Plaidoyer pour l'intellectuel*, éd. 1972, p. 74.

TABLEAU DES PRINCIPAUX MILITANTS SYNDICALISTES D'AVANT 1914.

Nom	Date de naissance	Profession du Père	Appartenance politique	Département
Albert AUBRY	1892	Ouvrier	S.F.I.O.	Ille-et-Vilaine
Ismaël AUDOYE	1868			Bouches-du-Rhône
Elise AVENAS	1883	Employé		Ardèche
François BERNARD	1879	Cordonnier		Rhône
Julia BERTRAND	1877		Anarchiste	Vosges
Adolphe BEZOT	1880			Bouches-du-Rhône
Marthe BIGOT	1878		S.F.I.O.	Seine
Norbert BLOT	1885		Anarchiste	Sarthe
Alexandre BOISSERIE	1880		S.F.I.O.	Dordogne
Marcel BORDIER	1881	Maçon	S.F.I.O.	Maine-et-Loire
Marcel BORIT			Anarchiste	Deux-Sèvres
Gabrielle BOUET	1885	Instituteur	S.F.I.O.	Maine-et-Loire
Louis BOUET	1880	Sabotier	S.F.I.O.	Maine-et-Loire
Paul BRIARD			S.F.I.O.	Seine-Inférieure
Hélène BRIOND	1882	Officier	S.F.I.O.	Seine
André CHALOPIN	1885	Meunier		Seine
Louis CHAUFFOURNIER	1882		S.F.I.O.	Cher
Lucie COLLIARD	1877	Paysan	S.F.I.O.	Savoie
Jean CORNEC	1889	Sabotier		Finistère
Marcel COTTET	1881		S.F.I.O.	Seine
Louis CREN	1881		S.F.I.O.	Morbihan
Marthe DALES	1889		S.F.I.O.	Basses-Pyrénées
Clément DAYRE	1875	Cordonnier	S.F.I.O.	Ardèche
Paul DEGHILAGE	1868		S.F.I.O.	Nord
Maurice DOMMANGET	1888		S.F.I.O.	Oise
Maurice DUBOIS			Anarchiste	Seine
Jean DUBOURG	1871		S.F.I.O.	Lot-et-Garonne
Jean DUMOLLARD	1871	Paysan	S.F.I.O.	Savoie
Jean FONTAINE	1879		Anarchiste	Rhône
L.-O. FROSSARD	1889		S.F.I.O.	Belfort
Emile GLAY	1878	Charpentier	S.F.I.O.	Seine
Victor GOURDON	1880			Bouches-du-Rhône
Paul GUERIN				Meurthe-et-Moselle

Nom	Date de naissance	Profession du Père	Appartenance politique	Département
Marie GUERIN				Meurthe-et-Moselle
Marie GUILLOT	1883	Journalier	S.F.I.O.	Saône-et-Loire
Félix GUILLOUX	1878		S.F.I.O.	Loire-Inférieure
Louis LAFOSSE	1884			Bouches-du-Rhône
Paul LAMY			S.F.I.O.	Vaucluse
Albert LAPRAZ	1888	Meunier		Haute-Savoie
M.-T. LAURIN	1876		S.F.I.O.	Ain
Louis LEGER	1874	Tisserand	Anarchiste	Rhône
Louis LESAINT	1879	Perruquier	S.F.I.O.	Mayenne
Camille LHUISSIER	1879	Cafetier	S.F.I.O.	Mayenne
Fernand LORIOT	1870		S.F.I.O.	Seine
François MAYOUX	1882	Paysan	S.F.I.O.	Charente
Marie MAYOUX	1878		S.F.I.O.	Charente
Josette MAZE-Cornec	1886	Fermier		Finistère
André MULLER	1887	Traminot		Maine-et-Loire
Henri MURGIER			S.F.I.O.	Seine
Marius NEGRE	1870	Menuisier	S.F.I.O.	Seine
Cécile PANIS	1873	Instituteur	S.F.I.O.	Indre
Joseph PASCAL	1886	Paysan		Var
Venise PELLAT-FINET			S.F.I.O.	Isère
G. PERSIGOUT				Gironde
Marthe PICHOREL	1878		S.F.I.O.	Seine
G. PIEDERIERE	1892		S.F.I.O.	Ille-et-Vilaine
H. POTIRON			S.F.I.O.	Loire-Inférieure
Jean-Pierre RAFFIN-DUGENS	1861		S.F.I.O.	Isère
Auguste REBEYROL			S.F.I.O.	Gironde
Elie REYNIER	1875	Instituteur		Ardèche
Antoine RIPERT	1873		S.F.I.O.	Bouches-du-Rhône
Joseph ROLLO	1891			Morbihan
Alfred SALABELLE	1887		Anarchiste	Ardèche
François SIMON	1879	Tisserand	S.F.I.O.	Maine-et-Loire
Geoffroy THOMAS	1880		S.F.I.O.	Pyrénées-Orientales
Georges THOMAS	1883	Boulanger	Anarchiste	Indre
Jean VIDAL				Haute-Loire
Marie VIDAL			Anarchiste	Bouches-du-Rhône

me-gauche d'une fraction des instituteurs sont de plusieurs ordres. L'affaire Dreyfus et le soutien des socialistes à l'organisation syndicale des instituteurs ont rallié un nombre important de jeunes maîtres autour du socialisme, ralliement entretenu par l'intermédiaire des périodiques ouvriers. Divers courants ont, sinon divisé, du moins partagé les militants : socialisme traditionnel, jaurésien chez Guilloux, Dumollard et Briard (15), socialisme ouvriériste chez Lhuissier et Marie Guillot, socialisme révolutionnaire, teinté d'anarchisme chez les Bouët et les Mayoux et anarchisme chez les Lyonnais Raffin et Fontaine. Le prestige des éducateurs libertaires était de toute façon immense, y compris chez les instituteurs de la S.F.I.O., et a continuellement coloré leur socialisme d'une teinte noire.

Le milieu familial a joué un rôle évident en incrustant d'emblée de futurs instituteurs dans une mouvance et une tradition politiques : A. Muller, délégué de l'E.E., est le fils d'un traminot syndicaliste (16), M. Devernay, déléguée de l'E.E. également, est la fille d'ouvriers guesdistes du Nord, G. Bouët, fille d'un instituteur « rouge », fréquente très tôt les groupes anarcho-syndicalistes avec ses frères aînés (17) et A. Aubry a suivi, tout jeune, les réunions du syndicat des ouvriers de l'Arsenal de Rennes dont son père était le secrétaire (18).

Des figures marquantes du mouvement ouvrier et socialiste ont influencé certains militants : c'est le cas d'Emile Masson pour L. Bouët, de Victor Pengam pour les Cornec, de Charles Brunellière pour F. Guilloux, de Marius Nègre pour M. Dommanget (19). Les révolutionnaires russes et le féminisme ont conduit H. Brion vers l'action politique et syndicale (20).

Le métier lui-même, confronté à la misère enfantine, aux questions sociales, aux mécanismes du pouvoir a parfois agi comme un détonateur.

L'Ecole Normale a quelquefois été le lieu d'une initiation au

---

15) Paul Briard : délégué de la Seine-Inférieure au congrès de la S.F.I.O. à Amiens en 1914.

16) Cf. M. Poperen, *Heures héroïques*, op. cit.

17) A.-M. Sohn, *Féminisme et Syndicalisme*, p. 256.

18) *Albert Aubry (1892-1951)*, Rennes, n.d., p. 19.

19) Cf. J. Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, (1871-1914), op. cit.

20) A.-M. Sohn, *Féminisme et Syndicalisme* et L. Bouët, Les Pionniers du *Syndicalisme Universitaire*, pp. 12-14.

militantisme. Le directeur de l'E.N. d'Angers, ardent dreyfusard, communique sa fougue à L. Bouët. Elie Reynier, professeur à l'E.N. de Privas, a eu une influence considérable sur plusieurs générations d'élèves dont A. Salabelle et G. Serret (21). Mais ce ne fut pas la règle, tant s'en faut. A l'E.N. de Beauvais, la lecture de Zola et Baudelaire était interdite aux jeunes filles, c'est dire la place que devaient avoir Marx, Proudhon et même Jaurès (22).

L'éducation laïque et « anti-religieuse » des Ecoles Normales a peut-être, malgré tout, contribué à orienter les normaliens vers la gauche. A Beauvais, on a pu constater l'évolution suivante :

Idéologie et religion des élèves

	Entrée à l'E.N.	Sortie de l'E.N.
Croyants	30,5 %	20 %
Anti-Cléricaux	8,3 %	16 % (23)

Ces données très partielles montrent cependant la transformation que peut opérer l'Ecole Normale sur les mentalités des élèves. Si l'ensemble des instituteurs n'est pas ce corps unanimement anti-clérical que l'on a jadis glorifié dans les rangs républicains, en revanche, les militants des syndicats représentent un bloc combiste sans la moindre faille (24). Tout porte les syndicalistes vers l'anti-cléricalisme : la formation, l'idéologie, les sympathies politiques, l'assassinat de Ferrer, la question scolaire. Souvent même, cet anti-cléricalisme fut à l'origine du militantisme républicain puis socialiste. Conséquence capital qui fait des instituteurs syndicalistes d'avant 1914 les meilleurs défenseurs de l'école laïque face à l'Eglise monarchiste et totalitaire.

Malgré ses positions laïques et la forte et influente personnalité de Ferdinand Buisson, le parti radical — qui comporta

---

21) *Une belle figure vivaroise. Elie Reynier* (*1875-1953*), op. cit.
22) Bulletin M.G.E.N.-Oise, n° 46, op. cit., p. 35.
23) Idem, p. 31
24) Voir l'article de Gérard Baal, *Le petit père Combes* (*1835-1921*), in *L'his-*

une bonne proportion d'instituteurs — fut inexistant chez les syndicalistes. *Le Radical* donna les raisons de ce clivage dès 1907 :

> « La très grande majorité du parti radical n'admettra pas que les instituteurs de France s'embrigadent derrière les révolutionnaires partisans de l'action directe, du sabotage, de la violence et de la grève générale, débaucheurs de l'armée et blasphémateurs de la patrie » (25).

La franc-maçonnerie, de par ses liens avec le radicalisme, fut extrêmement rare : seuls Clément Dayre et Cécile Panis fréquentèrent une loge avant 1914 (26).

La Ligue des Droits de l'Homme, au contraire, grâce à sa vertu unificatrice, accueillit les jeunes instituteurs de province, leur offrit un cadre souple, un fonctionnement démocratique, une tribune nationale. Son rôle fut considérable dans la formation politique d'un grand nombre de militants : elle les a menés de l'injustice de Dreyfus aux injustices sociales, elle les a plongés dans l'action, elle leur a ouvert le chemin du socialisme ou de l'anarchie. Son désir d'efficacité quotidienne correspondait en tous points avec l'esprit des futurs pionniers du syndicalisme (E. Reynier, C. Lhuissier...).

Le militantisme déborda aussi largement du cadre organisationnel. Si, dans un premier temps, les syndicats protestèrent contre le travail supplémentaire des instituteurs — dont les seuls bénéficiaires étaient les directeurs —, ils se préoccupèrent, par la suite, des œuvres post-scolaires : groupes sportifs (J. Cornec), chorale et fanfare (C. Lhuissier) dans le but de parfaire l'éducation des enfants et des adolescents.

Le mouvement coopératif attira les syndicalistes, notamment dans le Sud-Ouest : Auguste Rebeyrol fonda l'Union Coopérative du Sud-Ouest en 1912 et donna de nombreux articles à *l'Ecole Emancipée* avec le socialiste Ernest Poisson ; Geoffroy Thomas crée la Coopérative des Vignerons Prolétaires de Baixas

---

toire, n° 16 - octobre 1979.

25) *Le Radical*, 16 avril 1907 (A. Maujan).

26) J. Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, op. cit.

et participe à l'organisation de syndicats de vignerons en Catalogne (27).

Enfin, il y eut, parmi les collaborateurs de *l'Ecole Emancipée,* des auteurs de « contre-cours », d'anti-manuels à l'usage des élèves : A. Bezot s'occupa de la pêche (28), J. Raffin et J. Fontaine du français, L. Lafosse des leçons de chose, P. Lamy du système métrique, C. Dacheville de l'éducation physique. D'autres militants publièrent des ouvrages d'érudition : Maurice Dommanget, outre sa collaboration active aux *Annales Révolutionnaires* d'Albert Mathiez (29), est l'auteur de *La Révolution dans le Canton de Neuilly-Saint-Front* (Beauvais, 1913) ; Elie Reynier nous a offert, depuis 1904, une somme d'ouvrages irremplaçables sur l'Ardèche et le Vivarais qui ont forcé l'admiration d'Henri Sée, André Siegfried et Lucien Fèbvre (30).

Pour tenter de compléter ce portrait collectif du militant syndicaliste d'avant 1914, nous nous sommes penchés — aidés en cela par la qualité de nos sources et les témoignages humains — sur l'un d'entre eux. Choix arbitraire, guidé en partie par l'affection, mais néanmoins remarquable et riche d'enseignements.

b) *Un militant de l'Ecole Emancipée : Camille Lhuissier.*

Pour diriger la propagande en faveur de la revue et servir de correspondant avec l'administration marseillaise, la fonction de « délégué départemental » de *l'Ecole Emancipée* a été créée au congrès de Chambéry en 1912 (31). La diffusion et le rayonnement de la revue, alors sortie des incertitudes et des difficultés des premiers mois, furent pris en charge de manière militante par les instituteurs syndiqués dans presque tous les départe-

---

27) A. Rebeyrol : fondateur du syndicat de la Gironde. G. Thomas : né le 1er avril 1880, militant guesdiste, dirigeant de la S.F.I.O. à Perpignan, fondateur de la section syndicale des Pyrénées-Orientales, administrateur de la Bourse du Travail de Perpignan, collaborateur au *Cri Catalan.*

28) A.D. Bouches-du-Rhône : dossier A. Bezot.

29) A. Mathiez (1874-1932) : l'un des grands historiens de la Révolution française avec Georges Lefèbvre adhéra, par solidarité et bien qu'il fut professeur de Faculté, à la F.N.S.I. et fut, au lendemain de la guerre, un soutien fidèle de *l'Ecole Emancipée* ainsi qu'un prestigieux collaborateur.

30) *Elie Reynier (1875-1953)...,* op. cit.

31) E.E., n° 47 - 31 août 1912. Votée sur proposition du Morbihan.

ments (32). Maurice Dommanget, qui deviendra l'un des dirigeants de l'Opposition Unitaire trotskysante en 1930 et un incomparable historien du mouvement social et Georges Lapierre, futur dirigeant du S.N.I., feront leurs premières armes comme délégués de l'E.E.

Joseph Pascal, délégué varois, nous a donné des précisions quant à son rôle :

> « Provoquer des abonnements. A l'occasion propice, soit individuellement, soit en réunion, citer sans outrance l'E.E. dans son rôle défensif des enseignants, dans l'aide pratique qu'apportaient ses collaborateurs quand on pouvait y joindre leur talent d'écrire, persuader par l'objectivité sans critique des autres revues » (33).

Pour tenter de cerner la personnalité et l'évolution de ces premiers « militants de l'E.E. », nous avons choisi de présenter l'un d'entre eux. Camille Lhuissier, instituteur mayennais, condense dans sa propre personne tous les traits des syndicalistes d'avant 1914, c'et pourquoi nous n'avons pas craint d'en tracer un bref portrait : celui qui deviendra, au lendemain de la Libération, le premier député socialiste de la Mayenne méritait cette halte (34).

C'est au cœur du pays chouan que naît Camille Jean Marie Lhuissier, le 25 juillet 1879, à Vautorte et, de toute évidence, l'espace et le temps ont apposé sur ce fils d'aubergistes républicains leurs marques profondes et durables. Les années 80 qui le voient grandir sont aussi celles du formidable ébranlement de l'école laïque. Aux prétentions de l'Eglise est venu s'opposer le principe de la liberté jusque dans les terres de l'Ouest les plus déshéritées. Dans le Maine catholique et attardé, la diffusion de l'enseignement primaire est restée longtemps très limitée, le pouvoir de l'Eglise et l'intelligence des Lumières ne faisant pas bon ménage. Le sous-préfet de Mayenne écrivait en 1834 :

> « L'ignorance la plus absolue règne dans les campagnes qui n'ont jamais eu de moyens d'instruction... Nos habitants croient encore aux sorciers, aux devins et à leurs maléfices... » (35).

32) Voir la lise en annexe.
33) Lettre à l'auteur : 24 septembre 1979.
34) A.D. Mayenne : dossier de Camille Lhuissier, 2 T 695.
35) François Dornic, *Histoire du Maine*, Paris, 1960, p. 110.

Merveilleux terrain pour l'ethnologue contemporain mais rude pesanteur pour l'instituteur... (36). L'école laïque a ouvert une brèche dans ce monde reclus mais a peu modifié les mentalités du bocage : dans les années 1880-1890, les écoles congréganistes rassemblent encore la grande majorité des élèves du primaire (37). L'école de Jules Ferry, « école sans Dieu », école de 1789 ne tarde pas à devenir l'école des Rouges, l'école du Diable.

Le père Lhuissier, cabaretier anticlérical, animateur d'un cercle républicain, est l'un de ces « Rouges » : l'école laïque sera donc celle du « petit Camille ». Ce choix, banal dans la Creuse ou en Charente, prend ici une dimension particulière et le range, d'emblée, dans le camp de la gauche (38). Après le Certificat d'Etudes il décide de devenir maître d'école et fréquente le Cours Complémentaire de Gorron, de 1891 à 1894, où son frère est instituteur-adjoint. A 15 ans, muni d'une dispense d'âge, il entre à l'Ecole Normale de Laval, autre bastion laïque et enclave républicaine. Sorti premier de sa promotion, en 1897, il suit passionnément les remous de l'Affaire et prend le parti de Dreyfus : il a, cette fois, délibérément choisi son camp, celui de Zola et Jaurès, celui de la République.

La réalité qu'il découvre en rejoignant son premier poste à Evron n'est guère encourageante. La campagne mayennaise est toujours, au tournant du siècle, le théâtre de l'affrontement entre le Roi et la République. La vitalité religieuse du diocèse de Laval est une des meilleures de France (39). Région ultra-conservatrice, en 1900, sa représentation parlementaire est d'extrême-droite à 100 %. Le clergé rural, lié aux châtelains, y est tout-puissant et oriente le comportement politique des petits fermiers. Après vingt ans de République, la Mayenne conserve encore le souvenir glorieux des guerillas contre-révolutionnaires. Que faire ? Des années plus tard, après avoir résisté les armes à la main contre vichystes et nazis, Camille Lhuissier justifiera sa vocation :

« Le paysan mayennais est un homme qui a peur :

---

36) Voir Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, 1978.
37) Antoine Prost, ouvrage op. cit., p. 181.
38) Voir Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'Orgueil*, ouvrage op. cit.
39) J.-M. Mayeur, *Les débuts de la III[e] République*, p. 140.

il a peur de son curé, il a peur de son propriétaire, il a peur de ses voisins mêmes. Qu'il domine cette peur et il évoluera rapidement » (40).

C'est un fait que l'école laïque a fait reculer la peur dans les campagnes : Lhuissier s'est attelé à cette tâche longue et périlleuse et sans doute avait-il réussi pour que, socialiste et anticlérical, il soit élu député en pleine terre royaliste.

Après l'Ecole Normale, il suit la carrière logique et sans encombre de tous les instituteurs, du hameau rural au chef-lieu (41).

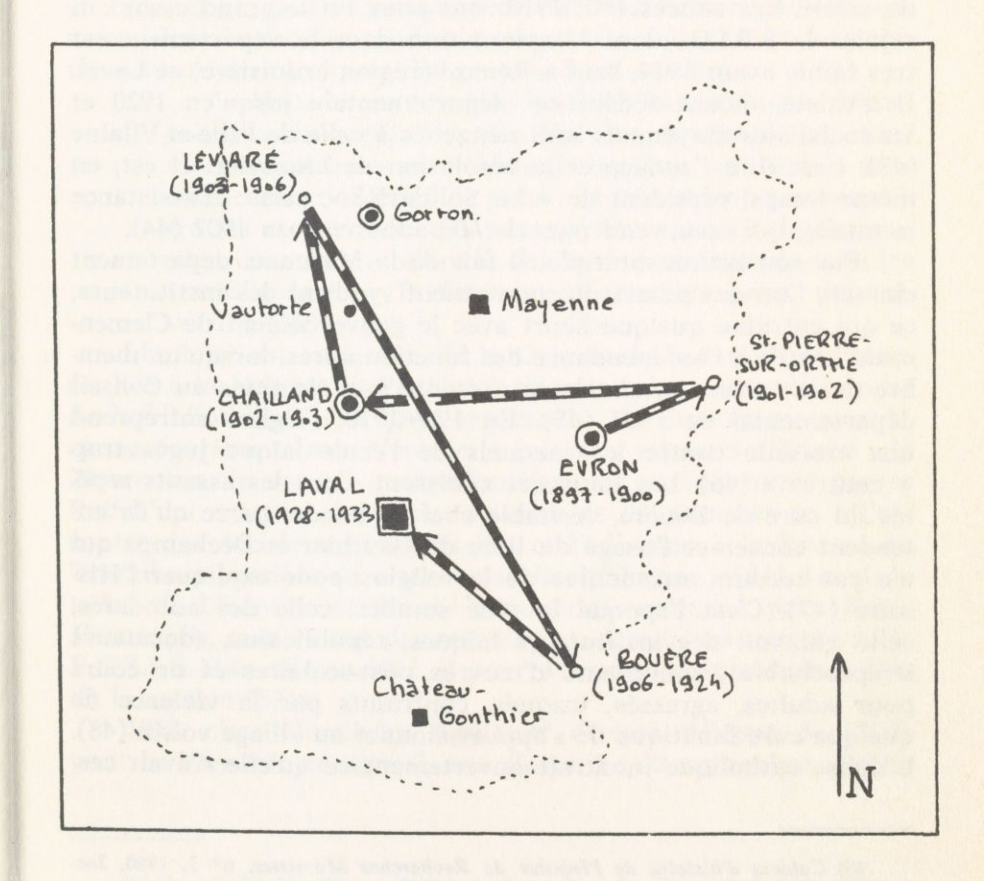
Elève-maître à Laval puis stagiaire à Evron (1897-1900), il effectue son service militaire, est de nouveau stagiaire à Saint-Pierre-sur-Orthe (1901-1902), devient titulaire-adjoint à Chailland (1902-1903), à Lévaré (1903-1906) puis à Bouère, dans le sud-est du département (1906-1924) où il sera promu titulaire (1924-1928) avant de terminer ses trente-six années de service à Laval (1928-1933). Entre temps, il a épousé en 1901 une institutrice laïque, Marie-Lucie Guyonnet (Rachel), de quatre ans son aînée, signe du sens corporatif et de l'isolement des instituteurs dans la société. Rien de bien original en définitive. Cependant, l'Histoire veille sur la monotonie de l'existence : Camille Lhuissier fait partie de cette génération d'instituteurs, nés entre 1878 et 1882, qui vont, à l'aube du XXe siècle, se lancer dans l'action. Les convulsions de l'Affaire Dreyfus et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme — où Lhuissier militera sa vie durant — vont faire découvrir le militantisme et ouvrir les chemins de la politique.

En 1902, Camille Lhuissier participe à la création de l'Université Populaire Lavalloise avec Félicien Challaye, professeur au Lycée. Acte d'anticléricalisme, l'U.P.L. siège à la Bourse du Travail : ses militants, dont quelques instituteurs, côtoient les ouvriers syndicalistes. Ils y chantent l'Internationale : « Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes ! » et le Préfet menace d'interdire aux fonctionnaires de la fréquenter (42). Lhuissier milite alors dans l'Amicale de la Mayenne mais ne tarde pas à élargir

---

40) *Les Nouvelles Mayennaises*, n° 171 - 1er février 1948.
41) Voir notre carte : « Itinéraire professionnel d'un maître d'école en Mayenne ».
42) *Le Mouvement Social*, n° 35, avril-juin 1961, F. Robin.

Camille LHUISSIER : itinéraire professionnel d'un maître d'école en Mayenne de 1897 à 1933.



(*Arch. Dép., Mayenne :* 2 T 695, dossier personnel de Camille Lhuissier).

son action vers le mouvement ouvrier. En 1905, il fonde « l'Emancipation » de la Mayenne qui regroupe les instituteurs socialisants au sein de l'Amicale et, l'année suivante, il est élu 1er secrétaire de la section syndicale mayennaise affiliée au syndicat de la Seine. Avec Marcel Borit, Félix Guilloux, Gabrielle Bouët et Louis Cren il fait partie du petit noyau de militants bretons et angevins qui ont secoué l'Ouest de la France au début du siècle. Les années 1905-1910 sont pour lui le grand essor : il rejoint la S.F.I.O., dont l'implantation dans le département est très faible avant 1914, sauf à Rénazé (région ardoisière) et Laval. Il n'existe aucune fédération départementale jusqu'en 1920 et les socialistes mayennais sont rattachés à celle de l'Ille-et-Vilaine (43), c'est dire l'audace et la résolution de Lhuissier. Il est, en même temps, président de « La Solidarité », caisse d'assistance mutuelle, qui comprend plus de 400 adhérents en 1907 (44).

Par son action multiple, il fait de la Mayenne, département chouan, l'un des piliers du mouvement syndical des instituteurs, ce qui entraîne quelque heurt avec le gouvernement de Clemenceau, hostile à l'indépendance des fonctionnaires, lorsqu'un membre de la section syndicale se présente aux élections au Conseil départemental en 1907 (45). En 1909-1910, l'Eglise entreprend une croisade contre les manuels de l'école laïque jugés trop « neutres » (46). Les Lhuissier subissent alors les assauts répétés du curé de Bouère, véritable chef de bande, parce qu'ils entendent conserver l'usage du livre de Gauthier et Dechamps qui n'a pas recours aux délires de la religion pour expliquer l'Histoire (47). C'est l'époque la plus sombre, celle des autodafés, celle qui voit des instituteurs laïques, républicains, éducateurs irréprochables, animateurs d'œuvres post-scolaires et de cours pour adultes, agressés, traqués, contraints par la violence de quelque curé fanatique de s'approvisionner au village voisin (48). L'Eglise catholique montrait ouvertement ce qu'elle n'avait ces-

---

43) *Cahiers d'histoire de l'Institut de Recherches Marxistes*, n° 3, 1980, Jacques Omnes, Naissance et apprentissage du P.C.F. en Mayenne.

44) *Bulletin de l'Association amicale de la Mayenne*, n° 34, janv-fév. 1908.

45) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 7 - avril 1913.

46) Ch. Amalvi, *Les guerres des manuels autour de l'école primaire en France* (*1899-1914*) in *Revue Historique*, n° 532 - oct./déc. 1979.

47) A.D. Mayenne, 1 T 208, lettre de Rachel Lhuissier à l'I.A., 17 décembre 1909.

48) Témoignage de M. Camille Lhuissier fils.

sé d'être, malgré l'heureuse loi de 1905 : une puissance totalitaire (49). Mais en même temps, elle confortait dans l'esprit des militants la nécessité urgente de développer l'organisation syndicale.

L'année 1910 est décisive pour Lhuissier et ses camarades : une Maison du Peuple, œuvre des organisations ouvrières, est édifiée à Laval et Lhuissier y contribue de toutes ses forces. Il en fait l'éloge dans *l'Emancipation de l'Instituteur,* bulletin trimestriel de la section syndicale mayennaise dont il est le secrétaire-trésorier et qui sort des presses le 1er octobre :

> « Nous avons foi dans les bons résultats que donnera notre fréquentation des Maisons du Peuple où nous nous rencontrons avec l'élite de la classe ouvrière et sans souci des criailleries de ceux qui ne veulent pas connaître les ouvriers ou qui passent leur temps à les calomnier, nous ferons nôtre la devise de fraternité de tous les travailleurs : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. » (50).

Lhuissier est sociétaire de la Coopérative ouvrière de Rénazé, liée à la Maison du Peuple et s'occupe plus particulièrement de la bibliothèque. Ces liens organiques des instituteurs avec la classe ouvrière tourmentent cette fois-ci le ministère Briand : le 22 octobre, le conseil syndical mayennais est convoqué par le Préfet. La création de *l'Emancipation de l'Instituteur* va à l'encontre des décisions ministérielles et l'adhésion à la Bourse du Travail est passible de « sanctions disciplinaires » (51). La résistance de Lhuissier et de ses camarades, soutenue par *l'Ecole Emancipée,* aura raison des menaces et, délégué au congrès de la F.N.S.I. à Marseille en 1911, il pourra rendre compte du bon état de la section (52).

1912, c'est Chambéry. Lhuissier devient délégué de l'E.E. pour la Mayenne et signe le Manifeste. Le 30 septembre, convo-

---

49) Ce qu'elle demeure, malgré son éloge de Jules Ferry lors de la célébration du centenaire de l'école laïque en 1981, soutenue par la Droite française giscardienne : la loi Guermeur a permis, de 1977 à 1981, une progression de 121 % des crédits de fonctionnement attribués à l'enseignement privé, au détriment de l'école laïque.

50) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 26 - janvier 1914.

51) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 7 - avril 1913.

52) *L'Emancipation de l'Instituteur,* n° 64 - juin 1911.

2e Année. Mai 1912 N° 5.

L'ÉMANCIPATION

BULLETIN BIMESTRIEL

des Institutrices et Instituteurs Sindiqués

DE LA MAYENNE

Le Bulletin est une tribune libre : chaque article n'engage que la responsabilité de son auteur.

Secrétaire-Trésorier : C. Lhuissier, à Bouère.
Délégué à la Bourse du Travail : O. Brunet, à Mayenne.

AVIS

Nous engageons vivement tous les camarades à éfectuer leurs achats dans les Maisons qui nous ont consenti un traité d'annonces et qui ainsi contribuent à la prospérité de notre Bulletin.

ORTOGRAFE SIMPLIFIÉE

Le bulletin de la section parait en « ortografe simplifiée ». Pour les simplifications adoptées, consulter le n° 1, octobre 1910.

FRONTISPICE

« Non, il ne faut pas se plaindre trop amèrement de l'ardeur et de la violence de certaines polémiques. Il y a jusque dans l'excès une preuve de l'activité morale du pays, et mieux valent peut-être les outrances de langage que l'indiférence et l'atonie ».

Poincaré,
Président du Conseil.

. .

« Prenez garde : Ne dédaignez pas ce peuple qui produit tout, ce peuple qui, pour être formidable, n'aurait qu'à être immobile ».

Mirabeau.
(Discours aux Etats de Provence).

POUR L'A. G. DE 1912

L'assemblée générale de la Section sindicale aura lieu le jour de l'A. G. de l'Amicale, à 8 h. 1 2 du matin.

Tous les sindiqués doivent se faire un devoir d'y assister. Tout camarade qui n'assiste pas aux réunions, qui ne prend pas part aux travaux du groupe manque à son premier devoir de sindiqué. Il ne sufit pas de verser sa cotisation pour se dire sindicaliste.

Cète réunion comprendra :

1° *Le compte-rendu moral et financier de la Section ;*

2° *La discussion des raports pour le Congrès de Chambéry ;*

3° *L'admission de nouveaux membres ;*

4° *L'élection de trois membres du C. S. ;*

5° *Des questions diverses.*

Nous insistons donc auprès de nos camarades, particulièrement auprès des nouveaux adérents, pour qu'ils assistent à la réunion.

Le Secrétaire,
C. Lhuissier.

C. S. du 2 Mai 1912

Présents : Mmes Augustin, Aristarque, les camarades Augustin, Durand, Favereau, Levrot, Lhuissier. Excusés : Lesaint, Moussay, Brunet. Absents : Mme Gehan, Michineau.

Conseil sindical. — Lhuissier fait connaitre que trois membres du C. S. doivent être remplacés cète année ; ce sont : Brunet, Durand, Lhuissier ; ils ne sont pas rééligibles. Les camarades can-

qué par l'Inspecteur d'Académie, il maintient sa signature, « acte d'insubordination grave » qui lui vaut d'être réprimandé (53). Son attitude inflexible ne fait qu'accroître son prestige dans la région. Au 8e congrès de la F.N.S.I. qui se tient à Bourges en 1913, face à la situation catastrophique due à la dissolution, les délégués de l'Ouest proposent Camille Lhuissier comme secrétaire national (54). Une autre solution sera adoptée mais le choix des militants du Maine-et-Loire, de la Sarthe, de la Mayenne, traduit la valeur reconnue de Lhuissier dans la Fédération.

A la rentrée de 1913-1914, Audoye et Lafosse lui demandent de rédiger le cours d'Histoire de *l'Ecole Emancipée* dont nous avons parlé précédemment. La Mayenne est alors l'un des rares départements, avec la Corse, où tout membre du syndicat est tenu de s'abonner à l'E.E. (55). A l'aube de la guerre, le syndicalisme est solidement implanté dans la région lavalloise et Lhuissier n'est pas étranger à ce succès, les résultats des élections au C.D. le montrent.

Elections au C.D. de Mayenne

1907	Augustin	69 voix
1910	Lhuissier	125 voix
1913	Lhuissier	189 voix (56).

Cette brève esquisse montre l'itinéraire désormais classique d'un jeune instituteur du début du siècle acquis aux idées nouvelles. Du républicanisme au socialisme et au syndicalisme de classe, tel est le chemin parcouru de l'Ecole Normale aux premiers postes difficiles, du village trop isolé au contact avec le monde ouvrier, du désert intellectuel des campagnes au bouillonnement culturel de l'Université Populaire et de la Bourse du Travail. Un trajet qui aboutira au puissant mouvement syndical des instituteurs et qui est tout entier contenu dans cet article de Camille Lhuissier :

---

53) A.D. Mayenne, 2 T 695, note de l'I.A., 4 octobre 1912.
54) L. Bouët, *Trente Ans de Combat*, op. cit., p. 175.
55) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 23 - octobre 1913.
56) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 26 - janvier 1914.

« Syndicalistes, nous le sommes par sentiment. Fils d'ouvriers, de paysans, de petits commerçants ou fonctionnaires, c'est instinctivement que nos sympathies vont à ceux qui travaillent, nos pères, nos frères, producteurs et exploités.

Nous le sommes par raison. Convaincus que la société est mauvaise, clémente aux seuls inutiles : oisifs, et bourgeois ; prolétaires intellectuels, nous nous joignons aux prolétaires manuels et avec eux, dans leurs Bourses du Travail, dans leurs Unions, dans la C.G.T., c'est à une œuvre révolutionnaire que nous collaborons : œuvre double d'émancipation et d'organisation » (57).

c) *L'œuvre des militants : histoire et géographie.*

On connaît mal le film évènementiel de *l'Ecole Emancipée* pour la période antérieure à la première guerre mondiale faute d'archives internes, celles-ci ayant certainement disparu avec Ismaël Audoye en 1925 (58). Nous sommes donc réduits à ne décrire que les grands moments de cette histoire, œuvre essentielle des militants.

Deux périodes s'articulent autour de l'année 1912. Avant, on assiste au démarrage hasardeux et difficile, aux premiers tâtonnements, à l'expérience audacieuse d'une assez jeune équipe de militants lancés dans l'aventure d'une revue hebdomadaire. *L'Ecole Emancipée* bouillonne d'idées et d'opinions, elle est le creuset où s'affrontent pacifiquement socialistes et libertaires, où s'élabore et se concrétise idéologiquement le syndicalisme révolutionnaire des instituteurs, où s'ébauche une pédagogie expérimentale et moderne. Les débats et confrontations y sont nombreux et traduisent une pensée en pleine gestation. Pierre Monatte, dirigeant de la C.G.T., a bien vu l'importance de cette année pour le mouvement syndical français, marquée notamment par le congrès des syndicats d'instituteurs. Avant 1910, ceux-ci

57) *L'Emancipation de l'Instituteur* de la Mayenne, n° 1 - octobre 1910. A. D. Mayenne : 3 Pe 452.

58) Les recherches que nous avons entreprises avec l'aide de nos amis militants marseillais — Hélène Bernard, Marie-Jeanne et Pascal Léna — furent vaines : aucune trace ne subsiste des archives de l'E.E. dans la grande cité phocéenne.

oscillaient autour de la dizaine, en 1911 ils s'élèvent à 28, à Chambéry ils effleurent la cinquantaine (59). 1912 représente bien un tournant décisif : l'organisation syndicale des maîtres d'école n'est plus éparse, « le mal est immense » peut écrire *La République Française*, l'ancienne feuille de Gambetta (60). Le combat acharné des militants et l'action corporative de la F.N.S.I. ont permis cet essor presqu'infaillible mais peut-on ignorer, malgré l'extrême difficulté de mesurer son apport réel, le rôle de *l'Ecole Emancipée* ? L'émergence du mouvement, sa progression continue datent de 1910 : ont-ils produit *l'Ecole Emancipée* ou en sont-ils la résultante ? Sans doute existe-t-il un lien dialectique entre ces deux trajectoires qui se sont respectivement soutenues mais il semble bien que la revue, créée en 1910 pour conforter les acquis du syndicalisme et populariser les pratiques pédagogiques nouvelles, ait en définitive pleinement rempli son contrat.

Peu d'évènements ont ponctué l'évolution interne de *l'Ecole Emancipée*. Son histoire est surtout marquée par des petits faits propres à la vie de tout périodique et qui ont trait à la composition de l'administration, à la mobilité des collaborateurs et rédacteurs, au devenir des différentes rubriques, aux formes d'agit-prop, etc. La création de délégués départementaux en 1912 a été une transformation importante puisqu'elle a fourni à la revue une assise solide et des propagandistes assidus. Il nous faut retenir également deux réunions nationales où *l'Ecole Emancipée* a occupé une place centrale : celle des « Amis de l'E.E. » tenue à l'issue du 7e congrès de la Fédération des Amicales en août 1911 (Nantes) et présidée par Brégeon, syndicaliste de Loire-Inférieure (61) et la séance du 7e congrès de la F.N.S.I. à Chambéry où Bezot et Gourdon présentèrent la situation de la revue pédagogique et firent adopter ses premiers statuts (62). En lisant les interventions souvent passionnées des participants — qui nous permettent d'établir une certaine géographie des soutiens actifs de *l'Ecole Emancipée* au niveau départemental — on perçoit l'originalité de cette revue : elle est vivante, conçue, échafaudée, animée par les militants. Aucune autre publication pédagogique

---

59) Rapport de Louis Léger au congrès de Chambéry : E.E., n° 47 - 31 août 1912.

60) Citée par l'E.E., n° 47 - 31 août 1912.

61) E.E., n° 47-48 - 19-26 août 1911.

62) E.E., n° 47 - 31 août 1912.

ne peut s'enorgueillir de reposer sur un tel support humain. Si le profil de *l'Ecole Emancipée* a été imaginé et pensé à Marseille, les nombreuses et riches propositions des autres militants de la Fédération ont indéniablement façonné son visage et sculpté sa physionomie.

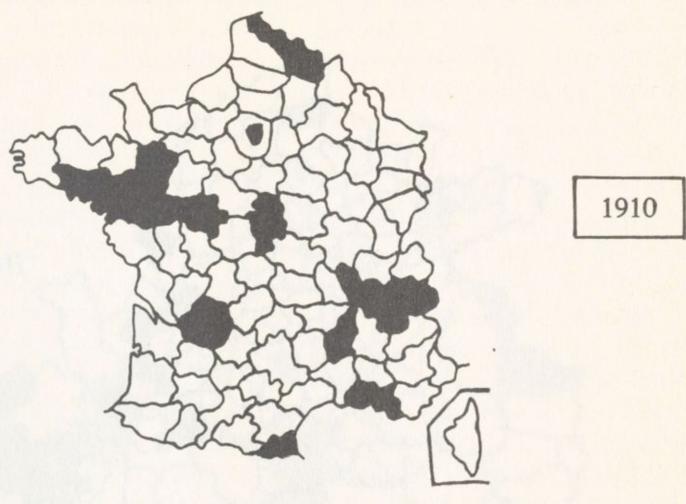
A Chambéry, les principaux contours de la revue semblent définitivement arrêtés ainsi que les principes d'organisation. *L'Emancipation de l'Instituteur* qui subsiste est marginalisée. *L'Ecole Emancipée* a réussi sa percée mais la dissolution officielle consécutive au « congrès antimilitariste » a porté un rude coup aux syndicats d'instituteurs et a contribué à une certaine modération de leur part. L'heure n'est plus aux grandes confrontations idéologiques mais à la résistance unie des syndiqués. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les syndicats qui sont victimes de la répression mais aussi certaines amicales, celles du Cher, des Basses-Pyrénées, des Landes, du Vaucluse et d'autres groupements de fonctionnaires. *L'Emancipation* ne paraît plus, certains bulletins départementaux sortent péniblement. Toute la résistance va s'articuler autour de *l'Ecole Emancipée :* chaque semaine elle apporte aux syndiqués, aux abonnés, l'assurance que le syndicalisme est toujours debout et qu'il n'a pas cédé devant les exigences policières du gouvernement. Plus tard, Audoye parlera des « embûches » administratives et politiques semées sur ses pas de 1912 à 1914 (63). Grâce à elle, pourtant, les syndicats se sont maintenus, unis, les militants ont résisté, la dipersion et le découragement ont été évités.

Aucune donnée statistique ne nous renseigne sur l'implantation et le rayonnement de *l'Ecole Emancipée.* Pour glaner quelques chiffres concernant le nombre d'abonnés, il a fallu dépecer chaque numéro de *l'Emancipation,* chaque lettre et document des Fonds Bouët et Dommanget et le résultat, parfois servi par le hasard, demeure finalement bien maigre pour la période antérieure à 1914. Un élément nous paraît sûr : la revue a tourné avec 2 000 abonnés jusqu'à la guerre (64). C'est un succès fort honorable si l'on songe que l'abonnement n'était pas obligatoire pour les syndiqués et que *l'Ecole Emancipée,* tard venue sur le marché des revues pédagogiques, a dû s'imposer face à des

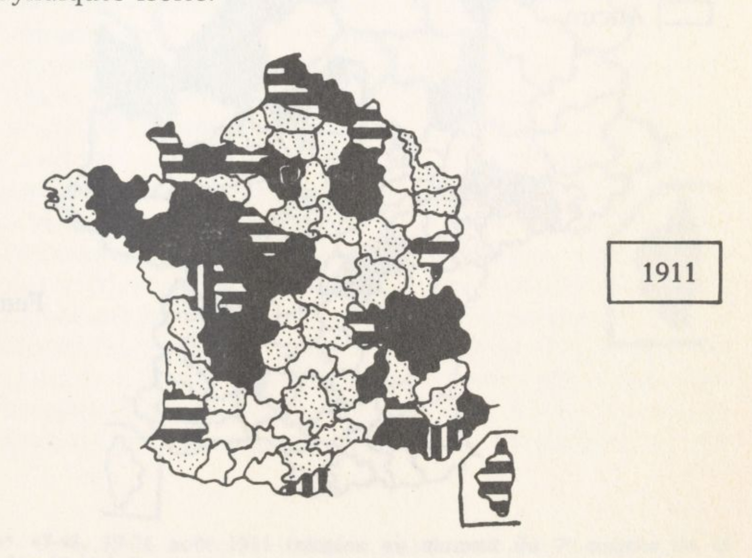
---

63) E.E., n° 36 - 30 mai 1914.
64) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 64 - juin 1911.

Géographie des syndicats d'instituteurs.

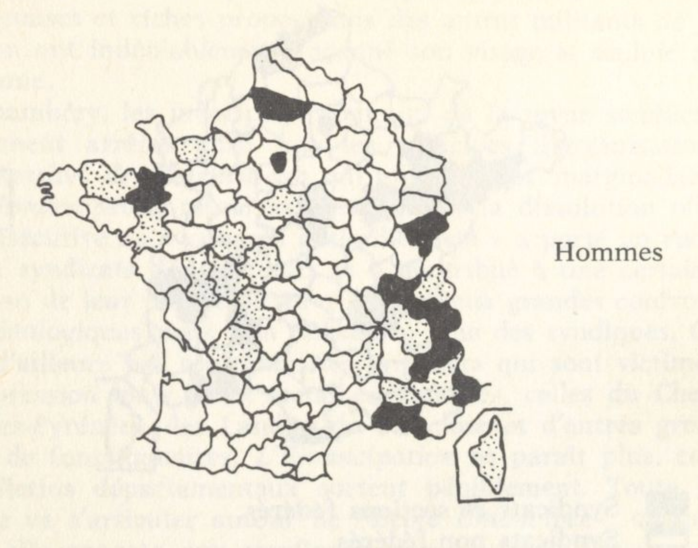


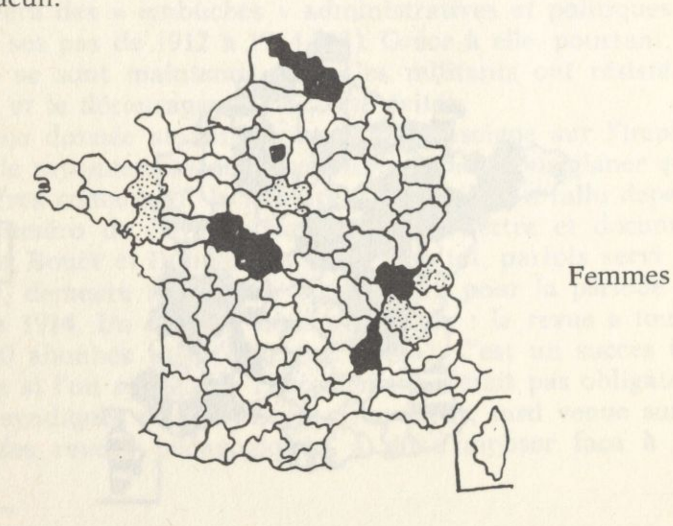
Syndicats et sections fédérés.
Syndicats non fédérés.
Sections en formation.
Syndiqués isolés.



Source : E.E., n° 30 - 22 avril 1911.

Rayonnement de la FN.S.I. en 1914 : syndiqués élus aux Conseils Départementaux.





Source : *E.E.*, n° 33 - 9 mai 1914.

16 — Implantation militante de l'E.E. 1911-1912



Sources :

E.E., n° 47-48, 19-26 août 1911 (réunion au moment du 7e congrès de la Fédération des Amicales).

E.E., n° 47 - 31 août 1912 (interventions au congrès de Chambéry).

concurrences autrement puissantes, riches, présentes dans toutes les Ecoles Normales et pratiquement entrées dans les mœurs des instituteurs. *La Revue de l'Enseignement primaire*, publiée par un grand éditeur parisien, attachée au nom de Jaurès et qui pouvait bénéficier de la clientèle massive des amicales (plus de 100 000 adhérents) atteignait tout juste les 14 000 abonnés (55).

Sur ces bases chancelantes et extrêmement partielles, établir une carte du rayonnement de *l'Ecole Emancipée* est gageure. Aucune donnée quantitative sérieuse n'autorise une telle entreprise et à aucun moment la revue n'a publié l'état de sa diffusion. On peut cependant se hasarder à émettre quelques hypothèses. Les agents principaux de l'E.E. sont, en premier lieu, les militants des syndicats ; on peut donc penser que les points forts de la revue, à l'échelle départementale, ont été, au moins jusqu'en 1912, les bastions du syndicalisme. Il est probable qu'alors la carte de l'E.E. recouvrît celle de l'implantation syndicale. Les seconds agents de la revue ont pu être les conseillers départementaux syndicalistes : leur poids, leur influence, leur prestige ont sans doute contribué à l'expansion de la revue pédagogique de la F.N.S.I. La présence, dans un département, d'un rédacteur de l'E.E. — ou d'une rédactrice — a pu également stimulé un certain courant de sympathie : M.-T. Laurin dans l'Ain, F. Guilloux et H. Potiron dans la région nantaise, F. Bernard et J. Raffin dans le Lyonnais. Si l'on se réfère aux propos du secrétaire de la rédaction, Adolphe Bezot, dans *l'Emancipation* (66), on constate que plus de la moitié des 1 900 abonnés à l'E.E. ne sont pas syndiqués en 1911. Ce qui signifie, en retour, que tous les syndiqués de la F.N.S.I. — à peu près 2 500 à la même époque — ne sont pas abonnés à l'E.E. Parmi les abonnés non syndiqués se trouvent des non-instituteurs, professeurs, éducateurs divers, militants ouvriers et socialistes, libertaires. L'un d'eux, le socialiste Bracke, ami et collaborateur de Jules Guesde, député de Paris de 1912 à 1924, a parlé de *l'Ecole Emancipée* à la Chambre en 1922. Nous reproduisons son discours éloquent :

> « On a mesuré la science aux instituteurs et ils s'efforcent de combler, et souvent ils réussissent à combler

---

65) Cf. Mona Ozouf, *L'Ecole, l'Eglise et la République* (*1871-1914*), Paris, 1963.

66) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 64 - juin 1911.

dans une mesure extraordinaire parfois, la distance qui les sépare de ce qu'ils voudraient être et de ce qu'ils voient qu'ils doivent être.

Je suis abonné à une revue d'instituteurs qui s'appelle *l'Ecole Emancipée*. Je ne dissimule pas qu'il y a quelquefois, dans la politque suivie par cette revue, des choses qui ne me plaisent pas complètement. Mais la question n'est pas là.

Si vous voyiez avec quelle ardeur, quelle intelligence ingénieuse, quel effort persévérant ceux qui la rédigent cherchent à améliorer leur enseignement, à le rendre plus fécond, à aborder plus aisément, à pénétrer plus rapidement les petites intelligences, à les amener précisément à l'observation sous toutes ses formes, à l'observation matérielle comme à l'observation intellectuelle ; si vous assistiez semaine par semaine à ces efforts, vous ne seriez pas seulement édifiés, poussés à leur rendre hommage, vous reconnaîtriez qu'en les ayant parqués d'avance, qu'en leur ayant distribué la science au compte-gouttes, vous avez commis un crime contre eux, contre les esprits qu'ils sont appelés à éveiller, contre la nation toute entière » (67).

Se trouvent aussi sûrement parmi les abonnés non syndiqués des instituteurs qui partagent les sentiments de Bracke, peut-être en désaccord avec le syndicalisme ouvrier défendu dans l'E.E. mais néanmoins intéressés par la qualité pédagogique de la revue.

Après 1912, alors que l'extension syndicale a sans doute uniformisé la présence de l'E.E. dans les départements, il est plus difficile d'établir une géographie valable. Si l'on se reporte, par exemple, aux chiffres de l'après-guerre (1920 et 1923), on constate que les gros syndicats comprennent, proportionnellement, nettement moins d'abonnés que les plus petits. Par contre, et cette tendance semble dominer, les bastions originels du syndicalisme demeurent des départements où plus de 50 % des syndiqués sont abonnés (68). On ne saurait calquer la carte de 1920 sur

---

67) Séance du 13 juin 1922 : cf. Journal Officiel.
68) E.E., n° 31 - 24 avril 1920.

celle d'avant 1914 tant l'Histoire a pu modifier les motivations — lutte pacifiste pendant la guerre, soutien à la révolution russe, adhésion à la III[e] Internationale, place du jeune parti communiste — mais certaines constantes apparaissent nettement qui s'enracinent dans les difficiles années de la Belle Epoque et méritaient d'être soulignées. Enfin, on ne peut manquer d'être frappé par le rayonnement départemental de l'E.E. en 1923 qui, alors que l'enthousiasme révolutionnaire a fondu, correspond presque point par point à l'implantation primitive du syndicalisme des instituteurs en 1903-1905 (69) : le beau combat des militants de l'Ouest et de la vallée du Rhône a ancré le fait syndical et l'E.E. durablement, le poids de l'Histoire a vaincu les aspérités du temps.

---

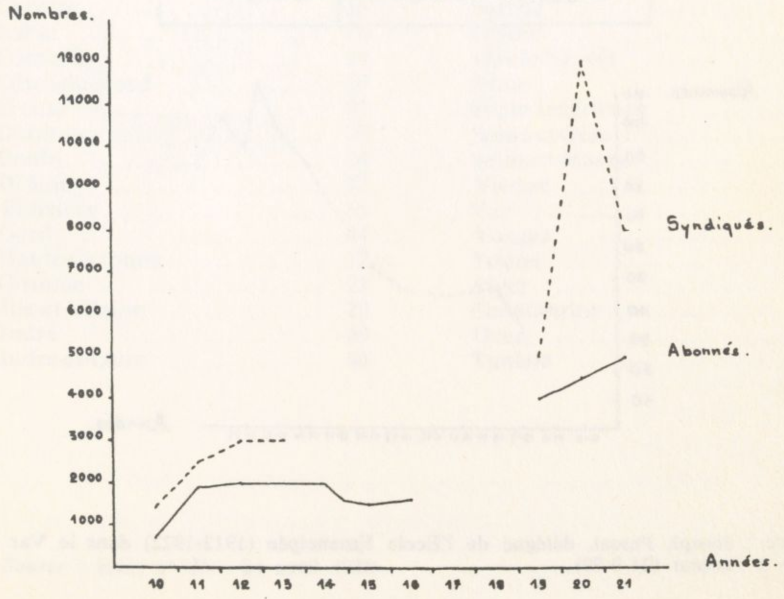
69) E.E., n° 27 - 31 mars 1923.

Evolution du nombre d'abonnés à l'Ecole Emancipée de 1910 à 1921

Années	Nombres d'abonnés
1910	700
1911	1900
1912	2000
1913	
Juin 1914	2000
Octobre 1914	1600
1915	1500
1916	1600
1917	
1918	
1919	4000
1920	4500
1921	5000

Sources : *L'Emancipation de l'Instituteur, l'Ecole Emancipée*, Fonds Bouët et Dommanget (I.F.H.S.).

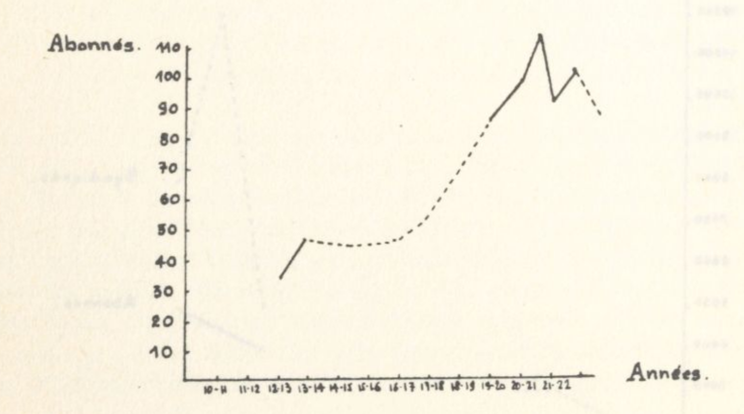
Nombre d'abonnés à l'Ecole Emancipée et nombre de syndiqués à la Fédération de 1910 à 1921.



Un exemple : le Var.

Evolution du nombre d'abonnés de 1912 à 1922.

Années	Nombre d'abonnés
1912 - 1913	33
1913 - 1914	45
1919 - 1920	85
1920 - 1921	98
Juillet 1921	112
Février 1922	89
Juin 1922	103



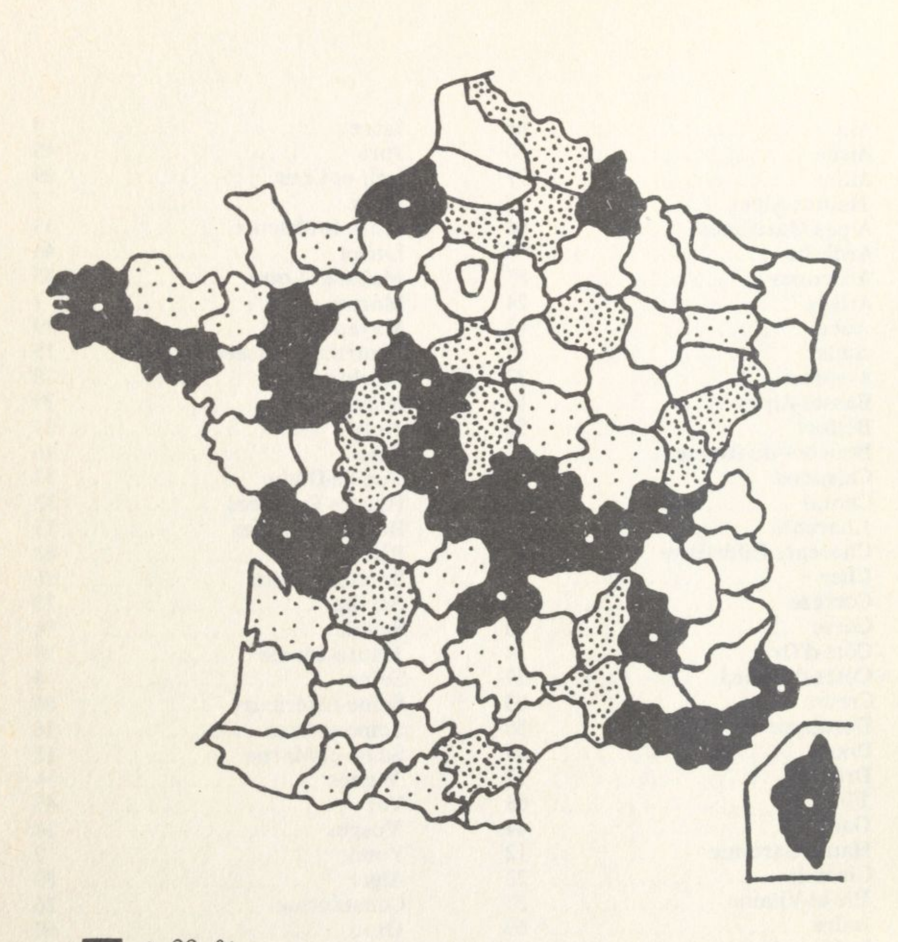
Source : Joseph Pascal, délégué de l'Ecole Emancipée (1912-1922) dans le Var : lettre à l'auteur (24-9-79).

TABLEAU DU POURCENTAGE D'ABONNES SUR LE NOMBRE DE SYNDIQUES EN 1920.

Ain	66	Isère	4
Aisne	50	Jura	45
Allier	77	Loir-et-Cher	69
Hautes-Alpes	?	Loire	75
Alpes-Maritimes	66	Loire-Inférieure	13
Ardèche	58	Loiret	46
Ardennes	85	Maine-et-Loire	85
Ariège	24	Marne	?
Aube	43	Mayenne	89
Aude	40	Meurthe-et-Moselle	15
Aveyron	32	Morbihan	70
Basses-Alpes	18	Nièvre	25
Belfort	50	Nord	51
Bouches-du-Rhône	87	Oise	46
Calvados	38	Puy-de-Dôme	82
Cantal	60	Hautes-Pyrénées	32
Charente	71	Basses-Pyrénées	13
Charente-Inférieure	70	Rhône	63
Cher	43	Saône-et-Loire	36
Corrèze	36	Sarthe	23
Corse	75	Savoie	14
Côte-d'Or	14	Haute-Savoie	18
Côtes-du-Nord	29	Seine	4
Creuse	93	Seine-Inférieure	64
Dordogne	50	Seine-et-Oise	16
Doubs	54	Seine-et-Marne	18
Drôme	77	Vienne	54
Finistère	65	Var	65
Gard	44	Vosges	34
Haute-Garonne	12	Yonne	?
Gironde	23	Alger	80
Ille-et-Vilaine	20	Constantine	26
Indre	69	Oran	60
Indre-et-Loire	40	Tunisie	22

Source : E.E., n° 31 - 24 avril 1920.

Pourcentage d'abonnés à l'Ecole Emancipée par rapport au nombre d'instituteurs syndiqués en 1920.



Source : E.E., n° 31 - 24 avril 1920.

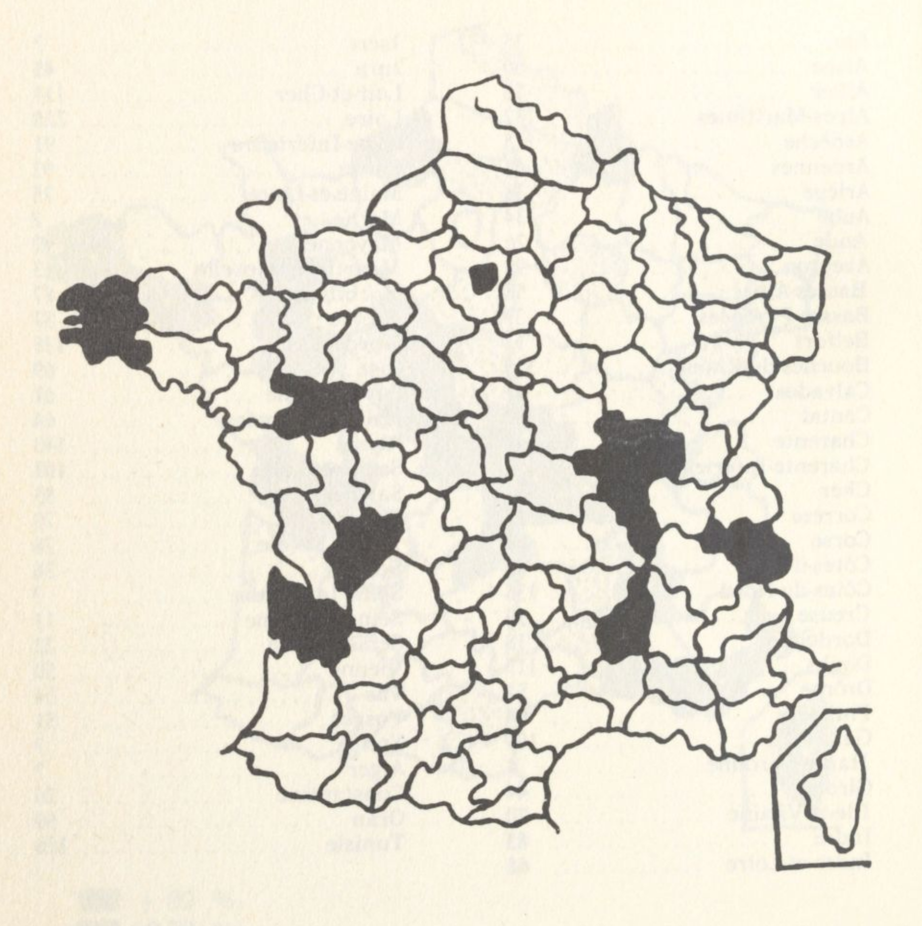
NOMBRE D'ABONNES A L'ECOLE EMANCIPEE PAR DEPARTEMENT (1er semestre 1920).

Ain	35	Isère	?
Aisne	60	Jura	45
Allier	76	Loir-et-Cher	114
Alpes-Maritimes	132	Loire	228
Ardèche	118	Loire-Inférieure	91
Ardennes	63	Loiret	92
Ariège	38	Maine-et-Loire	75
Aube	34	Marne	?
Aude	26	Mayenne	92
Aveyron	98	Meurthe-et-Moselle	13
Basses-Alpes	58	Morbihan	87
Basses-Pyrénées	39	Nièvre	37
Belfort	12	Nord	138
Bouches-du-Rhône	318	Oise	69
Calvados	41	Puy-de-Dôme	61
Cantal	42	Hautes-Pyrénées	64
Charente	47	Rhône	140
Charente-Inférieure	117	Saône-et-Loire	108
Cher	30	Sarthe	85
Corrèze	15	Savoie	70
Corse	61	Haute-Savoie	78
Côtes-d'Or	40	Seine	36
Côtes-du-Nord	138	Seine-Inférieure	?
Creuse	19	Seine-et-Marne	11
Dordogne	18	Seine-et-Oise	22
Doubs	117	Vienne	50
Drôme	51	Var	54
Finistère	94	Vosges	51
Gard	109	Yonne	?
Haute-Garonne	4	Alger	?
Gironde	44	Constantine	26
Ille-et-Vilaine	70	Oran	59
Indre	83	Tunisie	116
Indre-et-Loire	68		

Note : Les abonnés non syndiqués ne rentrent pas en ligne de compte.

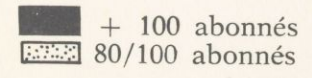
Source : D'après le pourcentage d'abonnés/syndiqués (E.E., n° 31 - 24 avril 1920) et une note du Fonds Bouët (I.F.H.S.) mentionnant le nombre de syndiqués par département en 1920.

Instituteurs anarchistes, antimilitaristes et communistes en 1921.



Source : A.N./F7. 13.053.

Rayonnement départemental de l'Ecole Emancipée en 1923.



Source : E.E., n° 27 - 31 mars 1923.

Chapitre 10

POUR LA VIE, PAR LA VIE

« Instruire pour révolter ».
Fernand Pelloutier.

L'historien britannique Théodore Zeldin a écrit dans ses *Passions françaises* : « L'histoire des instituteurs est une histoire de dévouement et de lutte » (1). Cette histoire, *l'Ecole Emancipée* en est l'ouvrage et la mémoire ; elle en est aussi l'héritière.

La Belle Epoque est un long moment d'éveil, comme l'a senti et illustré l'écrivain autrichien Robert Musil. Orages et passions, nostalgies et futurismes bouleversent les esprits et introduisent la France de plain-pied dans le XX[e] siècle. De nouvelles façons de penser, de nouvelles façons de sentir bafouent l'ordre socio-culturel et les petits intellectuels que sont les instituteurs occupent une place à part dans ce profond mouvement, tumulteux et confus, qui avive la société. Au lendemain des lois scolaires, ils ne pouvaient qu'être les humbles et discrets serviteurs de la République encore chancelante : ils lui devaient tout — du moins le croyaient-ils. Mais un régime qui confine ses troupes dans la dépendance et le besoin épuise vite ses vertus et voit

1) Th. Zeldin, *Histoire des passions françaises, 1848-1945*, t. 2, Orgueil et Intelligence, Paris, 1978, p. 180.

poindre le divorce à chaque remous politique. Après le traumatisme dreyfusien et sous les coups de boutoir des forces ouvrières, Marianne démystifiée et mise à nue apparaît sous une lueur nouvelle : bourgeoise et répressive, elle n'incarne plus les idéaux humanistes d'antan, ceux de 89 et ceux de 48 dont on l'avait affublée illusoirement. Alors commence la lente et inéluctable dérive... La foi laïque s'estompe, la suspicion envers l'Etat patron se fait plus âpre, Ferry et les républicains apparaissent pour ce qu'ils sont et n'ont jamais cessé d'être, des hommes d'ordre et des anti-communards. Sur le chemin de la liberté et de la justice, des maîtres d'école rencontrent un autre idéal qui jaillit de leurs racines : le socialisme de Proudhon ou de Jaurès. *L'Ecole Emancipée* va dire à sa façon la rupture idéologique qui s'installe, au début du siècle, entre la République des radicaux et quelques milliers d'instituteurs. Elle devient, dès sa naissance, la tribune d'une conscience de classe naissante.

Ce sentiment nouveau, les difficultés pour asseoir l'enseignement laïque, la défense de l'école et des maîtres face à la réaction, les heurts avec l'Etat bourgeois, le grand rassemblement des amicales l'ont nourri comme ils ont façonné l'instituteur de la III[e] République. Etapes d'une marche saccadée, elles ont progressivement amené l'enseignant primaire à comprendre son rôle social : ex-magister anticlérical, il est arrivé au syndicalisme par la force des choses. Le sentiment de solidarité et le besoin de justice, comme ils avaient fondé la conscience du prolétariat ouvrier, fondèrent celle du prolétariat intellectuel. Dès lors, la République, qui s'accomodait des indolentes amicales, s'aperçut du danger que représentaient les syndicats d'instituteurs du fait même de l'originalité du syndicalisme français. Le retour aux sources des maîtres d'école, fils du peuple, les drainait infailliblement vers la C.G.T. qui, plus qu'un simple mouvement syndical, riche d'apports blanquiste, anarchiste et marxiste, pratiquait un syndicalisme anticapitaliste et antiétatique, un syndicalisme révolutionnaire. De l'amélioration des conditions matérielles à la nécessité d'une nouvelle organisation sociale, le pas fut donc rapidement franchi et la fêlure marginale, mais décisive, entérinée.

L'Ecole Emancipée est à la fois le reflet et le produit de cette mutation et se situe dans la mouvance des petites revues d'extrême-gauche qui, par leur réflexion et leur action, ont contribué

à l'éducation du mouvement ouvrier (2). Mais la doctrine des instituteurs syndicalistes — dont on a entrevu les multiples facettes — ballottée entre les tendances du socialisme et de l'anarchisme, empruntée à l'idéologie cégétiste, se précise surtout au feu de l'action. Les luttes contre l'administration, les gouvernements et leurs alliés affirment leurs idées, forgent leurs convictions, la résistance des années 1907-1912 modèle leur pensée et confirme la vieille devise de la 1re Internationale que James Guillaume leur a transmise : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Rien ni personne ne peut se substituer à l'action directe du prolétariat et des instituteurs, l'aventure des socialistes au pouvoir et l'apathie des amicales le démontrent amèrement. Combativité, lutte de classe, refus des compromissions, perspective révolutionnaire traduisent la tactique du mouvement ouvrier dont s'inspire *l'Ecole Emancipée* et qui se situe aux sources mêmes de l'élan qui conduira vers la IIIe Internationale tant d'instituteurs syndicalistes. Conséquence inéluctable de cet activisme ouvriériste opposé aux éternels discours, on chercherait vainement une référence théorique rigide dans la revue avant la révolution russe. On retrouve tout autant les noms de Georges Sorel, Bakounine et Marx que ceux de Griffuelhes, Monatte et Merrheim, militants, hommes de terrain, ouvriers, mais aucun ne fait office de maître à penser : « moins de doctrines, moins de formules, plus d'action, plus de vie », écrit le guesdiste M.-T. Laurin (3). Sans nier l'influence des théoriciens, *l'Ecole Emancipée* met en évidence la pratique ouvrière et c'est sans doute elle qui cimente une idéologie en pleien gestation : la grève est éducative, l'action est entraînante, plus que *Le Capital*. En ce sens, s'il fallait à tout prix déceler une filiation, le nom de Fernand Pelloutier nous viendrait immédiatement à l'esprit tant les desseins de *l'Ecole Emancipée* furent identiques aux siens, tant leur itinéraire intellectuel et politique fut semblable : action directe économique et culturelle, pédagogie de la lutte des classes, écoles syndicales, etc. (4). Disparu en 1901, peu d'instituteurs syndiqués ont connu le fonda-

---

2) *La Vie Ouvrière* de Pierre Monatte et *Le Mouvement Socialiste* de Hubert Lagardelle dont l'E.E. fit l'éloge à maintes reprises.

3) E.E., n° 26 - 25 mars 1911.

4) Voir J. Julliard, *Fernand Pelloutier...*, ouvrage op. cit.

teur du syndicalisme mais l'esprit qu'il avait insufflé aux Bourses du Travail — bastions de l'indépendance syndicale — a profondément marqué les militants et a imprégné *l'Ecole Emancipée* à travers C.-A. Laisant, ami et collaborateur de Pelloutier.

Le rôle de *l'Ecole Emancipée* dans le tissage puis l'affermissement des liens entre le mouvement ouvrier et les instituteurs laïques a été considérable. Face aux réticences initiales, elle a permis la convergence qui allait aboutir, au lendemain de la guerre, à élire une institutrice syndiquée à la tête de la C.G.T.U. (5). Les différents courants de *l'Ecole Emancipée* se sont toujours retrouvés dans ce sentiment de classe, alliance charnelle et union pour la lutte, qui réduit à néant ce « droit de bourgeoisie » pompeusement accordé par J. Ferry à ses obséquieux valets des années 80.

« Nous ne voulons parmi nous que ceux qui possèdent vraiment une mentalité prolétarienne » (6).

Cette condition émise par Louis Léger, secrétaire de la F.N.S.I., outre le fait qu'elle constitue un examen de passage pour entrer au syndicat, consacre la lente évolution d'hommes et de femmes qui ont vécu l'écroulement de la mythologie du « hussard noir » sous les coups de l'exploitation, de l'oppression et de la désillusion. Le Parti radical, parti des instituteurs du XIXe siècle, correspondait précisément à ce « droit de bourgeoisie » que les prolétaires de l'enseignement ont récusé en ralliant les rangs ouvriers. *L'Ecole Emancipée* n'a cessé d'éduquer ses lecteurs dans cette voie malgré les tentatives du pouvoir visant à défaire le lien maudit. Le mouvement ouvrier, pourtant, ne forme pas un bloc sans faille avant 1914 : la C.G.T. et Parti socialiste, d'accord sur les objectifs, divergent quant aux méthodes. *L'Ecole Emancipée*, non sans quelque fierté populiste, est avec la C.G.T. ; elle se méfie de la direction petite-bourgeoise du Parti, de sa pratique réformiste, de son aisance républicaine, de ses bataillons d'avocats, de médecins, de notables et garde présent dans sa mémoire le souvenir du millerandisme d'où, peut-être, cet « antisocialisme » parfois perceptible dont Trotsky a bien vu la signification. Mais elle soutient volontiers l'aile gauche du parti ouvrier, pro-syndicaliste et partisane de l'action directe, lui

5) Il s'agit de Marie Guillot. Cf. Louis Bouët, *Les Pionniers*, op. cit.
6) *L'Emancipation de l'Instituteur*, n° 76 - oct./déc. 1912.

ouvre ses colonnes en la personne de M.-T. Laurin et ne manque pas de saluer le beau combat d'un Raffin-Dugens à l'Assemblée.

Cependant, sans l'arme de la grève, dont les instituteurs perçoivent encore mal l'usage qu'ils pourraient en faire, l'action corporative n'en est qu'à ses balbutiements (7). Les moyens de lutte et de pression à la disposition des jeunes syndicats demeurent faibles et peu nombreux. L'action directe, prônée sans relâche, va se réaliser ailleurs, dans un domaine privilégié : l'enseignement. Le terrain social et politique sur lequel a germé *l'Ecole Emancipée* la prédispose à contester le pouvoir et l'idéologie de l'« establishment » bourgeois et républicain au sein de l'école. Mais l'éveil pédagogique a mûri lentement, amorcé par le grand mouvement éducatif post-dreyfusien, constamment modulé par quelque revue spécialisée, activé sûrement par la fréquentation du monde ouvrier. Là encore, la cassure est nette et l'instituteur de *l'Ecole Emancipée* nous apparaît, selon les critères sartriens, comme l'un des premiers intellectuels du siècle :

> « L'homme qui prend conscience de l'opposition en lui et dans la société, entre la recherche de la vérité pratique (avec toutes les normes qu'elle implique) et l'idéologie dominante (avec son système de valeurs traditionnels) » (8).

La situation de l'enseignement après trente années de laïcité, le rejet du républicanisme bourgeois, les luttes de classes, les séductions presqu'instinctives qu'exerce le mouvement ouvrier poussent à la réflexion, stimulée par une éventuelle rencontre avec l'anarchisme ou le marxisme. L'école laïque n'est plus seulement la dispensatrice des Lumières ; elle est perçue dans ses contradictions, de plus en plus lisibles à mesure que le temps s'écoule. Son utilité sociale et historique — transmission d'un savoir et d'une culture — ne parvient plus à occulter l'aliénation qui, déjà, l'accompagnait à sa naissance et la ronge : le contenu de l'enseignement, et donc les méthodes, sont subordonnés aux intérêts de la République, c'est-à-dire de la bourgeoisie. Que l'école laïque soit une école de classe est une constatation assez banale pour qui a l'habitude de se frotter aux textes marxistes

---

7) Les premiers instituteurs grévistes n'apparaîtront qu'en 1920, lors de la célébration du 1er mai.

8) Jean-Paul Sartre, *Plaidoyer pour l'intellectuel*, Paris, 1972, p. 40.

ou possède l'art de lire entre les lignes des instructions et discours officiels. Mais pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'école contemporaine, cette contradiction éclate génialement dans *l'Ecole Emancipée* et, fait inédit, elle émane des exécutants eux-mêmes : les instituteurs. Transgresser les programmes et les emplois du temps, se libérer de l'enseignement catéchétique et formaliste de la pédagogie reçu à l'Ecole Normale fut œuvre de longue haleine. Les origines de cette démarche sont évidemment multiples. Elle s'opère tout d'abord au niveau des activités professionnelles et s'enracine au cœur de la distorsion qui existe entre le discours pédagogique officiel — pas constamment désuet — et la pratique quotidienne empêtrée dans la sacro-sainte routine, murée dans la tradition pesante, soumise à l'indéracinable paresse intellectuelle de l'administration. Cette dichotomie que *l'Ecole Emancipée* s'emploie à dévoiler est le leit-motiv de la désillusion qui frappe bon nombre d'intellectuels au tournant du siècle et qui a trouvé son expression, notamment, dans le mouvement des *Annales de la Jeunesse laïque.* On admet difficilement qu'une République qui croit en l'éducation se conduise à l'instar des régimes précédents et de l'Eglise décriée. La Belle Epoque est aussi le temps où s'affirme la psychanalyse et où se met en place une psychologie de l'enfant novatrice. La conception de l'enfant comme être à part entière, autonome et distinct de l'adulte, née avec la révolution industrielle, acquiert une dimension particulière grâce aux progrès de la méthode génétique et à l'expérimentation. Dès avant 1914 les ouvrages de Binet et Claparède se répandent largement et *l'Ecole Emancipée* s'en fait l'ardente propagatrice (9). Les instituteurs se doivent d'intégrer les conclusions indiscutables de la psychologie — que la revue porte à leur connaissance — dans leur pédagogie. Il s'agit, pour reprendre une expression de Rousseau, de « respecter l'enfant dans l'enfant », d'où la place considérable du jeu dans le discours de *l'Ecole Emancipée.* Cet effort, auquel s'associent les militants, bientôt noyé dans les tourbillons de la guerre, reste marginal avant 1914 et Sandor Férenczi, qui se verra confier une chaise de psychanalyse à l'Université de Budapest par la révolution ouvrière de 1918, peut écrire sans risquer d'être confondu :

---

9) Claparède, *Psychologie de l'enfant et Pédagogie expérimentale.*

> « La pédagogie actuelle constitue un véritable bouillon de culture des névroses les plus diverses » (10).

L'éveil politique des instituteurs stimule également leur pensée pédagogique d'autant que le syndicalisme-révolutionnaire, modèle pluridimensionnel, est à lui seul un contre-enseignement. Les critiques ouvrières de l'école laïque rencontrent un écho certain parmi les jeunes syndiqués et les Bourses du Travail excitent leur réflexion en montrant l'œuvre éducative — encore modeste — du prolétariat. La propre culture des instituteurs s'enrichit au contact des périodiques frondeurs qui font découvrir Tolstoï, Proudhon, Robin, Ferrer et un jeune professeur « en proie aux enfants », encore mal connu, Albert Thierry. On porte un regard de plus en plus critique sur l'école perçue comme reflet de la société, sur l'enseignement dogmatique et stérile, sur les méthodes autoritaires et inadaptées à la lumière des réflexions libertaires, des projets et des réalisations du mouvement ouvrier. Plus que la littérature, les expériences marginales séduisent des hommes et des femmes journellement confrontés à la réalité sociale de la classe ; les écoles de Ferrer, de Paul Robin, de Sébastien Faure, de Madeleine Vernet témoignent qu'une autre éducation est possible. Le combat est en fait engagé contre le mur dressé devant l'instituteur et contre celui auquel se heurte l'enfant : l'Autorité. Aller au syndicat, rejoindre la C.G.T., c'est aussi épouser les thèses du mouvement ouvrier sur l'école laïque et rompre avec sa fonction : « faire des ouvriers dociles et des électeurs fidèles » (11). Lorsque *l'Ecole Emancipée* proclame :

> « Le prolétariat ne veut plus se donner de maîtres » (12),

elle songe tout autant au prolétariat-esclave et au prolétariat-disciple qu'au prolétariat-élève.

Nous avons présenté les grandes lignes de la pédagogie et des cours tels qu'ils nous sont apparus dans *l'Ecole Emancipée*. Le but est limpide : développer au maximum la personnalité de l'enfant tout en assurant sa parfaite intégration dans la société, liquider un enseignement tronqué et mythique, être efficace et

---

10) « Psychanalyse et Pédagogie », in *Psychanalyse*, 1, Paris, 1975, p. 51.
11) E.E., n° 1 - 30 septembre 1911.
12) E.E., n° 21 - 15 février 1913.

donc mettre en place des méthodes libertaires. On peut, en dernière analyse, se poser la question qui troublait Lucien Fèbvre — décidément tapi sous chaque registre de l'Histoire — à propos des pédagogies nouvelles :

> « Hommes ou femmes, de curieux novateurs se sont voués, avec un zèle d'apôtre, à les implanter dans la coutume. Mais leurs initiatives ont-elles mordu sur la masse ou laissé puissantes les routines coutumières ? » (13).

La réponse est peu aisée et nécessiterait une analyse approfondie que la nature et l'état des sources ne permettent peut-être pas d'aborder sereinement. Mais le vernis de l'Histoire nous éclaire sans doute : un grand nombre de thèmes, de techniques, de méthodes, de ruptures aussi, véhiculés par *l'Ecole Emancipée,* ont été repris par les instituteurs et enrichis par les éducateurs (14). Centres d'intérêts, histoire sociale et régionale, géographie humaine, expression libre, cinématographe, imprimerie, langues régionales n'ont plus guère de vocation novatrice même s'ils demeurent incomplètement assimilés — ou pas du tout — pour des raisons évidemment politiques. Par contre l'esprit libertaire de *l'Ecole Emancipée* fait toujours défaut mais n'est-il pas foncièrement anachronique sous la V[e] République bonapartiste ? *L'Ecole Emancipée* n'a cessé de le répéter : l'école et l'enseignement ne seront réellement « rénovés » et « émancipés » que par une révolution sociale. Si parfois, subsiste dans ses colonnes la croyance en l'éducation salvatrice — au niveau individuel —, aucune illusion réformiste quant à la transformation législative de l'école n'est avancée, aucune illusion quant à la portée révolutionnaire de quelques pédagogie moderne n'est diffusée L'école n'est qu'un moyen, parmi d'autres, de l'éducation et ne saurait être l'institutrice de la nation. L'engagement syndical et politique des instituteurs de *l'Ecole Emancipée* est présent pour montrer que leurs espoirs résident dans un changement de société. Disons-le sans détour et sans triomphalisme : *l'Ecole Emancipée* est certainement le phénomène pédagogique européen le plus important du siècle. Elise Freinet l'a parfaitement décrit :

---

13) *Encyclopédie française,* t. XV, Education et Instruction, Paris, 1939.

14) Nous ne parlons pas ici des dénaturations orchestrées par les ministres de De Gaulle, Pompidou et Giscard.

« Pour la première fois dans l'histoire de la pédagogie, ce sont les usagers eux-mêmes, les instituteurs en l'occurence, qui ont pris en mains l'amélioration de leurs considérations de travail, et qui ont osé, en conséquence, à la lumière de leur propre expérience, reconsidérer leurs méthodes et techniques d'éducation » (15).

L'Ecole Emancipée s'est incrustée dans l'institution scolaire et, avec elle, le cortège des techniques nouvelles a pénétré les écoles accrochées au flanc des montagnes, les classes surchargées de villes et des villages. Cet élargissement considérable de l'horizon pédagogique expérimental est son œuvre : grâce à elle, revue de défense *et* de perfectionnement des instituteurs, l'école laïque est devenue l'un des terrains privilégiés de la pédagogie moderne, ce qui lui valut cet hommage du quotidien ouvrier *La Bataille Syndicaliste* en 1915 :

« La classe ouvrière doit connaître les efforts qui furent tentés hier par quelques-uns de ses meilleurs fils. L'E.E. est l'organe d'une collectivité qui poursuit la réalisation de l'idéal prolétarien. C'est le lien où l'esprit peut se donner libre cours, où la critique se développe, où des éducateurs émancipés sont à la recherche du grand problème de l'Education adaptée aux besoins de producteur. En quelque sorte, c'est l'officiel de l'Ecole future, celle qui sera vraiment révolutionnaire » (16).

Sans ces efforts pédagogiques — qu'une certaine liberté au sein de l'Instruction publique permettait — le visage de l'école laïque aurait été passablement ridé moins de trente ans après sa naissance. Ils ont, en outre, permis à *l'Ecole Emancipée* de jouer un rôle essentiel : à l'heure où radicaux et républicains délaissaient leur ancien instrument politique, c'est elle qui a poussé le prolétariat à prendre en charge la défense de l'école laïque contre les offensives cléricales, malgré ses hésitations légitimes, justifiées par une vieille hostilité envers l'école de classe. Mener à leur terme les conquêtes historiques de la bourgeoisie française contre cette même bourgeoisie qui voyait, peu à peu, dans l'école religieuse — pilier de l'ordre, de la réaction et de l'obscurantisme — un meilleur rempart contre ses peurs socia-

---

15) E. Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Paris, 1968, p. 7.
16) *La Bataille Syndicaliste*, 16 mai 1915.

le et politique, voilà une tâche nouvelle qui s'annonçait pour le mouvement ouvrier. C'est, là encore, un héritage qu'il nous faut assumer : l'école laïque, malgré ses imperfections, est devenue un enjeu pour les forces révolutionnaires ainsi que l'a expliqué un militant communiste de la première heure, Marcel Martinet, poète, écrivain, rédacteur à l'E.E. :

> « N'empêche que l'institution en France de l'école laïque a été historiquement une grande chose et qu'elle reste une grande chose, une possession à défendre avec acharnement, à quoi faire rendre toutes ses possibilités, à étendre en toute occasion — et d'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, une possession qui reste constamment menacée » (17).

L'Ecole Emancipée fut donc un lien entre les instituteurs, par-delà les distances, les tendances, les époques peut-être, entre eux et les pédagogues libertaires, entre eux et la classe ouvrière. Outil, instrument, auxiliaire à mi-chemin de la théorie pédagogique et de la pratique quotidienne, elle fut l'un des seuls moyens de formation continue des instituteurs (18). Son existence en tant que revue de perfectionnement montre toute la valeur attribuée au travail (influence proudhonienne ou marxiste ?) par les maîtres d'école syndicalistes. Leurs racines familiales — souvent fils d'artisans, ils ont appris ce qu'est un travail bien fait — ont certainement contribué à aiguiser leur conscience professionnelle dans un seul but : faire mûrir le meilleur de l'homme à travers l'enfant. Le sort du mouvement syndical a été lié à la prospérité de *l'Ecole Emancipée* et tous les efforts des gouvernements visant à enrayer l'essor des syndicats se sont heurtés à cet écueil pourtant mince.

---

17) Marcel Martinet, *Culture prolétarienne*, Paris, 1935, p. 69. Toute l'histoire de la V[e] République, de De Gaulle à Giscard, démontre la véracité des propos de Martinet. Aucun régime n'a à ce point contribué à la liquidation de l'école laïque : Debré, Faure et Guermeur ont été les rampants fossoyeurs d'une institution qu'hypocritement la bourgeoisie française a célébré lors de son centenaire en 1981, au moment même où elle enrichissait les caisses des écoles religieuses. L'Eglise, prise de panique devant le formidable mouvement de fond qui a chassé Giscard et ses sbires, a déclenché la guerre scolaire, criant sur tous les toits qu'on allait l'étrangler. Puisqu'elle veut la guerre, pourquoi n'en profitons-nous pas pour lui régler définitivement son compte et détruire ses écoles totalitaires ?

18) Marcel Collet, dont nous avons parlé à propos des langues régionales, a relié les cours de français de l'E.E. et s'en est servi pendant plus de 20 ans en les enrichissant au fur et à mesure. Lettre du 27-11-78.

Le projet de *l'Ecole Emancipée* participe assurément des tentatives du mouvement ouvrier pour se constituer en groupe culturel autonome. A travers elle, en effet, transparaît une autre culture. L'enseignement n'est pour elle qu'une partie de l'éducation qui, à son tour, n'est qu'un aspect de la culture. Avec elle, la « manière collective de vivre le monde » (M. Crubellier) n'est plus celle de l'instituteur traditionnel, de l'enseignant républicain, volontiers radical et franc-maçon. Jules Ferry, *Le Temps,* l'Ecole Normale — avec sa scolastique sans prise sur le réel — ne sont plus les cadres idéologiques incontestés. Le patrimoine culturel s'étiole. Les instituteurs de *l'Ecole Emancipée* ne se reconnaissent plus dans les valeurs de l'idéologie dominante ni ne se retrouvent dans ses hommes et y substituent celles, antagonistes, du mouvement ouvrier et ceux, batailleurs, du syndicalisme. La « contre-culture », dont nous avons fait le titre de cet ouvrage, réside précisément dans ce rapport privilégié avec les forces vives hostiles à la République bourgeoise : là est la première émancipation des instituteurs ; elle a pour origine un refus, celui de servir docilement un Etat en qui on ne croit plus. Au panthéon de *l'Ecole Emancipée,* l'ouvrier remplace le notable, la liberté remplace l'autorité, la lutte des classes fait disparaître le consensus des années 80, le syndicaliste surpasse le mendiant :

> « Le bonheur se réalise, il se conquiert, il ne se donne pas » (19).

Cette belle phrase de Griffuelhes résume à elle seule toute la dynamique du mouvement de *l'Ecole Emancipée.* Dans chaque domaine où elle intervient, elle substitue ses propres valeurs, ses propres modèles à ceux dominants, qu'elle combat. A Ferry, elle oppose Ferrer, à la bourgeoisie le prolétariat, à la grande presse les petites revues d'extrême-gauche, au radicalisme le socialisme ou l'anarchisme, au parlementarisme l'action directe, à l'école laïque les expériences libertaires, à Ernest Lavisse Jaurès et Gustave Hervé, à l'enseignement traditionnel ses propres cours et ses manuels, à la pédagogie vieillote les techniques modernes appuyées sur les premiers pas de la psychologie enfantine, au centralisme la classe bilingue. Valeurs d'un autre monde, d'une

---

19) V. Griffuelhes, *Syndicat et syndicalisme.*

autre société, d'une autre culture. Sans employer le terme de « culture prolétarienne », ambigü et inexact en ce qui concerne *l'Ecole Emancipée,* disons simplement qu'elle représente et défend une culture humaine, rationnelle, populaire qui se refuse à faire de l'école un instrument d'asservissement parce que l'éducation véritable exige que l'enfant soit heureux (20) :

> « Cet enfant qui est devant le jeune instituteur, ce n'est pas seulement l'élève qui doit apprendre à lire ; c'est le fils du paysan et de la blanchisseuse, c'est l'enfant des champs et du ruisseau, c'est le sauvageon de la lointaine bastide, l'enfant poète et penseur qui ne se recrée que dans ses solitudes » (21).

L'apport de *l'Ecole Emancipée* est immense : militants et éducateurs peuvent encore y puiser beaucoup pour changer la vie et l'école, la vie dans l'école. Alors qu'on célèbre le centenaire de l'école laïque, il serait vivifiant de tourner nos regards vers cette dissidence que représente l'E.E. de la Belle Epoque : beaucoup d'éloges trop flatteurs ou de critiques malvenues s'estomperaient d'eux-mêmes. On mutilerait la Révolution française en oubliant Jacques Roux et les Enragés. On ampute l'histoire de l'école et de l'éducation, l'histoire du syndicalisme en délaissant *l'Ecole Emancipée.* Dans la nouvelle période qui s'est ouverte le 10 mai 1981, une présence ne saurait manquer : celle d'un mouvement vivant, riche encore, contradictoire toujours, celle de *l'Ecole Emancipée* pour peu qu'elle soit fidèle à l'enseignement de ses premiers tâtonnements et au combat des vieux lutteurs qui lui ont donné la vie :

> « Le jour où le peuple se lèvera, il aura avec le fer, avec le feu, cette arme plus sûre que toutes les autres : la force morale due à la culture de l'intelligence ».

Fernand Pelloutier.

---

20) En 1919, Mélanie Klein, dans le sillage freudien, avancera certains principes pédagogiques qui nous frappent par leur similitude avec ceux de l'E.E. : absence d'éducation religieuse, abolition des tabous sexuels (mixité), primauté de l'intelligence sur la mémoire, développement de la curiosité et de la spontanéité.

21) E. Freinet, ouvrage op. cit., p. 14.

autre surtout, d'une autre culture. Sans revendiquer la forme de « culture prolétarienne », pourtant en germe en ce qui concerne l'École Émancipée, disons simplement qu'elle représente et défend une culture ouvrière, rationnelle, populaire qui se refuse à faire de l'école un instrument d'asservissement parce que la fonction véritable exige que l'enfant soit libre (1) :

> « Cet enfant qui est devant le jeune instituteur, ce n'est pas seulement l'élève qui doit apprendre à lire : c'est le fils du paysan et de la [illegible], c'est l'enfant des chansons et des [illegible], c'est le [illegible] de la [illegible], l'enfant poète et penseur qui ne se crée que dans ses solitudes » (2).

L'apport de l'École Émancipée est immense : militants et éducateurs pourront encore y puiser beaucoup pour changer la vie et l'école, la vie dans l'école. Alors qu'on célèbre le centenaire de l'école laïque, il serait opportun de tourner nos regards vers cette dissidence que représente l'É.É. de la Belle Époque : beaucoup d'éloges trop flatteurs ou de critiques malvenues s'en [illegible] d'eux-mêmes. On confronte la Révolution française en oubliant Jacques Roux et les Enragés. On raconte l'histoire de l'école et de l'éducation, l'histoire du syndicalisme en délaissant l'École Émancipée. Dans la nouvelle période qui s'est ouverte le 10 mai 1981, une présence ne saurait manquer : celle d'un mouvement vivant, riche encore, contradictoire toujours, celle de l'École Émancipée pour peu qu'elle soit fidèle à l'enseignement de ses premiers [illegible] et au combat des vieux lutteurs qui lui ont donné la vie :

> « Le jour où le peuple se lèvera, il aura avec le fer, avec le fer, cette arme plus sûre que toutes les autres : la force morale due à la culture de l'intelligence ».

Fernand Pelloutier.

---

(1) En 1913, [illegible], dans le village [illegible], inventait certains principes pédagogiques qui nous frappent par leur similitude avec ceux de l'E.M. : [illegible] d'éducation [illegible], [illegible] des [illegible] [illegible] de l'intelligence sur la mémoire, développement de la curiosité et de la spontanéité.

(2) R. Thomas, [illegible], op. cit., p. 14.

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE
L'ECOLE EMANCIPEE

STATUTS
DE LA FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS
D'INSTITUTRICES ET D'INSTITUTEURS PUBLICS
DE FRANCE ET DES COLONIES

I. — CONSTITUTION.

ARTICLE PREMIER. — Entre les syndicats adhérents aux présents statuts il est constitué une Fédération qui prend pour titre:

FÉDÉRATION NATIONALE
des Syndicats d'Institutrices et d'Instituteurs publics de France et des Colonies

ART. 2. — La Fédération a pour but de cordonner en un effort commun et permanent les efforts particuliers des syndicats adhérents.

ART. 3. — Le siège de la Fédération et son administration sont fixés par chaque Congrès ordinaire.

Pour l'année qui va de Pâques 1910 à Pâques 1911, ce siège est à Lyon, Bourse du Travail.

ART. 4. — La Fédération adhère à la Confédération Générale du Travail.

ART. 5. — Les syndicats adhérents ne pourront admettre que des institutrices ou des instituteurs chargés de classe à l'exclusion des instituteurs ou institutrices déchargés de classe qui sont

considérés comme des fonctionnaires d'ordre administratif.

ART. 6. — Les syndicats adhérents sont autonomes dans la limite des présents statuts.

II. — ADMINISTRATION.

ART. 7. — La Fédération est administrée par un Conseil Fédéral comprenant 18 membres dont 3 à Paris.

ART. 8 — Le Conseil fédéral élit son bureau qui comprend : Un secrétaire fédéral, deux secrétaires-adjoints, un trésorier fédéral, un trésorier-adjoint.

Le bureau est élu pour un an, il est renouvelable.

ART. 9. — Les membres du C.F. qui n'ont pas de fonction dans le bureau remplissent, à tour de rôle, les fonctions de conseiller de service.

III. — CONGRES.

ART. 10. — La Fédération tient tous les ans un congrès ordinaire dont le siège et la date sont fixés par un referendum.

Il peut être tenu des congrès extraordinaires sur décision du Conseil fédéral.

ART. 11. — Les syndicats sont représentés dans les congrès à raison de un mandat par 50 membres ou fraction de 50. Audessus de 200 membres, ils ont droit à un délégué par 100 membres.

ART. 12. — Le congrès est souverain. Les décisions sont prises à la majorité absolue des mandats représentés sauf pour la dissolution de la Fédération ; il est statué dans ce cas conformément aux dispositions énoncées à l'article 16.

IV. — COTISATION.

ART. 13. — Les syndicats adhérents verseront une cotisation annuelle de 0 fr. 50 par membre dans le but d'assurer le fonctionnement des services de la Fédération.

V. — ADMISSIONS. — RADIATIONS.

ART. 14. — Les admissions et radiations de syndicats, sont prononcées par le Conseil fédéral sauf recours devant le Congrès.

VI. — DIVERS.

ART. 15. — Toute modification aux statuts devra être soumise par les soins du Conseil fédéral, au moins trois mois à l'avance aux syndicats adhérents, qui seront tenus de fournir à ce sujet un avis motivé.

Le Congrès statuera ensuite souverainement sur les modifications proposées à la majorité absolue, sauf dans le cas de l'article suivant.

ART. 16. — La dissolution de la Fédération ne pourra être prononcée qu'à l'unanimité des Syndicats adhérents.

ART. 17. — Font partie de la Fédération à cette date les Syndicats d'Institutrices et d'Instituteurs :

1° de l'Aube, siège social, école Saint-Pierre, Troyes.
2° des Bouches-du-Rhône, B. du T., Marseille.
3° du Cher — Bourges.
4° de la Loire-Inférieure — Nantes.
5° du Maine-et-Loire — Angers.
6° de la Marne — Reims.
7° du Morbihan — Lorient.
8° du Nord — Lille.
9° du Rhône — Lyon.
10° de la Seine, 19, rue de Trétaigne, Paris.

REGLEMENT INTERIEUR

I. — CONSTITUTION.

ARTICLE PREMIER. — Il ne sera admis qu'un seul syndicat par département. Ce syndicat devra adhérer à l'Union locale des Chambres syndicales confédérées.

ART. 2. — Tout syndicat qui demande son admission à la Fédération doit énoncer le numéro du dépôt légal des statuts, le nombre de ses adhérents et déposer deux exemplaires de ses statuts. Le C.F. statuera sur l'admission.

Dans les départements où il n'existe pas de syndicat, il pourra être formé des sections départementales jouissant des mêmes droits auprès de la Fédération que les syndicats départementaux régulièrement constitués, à condition toutefois que ces sections adhèrent à une Bourse du Travail confédérée.

Dans les départements où il n'existe pas de syndicat ou section adhérente à la Fédération, les adhésions individuelles sont

admises et rattachées en principe à la Fédération. Toutefois, lorsque le nombre des syndiqués dans un département atteindra le chiffre de vingt, il devra être constitué un syndicat ou une section syndicale.

ART. 3. — Pour jouir de la qualité de confédérés, les adhérents individuels constituent une section rattachée au syndicat qui a la charge de la Fédération sans que leur effectif puisse majorer l'effectif réel de ce Syndicat.

ART. 4. — Dans les départements où il existe un syndicat ou une section adhérente à la Fédération, nul ne pourra continuer à se considérer comme adhérent individuel.

II. — ADMINISTRATION.

ART. 5. — Lorsque le siège de la Fédération sera en province, trois membres du C.F. seront pris parmi les adhérents du Syndicat de la Seine.

ART. 6. — Le conseil fédéral se réunit le dernier jeudi de chaque mois au siège fédéral. Le secrétaire peut, après avis du bureau, convoquer le C.F. toutes les fois qu'il sera nécessaire.

ART. 7. — L'ordre du jour de chaque séance du C.F. sera établi par le Conseil lui-même dans sa séance précédente et envoyé, aussitôt arrêté, à tous les syndicats fédérés, qui pourront ainsi l'étudier. Le bureau pourra introduire dans l'ordre du jour les questions urgentes qui se poseraient dans l'intervalle de deux séances et qui nécessiteraient une intervention immédiate.

ART. 8. — Le secrétaire de chaque syndicat devra prendre les dispositions nécessaires pour que le syndicat puisse faire connaître son avis sur les questions portées à l'ordre du jour.

ART. 9. — Au cours de chaque séance, le secrétaire de séance établit un compte-rendu analytique qui est soumis à l'approbation du C. F. Ce compte-rendu analytique est envoyé dans les deux jours qui suivent à tous les syndicats fédérés.

ART. 10. — Afin de permettre aux syndicats de faire connaître au C. F. les résolutions adoptées par eux, les mandats seront adressés par chaque syndicat au siège de la Fédération.

ART. 11. — Le C. F., tout en se conformant scrupuleusement aux décisions du Congrès, a les pouvoirs les plus étendus pour administrer la Fédération, pour faciliter les relations entre les diverses organisations syndicales, pour poursuivre les revendi-

cations collectives ou individuelles. Il se prononce sur les admissions, les radiations et sur toutes les questions qui lui sont soumises. Le C. F. pourra se subdiviser en autant de commissions qu'il jugera nécessaires pour la défense des questions économiques ou corporatives.

Art. 12. — Le Bureau fédéral a mandat de faire exécuter les décisions prises par le C. F. Il est chargé de toutes les démarches nécessaires. Il statue provisoirement sur toutes les questions urgentes.

Art. 13. — Le secrétaire fédéral rédige les procès-verbaux. Il est chargé de la correspondance générale. Il centralise les demandes d'admission, les propositions, les réclamations de toute nature après les avoir inscrites sur un registre spécial.

Les secrétaires-adjoints aident le secrétaire général et le remplacent en cas de besoin.

Art. 14. — Le trésorier fédéral est chargé des versements des syndicats adhérents. Il paye sur mandat visé du Secrétaire fédéral et contresigné par lui et par le conseiller de service. Il devra présenter au C. F. l'état de la situation financière toutes les fois que ce dernier le désirera. Un mois avant chaque Congrès, le trésorier enverra la situation financière de l'année écoulée. A chaque Congrès, il devra fournir un rapport sur la situation financière de la Fédération.

Art. 15. — Le trésorier-adjoint est chargé du recouvrement des cotisations des adhérents rattachés individuellement à la Fédération.

Art. 16. — Le tableau des conseillers de service sera établi à chaque renouvellement du bureau avec indication de la date de leur entrée en fonctions et de la durée de leur mandat.

Le conseiller de service assistera le secrétaire et le trésorier dans leurs fonctions. Il contresignera toutes les pièces officielles. Il présidera les réunions de toute nature.

III. — CONGRES

Art. 17. — Les délégués au Congrès sont nommés et les mandats sont déterminés en assemblée générale.

Art. 18. — Les syndicats ou sections devront obligatoirement se faire représenter aux Congrès de la Fédération par un délégué au moins pris parmi leurs membres.

Le trésorier-adjoint y représentera la section des adhérents individuels.

Le C. F. sera représenté par 2 de ses membres.

ART. 19. — Les syndicats devront établir sur les questions importantes du Congrès les mandats de leurs délégués en s'inspirant de l'opinion des minorités.

ART. 20. — Tous les syndiqués appartenant à la Fédération sont admis au Congrès sur présentation de leur carte d'adhérent.

ART. 21. — Chaque Congrès ordinaire comportera deux questions générales : 1° Une question de pédagogie pratique ; 2° Une question corporative.

ART. 22. — L'ordre du jour du Congrès sera arrêté par le Conseil fédéral, à qui les syndicats devront faire parvenir avant le 1er novembre, les questions qu'ils désirent voir traiter. L'adoption définitive des questions sera faite pour le 1er décembre.

Les rapports généraux à soumettre au Congrès seront publiés dans le Bulletin du 1er mars.

IV. — COTISATIONS. — CARTES.

ART. 23. — Les syndiqués individuels verseront une cotisation annuelle de 2 francs à la caisse fédérale.

ART. 24. — Les frais de voyage d'un délégué par syndicat pour représentation effective aux Congrès seront répartis entre tous les syndicats proportionnellement à leur nombre d'adhérents.

ART. 25. — A partir du 1er octobre 1910, il sera constitué une caisse de résistance alimentaire par une cotisation supplémentaire de chaque syndiqué.

ART. 26. — Le trésorier ne pourra garder par devers lui une somme supérieure à 500 francs, sauf le cas où il aurait des paiements plus élevés à effectuer à brève échéance.

Les fonds disponibles seront déposés à la Caisse d'Epargne postale sous la triple signature d'un conseiller, du secrétaire et du trésorier.

ART. 27. — Chaque membre de la Fédération recevra une carte confédérale annuelle.

V. — BULLETIN.

Art. 28. — La Fédération aura un Bulletin mensuel servi à tous les adhérents. Il comprendra quatre parties : Vie fédérale, Vie des syndicats, Vie corporative, Vie sociale.

Art. 29. — La rédaction du Bulletin est assurée par un Comité de rédaction de 5 membres pris dans le sein du C.F. Il désigne un secrétaire et un administrateur.

Le secrétaire centralise la copie, convoque le comité de rédaction et reçoit les échanges de Bulletins avec les groupements universitaires.

L'administrateur est chargé des annonces, abonnements, etc.

Le S. F. et le T. F. peuvent s'adjoindre à ce Comité.

Art. 30. — Chaque syndicat doit 0 fr. 20 par membre et par an pour envoi direct de l'imprimerie aux syndiqués.

Art. 31. — Les personnes étrangères à la Fédération pourront s'abonner au Bulletin moyennant deux francs par an.

Art. 32. — L'impression du Bulletin et tous les travaux d'imprimerie devront être, autant que possible, à des copératives ouvrières.

VI. — DIVERS

Art. 33. — En ce qui concerne les causes individuelles, la Fédération ne s'engage à défendre que les cas intéressant ses membres adhérents.

Dans tous les cas, l'action de la Fédération sera précédée d'une enquête.

Art. 34. — Toute fonction est accessible à tout adhérent sans distinction de sexe.

Art. 35. — A aucun titre il ne pourra être créé de distinction honorifique donnant droit à des présidences honoraires pouvant imposer dans une circonstance quelconque (banquet, fête, etc.) une personne étrangère à la Fédération.

Dans tous les cas les fonctions devront être dévolues à des membres actifs.

Art. 36. — En outre des syndicats portés aux statuts, sont adhérentes à cette date les sections suivantes :

1re Ardèche, 2e Charente, 3e Dordogne, 4e Indre-et-Loire, 5e Isère, (B. du T. Vienne), 6e Mayenne (B. du T. Laval), 7e Pyrénées-Orientales, 8e Savoie (B. du T. Chambéry).

Source : Fonds Bouët, I.F.H.S.

L'ÉCOLE RÉNOVÉE 1908-1909

« *L'Ecole rénovée* » est le titre d'une revue qui paraîtra le 15 avril prochain et qui sera consacrée à l'élaboration d'un plan d'éducation moderne. On y fera connaître et on y discutera toutes les idées et toutes les tentatives qui se rapportent à la rénovation de l'école. Elle a pour but de grouper les efforts et les initiatives qui se produisent partout, mais qui restent isolés, afin d'arriver à formuler une conception d'ensemble et les moyens de la réaliser complètement.

Le programme de « *L'Ecole rénovée* » comportera donc, dans ses grandes lignes :

I. — La discussion des idées générales sur l'éducation physique, intellectuelle et morale des enfants, telles qu'elles résultent des données de la science moderne et en conformité avec les nécessités sociales actuelles.

2. — Etudes sur l'enfance. Physiologie et psychologie de l'enfant.

Eclosion et développement des facultés.

3. — L'éducation physique.

Organisation matérielle de l'école en vue d'une éducation physique normale. La vie physique de l'enfant à l'école.

4. — L'organisation intellectuelle de l'école. Elaboration d'un plan d'éducation intellectuelle.

a) La conception générale du but de l'éducation intellectuelle.
Le sens des méthodes.
Les relations à établir entre les connaissances.
L'ordre de leur acquisition.
Les moyens et procédés d'enseignement.

b) Distribution des connaissances.
Connaissances qui relèvent de la vie. Les milieux scolaires.
Connaissances qui relèvent du travail. Les ateliers scolaires.
Connaissances qui relèvent de la recherche, de l'étude. Les extensions de l'école dans les milieux extérieurs.

c) Détail des méthodes naturelles à proposer pour les diverses matières d'enseignement.

d) Modes d'acquisition des connaissances.

5. — Etablissement d'un programe conforme aux phases du développement intellectuel de l'enfant et tel que les connaissances y constituent un ensemble dont toutes les parties soient harmonieusement reliées entre elles, répondant à des états intellectuels complets et successifs.

6. — Le régime moral de l'école.

7. — L'éducation des éducateurs.

8. — L'extension de l'école. L'influence qu'elle doit avoir sur toute la vie humaine. L'école, centre social de la vie physique, intellectuelle et morale des groupes humains. L'éducation continuée.

9. — L'influence de l'école sur les parents et la vie familiale. L'éducation des mères et des pères.

10. — Les moyens matériels d'éducation. Architecture et disposition de l'école. Les collections. Les reproductions et travaux artistiques.

11. — Les livres pour enfants.

12. — L'histoire de l'éducation, des méthodes, des tentatives, etc.

Des rubriques spéciales compléteront ce projet de programme.

La revue signalera aussi toutes les tentatives qui se font dans chaque pays pour la rénovation de l'école et les œuvres qui s'y rapportent.

Une bibliographie renseignera sur toutes les publications qui ont trait à l'objet de la revue.

Nous prions donc les personnes dont l'attention s'est portée sur un des points de ce programme de bien vouloir nous adres-

ser, soit un exposé de leurs idées, soit les résultats de leurs travaux.

La revue pourra publier également des études sociologiques ou politiques se rapportant aux faits sociaux qui peuvent avoir une influence sur la rénovation de l'école.

« *L'Ecole rénovée* » s'adresse au grand public. Il s'agit de faire réfléchir et discuter sur une question qui n'est que trop abandonnée à la pédagogie officielle ; il s'agit de faire comprendre que l'école telle qu'elle est organisée ne répond pas aux nécessités sociales et individuelles de l'éducation des enfants.

« *L'Ecole rénovée* » s'occupera également de l'organisation d'une

LIGUE INTERNATIONALE POUR L'EDUCATION RATIONNELLE DE L'ENFANCE

sur les bases suivantes :

1. — L'éducation donnée à l'enfance doit reposer sur une base scientifique et rationnelle ; en conséquence, on en doit écarter toute notion mystique ou surnaturelle ;

2. — L'instruction n'est qu'une partie de cette éducation. L'éducation doit comprendre aussi, à côté de la formation de l'intelligence, le développement du caractère, la culture de la volonté, la préparation d'un être moral et physique bien équilibré, dont les facultés soient harmonieusement associées et portées à leur maximum de puissance ;

3. — L'éducation morale, beaucoup moins théorique que pratique, doit surtout résulter de l'exemple et s'appuyer sur la grande loi naturelle de solidarité ;

4. — Il est nécessaire, dans l'enseignement de la première enfance surtout, que les programmes et les méthodes soient adaptés aussi exactement que possible à la psychologie de l'enfant, ce qui n'a lieu à peu près nulle part, soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement privé.

Chaque membre de la Ligue prend l'engagement moral de contribuer autour de lui, dans la mesure du possible, à la mise en pratique des principes ci-dessus.

Dans chaque pays, les membres de la Ligue peuvent se grouper, s'associer librement, former ainsi des sections complètement autonomes, chacune n'ayant d'autre lien que leur commune adhésion à une même déclaration de principes.

Une société déjà existante, aussi bien qu'un individu, peut devenir membre de la Ligue.

« *L'Ecole rénovée* » sera l'organe attitré de la Ligue, tiendra le public au courant des efforts de la Ligue sur les divers points du globe, en même temps qu'elle prendra à tâche d'étudier les

questions multiples se rattachant à l'éducation, en se tenant toujours rigoureusement sur le terrain rationaliste.

Les promoteurs de la revue de la Ligue espèrent déterminer un mouvement auquel s'intéresseront tous ceux qui attendent de la rénovation de l'école moderne la rénovation de la société. C'est dans ce but qu'ils tenteront de répandre dans le public des idées qui restent trop souvent confinées dans des revues spéciales et qu'ils demanderont à leurs collaborateurs de penser surtout à lui.

« *L'Ecole rénovée* » est établie à Bruxelles, rue de l'Orme, 76.

Prière d'y adresser toutes communications, études, articles, etc., etc., *au nom du secrétaire de la rédaction,*

J.-F. ELSLANDER, Secrétaire de la rédaction.

F. FERRER, Fondateur.

Source : tract diffusé au cours du 1er trimestre 1908 (Fonds Bouët - I.F.H.S.).

L'ECOLE EMANCIPEE

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — La F.N.S.I. publie une Revue pédagogique hebdomadaire sous le titre : *L'Ecole Emancipée.*

ART. 2. — Le capital de l'*E.E.* est constitué par 360 parts à 25 francs ainsi réparties :

— 120 parts d'apport social par la F.N., ne rapportant pas d'intérêt ;

— 120 parts souscrites ou à souscrire par les syndicats adhérents, ne rapportant pas d'intérêt et non remboursables ;

— 120 parts souscrites par des particuliers et rapportant un intérêt de 4 %.

Ce capital pourra être augmenté.

ART. 3. — La F. N. se réserve le droit de rembourser, par voie de tirage au sort, les parts souscrites par les particuliers.

Ces parts seront remises aux syndicats au fur et à mesure de leurs besoins.

ART. 4. — Les syndicats s'engagent à souscrire une part par 25 adhérents.

ART. 5. — La F.N.S.I. désigne à chacun de ses congrès ordinaires le syndicat qui sera chargé de la direction de l'*E.E.*

Ce syndicat choisira les membres du Conseil d'administration.

Ce dernier sera constitué selon les indications du règlement intérieur.

ART. 6. — Un règlement intérieur fixera le détail du fonctionnement de ce Conseil et les attributions de chacun de ses membres.

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE PREMIER. — Le C. A. de l'*E.E.* est formé de 11 membres dont 9 élus par le syndicat chargé d'en assurer la direction et 2 par le C. F.

Ils sont élus pour 2 ans ; leurs fonctions sont renouvelables.

ART. 2. — Le C. A. choisit, dans son sein, les administrateurs et les secrétaires nécessaires à la bonne marche de l'*E.E.*

Il définit les attributions de chacun d'eux.

ART. 3. — Chaque année, le Conseil fournit au syndicat di-

recteur un rapport sur la gestion de l'*E.E.* arrêté au 30 septembre de l'année courante.

Ce rapport est examiné par une Commission de contrôle de 3 membres élus spécialement à cet effet en A. G.

En outre un rapport spécial est soumis au Congrès de la F. N.

Source : *E.E.*, n° 47 - 31 Août 1912.

AUX INSTITUTRICES, AUX INSTITUTEURS.

I. — « L'ECOLE EMANCIPEE »

Le nom du journal pédagogique, auquel nous vous demandons de vous abonner, n'a pas été choisi sans réflexion.

S'il évoque déjà un passé qui nous est cher, trois années de travail et le luttes intenses, il résume avec force notre programme d'action, et surtout il indique un but très net.

Les fondateurs de l'*Ecole Emancipée*, les camarades qui l'administrent, ceux qui la rédigent, ceux enfin, en nombre toujours plus grand qui constituent la phalange attentive et fidèle des abonnés tous ceux-là rêvent *d'une école où l'instituteur, homme libre, pourrait librement instruire et former des hommes libres.*

Le nom de cette école, ils l'ont donné au journal qui en prépare la réalisation, unissant étroitement ainsi, par une appellation identique, le moyen employé et le but proposé.

II.— AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

Est-il nécessaire de faire à vous tous, éducateurs professionnels, institutrices et instituteurs épris de votre tâche, l'énumération des imperfections et des tares de l'école d'aujourd'hui ? Résumons-les- brièvement :

Des classes mornes, où s'entassent cinquante enfants réduits au silence et à l'immobilité ; des maîtres médiocrement payés, et abondamment critiqués par des adversaires implacables ; l'obligation de donner avant l'âge aux écoliers de douze ans une instruction indigeste, en vue du C. E. ; un enseignement livresque, autoritaire et dogmatique ; le dégoût du travail ; la haine de l'étude...

Doit-on s'étonner d'un résultat aussi imparfait ? Une société à l'école qu'elle mérite. S'il convient d'attribuer à l'apathie de certains maîtres la mauvaise besogne accomplie grâce à l'emploi

de méthodes surannées et de pratiques inintelligentes, s'il est juste de traiter avec sévérité une administration trop souvent routinière et servile, il faut sans hésitation chercher la vraie cause du mal dans l'organisation sociale actuelle.

Certes, nous sommes loin de l'école rêvée ! Patience. Un jour viendra, proche peut-être, où tout cela changera ; l'éducateur, affectueusement paternel, verra se grouper spontanément autour de lui douze ou quinze enfants des deux sexes, avides de connaître et de comprendre. Les livres se tairont, mais les choses cesseront d'être silencieuses. La classe sera souvent fermée, parce que les élèves seront transportés en présence des réalités, en pleine nature, en plein vie... Pas de contrainte, pas de dogmatisme, mais un appel direct à l'observation et à l'intuition, un exercice continuel de l'intelligence, un développement méthodique de la volonté. Des âmes qui s'éveillent, de jeunes êtres portés d'un vif élan vers tout ce qui est beau, des hommes utiles et droits qui se forment en pleine lumière, dans une atmosphère de liberté et de fraternelle union : ainsi nous concevons l'école de l'avenir, l'*Ecole Emancipée*.

III. — L'ŒUVRE A REALISER.

Pour atteindre ce but, répétons-le, il faudra que de profonds changements s'accomplissent. Certains partis politiques s'emploient à les préparer. La classe ouvrière, de plus en plus consciente, affirme sa volonté de les réaliser par ses propres moyens. Mais, réformateurs ou révolutionnaires ne peuvent édifier une société nouvelle sans notre active participation : c'est nous qui dans l'école d'à présent, devons faire apparaître les éléments sains destinés à constituer le futur corps social.

L'effort à accomplir est immense, et il semble paradoxal de prétendre voir sortir le bien du mal, et l'avenir radieux d'un passé aussi embrumé. Mais rien n'est impossible aux hommes de bonne volonté.

Beaucoup d'instituteurs appliquent dès à présent, dans la mesure de leurs forces, les méthodes rationnelles d'éducation qui, dans l'enfant, formeront l'homme libre. Ils ont de plus en plus, avec la claire notion de leur devoir, la connaissance et l'amour de leur métier.

Un nombre plus grand encore de maîtres semble prêts à les imiter, quand ils auront la sensation réconfortante d'une pleine indépendance matérielle et morale.

Mais tous comprennent la nécessité d'une union étroite pour

arriver au résultat désiré. L'*Ecole Emancipée* offre ses services à cette coopération d'idées qui s'impose pour le bien de tous.

IV. — TRAVAILLER ET COMBATTRE

Notre journal, on l'a dit déjà plusieurs fois, est un outil et une arme « Travailler et combattre, édifier en détruisant », telle pourrait être la devise des instituteurs syndicalistes qui, sans interrompre leurs patientes recherches et leurs minutieuses expérimentations, ne cessent de courir sus à l'ennemi.

Pour eux, l'ennemi, c'est quelquefois le chef, injuste et versatile, c'est le politicien despote et fourbe, c'est aussi le mauvais maître, l'arriviste de tout grade, pour qui l'école est simplement un moyen d'obtenir promotions et palmes.

A ces hommes malhonnêtes et nuisibles, l'*Ecole Emancipée* livre une bataille continuelle. Aussi commencent-ils à la connaître et plus d'un parmi ceux qui n'ont pas la conscience tranquille, attend-t-il avec quelque angoisse l'article qui le clouera au pilori.

V. — JOURS D'EPREUVE

La confiance et la sympathie que nous témoignons à l'*Ecole Emancipée* pourrait, aux yeux de certains, paraître exagérée. Qu'on nous excuse. Nous l'avons créée et fait vivre. Elle a dû lutter péniblement, pour se faire une place au soleil, parmi les autres journaux pédagogiques généralement bien rédigés, en possession d'une clientèle assurée, soutenus par de puissantes maisons d'édition, et dirigés par des hommes dont le nom seul était une garantie de succès.

Pauvre, isolée, suspecte, notre revue a connu de durs moments. Elle s'est débattue. Elle a triomphé, grâce à la Fédération des Syndicats dont elle était la fille ardente et la vivante image. Quand l'*E.E.* a eu besoin de subsides, c'est dans la Fédération qu'elle a trouvé les secours nécessaires. En revanche, dans les moments de grande crise syndicale, c'est l'*E.E.* qui a contribué à relever les courages, c'est vers elle que se sont tournés les militants ; elle a été, elle est encore le principal foyer de toute action, le centre de la résistance, l'âme du mouvement syndical universitaire.

VI. — DES HOMMES

La collectivité syndicale n'a d'ailleurs pas été seule à assurer le succès de l'*E.E.* Disons-le bien hautement, il a fallu le dé-

vouement obstiné d'une poignée de militants pour assurer la vie de notre journal.

Votre classe terminée, vous trouvez le repos si nécessaire après une journée d'exténuant labeur. A ce moment, dites-vous bien que les camarades de Marseille, qui administrent l'*E.E.* depuis sa fondation, ont encore trois ou quatre heures de travail pénible. Les yeux fatigués, le cerveau surmené, parfois le cœur brisé par certaines catastrophes familiales, ils ont le courage de se remettre à l'œuvre, ils compulsent, classent, corrigent, passent leurs jeudis chez l'imprimeur. Aucun effort ne les rebute : il faut que le journal vive.

A la même heure, sous la lampe familiale, dans la petite école de campagne ou dans la maison bruyante de la grande ville, d'autres travailleurs non moins acharnés préparent la partie scolaire, heureux de mettre au service de tous, les résultats de leur expérience.

D'autres rédacteurs fouillent les documents et les textes de lois, consultent les autorités et les compétences, fiers de travailler à la défense de vos intérêts et de dépenser leurs forces sans compter pour la grande cause corporative.

Et pas un de ces vaillants ne reçoit un sou, vous entendez bien ! Tranquillement, généreusement, ils sacrifient leur temps et leur force, sans autre désir que celui de faire œuvre utile, sans autre satisfaction que celle de voir le journal réussir. Un souffle de joie traverse de temps à autre la ruche laborieuse quand les administrateurs annoncent : « Le nombre des abonnés s'est accru ; le tirage augmente ! ». Voilà toute la récompense.

A présent, l'*E.E.* connaît le succès. Elle va réaliser des bénéfices. On sait à qui ils reviendront.

Les statuts le stipulent nettement : 25 % des bénéfices seront consacrés au fonds de développement de la Coopérative ;

25 % à titre de subvention aux groupements corporatifs, au prorata des commandes et des abonnements parvenus par leur intermédiaire ;

40 % à des œuvres de solidarité coopérative ;

10 % à des œuvres de solidarité sociale et ouvrière.

VII. — ABONNEZ-VOUS

Chers collègues, nous vous demandons bien simplement de vous joindre à nous, pour coopérer à l'œuvre commune. Nous nous adressons à tous sans distinction. Amicalistes ou syndiqués, nous escomptons l'appui et la collaboration de tous ceux qui ont le souci de bien faire leur classe, et de défendre énergiquement leur indépendance.

Nous nous adressons surtout à ceux qui ont souffert, à ceux qui, meurtris par la lutte journalière, ont encore la volonté de se perfectionner et le courage d'espérer.

A vous, vieux maître, blanchi dans la carrière, vous qui avez si souvent connu les injustices et les passe droits, les heures de misère physique et de détresse morale.

A vous, institutrice ou instituteur de campagne, abandonnés aux haines cléricales, victimes des préjugés ou des basses querelles de village.

A vous, petite camarade débutante, petite institutrice arrachée à sa famille et perdue dans un coin de montagne, livrée comme une proie à l'ennui morne et à la médisance intéressée des commères stupides.

A vous tous, l'*Ecole Emancipée* apporte un rayon d'espérance, un réconfort, un appui. Tout à l'heure, la foule joyeuse des enfants pénètrera dans la classe. Des yeux clairs vous fixeront. Une bonne volonté ardente, fugitive sans doute, mais sincère, animera toute cette jeunesse. Alors vous connaîtrez ou vous retrouverez, avec le poids des responsabilités, les incertitudes, les tâtonnements, la crainte de faire œuvre vaine. Vous aurez besoin d'une parole affectueuse, d'un bon conseil, vous les entendrez : le journal ami est là, sur la table. L'*Ecole Emancipée,* dans laquelle les meilleurs d'entre nous ont mis le meilleur d'eux-mêmes, vous apportera l'écho de toutes ces voix lointaines, avec la foi et le vif espoir qu'elles exprimaient.

Chers collègues, venez à nous. Donnez aux camarades qui travaillent pour l'*Ecole Emancipée,* le bonheur de vous avoir conquis par leur désintéressement et leur probité. Accordez-leur cette récompense, la seule qu'ils ambitionnent, avec cette autre joie de vous défendre, à l'heure des sacrifices nécessaires et quand il faudra tranquillement faire face au danger.

L. LEGER.

Source : *E.E.*, n° 1 - Septembre 1913.

MANIFESTE DES INSTITUTEURS SYNDIQUES

On a tant parlé de nous dans les journaux de toutes nuances depuis le fameux Congrès de Chambéry, on a accumulé de si grossières inexactitudes et de telles contradictions, que nous jugeons indispensable de mettre les choses au point. Une déclaration nette, loyale, sera de nature espérons-le, à désarmer les personnes consciencieuses dont le jugement seul nous importe.

On nous reproche, semble-t-il, trois votes du Congrès. Voici les résolutions adoptées :

I. — SOU DU SOLDAT.

Afin de maintenir les relations existantes entre les camarades syndiqués soldats et leur groupement, il est institué dans chaque syndicat une œuvre spéciale, dite Sou du Soldat, destinée à leur venir en aide moralement et pécuniairement.

Dans les Bourses du Travail, où existe le « Sou du Soldat », les syndicats devront adhérer à cette organisation.

II. — POUR LA C.G.T.

Dès l'ouverture de sa séance publique, le Congrès des syndicats d'instituteurs adresse aux camarades ouvriers, groupés dans la C.G.T., l'expression de sa vive sympathie pour l'effort de libération et d'éducation qu'ils y poursuivent. Les instituteurs suivent avec une attention passionnée la lutte quotidienne menée par la classe ouvrière pour améliorer son sort et défendre sa dignité : partageant ses angoisses et ses espoirs, ils sont fiers de militer dans ses rangs et se déclarent une fois de plus solidaires de tous les salariés unis sous le drapeau de la C.G.T.

III. — POUR ROUSSET.

La F.N.S.I., réunie en Congrès à Chambéry, envoie son salut fraternel à l'héroïque Rousset ainsi qu'à toutes les victimes enfermées dans les geôles capitalistes et déclare approuver entièrement la généreuse campagne entreprise par le Comité de Défense sociale.

Avons-nous donc tenu un langage sacrilège ?

Nous avons créé le « Sou du Soldat » pour servir nos bulletins professionnels et quelques trop rares pièces de cent sous à nos camarades sous les drapeaux. Il s'agissait d'une œuvre de solidarité, et non d'une manifestation antipatriotique, ni même antimilitariste. Si nous le répétons, ce n'est nullement dans la crainte de prendre nos responsabilités, mais parce que nous voulons dire ce qui est vrai.

Le gouvernement laisse les cléricaux enseigner dans leurs cercles et patronages la haine du régime républicain ; il fait poursuivre et condamner les ouvriers syndicalistes qui accompagnent leurs envois d'argent de circulaires recommandant aux soldats de ne jamais tirer sur leurs frères en grève. Mais à nous, que veut-on ? Quel acte délictueux peut-on nous reprocher ?

« Les instituteurs syndiqués, selon l'expression de l'un de nous, Roussel, président de la Fédération des Amicales, avaient le droit d'examiner et de donner leur opinion sur le rôle de l'armée dans les conflits ouvriers, et ce n'est pas blasphémer la

patrie que désirer la neutralité de cette force dans les grèves ; cette opinion, les instituteurs avaient le droit de l'exprimer comme tous les autres citoyens. Mais cette question n'a même pas été effleurée par le Congrès de Chambéry ».

Pourtant, puisqu'on nous fait un procès de tendance, puisqu'on nous condamne *sans nous avoir entendus* sur les intentions qu'on nous soupçonne, nous n'éprouvons nulle gêne à nous expliquer catégoriquement sur le fond même de cette question du patriotisme.

Si être patriote, c'est vouloir une France toujours plus prospère, mais aussi toujours plus humaine et plus juste, eh bien, nous sommes résolument patriotes ! Mais notre patriotisme n'est pas fait de jactance, de fanfaronnade. Et nous pensons que dans les autres nations, il y a, comme chez nous, des hommes de bonne foi et d'esprit droit qui sont patriotes à notre façon ; il y a partout des ouvriers qui peinent, qui pâtissent, mais qui rêvent, comme les ouvriers français, d'un avenir meilleur pour l'humanité toute entière. Aussi sommes-nous résolument pacifistes : nous croyons tout proche le moment où les conflits internationaux se régleront sans effusion de sang, de par la volonté souveraine des peuples intéressés. Et nous ne saurions trop protester contre les excitations chauvines et les manœuvres de politiciens et de financiers qui risquent à chaque instant de provoquer une conflagration générale.

Oui, nous aimons la classe ouvrière dont nous sommes réellement fiers de partager les « angoisses et les espoirs ». Il nous a donc paru naturel d'envoyer une adresse de sympathie à l'organisme qui réunit les travailleurs désireux de réaliser une société plus équitable, où le luxe révoltant de quelques-uns ne serait plus fait de la misère du plus grand nombre. Et comme nos aînés ou nous-mêmes nous avons déjà soutenu le capitaine Dreyfus, condamné injustement, nous avons adressé un fraternel salut à l'héroïque Rousset dont l'innocence éclatera un jour prochain.

Mais ces questions — Sou du Soldat, adresses de sympathie — n'ont pas empêché le Congrès des Syndicats d'Instituteurs de se consacrer à l'étude des questions professionnelles qui figuraient à l'ordre du jour. Car, malgré nos traitements dérisoires — à peine cent francs par mois pour un grand nombre d'entre nous — nous aimons notre métier par-dessus tout. Et ce ne sont pas les criailleries des réactionnaires qui nous empêcheront de nous y consacrer corps et âmes. Les enfants du peuple ont droit, tout comme les petits bourgeois, à un enseignement vivant et vrai : tous nos efforts tendent à le leur donner.

Mais, encore une fois, nous ne pouvons être des éducateurs, au sens élevé du mot, que si notre liberté d'hommes et de citoyens demeure entière. La phrase de Jean-Jacques Rousseau, dont nous avions fait notre devise, nous revient à la mémoire : « Souvenez-vous, disait-il, qu'avant d'oser entreprendre de former un homme, il faut s'être fait homme soi-même ». Nous avons voulu être des hommes et nous entendons être traités en hommes.

Voilà pourquoi — le seul prétexte invoqué pour nous poursuivre, l'antipatriotisme étant d'ailleurs inexistant — nous n'avons pas à nous émouvoir de l'ordre ministériel de dissoudre nos Syndicats et Sections.

Il a été admis par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1906 que les Syndicats d'instituteurs existants à cette date seraient tolérés jusqu'au vote du statut des fonctionnaires. Ainsi en avait décidé le Parlement. Quant aux sections syndicales, elles se placent, comme associations non déclarées, sous le régime de la loi de 1901.

Nous avons pu librement adhérer aux Bourses du Travail et à la C.G.T. Nous avons toujours agi au grand jour, et l'on nous a laissé faire.

Et voilà que, subitement, sans aucun fait nouveau, le gouvernement s'incline devant les sommations de la presse et de quelques députés réactionnaires et, profitant des vacances parlementaires, nous ordonne de dissoudre nos groupements, nous menace de nous traduire devant les tribunaux et de nous infliger des peines disciplinaires.

Les uns, parmi nous se soumettent, mais la rage au cœur et sans abandonner leur idéal ; les autres résisteront.

Nous résisterons, clament ces derniers — qui sont les plus nombreux — pour sauvegarder la liberté de tous les salariés de l'Etat.

Nous résisterons surtout pour soutenir l'Ecole laïque — qu'on nous accuse de compromettre ! — et pour faire échec à la réaction, qui triomphe bruyamment, après nous avoir attaqués d'une façon jésuitique.

Nous résisterons, parce que nous croyons avoir pour nous le Droit : « Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché », dit l'article 5 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Et si le gouvernement ose nous traduire, comme des malfaiteurs, devant les tribunaux correctionnels, « ce sera, Roussel l'exprime fort justement, la plus belle ironie du régime que cette chasse à l'instituteur, pendant que la liberté la plus grande, la

licence même, sont tolérées pour les adversaires fanatiques de l'Ecole publique ».

Nous sommes, nous, dans la plus pure tradition républicaine. Aussi, n'hésitons-nous pas à faire appel à tous les républicains, à tous les socialistes, sans distinction de nuances. Notre cause est la leur ; elle doit triompher.

Quelles que soient les phases du conflit actuel, nous avons la plus grande confiance dans l'avenir !

Source : *E.E.*, n° 1 - 28 Septembre 1912.

LES INSTITUTEURS DANS LES BOURSES DU TRAVAIL.

J'écoutais, il y a quelques semaines, le camarade Merrheim, secrétaire de la Fédération de la métallurgie dans une conférence qu'il donnait en faveur de la révision du procès Durand.

Après avoir montré dans quelles conditions le secrétaire du Syndicat des Charbonniers du Havre avait été condamné à mort, Merrheim élargissant le débat fit le procès de la société actuelle à l'aide de documents précis et abondants. L'auditoire restreint, composé en grande majorité d'ouvriers, — les habitués des réunions publiques, les militants toujours prêts à payer de leur temps, de leur argent et de leur personne, — suivait avec une grande attention la démonstration si claire du délégué de la C.G.T. On devinait au silence absolu des auditeurs, que ne troublaient pas même les applaudissements, la forte impression produite par ce discours sobre et puissant. Je connaissais par ses études de *la Voix du Peuple* et du *Mouvement Socialiste,* la manière vigoureuse de Merrheim. Mais à l'entendre, j'éprouvais plus de plaisir encore qu'à le lire et surtout je me rendais compte de tout l'intérêt que présentait aux ouvriers présents cette méthode de documentation sûre et d'analyse précise.

Dans cette même salle j'avais entendu déjà bien des propagandistes, de talents et de procédés divers ; mais aucun n'avait autant été apprécié que Merrheim.

Je pensais que le secrétaire de la métallurgie était un éducateur de tout premier ordre. C'est à l'aide de faits bien déterminés, d'exemples concrets que l'on peut faire une utile propagande. La tâche des propagandistes n'est pas différente de la nôtre. Si nous sommes les éducateurs de l'enfance, ils sont ceux des adultes et des hommes faits. Représentons- nous ces ouvriers à qui le temps manque pour suivre rationnellement les évène-

ments au jour le jour, qui retiennent des faits de simples lambeaux, des bribes qui se déforment dans leur cerveau. Une conférence comme celle de Merrheim est une leçon de philosophie pratique d'une grande valeur en même temps qu'une imitation excellente. Après l'observation minutieuse des faits, bien coordonnée, on peut énoncer les règles générales, les principes et les lois qui en découlent.

C'est bien ainsi que les éducateurs proprement dits procèdent. Comme les militants ouvriers, ils essaient d'émouvoir, de faire appel aux sentiments et de piquer la curiosité : ce sont des procédés que légitime la complexité de l'âme humaine.

Les syndicalistes ouvriers ont rompu avec les vieilles méthodes du socialisme politique. Celui-ci tenait surtout dans les formules rigides des doctrines toutes faites, dans les clichés désuets des partis avec leurs définitions, leurs phrases lapidaires et la trinité du programme de Saint-Mandé. C'est que l'inefficacité et l'insuffisance d'une telle propagande sont apparues très nettement. Tels des croyants, les initiés touchés par le verbe, attendaient le rédempteur, en l'espèce la révolution sociale catastrophique. Les syndicalistes procèdent tout autrement. Certes, ils posent en tout premier lieu les concepts de la lutte des classes et de l'émancipation du prolétariat ; mais ils démontrent à l'aide de faits immédiats les raisons profondes qui militent en faveur de l'organisation des travailleurs et de la création d'institutions spécifiquement ouvrières. Moins de doctrines, moins de formules, plus d'action et plus de vie.

C'est bien ainsi que nous avons rénové nos méthodes d'enseignement. Peu à peu, les mots vides de sens, les dogmes de toute nature sont remplacés par les faits. C'est la vie même, dans toute sa complexité si mouvante, que l'intelligence est appelée désormais à saisir.

L'intérêt que la classe ouvrière a de bien connaître le mécanisme de la production moderne, n'échappe à personne. Il découle de l'idéal même que poursuivent les travailleurs conscients, la classe ouvrière ne peut se substituer à la classe capitaliste que si elle est capable, techniquement, d'assumer toute la responsabilité de la production et de la distribution des richesses. Ce ne sera pas par une simple baguette magique qu'elle acquerra cette capacité, mais si elle s'y prépare dès maintenant. Je trouve dans le livre si plein d'observations et d'aperçus judicieux du regretté Fernand Pelloutier, *Histoire des Bourses du Travail*, des remarques saisissantes sur la nécessité de présenter des exemples concrets aux ouvriers : « Il faudrait offrir au peuple le moyen d'observer par lui-même les phénomènes sociaux et

d'en dégager toute la signification. Or, quel autre moyen que de lui mettre sous les yeux la substance même de la science sociale : les produits et leur histoire ». Et il préconisait la création de musées du travail dans les Bourses du Travail et l'établissement de monographies de chaque industrie.

C'est à ce travail de documentation et de recherches qu'il faut convier les instituteurs syndicalistes. Ce sont les collaborateurs les plus qualifiés pour mettre une telle œuvre au point.

Le rôle que doivent jouer les instituteurs dans les Bourses du Travail est tout à fait spécial. Ils n'ont pas à se prononcer sur un certain nombre de questions qui ne les concerne pas, comme la durée des heures de travail, l'organisation du travail, les retraites ouvrières, etc. Ils doivent faire profiter les ouvriers de leurs connaissances et leur besogne est toute tracée : c'est à eux qu'incombe l'organisation des divers services d'enseignement : bibiothèques, cours du soir, conférences éducatives, musées du travail, monographies d'industrie et de localités ,etc.

C'est à quoi je pensais en écoutant Merrheim. Ce rôle doit nous suffire, il place bien les instituteurs dans le cadre même de leurs aptitudes professionnelles. Puis, par l'analyse minutieuse qu'ils seront appelés à faire du milieu social, ils connaîtront les besoins réels de la classe ouvrière, ils leur adapteront leur enseignement qui se dépouillera peu à peu de son dogmatisme, et perdra ce caractère abstrait que tout le monde condamne aujourd'hui.

M.-T. LAURIN.

E.E., n° 26 - 25 Mars 1911.

LES INSTITUTEURS ET LA CLASSE OUVRIERE.

On se souvient de la défiance avec laquelle certains militants ouvriers envisageaient notre adhésion aux Bourses du Travail. Ils craignaient que le contact de notre corporation, trop coutumière des courbettes, dont les préoccupations dominantes étaient d'ordre politique, vint corrompre d'une rouille réformiste l'esprit indépendant de la classe ouvrière. Tous les fonctionnaires étaient d'ailleurs dans notre cas. Voici ce que je relève, à ce sujet, dans un article publié, en 1905, dans le *Mouvement Socialiste :*

« Par leur origine, par leur éducation, leur genre de vie, les

fonctionnaires se rapprochent bien plus des petits bourgeois humanitaires, pacifistes, légalitaires et patriotes que du prolétariat et de l'industrie.

Pour eux, l'Etat-Providence qui leur assure vie matérielle, tranquillité et dont la sollicitude s'accroît de plus en plus, peut trancher toutes les difficultés. Et l'idéologie petite-bourgeoise est là pour satisfaire leurs besoins intellectuels. En résumé, les groupements de fonctionnaires se trouvent placés sous la domination des politiciens.

... L'entrée en scène de ces groupements présente des dangers pour l'action ouvrière, par ce temps de socialisme électoral, de démocratie avide et jouisseuse (1) ».

Les craintes étaient en somme fondées. Et c'est pourquoi il est certain que notre syndicalisme a beaucoup gagné à être combattu par les gouvernants. La lutte incessante de l'Autorité contre les « bureaucrates en révolte » a permis à ceux-ci de faire leurs preuves et de forcer la sympathie du prolétariat. C'est grâce à elle que sont tombées rapidement les préventions qu'un rôle politique longtemps exagéré avait autrefois amassées contre eux, et surtout contre nous, instituteurs. Grâce à elle, nous occupons maintenant dans le monde ouvrier une place honorable et notre nom n'y est plus synonyme de petit politicien et de quémandeur.

***

Mais pourquoi avons-nous, dès le début, manifesté notre intention de rejoindre la classe ouvrière groupée dans les Bourses du Travail et à la C.G.T.

Nous avons dans le mouvement ouvrier une position un peu spéciale. On ne voit pas aisément quelle part nous pourrions prendre à la grève générale que le syndicalisme révolutionnaire s'est donné pour but de préparer. « Ouvrier, prends la machine : prends la terre, paysan ». C'est une formule qui oublie les salariés des services publics, qui nous oublie, nous en particulier.

Malgré cela, nous ne cessons d'affirmer que nous sommes solidaires du prolétariat syndiqué. Avons-nous des raisons ?

Il y eut certainement, au début, un peu « d'emballement » dans une telle attitude, « emballement » dû à la séduction de certains mots du vocabulaire syndicaliste. Notre éducation, nous faisait remarquer Ch. Guieysse, nous dispose à croire à la vertu des mots et des phrases. Cela n'est pas douteux. Encore convient-il de remarquer que le syndicalisme a contribué à nous guérir de cette faiblesse. Mais les véritables raisons, celles qui subsis-

tent toujours, sont beaucoup plus sérieuses, beaucoup plus profondes. Nous les trouvons si sérieuses, si profondes, qu'ayant pris notre place dans la classe ouvrière, nous sommes bien résolus à la garder. Quelles sont donc ces raisons ?

*
* *

Le grand argument de ceux qui combattent notre syndicalisme est celui-ci : l'action ouvrière est inspirée, guidée par un sentiment très net de l'antagonisme des classes ; le principe de cette action est la haine du capitalisme, or, il n'y a rien de commun entre un tel sentiment et le mécontentement même violent des fonctionnaires. Rien de commun ? Voyons la chose de près, s'il vous plaît.

Il est bien vrai que le syndicalisme ouvrier a sa raison d'être dans l'idée qu'il existe deux classes fatalement hostiles. Mais si nous recherchons les *causes* de cette animosité du prolétariat contre la bourgeoisie, nous constaterons leur proche parenté avec les causes de notre propre syndicalisme.

On pourrait facilement le prouver en disant que Jean Coste, qui vit de son travail et se plaint d'être trop peu payé, a des préoccupations semblables à celles de l'ouvrier qui vit de son travail et veut améliorer son salaire.

Mais d'autres raisons le prouvent avec autant d'évidence, sur lesquelles je crois utile d'insister car dès l'abord on y songe moins. Fonctionnaires et ouvriers considèrent le syndicalisme, dans l'ordre individuel et dans l'ordre professionnel, comme une revendication de dignité. Expliquons-nous.

On a souvent dit que la société entière est établie sur le modèle d'un grand atelier. Je citais récemment, dans un autre article quelques lignes d'Edouard Berth ; je crois utile de les rappeler ici :

« Ce qui caractérise la fabrique capitaliste, écrivait Berth, c'est cette discipline extérieure autocritique, militaire que le capital impose aux ouvriers. L'atelier capitaliste est une coopération, mais une *coopération toute mécanique,* une coopération où la volonté des coopérateurs n'est pour rien, une coopération dont l'idée directrice est extérieure aux coopérateurs eux-mêmes, soumise à un plan mystique qui est l'expression, comme dit Marx, de la volonté du Maître... La fabrique capitaliste constitue comme un corps dont l'âme serait extérieure, une sorte d'automate par conséquent (2) ».

Il aurait pu écrire tout aussi justement : « Ce qui caractérise tout service public, celui de l'Enseignement par exemple c'est

cette discipline extérieure autocratique militaire que l'Etat impose à ses salariés. Un service public est une coopération, mais une coopération toute mécanique, une coopération etc... » qui pourrait y contredire ?

L'ouvrier qui a un sentiment aigu de sa dignité professionnelle, qui est fier de son expérience lentement acquise, souffre de n'être dans l'usine qu'une machine, capable certes de conduire d'autres machines moins perfectionnées, mais à qui on ne demande pas de collaborer à la *direction* de son travail. Il n'est qu'un organe de transmission entre une volonté supérieure et la machine qui lui est confiée. Comme la machine qui lui obéit, il doit obéir aux ordres qui lui sont notifiés. Et de même qu'il n'explique rien à la machine, on n'admet pas qu'il puisse discuter. Un ouvrier souffre de ce mépris constant de sa personnalité.

Il est de même nature le sentiment qui nous conduit à combattre chez nous une autorité humiliante. Nous avons la mission de répandre sur les enfants du peuple des « lumières » provenant du choc d'intelligences étrangères à notre profession (et, faut-il le dire, étrangères au peuple). Vos parents ont plus d'expérience que vous, disons-nous aux enfants, ne leur désobéissez pas. Il serait plaisant qu'on vînt nous prêcher la soumission à l'Etat en prétextant que ceux qu'il désigne pour nous diriger ont plus que nous l'expérience de notre métier. Nous leur devons pourtant une obéissance passive, et c'est ce qui nous révolte.

Mais si l'ouvrier et le fonctionnaire souffrent dans leur dignité de professionnels, las de jouer un rôle technique passif, ils souffrent bien plus dans leur simple dignité d'hommes.

Le fonctionnaire craint la révocation, le déplacement d'office, le retard dans son avancement, les vexations d'une autorité qui prétend fourrer son nez partout, même dans sa vie privée ou civique. Il faut qu'on choisisse entre une attitude indépendante, digne — mais par laquelle il s'expose à recevoir des coups — et une attitude humiliée qui lui vaudrait des caresses, de l'avancement et des décorations. Tant pis pour lui si sa dignité lui interdit les courbettes, les platitudes et l'inaction (3). Quant à l'ouvrier, la société présente lui offre, s'il veut vivre d'une vie indépendante, le renvoi de l'usine au premier prétexte, les vaines démarches pour retrouver du travail, la faim et même la prison.

Aujourd'hui donc, si l'on veut vivre dignement, si l'on ne veut pas tendre aux dirigeants une échine souple, on est exposé à être une victime, que l'on soit ouvrier ou fonctionnaire.

Avions-nous tort, en commençant cette partie de notre étude, de dire que le mécontentement des fonctionnaires s'explique par les mêmes causes qui justifient aussi la révolte ouvrière ?

*
* *

Le mal dont souffre la société capitaliste ignore, comme nous venons de le voir, toutes les classifications entre salariés, chères à nos gouvernants. Or, le remède à ce mal, c'est le syndicalisme. C'est par lui que les ouvriers obtiendront qu'on les respecte. Par lui les fonctionnaires aussi pourront s'émanciper.

On nous objectera qu'il y a malgré tout une différence essentielle entre le syndicalisme ouvrier et le syndicalisme administratif. Cette différence serait dans le fait que les ouvriers ont affaires aux capitalistes et les fonctionnaires à l'Etat. Combattant des maîtres différents nous devrions entreprendre le combat chacun de notre côté. Mais sont-ils si différents que cela, l'Etat et le capitalisme ? Nous attendons qu'on veuille bien nous le prouver, qu'on veuille nous démontrer que l'Etat n'est pas la chose des capitalistes. Pous l'instant, notre conviction est que la bourgeoisie ne sépare pas ses intérêts de ceux de l'Etat bourgeois. C'est d'une évidence telle que je croirais naïf de le prouver. Si donc il en est ainsi, s'il est vrai que les maîtres de la politique sont les agents et les complices des maîtres de la production, nous avons bien le droit d'associer nos efforts à ceux de la classe ouvrière.

Et qu'on ne dise pas que le but de notre syndicalisme n'est pas le même que le but précis du syndicalisme ouvrier. Ce dernier poursuit la conquête, par le prolétariat, des instruments de travail. Une classe ouvrière maîtresse de la production, voilà ce qu'il veut réaliser, et ce qu'il réalisera.

Mais que veulent donc les instituteurs syndicalistes, sinon libérer leur travail de tous les parasitismes, celui des bureaux comme celui des politiciens. Nos programmes, nos méthodes, ne sont-ils pas des instruments de travail ? Or, nous voulons en être les maîtres sous le contrôle — cela ne veut pas dire sous la direction — de ceux qui dans la société de demain nous confieront leurs enfants.

L'ouvrier veut chasser de l'usine le capitaliste oisif qui le commande et s'enrichit de son travail.

Le paysan veut chasser de la terre le grand propriétaire paresseux et riche, qui l'exploite.

Nous fonctionnaires, nous voulons chasser des services publics une Autorité qui, ayant par hasard, quelquefois, une racine dans le mérite et la compétence en a toujours dix dans la politique et dans l'arrivisme.

En un mot nous voulons tous que notre travail soit libre.

Les gouvernants peuvent proclamer qu'il y a entre nos conditions à tous je ne sais quelles différences accessoires, superficielles. Il n'en est pas moins vrai que notre mécontentement contre le régime actuel a pour nous tous les mêmes causes, que nous poursuivons le même but, et que, le poursuivant, nous trouvons devant nous des forces qui sont solidaires.

Pourrions-nous ne pas être solidaires nous aussi ?

A. SALABELLE.

E.E., n° 21 - 18 Février 1911.

---

1) *Le Mouvement Socialiste*, 1er août 1905.

2) Edouard Berth, *Le Mouvement Socialiste*, mai-août 1905 - Anarchisme individualiste et marxisme orthodoxe.

3) Si quelques progrès sont réalisés à ce sujet, cela ne prouve rien contre le syndicalisme, car c'est à lui qu'ils sont dus ou tout au moins à ce que l'action des Amicales comporte parfois de syndicalisme.

LE SYNDICALISME OUVRIER

Notre mouvement, à nous, syndiqués primaires, n'est qu'un aspect particulier du vaste mouvement ouvrier qui partout dans la société organise la force collective des travailleurs. Le syndicalisme primaire poursuit l'émancipation de l'instituteur et celle de l'enfant. Le syndicalisme ouvrier prépare celle de nos camarades de l'usine, du bureau ou des champs. Les deux mouvements ont un but identique.

Il peut donc être intéressant pour nous — et utile — d'étudier l'action ouvrière pour en saisir l'orientation générale et pour préciser quelques-unes de ses tendances diverses.

La grande presse conservatrice — c'est-à-dire la presque totalité de la presse, y compris la presse républicaine, comme l'autre vendue aux financiers — a sciemment présenté au pays une image fausse du mouvement ouvrier. Et celui-ci n'est vu par beaucoup, maintenant, qu'à travers une épaisse croûte de préjugés. Syndicalisme, pour eux, signifie entreprise de violence pour la violence, de désorganisation sociale méchante, sans autre but que de satisfaire le goût de « quelques unités sans mandat » pour l'agitation. La signification profonde du syndicalisme leur échappe. Ce mot a un sens trop large pour leur esprit étroit, et il n'arrête leur réflexion infirme que sur ces mêmes incidents dont est fatalement accompagné tout mouvement collectif. En

même temps que la presse, les pontifs de la démocratie, les officiels, font tout pour encourager un tel état d'esprit. C'est ainsi qu'on a vu Briand, dans le but de déconsidérer la grève des cheminots, sembler la définir par l'acte de ces grévistes qui, paraît-il, s'emparant d'un jaune, lui coupèrent la moustache. « C'est ça la liberté ! s'écriait-il ensuite... mais c'est la figure hideuse de la licence !! » — « C'est du propre le syndicalisme ! », ont conclu les âmes simples.

Laissons-les barbotter dans leurs préjugés, tels les canards de la presse, dans la boue financière ; et mettons-nous à l'étude.

Chaque fois que l'on étudie l'histoire d'un parti, on est choqué par l'opposition des actes politiques de ce parti et de la doctrine philosophique dont il se réclame. On l'a souvent fait remarquer. Il y a entre eux toute la distance qui sépare l'abstraction de la réalité. Pareil fait ne se remarque point dans l'étude du mouvement révolutionnaire ouvrier. C'est qu'ici l'action précède la théorie. Il y a bien eu des théoriciens qui, étudiant les mille faits de l'agitation ouvrière, en ont un moment donné, noté l'orientation. Mais ce serait une erreur de croire que les militants syndicalistes ont appris dans les livres les idées dont ils inspirent leur action. Dans leur propagande ils ne laissent pas choir, sur le prolétariat du haut d'une science livresque, de prétendues vérités révélées. Ils s'efforcent seulement — et c'est différent — de rendre le travailleur *conscient* de l'exploitation qu'il subit et de la possibilité d'y mettre fin.

En un mot, c'est la vie du prolétariat qui a enfanté l'action syndicale et qui a seule déterminé ses caractères essentiels. Une telle remarque était indispensable. On entend souvent dire, en effet, à des personnes mal informées que « des éléments étrangers au monde ouvrier » conduisent celui-ci à des doctrines d'ordre politique n'ayant rien de commun avec les vraies préoccupations professionnelles. Elles font allusion à l'antimilitarisme, à l'antiparlementarisme et l'antiétatisme de certains membres de la C.G.T. Mais un peu de réflexion sincère, si elles étaient capables de réflexion et sincérité leur montreraient que ces attitudes sont le résultat de la seule expérience ouvrière, qu'elles sont déterminées par la pratique de l'action syndicale. Quant l'Etat, par ses interventions brutales ou hypocrites, fait toujours pencher la balance du côté du patronat, quand le Parlement est toujours complice de l'oppression de l'Etat, n'est-il pas naturel que l'esprit des ouvriers soit incliné à l'antiparlementarisme, à l'antiétatisme ? Et lorsque les soldats envahissent les champs de grève — les champs de batailles du XX[e] siècle — l'antimilitarisme ne doit-il pas naître dans le prolétariat molesté ?

Ce sont donc bien — et dans tous les cas — les faits de la lutte ouvrière qui engendrent l'état d'esprit syndicaliste des travailleurs.

Quel est le but du syndicalisme ? Le syndicat ouvrier est tout d'abord un acte de défense contre le patronat, un moyen de lutter pour améliorer les conditions matérielles de la vie prolétarienne. Mais cela ne suffit pas. Un syndicalisme qui s'en tiendrait là — c'est le cas du réformisme — serait condamné à végéter faute d'idéal.

Nous savons bien, certes, que les réformes partielles, d'ordre matériel, et immédiat, ne sont pas à dédaigner. Loin de là. Une augmentation de salaire, une réduction du temps journalier de travail, une amélioration de l'hygiène de l'atelier, sont des résultats qui méritent l'effort de la classe ouvrière. Le nier serait absurde. Mais les syndicalistes-révolutionnaires pensent qu'en même temps l'action ouvrière doit s'inspirer d'un idéal plus élevé : préparer les travailleurs à prendre un jour la responsabilité de la conduite du travail. *Le Réformisme* veut simplement rendre plus habitable aux producteurs le milieu capitaliste. Il se contenterait de « réparations ». *Le syndicalisme révolutionnaire* veut « reconstruire », et, en même temps qu'il s'acharne, dans les luttes quotidiennes, à « démolir » pour rendre possible une reconstruction totale, il songe à éduquer l'ouvrier, pour la rendre durable.

Nous n'insistons pas sur la façon dont se manifeste la force syndicale. Tout le monde le sait, la grève est une arme formidable, si formidable que l'on peut envisager la possibilité d'une révolution prochaine. Certitude attristante ou réjouissante, mais certitude. Aussi une question se pose, s'impose plutôt. Que sera la société au lendemain d'une révolution triomphante ? « Si demain, par un coup de force heureux, écrit Cratès dans *La Vie Ouvrière*, la classe ouvrière devenait tout à coup maîtresse des usines, des mines et des banques qu'en ferait-elle ? Le prolétariat français est-il capable actuellement de diriger les houillères d'Anzin, les aciéries de Longwy et la machinerie si délicate de la Banque de France ?

« Voyez-vous, ajoute Cratès, le prolétariat victorieux obligé de venir bien humblement demander des guides à la bourgeoisie même qu'il viendrait de déposséder ! ».

Le syndicalisme ne doit donc pas oublier que son triomphe ne serait durable que s'il réussit à développer chez les ouvriers une haute culture économique, une parfaite connaissance des conditions de la production.

En créant *l'Ecole Emancipée,* notre Fédération a tenu comp-

te de cette nécessité, envisagée sous un autre angle évidemment, elle a agi dans le sens du syndicalisme révolutionnaire. Les militants ouvriers commencent eux aussi à comprendre qu'un effort est nécessaire dans le sens précisé plus haut.

On a, tout d'abord, quelque difficulté, quand on ne suit pas avec attention et sans parti pris le mouvement syndical à admettre la possibilité d'une pareille éducation. On a vu, au cours d'une polémique récente de sincères socialistes se refuser à croire que « Merrheim, simple ouvrier, à force de sacrifices, de ténacité et de travail puisse parvenir à comprendre (seul) l'organisation capitaliste ». Merrheim leur infligea une réponse où il dénonçait leur préjugé d'intellectuels, quelque peu intéressé sans doute. « Lorsqu'un ouvrier, leur disait-il, par ses seuls moyens, se hausse à la compréhension du système économique bourgeois, il faut absolument que vous supposiez, insinuiez qu'il a un « intellectuel » pour le guider. Car s'il était prouvé — comme je m'efforce de démontrer que cela est possible — que les prolétaires peuvent conduire seuls la bataille contre le capitalisme que deviendraient tous les professeurs, avocats, aspirants ministres qui remplissent les bureaux de votre rédaction et les cadres du parti ? ».

L'effort de Merrheim est connu — c'est lui qui, par une campagne tenace et documentée dans *La Voix du Peuple,* dans *La Vie Ouvrière,* a dénoncé le scandale de l'Ouenza et a empêché les Requins de s'approprier un patrimoine qui est collectif. Il a prouvé par son exemple qu'il est possible aux ouvriers de parvenir à un degré de culture professionnelle tel qu'ils ne soient pas, au lendemain de la révolution, écrasés sous le poids de leurs nouvelles responsabilités. Cet exemple a été pour les militants une indication précieuse, et une revue syndicaliste, à tendances révolutionnaires, *La Vie Ouvrière,* s'est créée voici bientôt deux ans, pour familiariser le prolétariat avec les méthodes appliquées par Merrheim. « Il ne nous suffit pas, écrit Monatte, dans cette revue, de dire du bout des lèvres que la prochaine révolution sera économique ou ne sera pas. Cet « atelier sans maître » que nous voulons ne sera pas si nous nous contentons de répéter les vieilles formules théoriques : il faut une *préparation,* il faut un travail, il faut un effort réel et continu dans cette direction (1) ».

Ainsi se trouve vérifié ce que nous écrivions plus haut. Le syndicalisme révolutionnaire ne se contente pas de démolir l'édifice social bourgeois : il se préoccupe de rendre durables, en éduquant le prolétariat, les effets de la prochaine révolution. Il sait qu'il ne s'agit pas de se lancer à l'aveuglette vers la déli-

vrance, mais que cette délivrance ne sera réelle que « *si la préparation est suffisante* pour que la lutte n'aboutisse pas à une destruction de la civilisation » (2). C'est ce qui fait sa profonde valeur.

E. EMANCIPE
Alfred SALABELLE

E.E., n° 8 - 19 novembre 1910.

1) P. Monatte, *La Vie Ouvrière*, 20 juillet 1910.
2) G. Sorel, *L'Avenir socialiste des syndicats*, p. 5.

SUR L'AFFAIRE DREYFUS

L'affaire Dreyfus a laissé en nous des souvenirs ineffaçables. Nous avons vécu une période ardente, de combativité intense et nous avons quelque droit de nous rendre cette justice que nous avons accompli tout notre devoir.

Lorsque nous pourrons très exactement déterminer ce que notre génération doit à la révolution dreyfusiste, je crois néanmoins qu'on ne lui rapportera pas exclusivement le bénéfice de notre « éducation civile et sociale », comme l'exprime Elie Reynier. Je crois que nous lui devons une certaine méthode, des pratiques empruntées à l'action même ; je serais beaucoup moins affirmatif s'il fallait dire que son enseignement a été organique, qu'il a seulement suffi à nous montrer le mécanisme social actuel et à nous faire entrevoir la possibilité d'une révolution sociale.

Je dirais plus. S'il était nécessaire pour prendre place dans la guerre implacable que se livrent les classes de recevoir une forte commotion, il faudrait dès maintenant renoncer à l'espoir de l'émancipation de la classe ouvrière.

L'apologie de notre passé de D. Halévy, plus humble plus discrète, œuvre enfin du fin lettré à qui nous devons cette vie de Frédéric Nietzche si pleine de pitié et d'amour ; la Jeunesse de Ch. Péguy, plus hautaine, plus orgueilleuse, digne du vigoureux écrivain qui trace en sillons profonds sa forte pensée ; — ces souvenirs de l'affaire Dreyfus, écrits par deux hommes, qui en ont suivi passionnément les péripéties, chacun avec leur tempérament, sont intéressants à lire, mais ils ne doivent pas nous en imposer.

Il faut reconnaître pour être juste que cette période eut quelque grandeur, que cette révolution a été plus qu'un simple épisode de nos luttes politiques.

Mais nous, qui rapportons plus volontiers les actions humaines à des causes sociales, qui ne poursuivons pas simplement l'affranchissement d'une élite mais celui de toute la société, nous pensons que la formation historique du prolétariat doit peu à l'affaire Dreyfus.

Voilà ce que j'entends dire, très nettement. Que des professeurs, des intellectuels aient trouvé leur chemin de Damas dans cette grande lutte, c'est bien. Je ne suis pas de ceux qui reprochent aux militants leur origne et qui s'orgueillissent d'avoir vu clair dans le mécanisme de la société avant la révolution dreyfusiste et sans elle. Mais, et encore une fois, sans vouloir rapetisser une grande lutte, nous étions socialistes avant et nous l'aurions été sans l'affaire Dreyfus.

Voilà le caractère de notre socialisme, du socialisme de tant de milliers de travailleurs que nous rencontrons dans notre action quotidienne, dans nos efforts constants et dans l'humble et étroit horizon de nos campagnes. Certes, nous avons conscience que tout n'est pas noble et grand et nous désirerions plus d'idéal, plus de foi profonde dans la masse de ceux avec qui nous livrons le rude combat. Il nous conviendrait bien aussi de nous renfermer dans notre tour d'ivoire et hautainement d'accuser les hommes et les institutions.

C'est une attitude que l'on prendrait volontiers aux jours de lassitude, quand on mesure exactement de quelle ingratitude les hommes sont souvent disposés à payer les meilleurs et les plus complets dévouements, quand on apprécie à leur valeur juste les mobiles d'action de tant de personnes et de si nombreux militants, quand on est appelé à constater l'indigence intellectuelle et morale des censeurs les plus rigoureux. Mais c'est une attitude commode et la fierté blessée dans laquelle on veut se draper n'est qu'un sot orgueil de tempéraments faibles. Il y en a une autre à prendre. Qu'on dédaigne le suffrage des robespierrots médiocres ou qu'on le méprise, c'est bien. Mais il faut continuer la lutte.

Le rôle de chacun est modeste. Il doit le rester. On se laisse volontiers griser par des triomphes électoraux, par des succès de tribune. On est hanté par des souvenirs glorieux. Il faut se dire que la tâche d'un militant n'est ni grande ni petite. Elle est ce qu'elle est. Nous devons l'accomplir sans nous retourner aussi souvent pour voir si la semence a germé. Le grain que nous jetons est lent à lever. Ne l'ignorons pas. Poursuivons notre chemin, ne soyons ni humbles, ni orgueilleux, ni critiques implaca-

bles, ni partisans aveugles. Je dis que nous avons à glaner un peu partout, que les révolutions humaines ne sont pas soudaines, ni bien efficaces, que la révolution sociale s'accomplit chaque jour en nous-mêmes dans les institutions ouvrières, qu'il importe de la diriger et d'en activer le cours.

Ces réflexions je me les faisais, lisant les articles de Reynier consacrés à notre jeunesse, comme je me les suis souvent faites en lisant les livres de Péguy. Je me disais bien qu'il faut préserver la culture et la civilisation. Ce sera l'œuvre nécessaire du syndicalisme plus éclairé. Mais ce souci ne doit pas être exclusif.

De tant de camarades formés par l'affaire Dreyfus combien sont restés en arrière, lassés par une lutte dont l'issue ne leur paraissait pas immédiate. Eux sont les véritables vaincus.

Notre victoire est de chaque jour. Nous ne pouvons pas être battus, mais nous devons avoir la patience des forts.

L'œuvre est longue. Nous sommes peu appelés à en recueillir les fruits.

M.T. LAURIN.

E.E., n° 29 - 15 avril 1911.

VEILLONS AUTOUR DE L'ECOLE LAIQUE

Je ne sais si beaucoup croient au danger pour l'Ecole laïque ; je suis plutôt disposé, en lisant si souvent l'affirmation contraire à penser que non. Et j'ai sans doute été traité de pessimiste par nombreux de ceux qui ont lu mon article de la semaine dernière.

Sur cette question, les avis sont partagés et quel qu'ait été celui de mes lecteurs, je ne me rangerai du côté de ceux qui prétendent que l'école laïque subira tous les assauts sans se laisser entamer que lorsqu'ils m'auront prouvé que notre enseignement n'a pas déjà perdu pied devant les attaques dont il a été l'objet.

Certes il n'a rien perdu au point de vue de sa valeur, et l'estime qu'on avait pour lui n'a point baissé. Je sais bien des cas où les parents n'ont envoyé leurs enfants à l'école d'en face que contraints et forcés. Mais il les y ont envoyés : voilà le fait. Le nombre d'élèves que nous avons perdus n'est point encore assez grand pour que nos adversaires puissent chanter victoire, mais c'est un indice qui doit nous forcer à ouvrir les yeux.

Certes, il ne faudrait point croire que les quelques élèves gagnés par les écoles libres soient suffisants pour changer beaucoup le cours des idées actuelles. Mais il ne faudrait pas croire

non plus que le clergé lui-même espère beaucoup de la génération présente ; ce qu'il veut, c'est disposer à son gré de l'avenir par la mainmise sur le cerveau des enfants. Il n'aspire pour le moment qu'à arrêter dans son essor les progrès de l'émancipation intellectuelle ; et en vertu de cet axiome qu'au point de vue idées ce qui n'avance pas est tout près de retourner en arrière, si les forces qui ont intérêt à le faire reculer savent intervenir au bon moment, il espère, si petit que sera le profit retiré actuellement de l'œuvre entreprise, que, semé maintenant le grain lèvera bientôt, et qu'il pourra moissonner dans un avenir assez rapproché.

Il a senti l'avenir lui échapper, et, dans un furieux effort, il s'est ressaisi et a repris l'offensive.

Nous avons perdu peu d'élèves, « la plupart du temps malgré eux et malgré les parents ». Mais ces enfants ainsi enlevés brutalement à l'enseignement laïque seront presque autant d'unités perdues pour la pensée libre. C'est le grain sur lequel compte le parti réactionnaire et clérical pour la moisson future.

Et si rien ne vient l'arrêter, le péril deviendra de plus en plus grand ; quoi qu'on en dise, le clergé a déjà remporté une demivictoire. Si dans bien des régions il a été battu, les quelques succès remportés par ailleurs peuvent le consoler amplement des défaites : il ne pouvait espérer prendre d'assaut les positions acquises par nous. Et sa victoire est patente en quelques endroits, là surtout où il a donné tout son effort parce qu'il y avait encore des attaches sérieuses et qu'il était nécessaire d'y consolider ses positions avant d'entreprendre de porter ailleurs la conquête. Les régions de l'Ouest ont été atteintes : les écoles publiques du Morbihan ont déjà perdu environ un millier d'élèves au profit des écoles privées, celles de la Loire-Inférieure à peu près autant, et celles de la Vendée un nombre peut-être aussi grand, sinon supérieur. Je ne pourrais donner pour d'autres départements des chiffres même approximatifs des pertes subies depuis la renaissance de l'enseignement libre ; mais je suis certain que le mal n'est point localisé, et que les régions tout entières de la Bretagne, de la Normandie, du Massif Central sont déjà touchées.

Ce sont là des centres d'action, des forteresses de résistance, le nœud de la toile d'araignée qui peu à peu s'étendra sur le reste, qu'on le veuille ou non. Le parti clérical dispose de trop de moyens pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Et les enfants perdus par l'école laïque sont bien perdus. Le clergé, une fois la proie conquise, ne la lâche plus. Nous avions déjà bien de la peine à retenir nos élèves happés au passage par les patronages, les cercles catholiques, les associations de toutes sortes. Nous n'aurons plus même besoin de les retenir,

et le clergé aura beau jeu à neutraliser les efforts d'émancipation que l'enfant, devenu homme, pourra tenter.

Qu'on ne croie pas trop non plus à la faculté de résistance des populations ; elle est très faible en cette matière. Il y a chez elles encore trop d'atavisme, et elles ne sont point assez libérées d'une servitude de plusieurs siècles pour que leur faculté de résistance soit devenue très grande. Les parents se laisseront reprendre leurs enfants, en grondant c'est vrai, mais ils les laisseront reprendre ; et ils leur laisseront fausser l'esprit sans essayer de réagir.

Si le parti clérical, comme certains qui sont trop confiants veulent bien le dire, avait subi un échec complet, il ne songerait d'ailleurs point encore à étendre son champ d'action. Voici qu'après s'en être pris uniquement à l'enseignement primaire, ses visées sont plus hautes, et qu'il s'attaque à l'enseignement secondaire. Le cardinal-archevêque de Bordeaux déclare sans ambages « qu'il veut qu'on transforme les lycées et les collèges en écoles assez catholiques pour que les enfants catholiques qui forment la majeure partie de leur clientèle puissent les fréquenter sans manquer à leur conscience et sans mettre en péril leur foi. » On ne peut être plus net et plus catégorique : l'Eglise veut l'enseignement organisé pour elle, orienté pour elle ; de ceux qui ne pensent point comme elle, elle ne s'en occupe point.

Nous sommes donc réellement bien naïfs de vouloir nous prêter avec l'Eglise à une discussion que nous savons d'avance ne pas pouvoir aboutir. Il est impossible de trouver avec elle un terrain d'entente : elle veut tout, et elle le dit. Si nous lui faisons des concessions, elle en profitera mais ne nous en fera point : il lui faut avant tout terrasser le serpent, en l'occurence l'Ecole laïque. Qu'attendons-nous alors pour lui rendre les coups qu'elle nous donne ?

JEHAN-PROLO.

E.E., n° 6 - 5 novembre 1910.

MIETTES PEDAGOGIQUES

L'un de mes amis causant un jour pédagogie avec un directeur d'école d'une très grande ville, put entendre cette déclaration : « Je ne tiens pas à ce que mes élèves comprennent : je veux qu'ils sachent. »

Moi-même, de la bouche d'un haut fonctionnaire de l'enseignement, il me fut donné d'entendre ceci : « Il n'y a qu'une manière d'acquérir la pratique de la table de multiplication ; c'est de l'apprendre comme un perroquet. »

Ce directeur d'école et ce haut fonctionnaire n'étaient pas des imbéciles. C'étaient des sauvages, serviteurs fidèles d'une organisation sauvage, elle aussi, et criminelle. On étouffe chez l'enfant toute faculté cérébrale, parce qu'on ne veut pas que les hommes puissent penser, parce que l'inconscience des esclaves est la seule garantie du maintien de l'esclavage.

Notre premier enseignement de l'enfance est un enseignement de servitude et d'abrutissement.

Quelques esprits généreux, mais aveuglés par les préjugés d'une éducation mauvaise, ne se rendent pas compte de ces incontestables vérités, et se font parfois artisans de routine et de réaction, tout en croyant servir le progrès. Méfions-nous de leurs funestes conseils ; et qu'ils se méfient d'eux-mêmes, s'ils le peuvent.

En particulier, pour revenir à l'éducation de l'enfance : NE FAISONS JAMAIS RIEN APPRENDRE PAR CŒUR ! Il y a certaines choses, certainement, qu'il faut savoir « par cœur » pour employer le langage courant, c'est-à-dire sans hésitation. Mais la seule manière raisonnable d'arriver à ce résultat est de répudier absolument la récitation abrutissante, et de réitérer sans jamais se lasser l'expérience, faite par l'enfant lui-même, et qui lui fera retrouver le résultat oublié.

Autre précepte, non moins essentiel : N'IMPOSONS JAMAIS AU CERVEAU DE L'ENFANT AUCUNE FATIGUE. A cet âge, l'effort doit être libre, et il reste léger. La puissance cérébrale, dans la première partie de la vie, est formidable, nous pourrions dire effrayante. Quand on songe à tout ce qu'a pu acquérir un être humain, depuis sa naissance jusqu'au jour où il est envoyé pour la première fois à l'école primaire, l'esprit reste confondu, et l'on se dit qu'en comparaison, ce qu'il apprendra ensuite comptera pour bien peu de chose. Mais il faut se dire aussi que dans cette période, on n'agit que sous l'incitation de la curiosité instinctive et naturelle. Autrement dit : on ne s'instruit qu'en s'amusant.

C'est un pitoyable paradoxe que de dire que l'enfant devant plus tard éprouver des fatigues, il faut, pour l'y habituer, lui imposer de la fatigue dès le début. Autant vaudrait affirmer qu'il faut artificiellement rendre un enfant malade, pour l'habituer aux maladies qui ne manqueront pas de l'atteindre.

Les éducateurs qui de bonne foi tiennent un tel langage sans s'apercevoir qu'ils font le jeu de nos pires ennemis, des man-

geurs d'hommes, obéissent aux préjugés dont on a empoisonné leur enfance. Ils oublient du même coup les conditions fondamentales de l'évolution de tout être organisé. A chaque période correspondent certaines fonctions, et les aptitudes correspondantes. En voulant imposer à l'enfant des efforts que l'adulte seul peut supporter, on détruit de l'énergie, on prépare des adultes faibles, et on impose des souffrances inutiles, pour donner satisfaction à des théories paradoxales, ou à des doctrines comparables au catéchisme.

Je le répète : pour être un bon éducateur de l'enfance, il faut aimer l'enfance. Mais il faut l'aimer intelligemment.

C.-A. LAISANT.

E.E., n° 21 - 14 Février 1914.

ENSEIGNEMENT ET SOCIALISME

En cette époque d'apaisement théorique où dans certains milieux on prêche le rapprochement des partis et des classes, il est nécessaire d'examiner dans quelles conditions les diverses matières d'enseignement qui comportent des divergences d'opinion seront présentées aux élèves des écoles primaires publiques. Ces matières sont la morale, l'instruction civique et l'histoire auxquelles se rapportent les éléments de sociologie et de philosophie pratique.

Lorsqu'on a dit que les disputes et les controverses d'ordre politique ne doivent pas avoir d'écho à l'école, on croit avoir résolu cette importante question. Lorsqu'on a déclaré que les faits seront présentés d'une façon impartiale et objective, on pense aussi qu'on a écarté toutes les difficultés. La première des conceptions est celle qui correspond à l'école neutre, la seconde a été plus ou moins justement dénommée l'enseignement scientifique.

*
* *

L'école neutre écarte tous les faits qui peuvent donner lieu à des interprétations diverses. C'est une façon très commode, mais peu digne, d'esquiver certaines questions embarrassantes. En réalité, l'école neutre n'existe pas. Les écoles neutres officielles sont antisocialistes et nationalistes, sous prétexte que les

opinions qu'elles défendent, ou plutôt qu'elles représentent comme la vérité même, sont celles de la grande majorité des Français.

C'est la vieille morale de nos pères, c'est le civisme des bourgeois démocrates, c'est le patriotisme des soldats de la Révolution qui se trouve être aussi celui des descendants des vendéens et des émigrés. C'est la morale traditionnelle et traditionaliste qu'on ne discute pas. Ce sont les idées figées et immuables comme des dogmes et des rites religieux. En fait, l'école neutre reconnaît à certaines conceptions sociales et politiques une valeur absolue : elle les exclue du contrôle de la raison et de l'esprit critique et leur donne ainsi un aspect mystique.

Cette école est antisocialiste en ce sens qu'elle déclare intangible et sacrée la propriété individuelle, qu'elle condamne les révoltes des travailleurs et la guerre des classes, qu'elle traite d'utopique et d'irréalisable l'idéal socialiste. L'égalité politique, la fraternité toute théorique, ainsi que la liberté non moins abstraite constituent le terme des revendications possibles des démocrates, et l'enseignement neutre les représente comme essentielles et définitives.

En ce sens, et sans qu'il soit nécessaire d'en poursuivre plus longuement la démonstration, l'école neutre est un mensonge et une duperie. Elle est au service direct de la classe possédante et des partis démocrates au pouvoir.

Lors même qu'elle respecterait les conceptions des socialistes et qu'elle garderait à l'égard des problèmes d'ordre social et politique une neutralité absolue, il nous faudrait encore combattre cette école.

Il n'est pas possible d'aborder devant les enfants tous les problèmes redoutables que posent l'antagonisme des classes et les luttes de partis. Mais tous ne sont pas hors de la portée des jeunes intelligences. Ceux-là mêmes qui nous font des objections de principe ne protestent pas contre l'enseignement religieux qui contient une philosophie, une éthique, une sociologie autrement abstraites.

Ce n'est pas en écartant *de plano* des questions embarrassantes que l'on sert la vérité. Le résultat d'un tel système est d'habituer les enfants à se dédier des grandes questions qui ont toujours passionné l'élite pensante de l'humanité, à donner aux hommes une pusillanimité bien digne du peuple de fonctionnaires et rentiers qu'on nous prépare. On arrive à former des gens d'affaires sceptiques et égoïstes qui se désintéressent de tout ce qui ne concerne pas leurs propres intérêts.

Nous ne voulons pas d'un tel enseignement. Nous préférons

la position nette des partis et des classes à cette hypocrite paix sociale et philosophique tout extérieure. Nous aimons mieux la guerre des classes féconde et forte, qui crée les volontés et stimule les dévouements.

L'Eglise a pris une place de combat bien arrêté : les nouvelles intentions de quelques-uns de ses fidèles, d'ailleurs désavoués, ne doit pas nous détromper. Elle représente l'esprit de la Contre-Révolution : à nous de combattre à visage découvert la hiérarchie, l'abnégation, la paix des classes qu'elle synthétise au plus haut point.

*
**

L'enseignement scientifique ne connaît pas la pusillanimité de l'école neutre. Il entend discuter toutes les questions et les poser délibérément sous leurs faces les plus diverses sans prendre parti.

Il constitue une sorte de cinématographe faisant passer sous les yeux des spectateurs qui sont de jeunes élèves les données complètes leur permettant de se former par eux-mêmes une conviction et un jugement. On discute moins qu'on expose.

A s'en tenir aux déclarations de principe, il semble qu'un tel enseignement doive rallier tous ceux qui repoussent l'idée de révélation et la valeur absolue d'une doctrine.

Il y a cependant de très graves objections à lui opposer.

On ne doit pas oublier, en effet, qu'on s'adresse à de jeunes esprits malléables et malhabiles à saisir dans chaque question sa partie essentielle et la part de vérité qu'elle peut comporter. Pratiquement, l'opposition entre l'enseignement à tendance supérieure et l'enseignement primaire traditionnel ne se présente pas sous une forme absolue. La nature de l'enfant est un facteur qui trouble étrangement la position du problème.

D'autre part — et c'est une objection de circonstance — les instituteurs primaires ne sont guère préparés pour conférer un tel enseignement et il ne semble pas, à écouter les jeunes maîtres émoulus seulement des écoles normales, qu'on s'achemine rapidement vers une préparation plus solide et moins dogmatique.

Enseignement scientifique, c'est bientôt dit. Mais en admettant le principe, ce qui est en somme raisonnable, on n'en aperçoit pas une application facile, lors même que maîtres et élèves s'y prêteraient dans une mesure raisonnable.

Nos élèves qui sont des producteurs futurs, n'ont pas le temps d'examiner dans chaque théorie sociale, politique et philosophique ce qu'elle comporte d'excellent et ce qu'elle renferme

d'inacceptable. La science est loin d'être une. Ce qui est vrai pour les uns est faux pour d'autres. L'idéal serait de prendre toutes les doctrines, tous les systèmes les uns après les autres et les discuter. Ce n'est pas possible. J'ajouterai, ce n'est pas même désirable. Il faut un choix. Il faut une analyse préalable. C'est déjà introduire une subjectivité évidente. C'est s'écarter d'un rigorisme scientifique reconnu comme seul exact. Et il faut considérer que ce sont des hommes qui ont leurs passions et leurs préférences de doctrine, leurs idées particulières qui se chargeront interpréter les faits et qui. malgré eux, en leur supposant une probité intellectuelle, les déformeront.

Je crois cette position objective du maître peu désirable, parce qu'elle doit avoir pour résultat d'exclure la foi et l'enthousiasme. Malgré tout, il faut prendre parti, il faut s'enrôler sous une bannière et pour dire jusqu'au bout toute ma pensée se ranger d'un côté ou de l'autre de la barricade. Et je dis que pour cela il n'est pas nécessaire d'une si longue analyse, d'un examen si complet du problème.

Nous ne serons pas tous des docteurs. Il est certes nécessaire d'étudier toutes les questions du mieux que l'on peut, mais nous n'arriverons pas tous à les solutionner scientifiquement.

***

Les enfants des travailleurs n'attendent pas l'âge de raison pour se faire une idée claire de l'antagonisme des classes. Ils s'aperçoivent vite que la triple formule démocratique : liberté, égalité, fraternité, n'a aucune vertu par elle-même et que les faits la démentent le plus souvent. Par le spectacle des souffrances et des privations dont sont victimes leurs parents, leurs voisins, par ce qu'ils entendent dans les milieux qu'ils fréquentent, ils comprennent que la société est divisée en deux camps ennemis : les exploiteurs et les exploités. D'instinct ils haïssent les premiers et se rangent avec les autres. Les grèves leur sont aussi des leçons de choses très fortes. Ils les vivent à leur façon et elles tendent à remplacer dans leur esprit le goût inné de notre race pour les guerres et les entreprises aventureuses.

Les enfants des socialistes sont socialistes avant de pouvoir comprendre toute la beauté du socialisme. Il faut qu'il en soit ainsi. Les catholiques font des efforts considérables pour accaparer la jeunesse et dans certains milieux on peut déjà mesurer les résultats d'une telle propagande.

Ne nous laissons pas endormir par une neutralité qui n'est le plus souvent qu'une hostilité perfide à l'égard des conceptions

socialistes. A l'école primaire, à défaut d'un enseignement nettement révolutionnaire, qu'il n'est pas toujours facile de donner, les instituteurs syndicalistes ont le devoir de présenter les faits de façon à bien faire comprendre la lutte qui se poursuit entre la classe capitaliste et la classe ouvrière. Le petit livre de Thomas, histoire anecdotique du travail, leur sera d'un précieux secours.

A la morale traditionaliste et mystique ils devront substituer cette morale des producteurs qui reste encore à définir rigoureusement, mais qui fait un devoir à l'exploité de se révolter contre toutes les iniquités sociales et de s'associer avec ses frères de misère. Au-dessus du prétendu intérêt individuel, mesquin et égoïste, il y a l'intérêt de classe.

Un enseignement ainsi conçu est scientifique en ce sens qu'il s'appuie sur les faits rigoureusement exacts pour une démonstration précise, qu'il procède de l'esprit critique et de libre examen ; mais il n'est pas la simple et froide documentation du savant qui opère dans son laboratoire : il est vivant et passionné, il possède un magnifique idéal et s'efforce de le servir.

M.-T. LAURIN.

E.E., n° 4 - 22 octobre 1910.

L'ECOLE SYNDICALE

Après avoir dit la nécessité d'instituer l'Ecole Syndicale, j'ai dit comment, au point de vue matériel, les ouvriers organisés pouvaient et devaient, dans leurs Maisons du Peuple, instituer cette Ecole.

Je n'ai pas manqué de dire pourquoi, jusqu'à présent, les travailleurs n'avaient point encore partout leurs Maisons du Peuple, comme partout les chrétiens ont leurs églises.

J'ai dit ce qui pourrait arriver si l'Etat se voyait confisquer par le Prolétariat l'enseignement, dont, *en fait*, par son influence, ses moyens d'attache etc., il tient et veut garder le Monopole. Nous devons, pour le lui arracher, être prêts à tout.

Enfin, j'ai dit quel merveilleux appoint nous aurions eu pour réaliser l'Ecole Syndicale si, proportionnellement aux deux forces en présence, les producteurs s'étaient autant préoccupés de la question que s'en sont préoccupés leurs adversaires de classe, leurs ennemis d'intérêts. On s'en rend compte par la frayeur qui

s'empara des bourgeois de toutes sortes et de leurs larbins de gouvernement, devant les progrès de l'instituteur vers son émancipation. Aussi, quel serait l'affolement de la classe bourgeoise si la classe ouvrière parvenait à lui ravir l'éducation des enfants du Peuple !

J'ai donc cru nécessaire de rappeler d'abord aussi brièvement qu'il était posible le sens et le fond de mes deux premiers articles qui sont, pour ainsi dire, les deux premières parties de mon sujet. J'en aborde enfin la troisième partie que je crois la plus délicate.

Mais, je le répète encore, j'ai trop conscience de mon incompétence pour oser élaborer ici un programme d'enseignement adaptable à la classe ouvrière.

Aussi, bien certainement, institutrices et instituteurs me sauront gré de mépriser le système des programmes, officiels ou non. Cela leur est assez horripilant de se sentir astreints de suivre plus ou moins exactement, plus ou moins tyranniquement, une sorte d'horaire pour abétir au jour, à l'heure, à la minute, dans tout le pays, de pauvres enfants plus ou moins disposés à recevoir une telle application de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.

Ne prendre aucune considération des dispositions et indispositions de l'enfant : n'avoir aucun égard à son état de santé physique et morale, à sa situation physiologique, à ses facultés intellectuelles, à son développement cérébral, n'est-ce pas le sabotage officiel et commandé de l'éducation par les instituteurs et les institutrices de l'école d'aujourd'hui ?

L'enseignement, dans de telles conditions, peut être gratuit, il n'aura point nos faveurs. S'il est obligatoire, il nous aura contre lui. Nous réagirons !

Nous la voulons autrement l'éducation de nos enfants.

La grande et simple question d'éducation pour nos enfants, doit résider toute en ceci : *leur apprendre à vivre complètement.*

N'est-ce pas la science la plus utile et la plus naturelle ? N'est-ce pas celle qui donne la meilleure manière d'employer toutes leurs facultés et les nôtres ?

L'idéal de l'éducation, pour nous, serait d'obtenir une préparation complète de l'enfant à toutes les divisions de l'activité.

Sans doute, les éducateurs dans nos écoles syndicales, n'atteindront pas, d'emblée, la perfection dans l'enseignement. Comme en toute innovation, il y aura des tâtonnements, des fautes d'inexpérience, des imprudences d'audace, des dangers d'initiative. Soit. Mais si dans leurs essais nos instituteurs affranchis savent se guérir de la manie nocive qui les mène à inciter, à pro-

voquer la précocité de l'enfant, à exalter son orgueil, à piquer son amour-propre, ce sera déjà bien. Il faut espérer qu'ils ne trouveront plus alors pour les en blâmer des parents infatués d'une vanité absurde, d'un orgueil inconscient. De pauvres femmes, hélas ! pourront encore croire obéir à leur amour maternel en se révélant stupides au point de voir en leurs enfants autant de jeunes prodiges. Contre cela nos intelligents éducateurs auront vite fait de réagir avec des arguments d'une douce franchise.

Ceux qui enseigneront dans nos écoles syndicales, se pénètreront peut-être assez facilement de cette vérité que la première condition de succès pour l'homme dans la vie, c'est d'être avant tout *un bon animal.*

A condition de ne pas se presser, l'éducateur saura bien arriver aux meilleurs résultats, au minimum des déceptions. Il se rendra compte qu'en éducation, il n'y a jamais assez de temps à perdre et, plus on va lentement dans le système de la meilleure éducation, plus on va sûrement ; le cerveau de l'enfant devant être mis en œuvre par une force vitale et normale.

Dans un rapport soumis à la conférence des Bourses du Travail qui suivit immédiatement le Congrès national corporatif de Marseille, en 1908, voici comment je m'exprimais, sans avoir été contredit *sur ce point :*

. . . .

« C'est de la nature qu'on tirera toutes les démonstrations. En ne sacrifiant point l'esprit à la lettre, on s'appliquera à faire bien comprendre les mots plutôt qu'à les faire répèter correctement. L'enfant ne s'habituera pas à donner plus d'attention au signe qu'à la chose signifiée. Ainsi nos élèves n'auront pas l'apparence du savoir sans la réalité. Il faudra que leur esprit passe à la recherche avant d'arriver au produit net de cette recherche. D'eux-mêmes, l'on peut dire qu'ils feront la conquête des vérités générales. De cette façon, ils n'oublieront pas le lendemain ce qu'ils auront appris la veille, parce que leur savoir acquis l'aura été de leurs propres efforts, par leur volonté, sans contrainte et, par conséquent, sans dégoût et sans lassitude.

« Ce n'est pas à l'école syndicale qu'on apprendra la grammaire à un enfant, avant de lui apprendre à parler. On ne mettra pas la charrue avant les bœufs pour le succès de l'école.

« C'est par des *leçons de choses* qu'on répondra à l'activité spontanée d'observation et de curiosité de l'enfant. On aidera l'enfant dans ses recherches naturelles ; on l'encouragera dans ses observations ; on stimulera sa curiosité ; on répondra à son besoin de savoir. Avec des jouets, avec des fruits, tout jeune on lui inculquera la valeur et la logique des nombres ; à l'aide des

instruments de mesure, de contenance, on lui fera comprendre la notation décimale. En un mot, on lui rendra l'étude des choses aussi agréable que possible. A bas les études abstraites !

« Il faudra que nos enfants de l'Ecole Syndicale discernent intuitivement la valeur des mesures, par l'expérience qu'ils en feront en s'amusant. Ils comprendront le *pourquoi* et le *comment* des choses en les constatant.

« En éducation, disions-nous plus haut, perdre du temps, c'est en gagner. C'est pourquoi les leçons, même les meilleures, ne seraient jamais prolongées, quoique toujours variées et amusantes. Elles finiraient toujours avant que l'enfant donne le moindre signe de lassitude. Entre chacune, il y aurait un temps largement mesuré pour la détention de leurs nerfs, leur besoin d'agir, de faire du bruit. Par le plaisir, la variété, les cerveaux enfantins s'assimileraient un enseignement utile, digèreraient, si l'on peut dire, des vérités naturelles et scientifiques dont ils profiteraient avantageusement toute leur vie.

« Des leçons très courtes sur chaque sujet, avec des démonstrations et des expériences frappantes, donneraient les meilleurs résultats.

« Par les belles soirées de printemps où d'été, entre une leçon de musique, une répétition de chœurs ou une narration de conte, des observations du firmament, des descriptions de la voie lactée émerveilleraient ces jeunes intelligences ne soupçonnant pas les mystères cosmographiques. Quelles bonnes nuits de sommeil bien gagné après des journées aussi joyeusement remplies.

« Et le lendemain, ce seraient encore des excursions nombreuses dans la campagne, parmi les fleurs ou les récoltes qui provoqueraient encore des questions de nos insatiables petits curieux. Avec eux, l'éducateur aurait plaisir à disséquer une fleur, une plante, un insecte. Avec eux, il contemplerait, en la leur expliquant, la vie des fourmis, des abeilles, des oiseaux. Il aurait un toujours nouveau bonheur à leur faire observer leur façon de vivre en société, de travailler, de se perpétuer, de se soutenir et d'accomplir si merveilleusement la destinée que leur a assignée la nature .Et ce n'est peut-être pas du professeur, mais de l'élève, que viendrait l'observation comparative de la vie des bêtes et de celles des hommes, peu flatteuse pour ces derniers.

« Des jeux sains et instructifs, des sports d'une hygiène salutaire, des marches, des jeux violents ou aimables entrecoupés de repos qui s'emploieraient à chanter, à rire, à raisonner développeraient normalement le corps et l'esprit de nos enfants.

« A tout cela, l'enseignement professionnel du métier pour lequel chaque enfant montrerait le plus de goût et d'aptitudes,

serait donné par un ouvrier spécial, soit à la Bourse du Travail, soit à l'atelier, suivant les possibilités. Autant que possible, l'enseignement professionnel s'appliquerait aux métiers les plus indispensables, les plus utiles, dans le monde civilisé. De cette façon, si l'enfant devenu homme, était dans l'obligation de passer d'un pays à un autre, il pourrait toujours vivre de son travail manuel.

« Telle serait la vie des enfants à l'Ecole Syndicale. »

. . . .

Voilà ce que je disais en 1908 et, rien, je le répète, n'est venu modifier ma façon de comprendre l'enseignement qu'on pourrait donner à nos enfants.

Mais tout cela, c'est pour l'avenir que je l'entrevoyais et, immédiatement pour l'époque même que nous vivons, voici ce que je citais et proposais à la réflexion de tous :

. . . .

« A l'Union des Syndicats de la Seine existe un groupe charmant d'enfants des deux sexes qui, souvent accompagnés des parents, prennent des leçons de chant, de violon et répètent des pièces enfantines dans les salles libres de la Maison des Fédérations. Ce n'est là qu'un commencement.

« D'autres Bourses du Travail savent aussi organiser de ces fêtes ravissantes où les petits en s'éduquant, en s'amusant déploient leurs facultés à plaire.

« Mais tout cela, ce n'est pas encore ce que nous pouvons appeler l'Ecole Syndicale.

« Voici ce que nous voudrions voir partout où il existe une Bourse du Travail.

« Si modeste que soit cette Bourse du Travail, elle possède cependant un local susceptible de contenir vingt à quarante enfants.

« Si ces locaux sont bien disposés, bien aérés, les enfants y peuvent venir tous les jours, le matin de 10 heures à midi et le soir de 2 à 5 heures, par exemple. De cette façon les locaux sont libres aux heures où ils peuvent être occupés par les ouvriers syndiqués. On aurait même eu le temps de les nettoyer, de les aérer, de les assainir aussi bien pour leur occupation par les ouvriers syndiqués que pour leur occupation par les enfants. En dehors de la présence de ceux-ci et de ceux-là, on ferait fréquemment les grands nettoyages qu'exige une excessive propreté, surtout après une période où les locaux auraient été plusieurs jours occupés du matin au soir par des grévistes ou par des congressistes.

« Dans ces jours d'occupation des locaux, les éducateurs ne seraient pas condamnés au chômage pour cela. Il y a, au printemps, de belles promenades éducatives et hygiéniques à faire dans la campagne ou dans les bois, dans la montagne ou la prairie. Il y a, en toutes saisons, quelques fermes amies aux alentours, quelques moulins ; les travaux agricoles sont toujours curieux, instructifs, réconfortants et les enfants ne se repaissent jamais de les voir ou d'y participer. Aux mauvais jours de pluie, de brouillard, de neige, il y a dans les villes, les théâtres ou les cirques, les musées qui délassent un peu de la vie active des ateliers et des champs.

Il y aurait surtout pour nos enfants des visites fréquentes aux associations de producteurs, aux coopératives de consommation, aux colonies agricoles. Enfin, l'on s'ingénierait à toujours tenir en haleine la curiosité si franche, si originale des enfants et à lui donner aimablement satisfaction.

« Quand une grève prendrait des formes de gravité et que les enfants auraient vu leurs salles d'études occupées pour longtemps par les comités de grève, de soupes communistes, de conférences ; quand ils auraient vu d'eux-mêmes, et apprécié la résistance ouvrière contre la tyrannie patronale ; quand ils auraient vécu quelques jours de cette fièvre de la lutte ouvrière, on songerait à l'organisation des exodes, comme cela se fit plusieurs fois déjà. Dans les milieux ouvriers divers où les enfants des grévistes, les élèves de l'Ecole Syndicale seraient dispersés, ils porteraient parmi les autres enfants, au sein de leurs familles nouvelles et provisoires, les fruits de leur éducation rénovée. Puis, quand la grève finie et victorieuse rendrait à ces petits les locaux de leur Ecole Syndicale, ils y rapporteraient l'acquisition nouvelle de ce qu'ils auraient vu, entendu, ressenti, vécu. Quels souvenirs durables ils garderaient !

« En outre des circonstances qui obligeraient aux exodes fraternellement compris, il y aurait chaque année des échanges de groupes d'enfants d'une province à une autre, d'un pays à l'autre suivant leur âge et les occasions propices.

« Il est aisé de se rendre compte des beaux et bons effets qu'auraient ces voyages sur l'intelligence, la mentalité, le savoir et la santé de nos enfants. Quelle empreinte ineffaçable produirait sur leur esprit, sur leurs sentiments, cette solidarité effective ! Quels liens fraternels, affectueux et durables s'établiraient alors entre cette génération nouvelle de travaillleurs ne subissant pas encore l'exploitation, mais s'armant si bien pour y résister ou s'en affranchir !

« Si ceux-là devaient encore se laisser parquer dans les ca-

sernes, serait-il possible aux chefs d'en faire des brutes ? Serait-il possible aux gouvernements d'en faire des assassins ? Nous ne le croyons pas. Pour eux la propagande antimilitariste n'aurait plus lieu d'être : ils auraient une conscience ! La propagande antipatriotique serait inutile : ils auraient une raison ! Les conseils de douceur, de solidarité seraient superflus : ils auraient des sentiments humains !

« Cet enseignement, si nous pouvons l'instituer dans toutes les Bourses du Travail, contribuera largement à la fin des guerres et des tueries.

« L'armée s'effondrera d'elle-même, bourgeois et gouvernants n'oseront plus compter sur elle si nous savons faire de nos enfants des hommes de conscience droite, de volonté ferme, d'esprit libre, sans préjugés, sans idées fausses.

« C'est le but de l'Ecole Syndicale dont nous venons de dire la possibilité en nous plaçant au point de vue le plus modeste. »

. . . .

N'en ai-je pas assez dit pour que les institutrices et les instituteurs réfléchissent et pensent eux-mêmes à la possibilité, à la réalisation de l'Ecole Syndicale ? Qu'ils disent donc avec leur expérience, avec leurs sentiments, s'il y a utopie grossière en mes conceptions de l'Ecole syndicale.

J'ai bien plus peur qu'ils me disent :

« Nous sommes prêts à vivre de l'Ecole Syndicale dans sa réalisation la plus complète, mais ouvrez-nous les portes de vos Maisons du Peuple et garantissez-nous, mieux que l'Etat, une existence qui corresponde à l'importance de notre sacerdose social ! »

Que répondre ?

Hélas ! si vous êtes prêts, chers camarades de l'enseignement, nous vous l'avouons honteusement, nous ne le sommes pas, nous. Mais nous le serions bien vite si vous saviez le dire bien haut, plus haut encore que vous l'avez déjà dit si courageusement, afin que tous les travailleurs entendent ! Venez-nous le dire dans nos Bourses du Travail actuelles. Venez-nous le dire dans notre C.G.T. Vous serez entendus.

Pour une œuvre si belle qui doit nous être commune, vous pensez bien qu'il faut que nous soyons ensemble, unis, pour la réaliser.

Si vouloir c'est pouvoir, avec vous, exploités de l'Etat, nous voulons l'Ecole Syndicale !

Georges YVETOT.

E.E., n° 18 - 28 janvier 1911.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

L'histoire est peut-être de toutes les matières enseignées à l'école primaire celle dont l'enseignement a été le plus critiqué. A tel point que des controverses nombreuses ont eu lieu même sur l'utilité de faire figurer l'histoire au programme des écoles primaires élémentaires.

C'est qu'en effet enseigner l'histoire à l'école primaire, c'est présenter les faits et gestes d'hommes faits à des enfants, c'est vouloir faire comprendre et juger à des cerveaux encore en formation des actes accomplis par des cerveaux mûrs, c'est évoquer des faits qui se sont passés dans des conditions totalement différentes de celles où nous vivons, c'est, en un mot, vouloir faire assimiler l'histoire à des êtres physiquement et intellectuellement différents de ceux qui ont été les artisans de cette histoire.

Voilà, il nous semble, pourquoi l'histoire, telle qu'on l'a enseignée jusqu'alors, a donné de si piètres résultats.

Est-il possible de présenter les faits historiques sous une forme accessible aux enfants sans pour cela les déformer ? Nous le croyons, et c'est dans ce but que nous avons travaillé pour rédiger les leçons qui paraissent cette année dans l'*Ecole Emancipée.*

D'abord, et nous l'avons déjà dit dans les considérations générales qui ont paru au début du cours d'histoire, les faits historiques sont trop nombreux pour que les enfants de nos écoles puissent les retenir tous. Les mémoires les plus fidèles sont incapables de cataloguer ces faits, et si par hasard un prodige en était arrivé à emmagasiner dans sa tête une grande quantité de faits, quelques années après la scolarité il n'en resterait que peu de choses ou il en résulterait des erreurs énormes, des confusions les plus grossières. Et de quel intérêt serait pour l'écolier l'énumération fastidieuse de dates, de faits qu'on lui ferait apprendre et réciter, tel un perroquet, depuis Clodion le Chevelu jusqu'à l'avènement de Poincaré. Il n'est pas un seul maître qui actuellement voudrait employer un tel procédé.

En second lieu, parmi les faits historiques, tous indistinctement ne peuvent être compris par les enfants. Pour pouvoir juger ces faits nous ne sommes pas sûrs de posséder tous les éléments d'appréciation. Pour porter un jugement exact, il faudrait que nous connaissions toutes les circonstances, même les plus infimes, qui ont entouré l'accomplissement des faits dont nous parlons. Pour nous convaincre de cela, réfléchissons aux jugements contradictoires qui ont été mis sur les mêmes évènements

par les historiens les plus en renom. Et alors, là où des hommes éminents, des chercheurs minutieux n'ont pu se mettre d'accord pour discerner les véritables causes ou conséquences des faits, comment des enfants pourront-ils voir quelque chose ? Le maître qui voudrait être tendancieux aurait beau jeu pour, non pas même imposer sa manière de voir, mais la faire prévaloir, ce qui reviendrait à la même chose. Mais dans les causes des plus grands évènements de notre histoire, ce sont souvent de petites intrigues — parfois bien laides, soit dit en passant, — qui ont décidé de la marche des choses, et pour quelques-unes de ces intrigues qui nous sont connues combien sont restées ignorées ! D'ailleurs, même celles que nous croyons connaître sont souvent trop controversées pour que nous en fassions la base d'un enseignement historique.

C'est pourquoi nous pensons que donner la prépondérance à l'histoire politique à l'école primaire est une erreur. Nous nous abusons lorsque nous pensons pouvoir la mettre à la portée des enfants qui sont incapables de se représenter les conditions dans lesquelles ont agi les hommes et de discerner les mobiles qui les ont poussés.

Nous pensons au contraire que l'histoire des hommes, de leur vie matérielle et intellectuelle, de leurs habitudes journalières est beaucoup plus à la portée des enfants et que la lente évolution de la civilisation peut être comprise par tous.

Camille LHUISSIER.

E.E., n° 19 - 31 janvier 1914.

LE PATOIS A L'ECOLE

Pendant bien longtemps, les instituteurs ont fait au patois une guerre acharnée. Ils lui défendaient l'entrée de l'école, comme à un intrus, à un visiteur louche et dangereux. Et les enfants furent souvent obligés de se taire, ne sachant pas parler français couramment, et ne pouvant employer leur patois si souple, si commode, si vivant pour eux.

La guerre au patois date de loin. Pendant plus d'un siècle, des rancunes se sont accumulées contre lui, des préjugés se sont ancrés dans les esprits. Ce furent d'abord les attaques virulentes de Barrère et de Grégoire à la Convention, accusant les pa-

tois de conserver aux provinces abolies leurs mœurs et leur âme locale, et d'entraver aussi l'œuvre de la Révolution. Ensuite, à mesure qu'une instruction superficielle se répandit un peu partout, la vanité des petits bourgeois et surtout des paysans parvenus méprisa le patois comme la blouse et les sabots. Enfin, et c'est pour nous le plus intéressant, on exclut le patois de l'école, en vertu d'un principe pédagogique erroné : le patois, disait-on, est un français déformé, une façon de parler vicieuse qu'il faut banir absolument. On eut peur aussi de voir les élèves parler patois en mots français, se souvenant sans doute des paroles de Rousseau à propos des langues étrangères : « J'ai entendu successivement des enfants parler allemand en termes latins, en termes français, en termes italiens... mais ils ne parlaient toujours qu'allemand. »

De nos jours même, malgré le très fort courant d'opinions qui s'est manifesté depuis quelques années en faveur des patois, des personnes intelligentes les honnissent de bonne foi, les accusent de maints crimes contre la syntaxe française.

Pourtant, les patois ont eu de tout temps des amis et des défenseurs, et tels de nos plus grands écrivains n'ont pas dédaigné d'y puiser des expressions imagées, de vieux dictons, La Fontaine, George Sand, Nodier, Daudet ont aimé les idiomes rustiques et leur ont ouvert, à notre insu ou malgré nous, cette langue française qu'on leur oppose comme une ennemie hautaine et irréductible. Les patois s'y sont glissés, installés, et nous employons journellement sans nous en douter, des mots provençaux ou berrichons d'importation récente, mais si bien naturalisés français ! que dis-je, si essentiellement français, justement parce qu'ils sont patois.

Vous vous rappelez la jolie phrase de Nodier : « Si les patois étaient perdus, il faudrait créer une académie spéciale pour en retrouver les traces, pour rendre au jour ces inappréciables monuments de l'art d'exprimer la pensée. »

D'autres sont venus, qui ont voulu réhabiliter les patois et leur ouvrir jusqu'à l'école, prétendant qu'ils y étaient à leur place et pouvaient y rendre de grands services. Michel Bréal, F. Pécaut ont commencé : les journaux pédagogiques ont étudié la question. Les littératures locales ont refleuri, illustrées par des écrivains de grand talent, et c'est maintenant une idée courante que le patois n'est pas si méprisable ; on s'aperçoit même avec un plaisir véritable qu'il possède en bien des provinces des titres de noblesse authentiques.

C'est qu'en effet il y a patois et patois. Le patois peut être en certains endroits un français déformé qu'on a raison de tenir

à l'écart. Il est le plus souvent un idiome déchu, que le hasard des guerres féodales aurait bien pu élever, au lieu du français, à la dignité de langue nationale. C'est une langue sœur du français, issue comme elle du latin, mais restée plus près de la source, arrêtée dans son développement par des circonstances extérieures. C'est une langue historique, et aussi une langue littéraire. Rappelez-vous seulement l'éclat de la littérature provençale, au temps des troubadours. Ou bien, c'est une langue frontière parlée dans un pays frontière, comme le patois d'Alsace ; c'est — ce devrait être du moins — un élément de fraternité entre peuples voisins. Plus rarement, comme le Breton, le patois est une langue unique, étrangère au français qui ne lui doit pas grand chose, mais respectable par son passé, par sa puissance évocatrice. Tous les patois d'ailleurs sont intimement intéressants parce qu'ils sont vivants, parce qu'en dépit de la centralisation qui veut les étouffer ils luttent courageusement pour conserver leur place au soleil.

Nous savons ce que sont les patois : devons-nous les introduire à l'école ?

— Oui, pour plusieurs raisons, morales et pédagogiques.

D'abord, il faut nous efforcer de mettre nos élèves à l'abri de cette vanité de parvenus qui fait mépriser à certaines gens les habitudes, les mœurs et le langage de leurs parents et de leurs anciens amis. Pour être heureux, les enfants ont besoin de sentir tout ce qui les entoure, tout ce dont ils vivent, bon et digne d'être aimé. Le patois, c'est pour eux la famille et le village dont il traduit les pensées et les sentiments. A l'école du village, la langue du village ne peut pas être considérée comme une intruse. On se lamente sur l'exode des campagnards vers les villes : ils resteront peut-être plus volontiers chez eux et y seront plus heureux si nous aimons leur vie et si nous parlons leur langue.

Le patois introduit à l'école gagne en dignité, et toute la vie rurale aussi.

Il ne s'ensuit pas que la classe va désormais se faire en patois. Non, mais nous ferons appel au patois pour éclairer le français, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Au cours des leçons de choses, des exercices de langage, des lectures, il se trouve surtout avec les petits enfants, des mots, des phrases qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils comprennent mal. Traduisons-les en patois, répétons-les et faisons-les répéter aux enfants en français ; ils auront bien meilleure mémoire ensuite. Souvent, les réponses sont embarrassées, les enfants sont gauches et semblent stupides parce qu'ils n'ont pas de mots français à leur dis-

position. Qu'ils emploient des mots patois, nous en serons quittes pour leur dire, et leur faire copier si c'est nécessaire, les synonymes français.

Grâce au patois, l'enfant, plus sûr de lui, se livre davantage ; il s'établit entre nous et lui un courant plus vif de sympathie ; la classe en devient plus vivante et plus gaie.

C'est surtout dans les leçons de français proprement dites que le patois est le plus profitable. Il nous permet des comparaisons, des explications intéressantes. Grâce à lui, nous pouvons faire avec nos élèves (dans les grandes classes surtout) de la grammaire historique, sans prétention, pour le plus grand profit de leur culture intellectuelle. Nous pouvons sérier, en grammaire, les bienfaits du patois en trois catégories : lexicologie et étymologie, orthographe, syntaxe.

Lexicologie et étymologie.

a) Le patois possède souvent des mots simples n'existant pas en français, ce qui éclaire la formation et le sens de leurs dérivés français.

Le patois du Berry possède par exemple les mots *viron* (tour) et *vironner* (tourner) d'où sont sortis *environ, environner, virer,* etc. En Saintonge, on dit *bader,* d'où est sorti *badaud.*

En Franche-Comté, on dit *vie* (chemin), dont la famille française comprend *viable, dévier,* etc.

b) Parfois aussi, le mot étant le même en patois et en français, son sens propre, disparu en français, a survécu en patois.

Dans le centre de la France, on dit *emparer* (garnir, fortifier) qui explique *s'emparer, désemparé.*

c) Le patois explique l'origine et le sens vrai de certains proverbes et locutions bizarres, comme *à l'envi* (qui signifie à l'invitation et vient d'une ancienne coutume du centre, où deux parieurs disaient, le premier : *j'envie,* et le second, *je renvie,* ces deux mots étant en quelque sorte une formule de défi.)

Il explique aussi le sens et l'orthographe de certains noms propres de personnes et de lieux.

Orthographe :

a) Souvent, dans le midi de la France surtout les mots simples sont plus près du latin sous la forme patoise que sous la forme française et expliquent l'orthographe des dérivés.

Latin	Provençal	Français	Dérivés
—	—	—	—
Aranium	Araire	Charrue	Aratoire
Bestia	Bestio	Bête	Bestiole Bétail
Campana	Campano	Cloche	Campanile Campanule

b) Les terminaisons de même son et d'orthographe différente en français, comme aitre et oitre ; in, ein et ain, sont souvent totalement différentes en patois, et la terminaison patoise peut rappeler l'ortographe de la terminaison française.

Par exemple, les mots terminés par *cin* en français le sont par *en* en provençal ; les mots terminés par *ain* en français le sont par *an* en provençal.

c) Il en est de même pour la conjugaison des verbes, ce qui éclaire pour les élèves l'emploi du futur et du conditionnel par exemple, ou du passé défini et de l'imparfait du subjonctif, qu'ils sont trop souvent tentés de confondre.

Syntaxe. Correction des fautes de français :

a) Les fautes d'accord proviennent le plus souvent de ce qu'un mot invariable en français s'accorde en patois ou réciproquement. Les provençaux disent :

Je me suis *faite* une robe neuve.

b) Certains verbes se conjuguent avec un auxiliaire différent en français et en patois (provençal : je suis été, je me suis pensé).

c) Certains mots explétifs sont corrects en provençal et incorrects en français (j'y mettrai de l'eau *dedans ;* cela me fait *de* besoin).

d) Quelquefois, un seul mot patois traduit plusieurs mots français, ce qui explique des confusions de termes. Les enfants provençaux emploient indistinctement *par* et *pour*, ces deux prépositions se traduisant en provençal par *per* ; de même *qué* traduit en provençal *qui* et *que* et nos élèves disent : « C'est moi que l'ai fait ».

Par cet exposé très bref des principales applications grammaticales du patois à l'étude du français, nous pouvons juger de ce que serait une méthode complète d'enseignement du français à l'aide de l'idiome local, et combien elle serait intéressante pour les enfants qui rencontreraient à chaque instant des choses connues jalonnant et éclairant leur route.

Le patois peut rendre bien d'autres services encore : par la

traduction, dont on a trop médit à propos des langues étrangères, il donne au style de la souplesse et de la richesse ; par la récitation et la lecture, le goût de l'étude ; par le chant, des impressions artistiques intenses et durables.

Je ne considère pas le patois comme la panacée universelle ; mais il est certain que les enfants comprennent mieux et apprécient plus aisément la pensée enveloppée dans une forme qui leur est familière.

Et si la littérature locale possède des chefs-d'œuvre, n'est-il pas pour nous un devoir de les faire connaître et admirer à nos élèves ? Mistral, pour ne citer que lui, n'est-il pas une gloire nationale en même temps qu'une gloire provençale ?

Les bibliothèques scolaires et communales devraient toutes contenir des livres écrits dans l'idiome local, à côté de nos meilleurs livres français.

Tous ces souhaits sont réalisés déjà dans plus d'une localité. Mais l'entrée féconde du patois à l'école est loin encore d'être un fait général. Cela tient surtout à ce que les instituteurs ne sont pas préparés à un tel enseignement : beaucoup d'entre eux ignorent le patois de leur département. Dans les grandes villes il n'y a pour ainsi dire pas de patois ; et comme on n'en parle jamais à l'Ecole Normale nous nous trouvons à nos débuts, en présence de plus d'un enfant qui ne nous comprend pas et qui nous désole parce que nous ne le comprenons pas non plus. C'est une réforme à réaliser, et non l'une des moins intéressantes. On devrait nommer dans chaque école normale un professeur de lettres originaire de la région, connaissant l'idiome local et capable de faire aux jeunes maîtres un cours sérieux de grammaire historique et de grammaire comparée, à l'aide du patois. Les langues étrangères ont du bon ; le patois leur est bien supérieur, neuf fois sur dix, comme utilité pratique. Si l'on consacre cinq heures par semaine à l'anglais qu'on ne saura jamais et qu'on n'étudiera plus au sortir de l'école, ne pourrait-on donner une heure à un cours de patois qui serait en même temps le meilleur des cours de français ?

Quant aux livres, il en existe déjà ; j'en connais plusieurs sur le provençal. On en écrira d'autres partout ; les amis des idiomes locaux se feront avec joie nos collaborateurs.

Cette question du patois à l'école n'est d'ailleurs qu'un fil de la grande question pédagogique qui nous passionne tous : l'école réelle, l'école concrète et vivante. Comme l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, celui du français par le patois est un aspect de la pédagogie expérimentale et rationnelle.

En revenant au vieux langage, nous travaillons à créer l'enseignement nouveau, harmonieux et fécond.

Elise ALBERT.

E.E., n° 35 - 27 mai 1911 et n° 36 - 3 juin 1911.

L'ENSEIGNEMENT ET LE CINEMATOGRAPHE

La question est enfin résolue ! En mai dernier, avec mon camarade Boullé, j'avais présenté à plus d'un millier de collègues quelques « films » d'enseignement. La question était à ses débuts, bien des sceptiques avaient répondu à notre invitation ; à la suite de notre démonstration, ce ne fut qu'un même murmure d'approbation.

Oui vraiment, le film documentaire est un outil merveilleux. Après l'observation directe du monde sensible facilement transportable, *la contemplation des films sérieusement adaptés constituera le plus important progrès que réalisera la pédagogie moderne.*

Il faut avoir vu faire une leçon sur les montagnes avec un film représentant par exemple le Mont Blanc, pour se rendre compte de tout le profit que l'on peut tirer d'un tel procédé : la vie et la réalité insaisissables jusqu'ici à l'école dans leurs manifestations d'ensemble, apparaissent nettement aux yeux émerveillés de l'enfant. *Le document est indiscutable et il est attrayant :* les plus paresseux sont obligés de *regarder ;* au maître à les faire *voir* !

Certes nous ne voulons pas transformer l'école en salle de cinéma : en cette manière *il convient d'agir avec mesure* et un usage immodéré de ce moyen ne produirait chez l'enfant qu'un fatras d'images confuses propres à engourdir toutes ses facultés. *Le cinéma doit être employé à très petite dose :* un film scientifique et un film géographique par semaine, voilà qui doit suffire. Le maître aura soin du reste de « préparer » les élèves avant chaque projection ; durant cette projection même, il commentera sobrement les passages intéressants ; au besoin il arrêtera le film quelques minutes (on pourra le faire) pour mieux insister sur certains points. Enfin, rien ne l'empêchera, une fois la bande projetée, de la repasser une seconde fois sans rien ajouter du reste aux explications premières.

Je ne veux pas insister plus longuement aujourd'hui sur le côté pédagogique de la question. Je répondrai par la suite à toutes les observations que les lecteurs de *l'Ecole Emancipée* voudront bien me présenter.

J'en arrive aux choses pratiques. L'année dernière, mes camarades m'ont dit : « Ceci est très bien, mais avez-vous un appareil ? ». Nous n'en avions pas et aucune maison n'en possédait un vraiment utilisable en classe.

Mon ami Boullé et moi, nous demandâmes à la Maison Gaumont si complaisante jusque-là avec nous de bien vouloir étudier *un modèle d'appareil solide, simple, peu coûteux* et donnant de *bons résultats.*

Le problème que nous posions était assez difficile à résoudre. Aujourd'hui, il l'est ; et je dois dire que la solution est des plus satisfaisantes.

L'appareil est vraiment pratique : on l'emploie avec un courant électrique continu ou alternatif. Faute d'électricité, et c'est la généralité des cas, on peut employer une batterie d'accumulateurs et la question de l'éclairage est ainsi résolue. Quant au danger, il est nul ; on peut même, comme je l'ai déjà dit, arrêter le film sans crainte d'échauffement. Cette machine est du reste à la fois des plus robustes et des plus simples : les parties essentielles sont soigneusement cachées et l'on en apprend le maniement en cinq minutes !

Contrairement à d'autres modèles, tous les films de dimensions courantes sont utilisables.
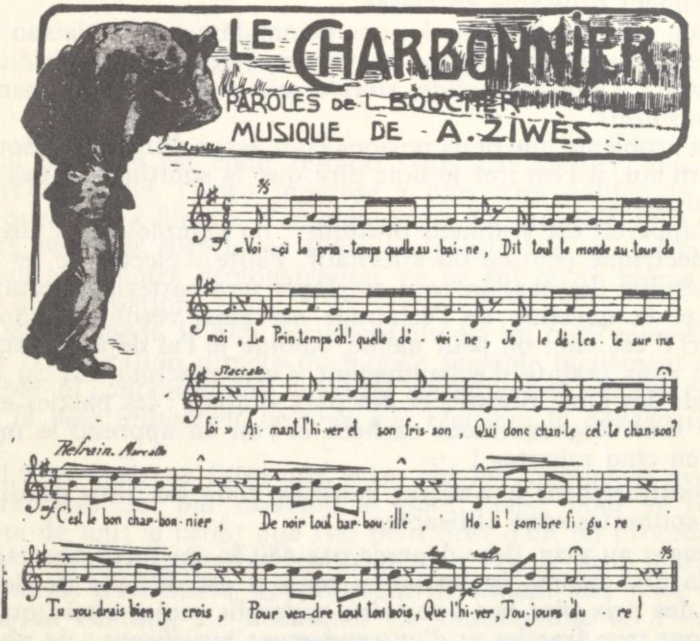
Quant au prix, il ne dépasse pas 450 fr. au total. Certes c'est déjà là une somme importante ; mais il est difficile de descendre à des prix plus bas : certains appareils moins chers que j'ai vus, sont trop fragiles et d'un rendement insuffisant ; de plus ils ont souvent le grand défaut de détériorer les films et c'est là une source de dépenses autrement onéreuses que les frais d'achat d'un bon « chrono ».

Enfin, pour la location des films d'enseignement, les maisons font des prix de faveur et la location est de 0,01 *par mètre et par jour.* Si l'on compte qu'un film moyen d'enseignement a une longueur variant entre 100 et 180 mètres, on voit que la location par film revient de 1 fr. à 1 fr. 80 par jour. Cette question de location « par jour » nécessitera du reste une étude appronfondie et j'espère que nous parviendrons à trouver une solution tout à fait avantageuse. On pourrait, par exemple, employer le même film dans plusieurs écoles et les frais se trouveraient considérablement diminués si un *roulement* considérable était organisé.

J'en ai assez dit aujourd'hui. Que tous les camarades qui

L'École Émancipée

CHANT



II

Et l'été, c'est bien pis encore,
Chacun rit au ciel toujours bleu.
Pauvre soleil, toi qu'on adore,
Va, tu ne vaux pas un bon feu.
. . . .
Aimant l'hiver et son frisson,
Qui donc chante cette chanson ?

Au Refrain

III

Ainsi vont les choses sur terre,
— Vraiment, l'homme est bien exigeant,
Ce qui fait le bonheur de Pierre,
Souvent fait le malheur de Jean
. . . .
Nous, sans souci des mécontents,
— Amis, chantons le doux printemps

Refrain

Et toi, bon charbonnier,
De noir tout barbouillé.
Tu rempliras ton coffre,
Quand les froids reviendront
Allons, profite donc
Du bon soleil qui s'offre.



s'intéressent à cette quesion m'écrivent (en joignant un timbre pour la réponse), je me ferai un plaisir de les renseigner, car je ne doute pas que l'avenir est là et c'est à nous, syndicalistes, d'être une fois de plus des précurseurs.

André CHALOPIN.

E.E., n° 24 - 7 mars 1914.

LES DROITS DE LA FEMME

Le camarade Guérin nous offre une aide amicale dans notre œuvre d'émancipation de la femme. Nous l'en remercions, il fait preuve de largesse en agissant ainsi.

Mais ne dites-vous pas, camarade : il ne s'agit pas d'organiser une société où la femme aura des droits égaux à ceux de l'homme.

Croyez-vous donc que nous solliciterons votre permission pour les obtenir ? Croyez-vous que le mouvement féministe ait été formé et développé par des hommes ? Tout au plus quelques-uns d'entre eux ont-ils soutenu nos premières militantes de leurs encouragements bienveillants. Mais quel ne fut pas le courage moral de ces femmes luttant contre des préjugés séculaires, couvertes de ridicule et odieusement calomniées par une meute acharnée. Ce sont elles qui ont créé ce fort courant féministe que nous voyons aujourd'hui. Pensez-vous que toutes les femmes instruites, énergiques, qui combattent dans tous les coins de notre pays iront solliciter de vous, hommes, comme une aumône, l'octroi de leurs droits ? Elles travaillent à l'émancipation de leurs sœurs et elles y arriveront d'autant plus vite qu'aujourd'hui les filles reçoivent la même instruction que les garçons, qu'elles sont de plus en plus conscientes de leur valeur. Si elles ne sont pas encore toutes parvenues à briser l'étau des préjugés, nombreuses sont celles qui entrevoient leur libération politique, instrument de leur liberté civile. Oui, nous aurons notre nuit du 4 août, dans quelques années, espérons-le, alors que l'homme, ne pouvant plus, sans se rendre odieux, conserver ses privilèges, les abandonnera *généreusement*.

La femme, dites-vous, ne saurait se bien servir des droits que possède l'homme. L'avez-vous mise à l'épreuve, l'avez-vous appelée déjà dans l'arène politique, l'avez-vous mise en présence

des problèmes sociaux, lui avez-vous demandé de vous aider à les résoudre ? Oh ! que non, vous aimez mieux continuer à marcher sur un seul pied, plutôt que de vous résoudre à marcher normalement sur deux jambes. Une chose est sûre : c'est que la femme d'aujourd'hui est intimement plus éclairée que l'homme de 1875 à qui on accorda le droit de suffrage.

Vous craignez, dites-vous, que l'esprit conservateur de la femme ne mette en danger votre société. Croyez-vous qu'il l'y mette moins en l'état actuel ? Et comment arriverez-vous à l'éclairer, cette femme, si vous ne lui donnez pas le droit de s'occuper des questions sociales et politiques ? Ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron.

Et la trouvez-vous donc si belle et si bien organisée votre société ? Qu'a-t-elle donc à gagner en réaction sociale, politique et religieuse ? Les femmes n'auraient pas peut-être chassé les congrégations par la porte ? Oui, mais elles n'auraient pas eu besoin de leur ouvrir la fenêtre pour les faire revenir. Pensez-vous que des femmes (elles sont, en général bon administrateurs) auraient voté cette bâtarde et inapplicable loi des retraites ouvrières ? Peut-on être plus imprévoyant, plus lâche, plus brutal, plus affolé de réaction que ne l'ont été nos ministres et nos députés devant les réclamations, puis devant la grève des cheminots ?

Ah ! elle est belle la société instaurée par le génie de l'homme ! Elle est telle que tout essai pour la rendre plus humaine échoue lamentablement ; et l'on rirait des efforts désespérés qu'il fait pour l'étayer s'il n'y avait plutôt sujet d'en pleurer. Que deviennent donc vos lois sociales, sur la protection de l'enfance, de la mère, sur le repos hebdomadaire ? etc., etc. Oui, oui, vous avez grand besoin de la femme pour vous aider à renouveler votre société ; et, fats que vous êtes, vous la contemplez dans la situation subalterne que vous lui avez faite par la force brutale, dans laquelle vous la maintenez ; vous relevez contre elle les défauts que la servitude lui fait acquérir et vous proclamez fièrement qu'elle vous est trop inférieure pour devenir votre collaboratrice.

Il n'y a que la liberté qui puisse donner (et combien lentement, regardez plutôt parmi vous) les vertus des êtres libres. La seule chose qui soit étonnante, en réalité, c'est de voir tant de femmes à l'esprit indépendant, tant d'énergiques et de révoltées.

La femme, dites-vous, camarade, forme un poids mort dans nos associations corporatives. Moi, qui suis les réunions de l'Amicale de mon département, je ne m'en suis pas aperçue. Je crois plutôt que c'est un élément silencieux ; la cause, selon moi, est celle-ci : la femme n'est pas assez habituée à suivre les réunions publiques, il lui manque l'aplomb que donne cette fréquentation

(donnez-lui les droits politiques, elle prendra de l'audace). Quant au poids mort, je crois qu'il comprend largement autant des vôtres que des nôtres ; interrogez donc les syndiqués.

Camarade, si nous féministes, nous travaillons ardemment à notre tâche, c'est dans un but précis : acquérir les droits qui nous manquent ; et nous les aurons. L'exemple de nos sœurs finlandaises, suédoises, norvégiennes, etc., est là pour nous conserver la foi. Heureuses femmes qui ont eu la chance de naître en des pays plus civilisés !

Marie GUILLOT.

E.E., n° 19 - 4 février 1911.

SIMPLIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES

Les articles qui, dans notre Revue, sont écrits en « ortografe simplifiée » empruntent au *Réformiste* les règles suivantes :

1) Ne jamais employer les signes jéminés ph, th, ch, rh et l'y grec qu'on remplacera par l'f, le t, le c, l'r et l'i : fénomène, Atalie, Crist, reteur, fisique. Si le ch tenant lieu de k précède un e ou un i, le remplacer par le k : kirografaire, Kersonèse, etc., comme kilogramme.

2) L'y sera seulement employé : comme deux i, royal ; comme pronom, je m'y applique ; comme adverbe, j'y vais ; et pour les noms propres.

3) En plus de la suppression ci-dessus mentionnée, des faux signes étimologiques grecs, les simplifications ortographiques employées se réduisent à la suppression dans tous les cas des doubles consonnes, f, t et p, qui, d'après le dictionnaire de l'Académie doivent toujours se prononcer simples.

Nous écrirons ainsi je cachète et carote par un t, comme j'achète et compote ; soufler et sifler par un f, comme boursoufler et persifler ; trape et apétit aussi avec un seul p, comme chausse-trape et apéritif.

Pour tout le reste l'ortografe simplifiée est pareille à l'ortografe académique.

E.E., n° 25 - 18 mars 1911.

UNE LETTRE DE JAMES GUILLAUME

Paris, 14 mars 1914.

A la rédaction de l'Ecole Emancipée.

A l'occasion du numéro de la Vie Ouvrière auquel ont collaboré quelques-uns de mes vieux amis, ainsi que des représentants d'une génération plus jeune, l'Ecole Emancipée vient de m'adresser, au nom des instituteurs et des institutrices dont elle est l'organe, des paroles qui m'ont profondément touché. Je remercie notre vaillant journal de ce témoignage de solidarité et de brave confraternité, et, par son intermédiaire, j'envoie mon salut fraternel à ce personnel enseignant primaire qui, de concert avec les syndicats de la C.G.T., travaille à faire de l'ancienne école, servante de l'Eglise, puis servante de l'Etat, une école enfin « émancipée » du joug théocratique et du joug politique, et d'où pourra sortir une humanité meilleure.

Cordiale poignée de main de votre ami et camarade.

James GUILLAUME.

E.E., n° 26 - 21 mars 1914.

UNE LETTRE DE KROPOTKINE

En décembre dernier nous avions adressé à notre illustre et vénéré camarade Kropotkine une lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Cher et vénéré camarade,

Au nom de mes camarades de l'Ecole Emancipée, je viens vous assurer de toute l'admiration affectueuse qu'éprouvent à votre égard les instituteurs et les institutrices de France groupés dans leur Fédération des Syndicats. Tous s'associent à la manifestation de sympathie dont vous êtes l'objet.

Mais en leur nom encore je voudrais vous adresser une demande. Vous savez quel déchaînement de haines a provoqué notre dernier Congrès de Chambéry, pour la seule raison que nous

y avions manifesté une fois de plus, en même temps que notre force grandissante, notre attachement à la classe ouvrière groupée dans la Confédération générale du Travail. Vous savez aussi que, brimés par le gouvernement, calomniés par les feuilles conservatrices, notre réconfort a été dans l'appui énergique de nos camarades ouvriers et, aussi, dans l'appui moral que ne nous ont pas ménagé les hommes de cœur et d'esprit indépendant.

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants, cher camarade, de nous adresser, par une lettre que publierait notre revue, les réflexions et les paroles d'encouragement que notre effort de résistance peut vous sembler mériter. Venant d'un homme unanimement admiré et respecté, et que nous aimons, votre témoignage de sympathie nous serait particulièrement précieux et nous aiderait à triompher des ennemis de notre cause, qui est la vôtre.

Le grand savant révolutionnaire vient de nous répondre par la bonne lettre reproduite plus bas. Avec de tels appuis, on peut se passer de l'approbation des médiocres et des calomniateurs dont Messimy est désormais le type. Ainsi que nous l'écrivions à James Guillaume : plus notre attitude fera naître de sympathies pour nous — et des sympathies aussi précieuses — plus nous nous devrons de ne pas l'abandonner. Continuons, camarades, nous sommes sur le bon chemin !

Voici la lettre de Kropotkine.

Brighton, 31 janvier 1913.

Chers Camarades,

Je vous remercie de cœur pour votre bonne lettre. J'aurais tellement aimé vous répondre, comme vous me le demandez, par une lettre qui puisse être insérée dans « l'Ecole Emancipée », mais je sors à peine d'une maladie très sérieuse, et je ne me sens pas la force de le faire.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai toujours été heureux de voir qu'un certain nombre d'instituteurs français aient senti le besoin de solidariser leurs efforts avec ceux des travailleurs de la Confédération générale du Travail.

Les intérêts de tous ceux qui ne veulent pas vivre de l'exploitation des masses de prolétaires doivent être solidarisés pour arriver à la reconstitution égalitaire de la société, sur des bases d'Egalité et de Justice.

A vous bien fraternellement,

Pierre KROPOTKINE.

E.E., n° 21 - 15 février 1913.

FEDERATION
des
Syndicats de l'Enseignement Laïque

Saumur, octobre 1924

Chers camarades,

A la réunion du bureau fédéral du 26 septembre, il a été décidé, conformément au vote du congrès, d'organiser une commission de documentation internationale. Cette commission aurait pour objet d'alimenter la tribune de l'Internationale dans « l'Ecole Emancipée », de défendre les thèses françaises sur l'éducation rationnelle et de fournir au besoin des suggestions au Comité exécutif de l'Internationale de l'Enseignement.

Vous voudrez bien me dire si vous consentez à faire partie de cette commission et quelle forme de collaboration vous pourriez lui apporter (traductions, articles...).

Nous serions particulièrement désireux d'être renseignés sur la coéducation dans les différents pays et sur la question des bibliothèques pour la jeunesse envisagée également du point de vue international.

Bien fraternellement à tous,
Gabrielle Bouet,
secrétaire à l'Internationale.

LETTRE DE CELESTIN FREINET A GABRIELLE BOUET

Nous publions ce document inédit, extrait par nos soins des Archives de Louis et Gabrielle Bouët (I.F.H.S.) car, bien que la date de 1924 soit postérieure à la période étudiée dans cet ouvrage, il montre clairement le support et le lien qu'a été *l'Ecole Emancipée* dans le développement et l'affirmation de ce que l'on a pris l'habitude de baptiser : mouvement Freinet.

C. Freinet
Bar-sur-Loup
(A.-M.)

Bar-sur-Loup, le 26 octobre 1924

Ma chère Camarade,

J'ai reçu votre circulaire, ainsi que votre mot. Je suis enchanté qu'une telle Commission soit constituée. Si vous parvenez à organiser le travail les résultats pourraient en être très in-

téressants. Je consens bien volontiers à vous aider pour le peu de besogne dont je suis capable.

Je ne puis guère faire de traduction. Si un jour vous ne pouviez pas faire autrement je pourrais traduire ou faire traduire autour de moi un peu d'italien.

Travail personnel : comme je l'ai écrit à Delaunay qui me parlait de la Commission Pédagogique de la Fédération, je m'occuperais volontiers de tout ce qui concerne la technique scolaire. Je m'explique : en prenant exemple sur ce qui se fait ailleurs, et notamment dans les Ecoles Nouvelles (il serait bon de savoir ce qui se fait en Russie), je recherche en ce moment quelles seraient les méthodes qui permettraient de donner à nos écoles une vie nouvelle et à nos instituteurs une pratique un peu moins routinière. Cette technique scolaire englobe : le matériel scolaire (au point de vue adaptation à l'enseignement) - le matériel d'enseignement : objets, cartes, livres, etc. - l'organisation de la classe : les promenades scolaires - les sorties diverses (à la ville et à la campagne) - l'organisation du travail scolaire : la préparation de la classe - les centres d'Intérêt.

L'énumération n'est sans doute pas complète. Mais vous voyez à peu près comment je circonscris mon travail. Cette détermination n'est pas arbitraire du tout. Cela me turlupine depuis quelques années et, après une longue « incubation » j'ai commencé ma classe cette année sur un mode entièrement nouveau. Je supprime tous les manuels scolaires et je fais un enseignement adapté automatiquement. Je ne veux pas vous donner de plus amples renseignements au sujet de cette expérience. Bien que les résultats aient pour l'instant dépasser mon attente, je ne puis rien conclure.

Enfin vous voyez le genre de travail que vous pouvez me demander surtout si vous me procurez quelques documents là-dessus. Je prépare en ce moment une étude sur « l'adaptation de notre enseignement » que je vous enverrai pour l'E.E.

LISTE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX POUR L'ECOLE EMANCIPEE DE 1912 à 1914

Le 7[e] congrès de la F.N.S.I. tenu à Chambéry en août 1912, a fait appel aux abonnés de l'*Ecole Emancipée* afin de mettre en place un délégué de la revue dans chaque département. Ce délé-

gué, qui servait de correspondant avec l'administration de Marseille (I. Audoye en particulier), était en outre chargé de diriger la propagande en faveur de l'*Ecole Emancipée,* de provoquer, de recueillir et de centraliser les abonnements.

Nous présentons la liste de ces délégués départementaux, en fonction de 1912 à 1914, d'après l'*Ecole Emancipée,* n° 5 - 25 octobre 1913.

Ain. — Régnier à Pont-d'Ain.
Aisne. — Brocard à Liesse.
Lamiable à Pargny-la-Dhuis.
Basses-Alpes. — Mlle Hermitte à Dauphin.
Hautes-Alpes. — Lombard à Sigottiers.
Alpes-Maritimes. — Malamaire à Villefranche-sur-Mer.
Ardèche. — Arnoux à Saint-Romain-d'Ay.
Ardennes. — Damasse à Givron.
Ariège. — Rigaud à Saint-Quintin-Mirepoix.
Aube. — Fromont à Vulaines.
Aude. — Arcis à Castelnaudary.
Aveyron. — Gervais au Monastère-Rodez.
Belfort. — Dominique à Belfort.
Bouches-du-Rhône. — Audoye, Bezot, Gourdon, Triaire et Lafosse à Marseille.
Calvados. — Elluin à Bayeux.
Lemière à Saint-Honorine.
Cantal. — Mlle Chambonnière à Menet.
Charente. — Robinet à Bécheresse.
Charente-Inférieure. — Reine à Ferrières.
Cher. — Chauffournier à Saint-Amand.
Corse. — Trojani à Canari.
Côtes-du-Nord. — Pasquiou à Saint-Brieuc.
Côte-d'Or. — Bathelier à Maconge.
Creuse. — Bujadoux à Champagnat.
Dordogne. — Imberty à Montfaucon.
Doubs. — Bellino à Audincourt.
Drôme. — Arnoux à La Baume-Cornillane.
Eure. — Foulon à Brionne.
Eure-et-Loir. — Letourneur à Alluyes.
Finistère. — Kerbrat à Cléden-Poher.
Gard. — Castanet à Alès.
Haute-Garonne. — Marty à Franquevielle.
Gironde. — Virolleau à Cabanac-Villagrain.
Hérault. — Théron à Frontignan.
Ille-et-Vilaine. — Tardif à Paramé.

Indre. — Thomas à Baudres.
Indre-et-Loire. — Marcadet à Tours.
Isère. — Barral à La Chapelle-du-Bard.
Jura. — Thouverez à Avignon-les-Saint-Claude.
Landes. — Bonnefemme à Horsarieu.
Loir-et-Cher. — Maurice à Contres.
Loire. — Moulin à Saint-Etienne.
Haute-Loire. — Vidal à La Fayolle.
Loire-Inférieure. — Sylvestre à Pont-Saint-Martin.
Brohand à Batz.
Loiret. — Colas à Orléans.
Lot. — Loublanchis à Creyssac.
Lozère. — Deleuze à Ispagnac.
Maine-et-Loire. — Muller à Jarzé.
Manche. — Onfroy à Tourlaville.
Marne. — Pouget à Bussy-le-Château.
Haute-Marne. — Mutin à Nogent-en-Bassigny.
Mayenne. — Lhuissier à Bouère.
Meurthe-et-Moselle. — Chavannes à Nancy.
Morbihan. — Peuron à Kérentrech-Lanester.
Lindrec à Guern.
Nièvre. — Lutigny à Clamecy.
Nord. — Mlle Devernay à Lille.
Oise. — Bourdon à Montherlant.
Dommanget à Morvillers.
Orne. — Bayard à Trun.
Pas-de-Calais. — Caron à Noyelles-sous-Lens.
Puy-de-Dôme. — Bargeon à Grandif.
Basses-Pyrénées. — Trébuc à Sauveterre-de-Béarn.
Hautes-Pyrénées. — Esquerré à Tarbes.
Pyrénées-Orientales. — Chevalier-Privat à Perpignan.
Rhône. — Raffin à Lozanne.
Fontaine à Fontaine-Saint-Martin.
Saône-et-Loire. — René à Belle-Vue, Montceau.
Haute-Saône. — Joly à Feymont.
Sarthe. — Letourneau à Bouloire.
Savoie. — Dumollard à Chambéry.
Haute-Savoie. — Voiron à Scionzier.
Seine. — Lapierre à Paris 18e.
Seine-Inférieure. — Briard à Dieppe.
Seine-et-Oise. — Quelavoine à Saint-Germain-en-Laye.
Deux-Sèvres. — Mlle Rousseau à Cherveux.
Somme. — Leroy à Saint-Sulpice.
Var. — Gay à La Seyne.

Pascal à Vidauban.
Vaucluse. — Lamy à Apt.
Vienne. — Bouloux à Béruges.
Haute-Vienne. — Polydor à Courrières.
Vosges. — Mlle Bertrand à La Neuve-Verrerie.
Yonne. — Gallot à Sept-Fons.
Alger. — Maillet à Alger.
Oran. — Girard à Oran.
Constantine. — Giovacchini à Souk-Ahras.
Tunisie. — Bourgon à Gabès.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Il nous a paru nécessaire de mettre à la disposition des lecteurs des notices biographiques concernant les principaux collaborateurs de l'*Ecole Emancipée* avant 1914, pour la plupart inconnus. Peut-être ceux-ci apparaîtront-ils plus vivants si l'on connaît leur racine et leur rôle syndical et politique.

AVENAS, Elise (1883-1940).

Fille d'employée, née à Annonay le 3 octobre 1883. Elève de l'E.P.S. d'Annonay ; après plusieurs suppléances est stagiaire en 1903 à Colombier puis en 1911 à Félines. En 1907, participe à la création du syndicat de l'Ardèche, signe le Manifeste de 1912 et est élue C.D. en 1914. Habile oratrice, s'occupe des tout-petits et du dessin dans l'E.E.

BERNARD, François (1879-1940).

Né à Lyon-Vaise le 20 juillet 1879. Père cordonnier, foyer miséreux, difficultés financières ; entre à l'E.N. en 1894, en sort en 1897 mais reste sans travail. Il débute à Propières (53 fr. par mois) ; en 1904 il est à Villeurbanne et devient secrétaire de l'Emancipation du Rhône puis du syndicat. En 1910 il est secrétaire de rédaction du bulletin l'*Emancipation* et chargé de la chronique syndicale dans l'E.E. En 1911 il publie dans l'E.E. l'*Œuvre de vie : pensée d'un sous-maître* et rédige la partie littéraire de la revue. Il est alors profeseur à l'E.P.S. de Tarare. Sa participation à la direction des syndicats de l'enseignement

et à la rédaction de l'E.E. sera régulière jusqu'à sa mort. Sans doute l'une des plus belles figures du syndicalisme français.

BERTRAND, JULIA (1877-1960).

Déplacée d'office pour délit d'opinion en 1905 et en 1912, sera arrêtée en août 1914 et internée en février 1915 (carnet B). Militante anarchiste, proche du groupe des *Temps Nouveaux*, elle collabore à *La Femme Affranchie* en 1911 et est déléguée de l'E.E. dans les Vosges. Enseignera après la guerre de 1914-1918 à « La Ruche » de Sébastien Faure, collaborera au *Libertaire* et défendra vigoureusement l'objection de conscience. Militera plus dans les rangs anarchistes et féministes qu'au syndicat. F. Bernard fit d'elle ce portrait : « Ses cheveux courts qui tombent naturellement et frôlent à peine les épaules, font un peu scandale, même pour les plus émancipés, tant ils contrastent avec les chevelures opulentes de ses compagnes. On dirait un visage d'un autre temps. Passé ? Non. A venir. La physionomie très douce, comme inspirée, est celle d'une apôtre. C'en est une, en effet. Libertaire, elle s'applique à mettre ses actes en accord absolu avec ses paroles ».

BOUET, GABRIELLE (1885-1977).

Née Dechézelles le 24 septembre 1885 en Algérie (Assi-Bou-Nif), fille d'instituteur républicain et anticolonialiste, arrive en France après la mort de son père, quitte l'école pour travailler et subvenir aux besoins de la famille. Aidée par Louis Bouët, passe le B.E. puis le B.S.. Nommée à Longué (Maine-et-Loire) en 1905, se heurte à une directrice cléricale. Signataire du Manifeste la même année, participe à la création du syndicat du Maine-et-Loire et collabore à son bulletin. Co-rédactrice du Manifeste de 1912, organise la résistance des syndicats et est réprimandée avec ses camarades. Militante socialiste depuis 1907, se range à l'extrême-gauche de la S.F.I.O. jusqu'en 1920 et rejoint le P.C. (S.F.I.C.). Assuma des responsabilités nationales syndicales jusqu'en 1935 et collabora à l'E.E. de 1910 à sa mort. Représenta à plusieurs reprises le Maine-et-Loire aux congrès des Groupes Féministes. Femme et militante, fut un modèle pour les jeunes institutrices ; oratrice exceptionnelle, demeure la « grande dame » du syndicalisme enseignant, « au cœur généreux, à la tête froide, aux convictions inébranlables » (M. Ferré).

BOUET, Louis (1880-1969).

Né le 6 avril 1880 à Montfaucon, village des Mauges (Cholet). Fils d'un sabotier cafetier, échappe au séminaire, prépare seul le B.E. ; à l'E.N. d'Angers, de 1897 à 1900, devient dreyfusard. Nommé à Saumur, rencontre Emile Masson, professeur libertaire, s'oriente définitivement vers le socialisme et lit la presse d'extrême-gauche. Signataire du Manifeste de 1905, fonde la même année le syndicat du Maine-et-Loire, en devient le secrétaire en 1906 et s'occupe du bulletin départemental à partir de 1908. Militant de la S.F.I.O. est proche du courant hervéiste. Rapporteur au congrès d'Angers en 1910, co-rédacteur du Manifeste de 1912, censuré, comparait devant le Tribunal et est défendu par Me Pierre Laval. Collaborateur de l'*Ecole Rénovée* de Ferrer, collabore à l'E.E. de 1910 à sa mort, en est le responsable de 1921 à 1939. Oriente la F.N.S.I. vers l'internationalisme en 1914-1918, devient le secrétaire national en 1919, membre du Comité directeur du P.C. (S.F.I.C.) en 1921, dirigeant de la C.G.T.U., fondateur de l'I.T.E. en 1922. Ami de Léon Trotsky, militant droit, ferme, intransigeant, symbole d'abnégation, incarna le syndicalisme-révolutionnaire des instituteurs durant l'entre-deux guerres.

BRION, Helene (1882-1962).

Née le 27 janvier 1882 à Clermont-Ferrand, fille d'un officier, orpheline très tôt, poursuit ses études à Paris à l'E.P.S. Sophie Germain. Débute dans l'enseignement en 1904, fréquente les organisations féministes. En 1906, rejoint la Russie pour venir en aide aux révolutionnaires pourchassés. A son retour adhère à l'amicale, au syndicat, à la S.F.I.O. Institutrice à Pantin, seule femme membre du Comité confédéral de la C.G.T., y représente la F.N.S.I. Secrétaire-adjointe de la Fédération en 1914, dirige seule celle-ci pendant la guerre. Partisane de l'Union Sacrée, rejoint le camp internationaliste (influence de Trotsky) pour suivre la majorité des militants. Secrétaire de l'Orphelinat ouvrier d'Epône, dirigeante du C.R.R.I., arrêtée, traduite devant le Conseil de guerre en 1918. Editera *La Lutte Féministe* et écrira une Encyclopédie Féministe. Pratiqua l'union libre et l'homosexualité. Personnalité explosive, fougueuse, remarquable, demeure le symbole d'un féminisme intégral et généreux.

CHALOPIN André (1885-1914).

Né le 23 août 1885 à Chessy (Aube) de parents meuniers ; fréquente l'E.P.S. de Bar-sur-Seine puis l'E.N. d'Auteuil de 1902

à 1905. Nommé à Colombes en 1906, adhère au syndicat de la Seine. En 1908, remplace C. Désirat au Comité Central de Défense du droit syndical et représente le syndicat de l'Aube au C.F. de la F.N.S.I. Nommé à Paris en 1909, devient secrétaire du syndicat de la Seine. Au lendemain de Chambéry, organise la résistance à Paris et collabore à *La Bataille Syndicaliste*. En septembre 1912, préside la 1re séance du congrès de la C.G.T. (Le Havre) et lance dans toute la presse le Manifeste qu'il estime pourtant insuffisamment imprégné d'esprit de lutte de classe et d'internationalisme. Opposé à Glay et Charles Joly, il résiste au gouvernement et maintient la F.N.S.I. après le congrès de 1913 (Bourges). Collaborateur de l'*E.E.*, éducateur d'avant-garde, remarquable organisateur, il est tué le 30 octobre 1914 dans le Pas-de-Calais, victime de la sale guerre qu'il avait dénoncée.

COLLIARD, Lucie (1877- ?).

« Paysanne-institutrice » de Savoie, adhère à la S.F.I.O., membre de la Fédération Féministe Universitaire, dirigeante de la section syndicale de Savoie, collabore à l'E.E. à partir de 1912 (tribune féministe). Pacifiste en 1914, assure la liaison entre les militants du C.R.R.I. et la Suisse où réside Lénine. Condamnée en 1917, révoquée, quitte la Savoie en 1919, travaille à l'Union des Syndicats du Calvados, déléguée au congrès de Tours en 1920, rejoint le P.C. (S.F.I.C.), est membre de sa direction, chargée de la commission féminine du Parti puis de celle de la C.G.T.U. en 1922. Quitte le P.C. au moment de la « bolchévisation », oppositionnelle, collabore à *Contre le Courant* puis à *la Révolution Prolétarienne*. Excellente oratrice, fut essentiellement une militante politique.

CORNEC, Josette (1886-1972).

Née Mazé le 27 décembre 1886 à Saint-Ségal (Finistère) de parents fermiers. Fréquente l'école de laiterie de Kerliver, y travaille deux ans comme « fromagère » et obtient le B.E. Suppléante de 1904 à 1908, milite à l'amicale l'Emancipatrice dès 1906. Institutrice à Quimerch, rencontre Jean Cornec en 1909 et, abonnée à *La Vie Ouvrière* le pousse sur la voie du syndicalisme. En 1910 adhère à la F.N.S.I., à la C.G.T. individuellement et collabore à l'*E.E.* (parties pédagogique et sociale, tribune féministe). Elue C.D. en 1911, milite dans les rangs de la F.F.U. dont elle est secrétaire départementale. Participe au congrès féministe de Bordeaux en 1913 ; réélue C.D. en 1914 ; adhère à la S.F.I.O. en 1915 ; rejoint la minorité internationaliste, parti-

cipe aux congrès de la F.N.S.I. en 1916, 1917, 1918, devient secrétaire du jeune syndicat de l'Enseignement du Finistère de 1918 à 1920. Correctionnelle en 1920, condamnation, sera secrétaire-adjoint de la Fédération de l'Enseignement de 1923 à 1924. Militante de la Ligue Syndicaliste, proche de Monatte et de *la Révolution Prolétarienne*. Personnifie la lutte laïque et socialiste en terre cléricale.

DAYRE, CLEMENT (1875-1941).

Fils d'un cordonnier ardéchois, élève de l'E.N. de Privas de 1890 à 1893, signataire du Manifeste de 1905, participe à la création du syndicat en 1906-1907. Elu C.D. en 1908, rapporte sur la question des C.D. au congrès de la F.N.S.I. en 1909, collabore à l'E.E. (partie scolaire), signe le Manifeste de 1912, est réprimandé. Franc-maçon et socialiste, rejoint le P.C. (S.F.I.C.) en 1920.

DOMMANGET, MAURICE (1888-1976).

Né le 14 janvier 1888 à Paris, fréquente le cours complémentaire de Clichy, obtient le B.E., effectue des suppléances dans l'Oise dès 1906. Passe le B.S., nommé à Montataire, adhère à la S.F.I.O. et à la F.N.S.I. à la suite d'une conférence de Marius Nègre. Collabore au *Travailleur de l'Oise*, lit la presse d'extrême-gauche, dirige une grève d'instituteurs. Soldat, collabore à *la Franche-Comté Socialiste* et prend la défense de Frossard en 1911. Nommé à Morvillers, collabore au *Prolétaire de l'Oise*, aux *Annales Révolutionnaires* de Mathiez et réussit un diplôme universitaire sur Sylvain Maréchal. Délégué de l'E.E. en 1912, signe le Manifeste, est réprimandé, fonde le syndicat de l'Oise en 1914. Milite contre la guerre, membre du P.C. (S.F.I.C.), de la C.G.T.U., est élu secrétaire national de la Fédération de l'Enseignement en 1926, secrétaire de l'Opposition Unitaire en 1931. Collabore à l'E.E. sa vie durant. « Sur la mémoire de notre ami, la flamme jamais éteinte des révolutions pourrait aussi veiller » (E. Labrousse). Auteur de nombreux ouvrages historiques, demeure l'un des plus grands historiens sociaux français.

DUBOIS, MAURICE (? -1914).

Collabore à *La Jeunesse Enseignante* en 1900 puis à *La Vie Ouvrière* dès 1909. Appelé par Ferrer à la direction de l'*Ecole Rénovée* en 1908, y consacrera toutes ses forces ; représente la F.N.S.I. au Comité confédéral de la C.G.T. en 1910 ; membre du B.F. de 1913 à 1914, secrétaire de rédaction de l'*Emancipation.*

Dreyfusard, formé par les revues socialistes du début du siècle, ami de Ferrer, admirateur de Proudhon, Robin et John Dewey, collabore à l'E.E. (parties sociale et pédagogique), « un des hommes qui, à Paris, ont fait le plus défaut à la Fédération de l'Enseignement au lendemain de la guerre et dans les années suivantes... » (L. Bouët).

DUMOLLARD, Jean (1871-1929).

Fils de paysans savoyards, subit l'influence d'un frère aîné, directeur d'un cours complémentaire et franc-maçon. Entre à l'E.N. d'Albertville et exerce à Chambéry. Milite au P.S.F. de Jaurès puis à la S.F.I.O. en 1905 ; organise une conférence de Jaurès en 1900 et dirige la Fédération départementale socialiste en 1907. Elu C.D. en 1901, participe à la création de la section syndicale dont il sera le secrétaire de 1909 à 1927 ; organise le congrès de Chambéry en 1912. Trésorier de l'Union des Syndicats de Savoie en 1911, devient secrétaire de l'U.D. de la C.G.T. Rejoint le P.C. (S.F.I.C.) en 1920, dirige le secrétariat départemental, se prononce pour la fusion entre amicales et syndicats. Collaborateur de l'E.E., fut délégué départemental de 1912 à 1914.

FONTAINE, Jean (1879-1966).

Collabore à l'*Ecole Rénovée* de Ferrer, rédige la brochure de la F.N.S.I., *Les Instituteurs syndiqués et la Classe ouvrière* en 1907 ; membre du B.F. de la F.N.S.I. de 1910 à 1912, fait adopter la création du « sou du soldat » à Chambéry en 1912. Militant anarchiste, est délégué de l'E.E. de 1912 à 1914, passe devant le Tribunal correctionnel de Lyon le 10 décembre 1912 qui lui inflige une amende (non-dissolution du syndicat). A. Aulard le qualifiera de « meneur ».

GLAY, Emile (1878-1936).

Fils de charpentier, milite à la S.F.I.O. Dreyfusard, franc-maçon, élu C.D. en 1905, auteur du Manifeste de 1905, secrétaire général de la Fédération des Amicales, rédacteur à la *Revue de l'Enseignement*, collabore épisodiquement à l'E.E. Symbole du syndicalisme réformiste dans l'enseignement.

GUILLOT, Marie (1883-1934).

Née à Damerey (Saône-et-Loire), fille d'un journalier agri-

cole et d'une blanchisseuse, enfance misérable. Fréquente le cours complémentaire de Chalon, entre à l'E.N. de Mâcon, obtient le B.S. en 1899 et prend en charge toute sa famille. De 1904 à 1921 enseigne à Saint-Martin d'Auxy. Assiste au congrès de la F.N.S.I. en 1911, fonde la section syndicale de Saône-et-Loire avec le concours des militants du Rhône Léger et Fontaine, en est la secrétaire. Collabore à l'*E.E.* (tout-petits, arithmétique, tribune féministe) régulièrement, signe le Manifeste de 1912, est réprimandée, fonde un Groupe Féministe départemental en 1913, collabore à *La Vie Ouvrière.* Socialiste, donne toute sa mesure au syndicat ; membre du « noyau de la V.O. » pendant la guerre, constitue les premiers Comités Syndicalistes-Révolutionnaires dans l'Enseignement, et en devient la secrétaire en 1920. Révoquée, secrétaire de l'U.D. de la C.G.T., devient secrétaire général de la F.N.S.I. en 1921, membre du Bureau de la C.G.T.U., membre de la Ligue Syndicaliste en 1923 et du groupe de *La Révolution Prolétarienne.* Dirige à partir de 1925 *l'Action Syndicaliste.* Droiture, générosité, sensibilité furent les traits dominants d'une des plus grandes militantes que le mouvement ouvrier ait connu depuis Louise Michel.

GUILLOUX, Felix (1878-1931).

Elève à l'E.N. de Savenay (Loire-Inférieure), fonde en 1904 la section de l'Emancipation avec H. Potiron. Secrétaire du groupe d'action socialiste de Lorient, élu C.D. en 1907, réélu en 1910. Collabore à l'E.E. (partie corporative). Ami de Charles Brunellière, auteur d'un *Précis d'Histoire de Nantes* (1922), meurt dans le naufrage du « Saint-Philibert ».

GOURDON, Victor (1880-1952).

Né le 21 septembre 1880 à Trans (Var). Passe son B.E. en 1894, entre à l'E.N. Puget à Marseille et obtient son B.S. en 1897. Enseigne successivement à Saint-Cannat (1900-1902), à Trets (1902-1904), à Salon-de-Provence (1904-1906) puis à Marseille. Membre de l'équipe marseillaise qui met sur pied l'E.E. en 1910, fait adopter les statuts de celle-ci au congrès de Chambéry en 1912, assume les fonctions de délégué départemental (Bouches-du-Rhône) avec Triaire et d'administrateur-délégué de l'E.E. jusqu'en 1921.

LAFOSSE, Louis (1884- ?).

Fils de commerçants, né à Tonneins (Lot-et-Garonne) le 9

septembre 1884. Passe le B.E. en 1901, fréquente l'Ecole Supérieure des Pressentines, obtient le B.S. en 1904 et le C.A.P. l'année suivante. S'installe à Marseille en 1911. Signataire du Manifeste de Chambéry, collabore à *l'Ouvrier Syndiqué*, préside un meeting de fonctionnaires à Marseille en 1912, est censuré. Membre du bureau de l'U.D. de la C.G.T. en 1913, à nouveau censuré pour « acte de rebellion ». Secrétaire de la rédaction de l'E.E. de 1912 à la fin de guerre, maintient celle-ci dans la minorité internationaliste ; délégué à la Conférence pacifiste de La Haye en 1916, ne peut s'y rendre et est surveillé par la Sûreté. Devient Inspecteur primaire en 1924 et termine sa carrière à Manosque.

LAISANT, CHARLES-ANGE (1841-1920).

Fils d'un républicain catholique, étudie à Polytechnique, devient officier dans l'armée, est chargé en 1870 de la défense du fort d'Issy (il regrettera de ne pas avoir fait fusillé Gallifet). Athée, conseiller général républicain de la Loire-Inférieure, nombreuses mutations en Afrique du Nord pour ses opinions extrêmistes, démissionne de l'Armée. Elu député républicain en 1876, dépose un projet de loi favorable à l'armement des citoyens que le Général Boulanger approuvera : voté plus tard mais complètement dénaturé. Délaisse la vie parlementaire, rejoint les rangs du mouvement anarchiste, se lie d'amitié avec Fernand Pelloutier, Sébastien Faure, Georges Yvetot et devient le compagnon de Ferrer, l'un des chefs de file de l'Ecole Moderne. Néo-malthusien, espérantiste, dénonce les crimes de Biribi et dirige la campagne en faveur de Rousset. Mathématicien de renommée internationale, fondateur de nombreuses revues, auteur de plusieurs livres, collabore de 1910 à 1914 à l'E.E. (partie pédagogique surtout) et contribue à lui donner une teinte libertaire. Avec Kropotkine. Grave, Malato, Pierrot, signe le Manifeste des Seize, pour la guerre, en 1914, mais défendra les antimilitaristes. Auteur de *l'Anarchie bourgeoise* (1885), fut le plus vieux et l'un des plus prestigieux rédacteurs de l'E.E.

LAURIN, MARIUS-TORTILLET (1876-1930).

De son vrai nom Marius Tortillet, né le 5 septembre 1876 à Chenoux (Ain). Membre du P.O.F. de Guesde en 1899, délégué de l'Ain au congrès de fondation de la S.F.I.O. en 1905. Fonde le syndicat des instituteurs de l'Ain et contribue par ses articles dans *Pages Libres, Le Mouvement Socialiste* et *l'Ecole Rénovée* à orienter les instituteurs vers le mouvement ouvrier et la C.G.T. Se réclame de Sorel et lutte contre l'influence franc-maçonne

dans les amicales, partisan des écoles syndicales, auteur d'une brochure : *Les instituteurs et le syndicalisme* (1908). Milita peu dans le syndicat et fut essentiellement un propagandiste et un journaliste socialiste révolutionnaire, collabora intensément à l'E.E. des premières années.

LEGER, Louis (1874-1959).

Fils d'ouvrier tisserand lyonnais, devient secrétaire du syndicat du Rhône en 1906 et affronte la répression gouvernementale. Rapporteur au congrès de la F.N.S.I. en 1908 (Lyon) sur le déplacement d'office, élu secrétaire général de la Fédération en 1910, censuré en 1912 pour avoir défendu son collègue Paoli, rapporte au congrès de Chambéry et se prononce pour un syndicat d'élite, minoritaire mais révolutionnaire. Après hésitation organise la lutte contre la dissolution des syndicats, signe le Manifeste et est poursuivi devant les tribunaux. En 1921, se retrouve secrétaire pédagogique de la Fédération puis rejoint le S.N. réformiste en 1925 : « Il le fait avec loyauté et jamais ne reniera ni ses convictions, ni ses anciens camarades de combat » (L. Bouët).

LORIOT, Fernand (1870-1932).

Adhère au P.S.F. en 1901 à Noisy-le-Sec puis à Puteaux en 1904 ; mal à l'aise à la S.F.I.O. milite au syndicat d'instituteurs créé en 1906 à Paris. Signataire du Manifeste de Chambéry, devient trésorier de la F.N.S.I. en 1912. Partisan de l'Union Sacrée en 1914, rallie les internationalistes, anime le C.R.R.I. avec Trotsky, rencontre Lénine, mène le combat minoritaire à la S.F.I.O. et dans la C.G.T. Secrétaire du Comité de la III[e] Internationale, arrêté en 1920, secrétaire international du P.C. (S.F. I.C.) en 1921-1922, opposant en 1925, co-fondateur du groupe « Contre le Courant », rejoint la Ligue Syndicaliste.

MAYOUX, François (1882- ?).

Né le 24 juin 1882 à Beaulieu-sur-Sonnette (Charente). Malgré une demi-bourse ne peut aller à l'E.P.S. ses parents étant trop pauvres. Tour à tour garçon épicier, domestique de ferme, tâcheron, cantonnier, suit les cours d'adultes et lit beaucoup, passe le B.E. avec l'aide de Marie. Milite à la S.F.I.O. dès 1905. En 1906, en poste à Nanteuil-en-Vallée, est déplacé d'office à Cellefroin pour avoir voté hors de sa circonscription. Collabore à *l'Ecole Rénovée* de Ferrer en 1908-1909. Partisan des promena-

des scolaires et de la coéducation est déplacé à nouveau en 1911. Lance avec Marie l'idée du Manifeste de Chambéry, fonde *l'Action Corporative* (Charente, Dordogne et Haute-Vienne) en 1913 et se prononce la même année au congrès de Bourges pour le maintien des syndicats. Pilier de la minorité internationaliste pendant la guerre, se prononce pour une *Ecole Emancipée* ouverte à tous les courants ; co-auteur avec Marie de : *Les instituteurs syndicalistes et la guerre* parue clandestinement en 1917. Perquisitionné, inculpé, suspendu de ses fonctions, condamné à six mois puis à deux ans de prison ferme ; transféré à Clairvaux, François libéré devient secrétaire de l'U.D. de la C.G.T. des Bouches-du-Rhône de 1919 à 1921 ; adhère au P.C. (S.F.I.C.) puis en est exclu en 1922. Sa mauvaise réputation de « frondeur » et d'individualiste n'en fait pas moins de lui l'un des grands militants du syndicalisme enseignant (notamment pendant la première guerre où il fut à la pointe du combat pacifiste) et une figure attachante.

MAYOUX, Marie (1878- ?).

Née le 24 avril 1878 dans l'arrondissement de Confolens, fréquente l'école des sœurs, entre à l'E.P.S. de Chasseneuil, obtient le B.E. et entre à l'E.N. d'Angoulême en 1897. Nommée à Beaulieu en 1901-1902, fait la connaissance de François, « casseur de cailloux ». En 1904, à Ruffec, accusée de sortir sans chapeau, est déplacée ; en 1910, devient secrétaire de la section syndicale de Charente. En 1915, rédige un Manifeste pour la paix : « Assez de sang versé ! Liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ! ». Subit les mêmes poursuites que François en 1917-1918, est grâciée le 1er avril 1919, se retrouve sans travail, vend de l'huile et du savon à Marseille. Demeure l'une des militantes les plus courageuses de la Fédération, pionnière du syndicalisme.

MULLER, Andre (1887-1967).

Né en février 1887 à Angers, fils d'un traminot alsacien militant syndicaliste. A l'E.N. d'Angers de 1903 à 1906, adhère au syndicat peu après, collabore à *l'Emancipation* du Maine-et-Loire, devient secrétaire du syndicat en 1911. Délégué départemental de l'E.E. en 1912. Soldat de 2e classe en 1914-1918, demeure hostile à la guerre et à l'Union Sacrée. Participe à la réorganisation du syndicat et y demeurera jusqu'en 1935.

MURGIER, Henri.

Fondateur de la Fédération des Amicales (1898-1899), orga-

nise le 1er congrès des Amicales à Paris en 1900, celui de Bordeaux en 1901. Secrétaire général de la Commission permanente en 1902, tente dans *la Revue de l'Enseignement* de pousser en avant les Amicales. Membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, président de l'Entente des C.D., directeur d'école à Versailles, s'affirme pour la transformation légale des Amicales en syndicats, projette la création d'un journal pédagogique, propriété de la Fédération des Amicales. Fonde en 1905 *le Bloc Primaire,* éphémère revue qui deviendra antisyndicaliste. Collabore à l'E.E. sous différents pseudonymes.

NEGRE, Marius (1870-1952).

Né le 16 février à Caux (Hérault) d'un père menuisier. Elève à l'E.N. de Montpellier, continue ses études, est admissible au professorat des E.N., délégué au collège de Mende puis à l'E.N. de Quimper mais demande un poste d'instituteur à Paris afin d'aider son jeune frère. En 1900-1901, crée un Comité de l'Enseignement laïque et républicain qui publie *l'Action Scolaire :* lutte contre l'autoritarisme, l'arbitraire, le cléricalisme, la guerre... Anime dès 1903 la première Emancipation et préconise la création de syndicats d'instituteurs, rédige les statuts de la nouvelle F.N.S.I. (1905), en sera le secrétaire général de 1905 à 1910. Révoqué en 1907 pour ses activités syndicales, est réintégré en 1911. Conseiller municipal de la S.F.I.O. à Boulogne-Billancourt, signataire du Manifeste de Chambéry peut être considéré comme le fondateur de la Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs.

PANIS, Cecile (1873-1943).

Fille d'instituteurs, fonde le Groupe Féministe de l'Indre en 1908 et en est la secrétaire. Dirigeante de la F.F.U., secrétaire-adjointe jusqu'en 1921, collabore à l'E.E. (tribune féministe et partie sociale). Membre du C.D. de 1905 à 1929, fonde le syndicat de l'Indre en 1911 avec G. Thomas et en est la secrétaire en 1912-1913. Signataire du Manifeste de Chambéry en 1912, partisane de l'Union Sacrée en 1914-1918, franc-maçonne et socialiste, elle représente la tendance du « féminisme intégral » dans la Fédération.

PASCAL, Joseph (1886-).

Fils de paysans, né le 15 mai 1886 à Saint-Martin en Haute-Provence. Enfance paysanne, travail des champs, suit le cours

supérieur en 1897-1898, échappe au séminaire de Digne (pension trop élevée), continue ses études à Marseille, Digne et Barcelonnette (1899-1904). Adhère à la Fédération des Jeunesses Laïques et Républicaines, lit Renan et Quinet. Passe le B.E. en 1904, enseigne dès 1905 épisodiquement. Adhère à l'Amicale du Var dont il deviendra le secrétaire en 1912. Délégué de l'E.E., homme fin et cultivé, ami de Célestin Freinet, vit aujourd'hui, seul, dans un petit village du Var.

RAFFIN, Jules.

Anarchiste, membre du Comité de Défense sociale de Lyon, secrétaire du syndicat du Rhône en 1909, délégué au congrès de Paris. Collabore à *l'Ecole Rénovée*, trésorier de la F.N.S.I. de 1910 à 1912, délégué de l'E.E. jusqu'à la guerre. Collaborateur régulier de l'E.E., contribue à orienter les syndicats vers les questions pédagogiques, auteur de cours de français inspiré des techniques modernes.

REYNIER, Elie (1875-1953).

Né le 1er décembre 1875 à Chalençon (Ardèche). Fils d'instituteur huguenot, orphelin à 13 ans, boursier, entre à l'E.N.S. de Saint-Cloud en 1897. Farouche dreyfusard, adhère à la Ligue des Droits de l'Homme en 1903. Professeur d'histoire-géographie dans la Drôme, enseigne à Laval puis à Montbrison, devient professeur à l'E.N. de Privas en 1904. Adhère à la C.G.T. en 1906, fonde le syndicat des instituteurs en 1907, est membre honoraire de la F.N.S.I. et secrétaire de l'U.D. de la C.G.T. (Drôme-Ardèche), soutient la grêve des normaliens. A formé de nombreux militants : Salabelle, Boissel, Serret, plus tard l'historien Pierre Broué. 1er secrétaire de l'U.D. de la C.G.T.U. après la guerre. Collabora régulièrement à l'E.E. (histoire et géographie). Interné en 1940, placé en résidence surveillée en 1944, il meurt le 1er septembre 1953. Elie Reynier reste l'une des plus grandes figures du syndicalisme enseignant, du mouvement ouvrier et un historien résolument moderne. L'année où il devait mourir, il organisa un meeting pour soutenir les postiers en grève et déclara : « Mon vieux sang rouge de révolutionnaire n'est pas près de gémir ».

SALABELLE, Alfred (1887-1914).

Né le 21 mai 1887, élève de Reynier à l'E.N. de Privas en 1904, instituteur à Andance, l'un des fondateurs du syndicat de l'Ardèche. Signataire du Manifeste de Chambéry, est réprimandé.

Collabore à *La Bataille Syndicaliste* et à l'E.E. depuis 1910 (mouvement ouvrier, syndicalisme). Type de l'instituteur syndicaliste-révolutionnaire, rédacteur régulier à l'E.E. de 1910 à 1914, devait mourir le 22 décembre 1914 au cours d'une guerre qu'il ne désapprouva pas. Ses nombreux articles parus dans l'E.E. sont autant de témoignages de l'idéologie syndicaliste d'avant 1914.

COMPLEMENT BIOGRAPHIQUE

1) Collaborateurs de l'*Ecole Emancipée* figurant au répertoire général des principaux révolutionnaires de la région parisienne avant 1914 :

— Sébastien FAURE.
— Charles-Ange LAISANT.
— Henri MURGIER.
— Marius NEGRE.

2) Collaborateurs de l'*Ecole Emancipée* classés comme membres de groupements anarchistes et révolutionnaires en 1912 :

— Emile MASSON : membre du Comité de Défense Sociale de Brest.
— Docteur PIERROT : membre du Comité Anti-Parlementaire Révolutionnaire de Paris.
— Aristide PRATELLE : secrétaire du groupe des *Temps Nouveaux* de Beauvais.
— Jules RAFFIN : membre du Comité de Défense Sociale de Lyon.
— Georges YVETOT : membre du Comité de Défense Sociale de Paris.

3) Collaborateurs de l'*Ecole Emancipée* de 1910 à 1914 recensés dans l'état des Anarchistes antimilitaristes et communistes en 1921 :

— Elise AVENAS.
— François BERNARD.
— Louis BOUET.
— Hélène BRION.
— Lucie COLLIARD.
— Josette CORNEC.
— Marie GUILLOT.
— Fernand LORIOT.
— François MAYOUX.
— Auguste REBEYROL.
— Elie REYNIER.

Source : A.N./F7. 13.053.

LISTE DES PRINCIPAUX PSEUDONYMES
utilisés par les militants de l'Ecole Emancipée de 1910 à 1914

ARISTIDE PRATELLE	Albert Milice.
BRENN	Emile Masson.
CHAMBERY	Félix Guilloux.
C. GETE	Alfred Salabelle.
CEGETISTE	Alfred Salabelle.
DEUX-COSTES	L. et G. Bouët (?).
ELISE ALBERT	Elise Avenas.
E. MANCIPE	Alfred Salabelle.
GABIAN	Joseph Pascal.
JEANNE LALANDE	Josette Mazé-Cornec.
JEAN DES GENETS	Elluin (Calvados).
JEAN PAYSAN	Jules Raffin.
JEHAN PROLO (ou JEAN PROLO)	Félix Guilloux, Maurice Dommanget et Elie Reynier.
LE BUCHERON	Henri Murgier.
LE PIONNIER	Adolphe Bezot.
LA RAMEE	Henri Murgier.
LE SAPEUR	Henri Murgier.
LE TOURNEUR	Elluin.
M.-T. LAURIN	Marius Tortillet.
O. BLITERE	Ismaël Audoye.
PARIA	Albert Aubry.
PASSE-PARTOUT	Adolphe Bezot.
SCHERZ	François Bernard.
SEHEL	Alfred Salabelle.
Z.Z.Z.	Félix Guilloux.

Autres pseudonymes utilisés après 1914

CONSTANT BOUGON	François Mayoux.
ED. B.	Edmond Bazot.
HOMO	Grumbach (?).
L. BRIOUX	Louis Boutreux.
L'ŒIL	Joseph Rollo.
M. VILLON	André Vaudeschamps
SERENUS	Rochard.

Liste établie grâce au concours des anciens militants de l'*Ecole Emancipée* et d'après divers recoupements effectués dans les archives Bouët et Dommanget.

TABLES

TABLE DES MATIÈRES



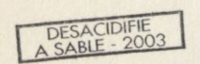

DESACIDIFIE
A SABLE - 2003

TABLE DES CARTES ET TABLEAUX

TABLE DES DOCUMENTS

NOTICES BIOGRAPHIQUES

AUX ÉDITIONS « LES MONÉDIÈRES »

Collection « HIER » — ISSN 0244-3201

François LONGY « LE CANTON D'EYGURANDE »
Réimpression de l'édition 1893. Extrait B.S.L.S.A.C. Avant-propos de Simon LOURADOUR. — 370 pages format 14,5 × 22. ISBN 2-903438-05-6.

François LONGY « PORT-DIEU ET SON PRIEURÉ »
Réimpression de l'édition de 1889. Extrait B.S.L.S.A.C. — Avant-propos de l'abbé Roger COUDERT. — 110 pages format 14,5 × 22. ISBN 2-903438-08-0.

Eusèbe BOMBAL « LA HAUTE DORDOGNE ET SES GABARIERS »
Réimpression de l'édition de 1903. — Avant-propos de Henri SOUDEILLE. — 250 pages format 14,5 × 22. 8 pages de photos. — Dessins à la plume de Mme Simone HYMON. ISBN 2-903438-10-2.

Pierre VALADEAU « LA SOUTERRAINE ET SON CANTON »
Reproductions d'études parues dans les tomes VIII, XII, XVII, XVIII, XIX, XXII, XXIV et XXV des « Mém. de la S.S.N.A.C. ». — Avant-propos de René CHATREIX. — 350 pages format 14,5 × 22. 2 photos inédites. ISBN 2-903438-12-9.

Ernest RUPIN « L'ABBAYE ET LES CLOITRES DE MOISSAC »
Réimpression de l'édition de 1897 (tirée à 300 ex.). — Tirage limité à 500 exemplaires. — Près de 400 pages. 240 gravures dont 5 photographies pleine page, d'après les dessins et les photos de l'auteur. — Grand format 25 × 32,5. ISBN 2-903438-17-X

Daniel BORZEIX « HISTOIRE DE CHAMBERET »
Tome 1 : Des Origines à la fin du XVI[e] siècle. 280 pages. Format 14,5 × 22. 4 pages photos. ISBN 2-903438-22-0.

Collection « AUJOURD'HUI »

Daniel BORZEIX « GÉOGRAPHIE DU LIMOUSIN »
172 pages grand format 22 × 32, couverture et 2 cartes en couleurs ; nombreuses photos noir et blanc, cartes. ISBN 2-903438-07-2.

Monique et Daniel BORZEIX « LES PLANTES MÉDICINALES DU LIMOUSIN »
Préface du Docteur CASSIN, Acupuncteur, Homéopathe, Ostéopathe. — Postface du Docteur LAMBIN-DOSTROMON. Médecine naturelles et Biothérapies. — Dessins des plantes : Marcel GRANDE. 146 pages. 4 pages photos. Format 15 × 22. ISBN 2-903438-04-8.

Marcel BENEZIT « A L'OMBRE DES SORCIERS »
Préface de CH. H. GODEFROY, parapsychologue. — 150 pages, format 20 × 14. — 10 photos de l'auteur. ISBN 2-903438-14-5.

Collection « Récits et romans »

Paul MAUREILLE « UN DU COUVENT D'ARGENTAT » (Roman)
160 pages. Format 14,5 × 22. ISBN 2-903438-20-4.

René LIMOUZIN « PARIS SUR SARSONNE »
Préface de Claude MICHELET. 170 pages. Format 14,5 × 22. 8 pages photos. ISBN 2-903438-21-2.

Hors Collection

R. CHAPPUIS « LA SOLIDARITÉ, UNE CERTAINE FAÇON D'ÊTRE »
(La formation de la personnalité des « animateurs »). — 200 pages, format 14 × 20. ISBN 2-903438-19-6.

A PARAÎTRE :

Michel PEYRAMAURE « LE BAL DES RIBAUDS » (Roman)
560 pages. Avec l'aimable autorisation des Ed. R. LAFFONT.
Nous sommes en Limousin durant le haut Moyen Age. A Comborn règne Archambaud. De cette fresque éclatante, c'est toute une époque qui ressurgit avec ses terreurs et ses folies qui précédèrent l'an Mil. Cet ouvrage de violence et d'amour dansera longtemps dans nos mémoires.

Marius VAZEILLES « LE PAYS D'USSEL »
Préface de Yvon CHALARD. Biographie de Simon LOURADOUR, avec des photos inédites. Présentation de la Fondation Marius VAZEILLES par Mme MAGNIER-VAZEILLES. Environ 250 pages. Réimpression de l'éd. de 1962.
Préhistoire et histoire ancienne du Pays d'Ussel. C'est en même temps un manuel pratique d'archéologie régionale. Outre Ussel, de nombreux cantons sont passés au crible : Eygurande, Bort, Neuric, Sornac, Bugeat, Meymac, Egletons, Treignac.

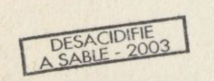
Pierre BATILLOT « IMAGES DE LA VIE LIMOUSINE »
Préface de Michel PEYRAMAURE. 80 photographies *qui sont autant d' « Images de la vie limousine ».*

Daniel BORZEIX, René PAUTAL, Jacques SERBAT « RÉVOLTES POPULAIRES EN OCCITANIE (Moyen-Age et Ancien Régime) »
Plus de 500 révoltes populaires répertoriées à travers toute l'Occitanie. Plus de 300 pages.

William PLAS « UN HUGO EN PAYS TULLOIS »
Il s'agit de l'oncle de Victor Hugo qui a été maire de Tulle.

Jean-Marie COURTEIX « SI L'HISTOIRE DE SAINTE-FORTUNADE M'ÉTAIT CONTÉE »
Préface de J.M. DESBORDES, Dir. des Ant. Hist. du Limousin.
Histoire de Sainte-Fortunade des origines à la Révolution.
(Ouvrage publié en collaboration avec le Foyer Rural de Ste Fortunade).

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE LA MARGERIDE
63570 BRASSAC-LES-MINES
DÉPOT LÉGAL : 2e TRIMESTRE 1982


DESACIDIFIE
A SABLE - 2003

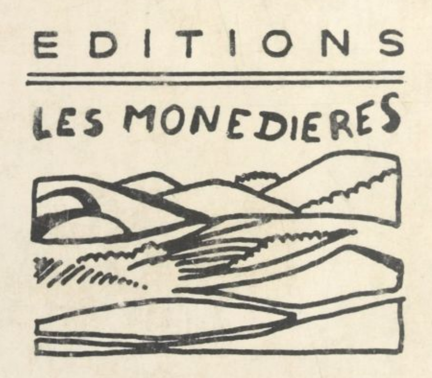
...res



L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

T. FLAMMANT

A l'heure du centenaire de l'école laïque, alors qu'on s'interroge sur l'institution scolaire, ses pratiques et ses maîtres, l'histoire de « L'Ecole Emancipée », premier hebdomadaire pédagogique des institutrices et instituteurs syndiqués peut certainement apporter des réponses. Là se trouvent condensés les premiers pas du syndicalisme enseignant, la naissance d'une pédagogie moderne à l'école primaire et plus généralement l'expression d'une contre culture de la Troisième République.





Les Monédières
Le Loubanel
19260 TREIGNAC
Tél. 16 (55) 98.02.54


Avec le soutien du
CNL
Centre national du livre